

VIES DES JUSTES

DANS LES PLUS HAUTS RANGS

DE LA SOCIÉTÉ.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

VIES DES JUSTES

DANS LES PLUS HAUTS RANGS

DE LA SOCIÉTÉ,

PAR L'ABBÉ CARRON.

« Dii estis, et filii excelsi omnes. . . . .
» Sicut homines moriemini, et sicut
» unus de principibus cadetis. »
Ps. 81, v. 6. 7.

TOME PREMIER.



A PARIS,

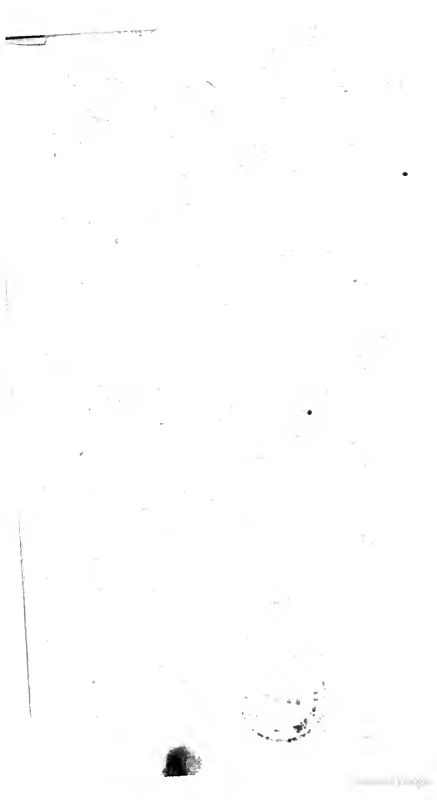
Chez RUSAND, rue Neuve de l'abbaye St.-Germain des-Prés, n°. 3, ancien palais abbatial;

A LYON,

Chez le Même, Imprimeur du Roi.

1817.





AVERTISSEMENT.

J'ai parlé de la vertu, j'en ai présenté de touchans modèles : là, dans la vie tumultueuse des camps, parmi les défenseurs généreux de la patrie ; ici, dans les états ordinaires de la société. L'homme de lois, le magistrat zélé pour la défense de l'innocent et du pauvre ; le chrétien riche et compatissant ; le gentilhomme plus recommandable par ses qualités personnelles, que par les brillantes chimères de la naissance ; le négociant mille fois plus jaloux de se sauver que de s'enrichir, ou plutôt n'ambitionnant d'autre fortune qu'une félicité éternelle ; l'édifiant artisan, dans son atelier ; le pieux laboureur, dans sa chaumière ; le serviteur fidèle, dans l'humble condition de la domesticité ; tous trois servant le Seigneur par une vie obscure et cachée, qui les rend plus grands peut-être aux yeux de Dieu que ne le sont les premiers citoyens du monde : voilà

des exemples que nous nous sommes empressé de placer sous les yeux de nos frères. Eh! n'ont-ils pas admiré de même des vierges donnant au célibat religieux, déjà si recommandable, un nouveau lustre par leur dévouement sublime aux intérêts de l'humanité souffrante; des époux nous rappelant les mœurs pures des Isaac et des Rebecca; de bons pères, de tendres mères, nous retraçant les Jacob, les Rachel, les Tobie, les Noëmi, tous leurs pareils? Aujourd'hui, je m'adresse à vous, grands de la terre, vous qu'on nomme les dieux d'ici-bas, *dii estis*, mais qui cependant périrez comme le reste des hommes: *Sicut homines moriemini;* vous qui, frappés de la foudre, ainsi que tous vos égaux, disparoîtrez comme eux dans un moment, pour dormir du sommeil de la mort dans vos tombeaux superbes, et pour y avoir vos cendres couchées à côté de celles du plus pauvre, du plus ignoble des enfans des hommes: *Et sicut unus de principibus cadetis.*

Ainsi, dans l'histoire consolante des amis du Seigneur, je passe de la chaumière délaissée, solitaire, sous les lam-

bris dorés des palais des rois; j'abandonne la houlette pour manier le sceptre des souverains. Mais, quoi! la vertu n'est-elle pas bannie du séjour du luxe, des pompes et de toutes les vanités? Au sein de la mollesse, dans une vie que tout concourt à rendre une vie voluptueuse, sous la pourpre, sous les magnifiques vêtemens, aux tables somptueuses, sur les couches préparées aux dieux de la terre, dans ces vastes appartemens où tout est offert à la jouissance, où tout devient l'aliment de passions effrénées, comment se flatter qu'il existe des adorateurs et des imitateurs du Dieu de Bethléem et du Calvaire? Oui, là même, et là comme dans les derniers rangs de la société, là, vous comptez de fidèles Abners, de généreux Mardochées, une Esther, une Judith, un Ézéchias, et mille autres nobles partisans de la sagesse. Gloire en soit à jamais rendue à la piété chrétienne! Son plus beau triomphe, c'est de briller, c'est de développer sa magnanime constance, son héroïque courage dans ces cours même où, selon le langage éloquent d'un de nos plus grands orateurs, « on veut toujours

unir les plaisirs avec les affaires : par un mélange étonnant, il n'y a rien de plus sérieux, ni ensemble de plus enjoué ; enfoncez : vous trouverez partout des intérêts cachés, des jalousies délicates qui causent une extrême sensibilité ; et, dans une ardente ambition, des soins, et un sérieux aussi triste qu'il est vrai. Tout est couvert d'un air gai, et vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir (1). »

Grands du monde, c'est un de vos plus fidèles amis qui vous aborde en ce moment. Long-temps j'ai gémi, dans le secret de mon cœur, sur les folles illusions qui vous séduisent et vous entraînent. Loin de vous, j'ai pleuré avec un cœur de frère sur tous ces beaux rêves que vous vous plaisez à former, mais dont, hélas! le résultat cruel n'est trop souvent qu'un affreux réveil au moment terrible des révélations éternelles. Qu'espérez-vous, qu'attendez-vous par la jouissance des biens trompeurs de la terre? le bonheur? Mais en avez-vous jamais senti le premier germe? avez-vous jamais vu luire

(1) Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

sur vous un jour de paix et de joie pure? L'avez-vous jamais soupçonné ce bonheur, qui s'éloignoit à mesure que vous vous efforciez d'en approcher? Eh! qui peut être heureux sur la terre? Le juste et le pénitent, qui marchent à grands pas dans la voie du salut, le sont en perspective; déjà même la délicieuse confiance qui les anime est pour eux un avant-goût de la patrie céleste; encore ne la saluent-ils que de loin, encore sont-ils convaincus qu'il faut mourir à tout sur la terre, et enfin la quitter à jamais pour entrer dans le séjour des béatitudes éternelles. Méditons souvent cette nouvelle et si importante réflexion du grand homme que je citois tout à l'heure : « Dieu est heureux, nous dit, après saint Paul, l'évêque de Meaux; et le seul puissant Roi des Rois, et le Seigneur des Seigneurs. Heureux dont le repos est inaltérable, qui voit tout changer sans changer lui-même, et qui fait tous les changemens par un conseil immuable, qui donne et qui ôte la puissance, qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour

montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement ! » Ainsi, tout ce que vous possédez, dieux de la terre, votre or, vos richesses, vos honneurs, vos plaisirs, tout n'est pour vous que d'emprunt; rien ici n'est à vous en propre : ne vous établissez point ; ne vous élargissez point ; n'étendez point vos prétendus domaines ; ils vont vous échapper dans un moment. Encore une fois, vous n'êtes point chez vous ; vous n'offrez en vous que de vains personnages de théâtre : on vous pousse, on vous éloigne. Tout va changer ; déjà le banquet est dressé pour de nouveaux convives ; ils vous chasseront pour se mettre à votre place, et voilà les rêves dont vous vous faites une réalité : voilà les jouissances d'un moment, après lesquelles vous soupirez comme après votre unique bonheur ! O insensés enfans des hommes ! que vous êtes à plaindre, et que votre aveuglement est profond ! Mais prêtons l'oreille à la suite des remarques du grand Bossuet : « Tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure. Ils font

plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir; loin qu'ils le puissent forcer, celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils (1). »

Chrétiens, cessons donc de nous jouer, comme des enfans, de mille importantes bagatelles. La grandeur n'est qu'un rêve, la richesse qu'un grain de poussière, le plaisir qu'une folie, l'ambition qu'une étincelle, les honneurs qu'une fatigue, les dignités qu'un poids, toute jouissance que le prélude de tristes remords. Rien ici-bas n'agrandit l'homme et ne l'élève au-dessus de l'humanité, que l'amour pour la vertu. Les modèles que nous allons successivement présenter dans les âges qui ont précédé le nôtre, ou qui ont illustré celui-ci, nous démontreront

(1) Discours sur l'Histoire universelle, 3e. partie.

une vérité digne de méditations éternelles : que rien ne frappe, n'intéresse; rien ne nourrit l'esprit, rien n'enflamme le cœur ici-bas, comme le spectacle d'une vie pure, d'une vie édifiante et sainte, soit sur le trône, soit sur ses degrés, soit dans le sein des grandeurs du monde : *Inspice et fac secundùm exemplar quod tibi in monte monstratum est* (1). Voilà les leçons sublimes que cette belle vie ne cesse de donner à tous les hommes placés dans les conditions inférieures de la société.

(1) Exode, c. 25, v. 40.

VIES DES JUSTES

DANS

LES PLUS HAUTS RANGS

DE LA SOCIÉTÉ.

MARGUERITE,

REINE D'ÉCOSSE,

Décédée l'an de Jésus-Christ, 1093.

(Précis de la Vie de cette princesse, traduit de l'anglais, du révérend *John Geddes.*)

MARGUERITE, issue de la *famille* des derniers rois anglo-saxons, eut pour père Édouard, fils d'Edmond *Côte-de-Fer*, et pour mère, Agathe, princesse allemande. Elle vint au monde vers l'an 1046 : on n'est pas sûr du lieu de sa naissance, que l'on croit être Albe, résidence ordinaire des rois de Hongrie. Édouard et son frère s'y étaient retirés sous la protection de ces princes, pour se soustraire à la perfidie de Canut, qui avoit résolu leur mort.

Marguerite offrit, dès sa jeunesse, l'ensemble heureux des vertus et des qualités propres à son âge, à son sexe et à son rang. Soumise à ses parens, dont elle faisoit les délices, remarquable par ses grâces et sa modestie, d'un caractère doux et obligeant, pieuse, charitable dès le berceau, telle fut l'aurore d'une vie que nous verrons consacrée toute entière au service de Dieu, au bien de l'état, et au bonheur particulier de sa famille.

Édouard le Confesseur monta sur le trône, députa, vers les princes fugitifs l'évêque de Worcester, pour les engager à revenir dans leur patrie, où il les reçut avec cordialité; mais après sa mort, lorsque Guillaume-le-Conquérant parvint à la couronne d'Angleterre, ils se virent de nouveau forcés de chercher leur salut dans la fuite.

A l'époque de cette seconde catastrophe, Marguerite avoit perdu son père depuis plusieurs années; elle suivit sa mère et son frère Edgard, dont les droits au trône, ayant été reconnus un instant, l'avoient rendu l'objet du ressentiment de Guillaume. Ces illustres infortunés, qui, en apparence les misérables jouets de la fortune, accomplissoient les admirables et secrets desseins de la Providence sur leurs personnes, eurent à peine mis le pied sur le vaisseau qui devoit les transporter sur

le continent, qu'une tempête horrible les jeta sur les côtes d'Écosse; ils y furent accueillis par Malcolm, et avec tous les égards dus à leurs malheurs. Le monarque leur offrit sa cour pour asile; et bientôt, charmé des vertus de la jeune Marguerite, autant que de son éclatante beauté, la demanda et l'obtint en mariage. La princesse avoit toujours désiré de consacrer à Jésus-Christ sa virginité; mais, trop pieuse pour n'être pas en même temps docile envers ses parens, elle céda aux sollicitations de sa vertueuse mère. Celle-ci lui représenta que les intérêts de sa famille exigeoient ce sacrifice, et que, devenue reine, elle pourroit travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au salut de ses frères.

Pénétrée de l'importance des obligations qu'elle venoit de contracter par son mariage, elle sentit le besoin qu'elle avoit d'un guide expérimenté, pour la conduire dans une carrière aussi flatteuse pour les passions que dangereuse pour le salut : elle le demanda au Seigneur avec instance, et l'obtint dans la personne du vénérable Turgot, abbé des bénédictins de Durham, directeur selon le cœur de Dieu, auquel elle voua une obéissance sans réserve.

Son premier soin fut de régler l'intérieur de son palais, afin que tout ce qui l'entou-

roit respirât la bonne odeur de Jésus-Christ. Personne n'avoit plus d'adresse pour convaincre les esprits et s'insinuer dans les cœurs. Si elle faisoit des reproches, c'étoit toujours avec une charité qui en adoucissoit l'amertume. Si elle donnoit un avis, les propos obligeans dont elle l'accompagnoit, le faisoit recevoir avec reconnoissance. Aussi prudente que zélée, elle savoit, sans rien précipiter, saisir les circonstances pour parvenir à son but, qu'elle ne manquoit jamais d'atteindre. La cour, dirigée par cette habile et aimable princesse, ne tarda pas à changer de face. Les courtisans comprirent qu'il falloit du moins emprunter les dehors de la religion, de la concorde, de la modestie et de la charité, puisque la vertu étoit la seule recommandation qui pût obtenir la faveur, et l'impiété un motif infaillible de disgrâce.

Marguerite, regardant l'oisiveté comme la source de tous les vices, exigeoit que ses dames s'occupassent d'ouvrages utiles, leur en donnoit elle-même l'exemple, travailloit assidûment à l'aiguille, et consacroit son travail à l'ornement des églises.

Qu'il est doux et puissant l'empire d'une épouse vertueuse et d'un caractère accompli, sur celui d'un époux vraiment honnête homme! On ne pouvoit être plus franc et plus

loyal que Malcolm : avec des mœurs rudes et grossières même, sans être exempt de vices, ce prince étoit doué d'un jugement solide, et d'une bonté naturelle qui le faisoient tendrement chérir de ses sujets. La reine, pleine de la plus vive affection pour lui, sentant d'ailleurs combien son exemple auroit d'influence sur les esprits, ne négligeoit rien pour l'amener à un genre de vie religieux; jamais il n'avoit envisagé le christianisme sous son véritable aspect : elle sut le lui rendre aimable par l'aménité de son humeur, par ses prévenances et par le charme de ses conversations insinuantes. Un zèle aussi pur méritoit d'être couronné : bientôt l'épouse-apôtre eut la consolation de voir son cher Malcolm embrasser avec courage et suivre avec persévérance la voie de la vertu.

Aussi ennemie de la vanité et de l'ostentation, qu'éloignée d'affecter, soit dans ses habits, soit dans son palais, une simplicité peu convenable à la majesté du trône, elle savoit que la magnificence est nécessaire pour inspirer le respect dû au souverain, si essentiel au maintien de l'ordre et de la paix. D'après ce principe, elle voulut que sa cour offrît aux regards des peuples une splendeur imposante.

Les premiers fruits de la piété de Margue-

rite n'étoient que le début de plus grands succès : elle avoit gagné le prince à Jésus-Christ, et donné comme un nouveau père à la nation. Elle avoit établi la plus stricte réforme dans l'intérieur de sa maison : alors elle se livra toute entière à la recherche et à la destruction d'abus déplorables, introduits en Écosse pendant les troubles qui avoient agité ce royaume. Elle engagea le roi à convoquer une assemblée générale du clergé et de la noblesse, y assista, porta plusieurs fois la parole, ne signala pas moins l'étendue de son esprit et de ses connoissances, que son zèle et sa religion; fit statuer entre autres choses qu'on ne pouvoit épouser la veuve de son père, ni celle de son frère; que l'on sanctifieroit le dimanche en s'abstenant du travail; que tous les fidèles, et les pécheurs surtout, se disposeroient au sacrement de la réconciliation, et accompliroient des œuvres de pénitence; que le jeûne du carême commenceroit le mercredi des cendres au lieu du lundi suivant. On fit ensuite des règlemens pour réprimer l'injustice, l'intempérance, et plusieurs autres vices communs en ce pays, et pour encourager les vertus qui leur sont opposées.

L'habile princesse sentit en même temps qu'il ne suffisoit point de prescrire des lois salutaires, si l'on ne s'occupoit à prendre les

moyens de les faire exécuter : elle engagea le prince à ne nommer aux divers évêchés que des sujets d'un mérite et d'une piété reconnue, et qui veillassent à ce que les pasteurs du second ordre instruisissent les peuples et les édifiassent par leurs exemples. Ainsi, la religion se trouvant soutenue et encouragée par le gouvernement, et l'autorité respectée par le moyen de la religion, l'Écosse acheva bientôt de se civiliser. La paix s'y établit sur de solides fondemens, et le peuple goûta un bonheur qui lui avoit été inconnu jusqu'alors.

La pieuse reine, persuadée que rien n'est petit de ce que l'on fait pour Dieu, et attentive à saisir tous les moyens propres à rendre l'homme plus fidèle à son créateur, fut informée que plusieurs négligeoient, après le repas, de témoigner à Dieu leur reconnoissance, elle introduisit l'usage de boire, en se levant de table, à la santé de ceux qui avoient rempli ce devoir : cette pratique, que l'on conserva long-temps, fut nommée la *boisson de grâce*, ou la bénédiction de Sainte-Marguerite. Son zèle et sa charité eurent un si prodigieux succès, que le savant cardinal Baronius dit dans ses ouvrages : « Qu'ayant » trouvé l'église d'Écosse comme un désert » sauvage, elle l'avoit laissée à sa mort dans

» un état si florissant, qu'elle ressembloit à » un jardin bien cultivé. »

Si Marguerite étoit un modèle pour les souverains, mère d'une famille nombreuse, qui annonçoit devoir être un jour digne de ses pieux auteurs, le soin qu'elle donnoit à l'éducation de ses enfans la rendoit également digne d'être aussi pour les mères un modèle non moins attendrissant.

Elle mit auprès des princes, ses fils, des hommes savans et religieux; écarta d'eux tout ce qui auroit pu corrompre leur cœur, et se réserva l'honorable fonction de les instruire des vérités de la religion et des devoirs de leur état. Quant aux jeunes princesses ses filles, elle les éleva sous ses yeux; elles devinrent les compagnes de tous les instans de sa vie, associées à ses exercices spirituels, et partageant toutes ses bonnes œuvres.

Une des vertus qui caractérisa plus particulièrement la sainte reine, fut une tendre charité envers les pauvres. Tous les matins elle s'en faisoit amener six, auxquels elle lavoit les pieds et faisoit l'aumône; elle passoit ensuite dans un autre appartement, où l'on avoit rassemblé par ses ordres neuf orphelins; elle les servoit avec amour et respect, et faisoit aussi donner à dîner à vingt-quatre autres pauvres. Souvent les deux époux, surtout pendant

l'avent et le carême, accompagnés de leurs seuls chapelains, rassembloient trois cents pauvres, et les nourrissoient des mêmes mets que ceux qui devoient être servis à la famille royale.

C'eût été trop peu pour un cœur aussi grand de soulager les indigens qui vivoient sous ses yeux : elle envoyoit des personnes de confiance s'informer des besoins de ceux qui étoient dans la nécessité, assistoit les veuves, prenoit soin des orphelins délaissés, et payoit les dettes des débiteurs insolvables. Elle établit des hôpitaux pour les pauvres étrangers et pour les malades : sa charité se manifestoit de la manière la plus attendrissante dans ces touchans asiles de la misère, par les soins qu'elle rendoit aux membres souffrans de Jésus-Christ, et elle y surmontoit les répugnances de la nature et les préjugés de son rang avec un courage héroïque.

Il se trouvoit alors en Écosse un si grand nombre de captifs anglais, qu'on en rencontroit, non-seulement dans tous les villages, mais même dans les plus pauvres cabanes. La reine, empressée de briser les fers de ces infortunés, payoit particulièrement la rançon de ceux qu'elle apprenoit être tombés sous la domination de maîtres durs et cruels, et leur donnoit l'argent nécessaire pour retourner dans leur patrie. Enfin le domaine de son

inépuisable charité devint si étendu, ses aumônes étoient si considérables, que souvent elle se trouvoit réduite à un état de pénurie qui l'eût contrainte de mettre des bornes à sa bienfaisance; mais la piété du roi son époux lui avoit permis de puiser dans le trésor royal. Feignant quelquefois de la surprendre sur le fait, il disoit en plaisantant, qu'elle étoit atteinte et convaincue de vol. Discrète néanmoins dans l'exercice de sa vertu chérie, elle n'en venoit à cette ressource qu'à la dernière extrémité, et après qu'elle avoit fait toute espèce de sacrifices personnels, tels que ceux de bijoux et de meubles précieux, etc.

Trop religieusement éclairée pour n'être pas amie de l'ordre et de la justice, elle écoutoit avec bonté les réclamations; et afin de rendre l'accès auprès de sa personne plus facile au peuple et aux indigens, elle donnoit ses audiences en pleine campagne, sans craindre les incommodités de l'air ou de l'intempérie des saisons. On montre encore, à un mille de Dumfermline, sur le chemin de Queensferry, une pierre en forme de siége, qui, suivant la tradition du pays, lui servit à cet usage : elle est désignée sur les cartes, sous le nom de *Pierre de Sainte-Marguerite*. Ces vertus, ces œuvres saintes, ces actes éclatans sont sans doute bien dignes d'admira-

tion ; mais quel eût été leur mérite aux yeux de Dieu, si elles n'avoient été appuyées sur les uniques fondemens de toute sainteté, la foi, l'espérance et la charité ? La foi de Marguerite étoit ferme et vive ; elle jugeoit tout, régloit tout à la lumière de ce flambeau céleste. Invariablement attachée à l'église catholique, soumise à ses décisions, pleine de respect envers son chef, elle sut si bien inspirer les mêmes sentimens à ses enfans, que sa postérité a conservé, pendant cinq cents ans, ce dépôt précieux dans toute sa pureté.

Sa confiance égaloit sa foi, et ses deux vertus, réunies à la plus tendre charité, furent le mobile de toutes ses actions, de toutes ses entreprises et de tous ses travaux. Indifférente aux choses de la terre, ne prenant aucune part aux vaines joies du monde, elle trouvoit ses délices au pied des autels, dans la méditation et dans la prière ; elle se préparoit à la célébration des grandes solennités de l'église par une solitude plus absolue, quoique sa vie fût un recueillement perpétuel. Elle se levoit habituellement à minuit pour aller à l'église ; elle récitoit avec une vive dévotion les offices de la Sainte Trinité, de la Passion, de la Sainte Vierge et des Morts ; et répétoit avec délices les Psaumes de David, dans lesquels elle trouvoit des prières convenables aux di-

vers besoins et aux diverses situations de son âme. Chaque jour elle assistoit à plusieurs messes basses, et entendoit en outre une grand' messe, sans que la longueur du temps qu'elle y consacroit fût capable de diminuer son attention et sa ferveur.

Mais Marguerite ne sacrifioit-elle point à son attrait pour la prière les devoirs de son état et de son rang? Le penser seulement seroit une offense à la piété éclairée de cette princesse. L'ordre admirable avec lequel elle avoit disposé chacune de ses heures, lui donnoit la facilité de vaquer à tout avec une égale perfection. Comme sainte Catherine de Sienne, elle eût voulu embraser l'univers entier du feu divin qui l'animoit, faire honorer son Dieu, lui gagner des cœurs, assurer son règne. Tel fut le soin principal de sa vie : ce fut à son zèle que l'Écosse dut une multitude de saints monastères et d'églises qu'elle fit bâtir ou réparer. Les appartemens de son palais ressemblaient souvent à de vastes magasins d'habits sacerdotaux et d'ornemens d'autel. Son respect pour le lieu saint étoit si grand, qu'elle fit les plus sévères défenses qu'on y prononçât un seul mot qui ne fût pas d'une nécessité absolue, ou qui ne tendit pas immédiatement au service divin.

L'ensemble de la vie de Marguerite n'of-

froit que des actes sans cesse répétés d'abnégation, d'humilité et de mortification. Nous avons parlé de la ferveur avec laquelle elle s'arrachoit chaque nuit aux douceurs du sommeil pour vaquer à la prière, bravant et les rigueurs des saisons, et la délicatesse de son sexe et celle de son tempérament, pour rendre hommage au souverain auteur et bienfaiteur de l'univers. Sa sobriété étoit si grande, que son confesseur assure qu'elle paroissoit plutôt goûter que manger des mets que l'on servoit sur sa table. Elle observoit la plus stricte régularité à garder les deux jeûnes solennels du carême et de l'avent. A la mortification extérieure elle joignoit la mortification intérieure, sans laquelle la première ne sauroit être agréable à Dieu. Constamment appliquée à combattre ses passions, à régler ses sens, Marguerite vivoit sans cesse en la présence de son Dieu, ne voyant que lui seul, et jetant dans son sein tous les événemens de la vie : elle acquit une paix, une égalité d'âme si parfaite, qu'elle ne se laissa ni enivrer par la prospérité, ni abattre par l'adversité. Elle étoit née avec un caractère vif et naturellement irascible; mais elle s'étoit rendue assez maîtresse d'elle-même pour qu'il ne lui échappât jamais une saillie d'humeur, ou un mot dur et offensant.

Une vie aussi riche en mérites devoit rendre à cette sainte reine la pensée de sa dernière heure douce et consolante. Elle fut attaquée, au commencement de l'année 1093, d'une maladie douloureuse qu'elle prévit devoir la conduire au tombeau ; elle s'y prépara par une confession générale ; et l'accusation qu'elle fit de ses fautes fut souvent interrompue par ses sanglots et par ses larmes. Après avoir achevé sa confession, elle dit au guide sacré de sa conscience : « Adieu, mon père, car désormais je ne serai pas long-temps ici ; vous resterez peu après moi. J'ai deux grâces à vous demander : l'une, que, tandis que vous serez sur la terre, vous vous souveniez de ma pauvre âme dans vos sacrifices et dans vos prières ; l'autre, que vous assistiez mes enfans, et que vous les éleviez dans la crainte et dans l'amour de Dieu. Quand vous verrez quelqu'un d'eux parvenu au faîte des grandeurs humaines, oh ! c'est alors que vous devez leur servir de père et de guide d'une manière spéciale. Avertissez-les ; réprimandez-les même, s'il est nécessaire, de peur qu'ils ne se laissent enfler par l'orgueil de la gloire temporelle, et que les prospérités de ce monde ne les rendent indifférens sur les biens de la vie éternelle. Promettez-moi ces choses en présence du Seigneur, seul témoin de notre conversation. » Margue-

rite survécut pendant six mois à cette confession, et ne cessa pas de donner l'exemple d'une parfaite résignation et d'une héroïque patience. Aux souffrances du corps, le Seigneur, pour achever de purifier sa servante, voulut joindre les afflictions du cœur. Elle étoit étendue sur le lit de la douleur, lorsque le roi son époux, accompagné des princes ses fils, se trouva obligé de marcher contre Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre, qui avoit fait une invasion dans le Northumberland. Malcolm périt, ainsi qu'Édouard son fils, dans le combat. Il paroît que la reine eut un pressentiment de cet affreux événement. Le jour qu'il arriva, elle parut triste et mélancolique, et dit aux personnes qui étoient près d'elle, qu'elle croyoit que l'Écosse venoit d'éprouver une affreuse calamité. Edgard, son second fils, à son retour de l'armée, trouva sa sainte mère agonisante, entourée de ses chapelains, avec lesquels elle récitoit le psaume 51, dans les sentimens de la plus vive componction. Aussitôt qu'elle l'aperçut, elle lui demanda avec inquiétude : « Comment se portent le roi et mon Édouard? » Le prince garda le silence. « Je sais tout, s'écria-t-elle, je sais tout; et, lui présentant le crucifix qu'elle tenoit entre ses mains : « Je vous ordonne, par cette sainte croix et par votre ten-

dresse filiale, de me dire la vérité. » Il répondit : « Votre époux et votre fils ont été tués. » La reine, à cette nouvelle accablante, leva les yeux et les mains vers le ciel, et prononça cette prière : « Gloire et bénédiction vous soient rendues, ô Dieu tout-puissant, de ce qu'il vous a plu de me faire endurer une peine si cruelle au moment de mon départ de ce monde, afin de me purifier de la corruption de mes péchés. Seigneur Jésus-Christ, qui nous avez donné la vie par votre mort, délivrez-moi ? » En achevant ces mots elle expira, au château d'Édimbourg, le 16 novembre 1093, la 47e. année de son âge.

Nous venons de contempler le modèle des épouses et des mères, frappée comme à trois reprises du coup de la mort, lorsqu'au moment de descendre dans la tombe elle apprend celle d'un époux et d'un fils. Quoi ! une vie sainte, et remplie d'œuvres d'une charité sans bornes, auroit eu pour récompense de si cruelles pertes à subir ! Mais gardons-nous d'accuser une Providence toujours aimable, même lorsqu'elle met à exécution ses décrets les plus sévères. « Vous visitez l'homme, disoit le saint personnage qui a le mieux connu les vicissitudes de prospérité et d'adversité, et que Dieu a fait passer par les états les plus opposés, pour faire de lui un modèle de toutes les

situations; vous visitez l'homme, et aussitôt vous l'éprouvez. » Quel mérite auroit la persévérance d'une âme toujours soutenue par l'assistance sensible de la grâce, continuellement ranimée par les consolations intérieures? Mais Jésus-Christ se cache quelquefois à elle, lui retire les douceurs de sa présence, semble l'abandonner à elle-même, pour éprouver sa constance, et pour apprécier son amour. Qu'elle s'afflige l'âme religieuse qui ne sent plus la présence de son Dieu, cela est naturel; mais qu'elle ne désespère pas : il a cessé de se montrer, mais il ne s'est pas éloigné; elle ne le voit plus, mais il l'observe. Cette douloureuse absence, loin de l'abattre, est pour elle un motif de redoubler d'ardeur afin de le rappeler. Ainsi que les apôtres, ce n'est que pour un peu de temps qu'elle ne le voit point : encore un peu de temps, comme eux elle le reverra, lui apportant de nouvelles consolations, et récompensant la vivacité de ses désirs par de plus abondantes bénédictions.

Si l'âme était sans cesse récréée par l'attrait intérieur de la grâce, si elle éprouvoit sans interruption le charme de la présence de Jésus-Christ, cette jouissance si précieuse s'useroit par l'habitude. On ne sent pas vivement le prix d'un bien dont on ne cesse jamais de

jouir. Ce sentiment délicieux, qui, goûté de temps en temps, ranime la ferveur, continué sans intervalle, produiroit l'effet contraire. L'interruption allume le désir, la perpétuité l'éteindroit : c'est un genre de sensibilité qu'entretient le mouvement successif de peine et de joie, et qui cesseroit bientôt d'exister s'il existoit sans vicissitude.

Il ne faut pas croire que les langueurs, les anxiétés, les sécheresses qu'éprouve l'âme fidèle, lorsque Jésus-Christ se retirant la livre à elle-même, retardent son avancement dans la vertu. C'est dans le creuset des tribulations que le juste s'épure des affections terrestres, et devient un or sans mélange, digne d'être offert sur l'autel céleste. Il y trouve l'occasion de pratiquer une multitude de vertus, que peut-être le bonheur constant lui auroit fait perdre. Sa résignation à recevoir ces tribulations, sa patience à les souffrir, l'humilité qu'elles lui inspirent, la mortification dont elles lui donnent l'usage, la défiance de soi-même qu'elles lui font éprouver, sont autant de bienfaits dont il est redevable à l'absence de Jésus-Christ : il ne le sent plus, mais il en soupire plus vivement après lui ; il l'a perdu, mais il s'efforce de le retrouver, et ses soupirs, ses efforts augmentent ses mérites et rehaussent sa perfection. Que ces réflexions,

applicables à chacun de nous indifféremment sur le mérite des peines et des souffrances, sont surtout consolantes et précieuses pour le juste qui va mourir ! il n'épuise le calice des amertumes ici-bas, que pour aller boire au torrent des délices éternelles. Les yeux constamment fixés sur son admirable modèle, suivant toutes ses démarches, de l'esprit et du cœur, il le voit entrant aujourd'hui dans Jérusalem, et y entrant comme en triomphe, cinq jours avant celui où il sera traîné à sa croix. Voilà ce qu'à travers les honneurs qu'on lui rend, Jésus-Christ contemple. A ses yeux le triomphe qu'on lui décerne est une pompe funèbre anticipée. Grands de la terre, c'est ici pour vous un exemple salutaire ; les hommages flatteurs dont on vous environne, sont une fumée d'une odeur agréable que vous respirez avec force, et dont l'effet ordinaire est de vous étourdir. Enivrés de ce dangereux encens, vous oubliez ce que vous deviendrez ; vous ne pensez qu'à ce qu'on dit que vous êtes : entièrement occupés du point de gloire où vous vous trouvez élevés, vous ne considérez pas le point de terreur vers lequel vous vous avancez. C'est alors, au contraire, c'est quand tout conspire à éloigner de vous l'idée de la mort, que vous devez l'avoir plus vivement présente ; c'est au milieu

de la joie et de l'éclat des grandeurs, qu'il faut se rappeler le temps ténébreux, et les jours éternels qui, comme dit l'Ecclésiastique, lorsqu'ils seront arrivés, manifesteront la vanité des jours qui les ont précédés. Cette redoutable mais précieuse pensée sera le contre-poids des adulations dont on cherche à vous repaître. Vous ne pouvez pas placer dans vos esprits le sentiment de l'orgueil à côté du souvenir de la mort : et la contemplation de cette faux épouvantable suspendue sur vos têtes, vous empêchera de les élever. Munis de cette grande considération, quelle prise donnerez-vous à la flatterie? Il lui sera impossible de vous corrompre, aussi long-temps que vous aurez devant les yeux le terme et l'effet de sa corruption.

PRATIQUE.

A l'école de la pieuse et admirable Marguerite, je forme les résolutions suivantes : La première, de considérer comme une épreuve salutaire à mon âme, toutes les adversités temporelles, et de bénir la main paternelle qui me les aura ménagées. La deuxième, de ne pas compter sur les prospérités de la terre;

d'en détacher mon cœur, et d'acquérir et de conserver comme un trésor la pauvreté d'esprit, au sein même de toutes les jouissances. La troisième, de m'accoutumer chaque jour de plus en plus à une vie de renoncement, de mortifications et de sacrifices, pour me rendre conforme à mon adorable modèle.

ISABELLE DE FRANCE,

SOEUR DE SAINT LOUIS,

Decédée l'an de Jésus-Christ 1269.

(Extrait de sa vie, écrite anciennement par Agnès d'Harcourt, à la prière de Charles, frère de la princesse, et depuis publiée par un anonyme, à Saint-Quentin, chez François Théodore Hautoy, en 1772.)

ISABELLE, fille de Louis VIII, roi de France, et de Blanche de Castille, naquit en 1225, environ dix ans après saint Louis son frère, et fut l'unique fille de la famille royale. Dieu, qui l'avoit choisie pour être particulièrement à lui, conduisit tous ses pas, et la préserva des piéges que la malignité du siècle, et les dangers du haut rang où elle étoit née, pouvoient tendre à son innocence. Elle n'avoit

pas vingt et un mois, lorsqu'elle perdit le roi son père; mais Blanche, qui n'étoit pas moins excellente mère que grande princesse, prit le plus grand soin de son éducation. Le ciel fixa la destinée de cette enfant si chérie et si digne de l'être. Dès son berceau, la petite Isabelle montra ce qu'on pouvoit espérer d'elle : son inclination pour toutes les pratiques de piété, son éloignement pour tous les amusemens propres du premier âge, une maturité de raison peu commune, furent les heureux présages de ce quelle devoit être un jour. Elle n'avoit encore que trois ans, lorsque les officiers de sa maison, entrant dans son appartement pour s'acquitter chacun de leur ministère, l'enveloppèrent, sans s'en apercevoir, dans les rideaux de son lit (tant elle était appliquée à ses prières), et alloient l'emporter : ses cris les arrêtèrent. Son auguste mère, chargée dans des temps très-orageux de la tutelle d'un roi mineur, et de la régence du royaume, accablée de mille embarras qu'elle a surmontés par des ressources de son génie ne s'en montra pas moins appliquée à l'éducation de sa fille; elle la fit instruire dans les sciences; et, ce qui est singulier pour son siècle, lui fit apprendre si parfaitement le latin, qu'elle corrigeoit souvent ce que ses chapelains écrivoient en cette langue.

Isabelle croissoit en âge, et ses grâces et ses vertus croissoient avec elle : chaque jour sa piété devenoit plus fervente; chaque jour elle recueilloit de nouvelles lumières dans des lectures choisies; chaque jour enfin, elle se montroit tout à la fois, et plus assidue au travail et plus tendre amie des pauvres. A treize ans elle prit la ferme résolution de se consacrer à Dieu sans partage; renonça dès ce moment à tous les vains amusemens de la cour; et quoique obligée, pour obéir à la reine sa mère, d'être vêtue d'une manière convenable à son rang, elle ne cessoit de marquer son mépris pour le faste. Bientôt cette aimable princesse fixa l'attention de l'Europe et excita la rivalité des princes; tous briguèrent son alliance; mais Conrad, fils aîné du malheureux empereur Frédéric II, se déclara plus ouvertement. La reine Blanche, saint Louis et le vertueux pape Innocent IV se réunirent pour engager Isabelle à consentir à cette union : ils la croyoient utile au bien de l'église et de l'état; mais ces vues ne réussirent pas : les desseins du ciel l'emportèrent sur les projets des hommes; et la princesse répondit aux instances du souverain pontife : « Que, vouée à son Dieu dès l'aurore de sa vie, elle préféroit occuper la dernière place parmi les vierges du Seigneur, à l'avantage de remplir

le premier trône de l'univers. Dans ce siècle, assez heureux pour avoir de la foi, on admira la générosité de son sacrifice : saint Louis lui donna des éloges, et le Saint Père lui écrivit pour la féliciter de son heureux choix.

Ainsi dégagée de tous les liens que les intérêts compliqués de l'amitié, de la politique et du bien commun, auroient voulu lui donner, elle se livra toute entière à son inclination pour la piété, et se traça un plan de vie qu'elle suivit jusqu'à sa mort.

L'histoire de cette princesse n'offrira point de ces actions éclatantes qui attirent les regards des hommes et captivent leurs suffrages. Modeste jusque dans la pratique de la vertu, elle fuyoit avec des soins extrêmes tout ce qui pouvoit exciter l'attention ou nourrir l'amour-propre. Ennemie de la flatterie et de la dissimulation, elle s'efforçoit de conformer sa conduite et celle des personnes qui dépendoient d'elle aux règles de la vérité, de la charité, de la solide dévotion et de l'humilité, qu'elle regardoit comme les quatre fondemens de l'édifice de son salut. Tout objet étranger à la piété, ou que la piété ne sanctifioit pas, lui étoit indifférent : aussi ne goûtoit-elle que les entretiens utiles ou édifians L'intérieur de son palais ressembloit plutôt à une communauté qu'à une cour : l'auguste fille de nos rois

devançoit le jour pour vaquer à la prière et à la méditation. Cet exercice lui étoit devenu si familier, elle y goûtoit tant de douceurs et de consolations, que souvent elle faisoit dîner ses femmes avant elle pour le prolonger. Après le repas, elle assembloit les personnes de sa maison pour leur faire une lecture, soit dans l'Écriture Sainte, soit dans la Vie des Saints : tout ce qui auroit pu faire naître ou nourrir la vanité lui étoit suspect. Ayant de très-beaux cheveux, elle s'aperçut un jour que ses femmes ramassoient en la peignant ceux qui tomboient, et leur en demanda la raison. Nous les gardons, répondirent-elles, pour en faire des reliques quand vous aurez été canonisée. Ces paroles la firent rougir, et elle en prit occasion de les entretenir sur le néant des choses de la terre.

Outre les jeûnes prescrits par l'église, Isabelle s'en étoit imposé trois par semaine; ce qu'on servoit de plus délicat sur sa table étoit pour les pauvres; elle ne mangeoit que des choses communes, et se renfermoit toujours dans les bornes de la plus stricte tempérance, soit pour la qualité, soit pour la quantité des mets. Sa charité pour les membres souffrans de son divin maître était aussi vive qu'agissante; ils avoient toujours la préférence dans son cœur : saint Louis l'éprouva lui-même.

Ce frère si justement et si vivement chéri étant entré chez la princesse, et la voyant achever un ouvrage propre à couvrir la tête, qu'elle avoit filé de sa main, la pria de lui en faire présent, en l'assurant qu'il le regarderoit comme un gage précieux de son amitié, et qu'il s'en serviroit pour l'amour d'elle. « Mon frère, répondit-elle, comme c'est le premier ouvrage de cette nature que j'aie encore filé, je le destine à Jésus-Christ; les prémices lui appartiennent. » Le roi le trouva bon; mais il la pria d'en filer un autre pour lui, ce qu'elle lui promit, si jamais, ajouta-t-elle, elle entreprenoit ce genre d'ouvrage. En même temps elle envoya son ouvrage à une pauvre malade dont elle prenoit soin: deux dames de la maison de Montfort, qui avoient été présentes à ce qui s'étoit passé entre le roi et la princesse, allèrent secrètement chez la pauvre femme, achetèrent l'ouvrage qu'elles lui payèrent fort cher; et après leur mort, on le mit chez les religieuses de Saint-Antoine.

Le Seigneur éprouve ses élus pour leur procurer de plus grands mérites. La princesse fut attaquée d'une maladie qui fit craindre pour ses jours; et Blanche, au comble de l'affliction, envoya en Angleterre consulter une personne qui jouissoit d'une grande réputa-

tion de sainteté. L'oracle consulté répondit qu'Isabelle ne mourroit point de cette maladie, mais qu'après avoir recouvré la santé elle ne resteroit pas dans le monde. L'événement justifia la prédiction, qui d'ailleurs fit tant d'impression sur Isabelle, qu'elle renonça, dès ce moment, au luxe des vêtemens que sa naissance autorisoit; et qu'elle ne porta plus que ceux qui étoient propres aux femmes du commun.

La sainte vie d'Élizabeth, princesse de Thuringe, fut le modèle qu'elle se proposa de suivre. Elle multiplia ses aumônes, redoubla ses austérités, et sa pénitence égala celle des anachorètes de la Thébaïde. Sévère pour elle seule, indulgente envers les autres, ne soupçonnant jamais le mal, et ne pouvant souffrir la plus légère médisance, on la vit quelquefois, émue d'une sainte colère et parler d'un ton d'autorité, lorsqu'on s'écartoit, même légèrement, devant elle, des règles de la charité. Le moyen le plus assuré de lui plaire étoit de louer les vertus ou d'excuser les défauts des autres: langage qui devoit paroître étrange à la cour.

Cette délicatesse de conscience, qui dirigeoit toutes ses actions, la portoit à recourir souvent au sacrement de pénitence, pour s'y accuser des fautes les plus légères. Le choix

d'un directeur de son âme est pour tout fidèle un choix difficile à faire et de haute importance : la princesse en avoit cette opinion, et y apportoit l'attention la plus scrupuleuse ; mais ce choix une fois fait, sa confiance étoit sans réserve. Sa conduite à l'égard de ses confesseurs étoit respectueuse, parce que sa foi l'éclairoit sur la sainteté de leur ministère. Elle les faisoit asseoir devant elle, afin qu'ils fussent, disoit-elle, plus attentifs à entendre sa confession. L'usage actuel des rois de France, de faire asseoir leurs confesseurs pour les écouter dans l'exercice du sacrement de pénitence, est plus conforme à la dignité du caractère des ministres du Seigneur; mais celui des souverains, de s'asseoir eux-mêmes, a duré jusqu'à Louis XIV, que la piété porta à s'agenouiller devant ceux qui représentoient à sa foi la grandeur d'un Dieu qui pardonne.

La compassion pour les malheureux semble une vertu particulière au sang de saint Louis. La digne sœur de ce prince aimoit à visiter les chaumières, pour y découvrir la misère, qui se cache souvent afin d'éviter les regards du riche dédaigneux. Elle alloit chez les pauvres malades, et ses mains royales s'honoroient de les servir. Elle leur portoit des consolations et des secours ; souvent elle travailloit pour couvrir leur nudité.

La conduite d'Isabelle, à la cour de son frère, fit connoître tout ce qu'une âme, éclairée par une piété solide, peut faire de grand et d'utile pour le bien public. Par ses sages conseils, saint Louis rétablit la paix et la concorde entre l'université et les ordres mendians. Ce fut encore par ses instances, réunies à celles du roi son frère et de la reine sa mère, que se termina cette fameuse discussion entre le pape Alexandre et l'empereur Frédéric II. Elle alla, avec ses augustes parens à l'abbaye de Cluni, où le souverain pontife s'étoit rendu. Saint Louis lui parla longtemps en faveur de l'empereur. *Ne faut-il pas*, lui dit-il entre autres choses, *tendre une main secourable à celui qui demande miséricorde?* *Oui*, ajouta la princesse, *je vous en conjure, recevez un prince qui s'humilie, et imitez la bonté de celui dont vous êtes le vicaire sur la terre.* Ces paroles, prononcées avec toute l'énergie de la charité, pénétrèrent le cœur d'Alexandre et semblèrent le disposer à une indulgence paternelle.

Quelle vive et profonde affliction ne lui fit pas éprouver le vœu par lequel le roi son frère s'engagea d'aller à la conquête de la Terre Sainte! Le monarque fixa le temps de son départ, et s'embarqua malgré les efforts de la reine Blanche et d'Isabelle pour l'en dé-

tourner, par la vue des intérêts les plus chers à l'état. Pendant l'abseuce du roi, la reine se retira à Melun avec sa fille, qui faisoit toute sa consolation. Leur position actuelle leur rendoit cette retraite extrêmement précieuse. Partagées entre la crainte et l'espérance, désirant ardemment les bénédictions du ciel sur l'objet de leur plus vive tendresse, elles se consacrèrent l'une et l'autre à l'exercice de toutes sortes de bonnes œuvres.

Ce seroit en vain que nous essaierions de peindre la douleur dont elles furent saisies, à la nouvelle de la défaite de l'armée française en Égypte, et de la captivité du prince. Le palais retentissoit de cris et de gémissemens. La consternation fut universelle en France. Blanche succomba sous le poids de sa peine entre les bras de sa chère Isabelle : cette nouvelle perte plongea la princesse dans un océan d'amertumes. Elle avoit passé deux années dans la solitude de Melun, sans avoir cessé de pleurer la plus tendre des mères, lorsque le retour du roi son frère sécha les larmes que son absence et tant de malheurs lui avoient fait répandre.

On jugera facilement quel dut être le bonheur de Louis et d'Isabelle après une si longue séparation. Cette joie fut bientôt troublée par la résolution que le roi témoigna

publiquement de retourner en Égypte : ce fut un coup de foudre pour sa sœur et pour Marguerite son épouse. Celle-ci, qui avoit accompagné le roi à son premier voyage, étoit alors la seule compagne d'Isabelle. Ses alarmes n'étoient que trop justifiées par les maux qu'elle avoit elle-même soufferts dans la Palestine : c'étoit le sujet ordinaire de ses entretiens avec sa belle-sœur. Les deux princesses se soutenoient par une confiance mutuelle. Marguerite se plaisoit à raconter les détails douloureux de son voyage : il semble que le récit des traverses que nous avons essuyées en adoucisse le sentiment. Elle rappeloit les dangers qu'elle avoit courus de tomber entre les mains des Musulmans, et d'y être exposée aux plus affreux tourmens, pour conserver la foi de ses pères ; elle avouoit ingénument la résolution qu'elle avoit prise dans un excès de vertu, dans un moment de désespoir lorsque, enfermée dans la ville de Damiette, que les infidèles assiégeoient, près d'accoucher et réduite aux dernières extrémités, elle avoit exigé d'un chevalier de sa suite, qu'il lui donnât la mort, plutôt que de la laisser enlever comme captive. A cette demande Marguerite ajoutoit cette réponse, que lui avoit faite le vieux chevalier : — « Très-volontiers, madame ; j'y

avois déjà pensé, et j'étois résolu de le faire si la place étoit prise. » Avec quelle joie Isabelle écoutoit les détails de sa belle-sœur sur ses dévotions et sur ses pèlerinages! Tout intéressoit vivement son cœur; mais le récit de tant de malheurs, supportés avec tant d'énergie par le roi son frère, lui faisoit répandre bien des larmes : les âmes tendres sont si sensibles à de tels relations! La peinture de ces infortunes la conduisoit à se dégoûter de plus en plus du monde. Un jour qu'elle se sentit plus émue, elle fut secrètement trouver le roi, à une heure où elle savoit qu'il étoit seul; et se jetant à ses genoux, elle avoit l'habitude de lui parler ainsi : « Ah! mon frère et mon roi, lui dit-elle, si j'ai trouvé grâce devant vous, daignez m'écouter. Je sais quel sang coule dans vos veines, et ma gloire est de le partager avec vous : ce titre me donne la confiance de vous parler en ce moment. Me voici orpheline de père et de mère; vous me tenez lieu de l'un et de l'autre, et ma reconnoissance est proportionnée à vos bienfaits; mais il faut vous l'avouer enfin. Au milieu de la cour mon cœur en a toujours été éloigné; je n'y suis restée que par respect et par attachement pour une mère que j'aimois : Dieu me l'a ôtée; et si j'ose le dire, plus d'une fois j'ai désiré de n'être jamais séparée d'elle, même à la mort. Le ciel

ne m'a pas exaucée : vous et la reine avez essayé de me consoler. Je me rappelle avec reconnoissance tous vos efforts en ma faveur ; mais, ô mon frère, vous l'approuverez comme moi ; il n'est qu'une mère au monde, et rien ne peut y suppléer. J'ai formé le projet de me retirer pour jamais de la cour, et de consacrer le reste de mes jours dans un monastère que je souhaiterois faire bâtir. Je sais que vos finances sont épuisées, mais vos libéralités ne le seront pas pour une aussi bonne œuvre. »

Le roi, surpris d'un tel aveu, embrasse sa sœur, et ne lui répond que par un silence de tendresse et d'admiration ; de douces larmes couloient de leurs yeux. Enfin, revenu à lui, il promit à Isabelle les fonds qui lui seroient nécessaires pour terminer une entreprise à laquelle l'un et l'autre mettoient un égal intérêt. Jusqu'alors la pieuse princesse avoit été indécise si elle bâtiroit un hôpital ou une maison religieuse pour s'y retirer. Son cœur, également sensible aux devoirs de l'humanité et de la religion, se trouvoit partagé entre ces deux projets : elle consulta son confesseur, Hémery, chancelier de l'université de Paris, homme éclairé dans la voie de la piété comme dans celle des sciences ; et, décidée par ses avis, elle choisit, pour élever le nouveau monastère, une belle et vaste

plaine près du bois de Rouvret, dit aujourd'hui Boulogne, alors à deux lieues de Paris. Le souverain pontife, Urbain IV, approuva ce nouvel institut, auquel l'auguste fondatrice donna le nom de monastère des *Filles de l'humilité chrétienne*, changé depuis dans celui de *Long-Champ*. La consécration de la nouvelle église fut faite, et l'office divin célébré avec une grande solennité et une foule innombrable de peuple, toujours édifié de voir le culte public honoré par d'illustres exemples. Saint Louis et sa sœur donnèrent le voile à plusieurs filles enrôlées de ce jour dans cette sainte milice. Le troupeau naissant fut désigné par un nom qui parut nouveau; et l'on demanda à Isabelle pourquoi elle avoit choisi ce nom de préférence? Elle repondit ingénument : « Qu'il ne devoit pas paroître étrange qu'elle cherchât à imiter l'humilité d'un Dieu-Homme, qui, maître de tout, avoit voulu naître, vivre et mourir dans l'humilité. » Le pape Urbain IV leur donna le nom d'Urbanistes; saint Louis, celui de Sœurs Mineures, étant censées de l'ordre de Saint-François qu'il affectionnoit : enfin l'usage, plus fort que les rois, fit donner au nouveau monastère le nom de *Long-Champ*, qu'il a gardé jusqu'à ces jours de deuil et d'opprobre, où la France a détruit tous ces pieux et salutai-

res asiles, qui renfermoient dans leur sein tant de modèles sublimes de la perfection chrétienne.

Louis, pénétré de ces grandes maximes que l'ordre essentiel à toute société ne peut s'établir, si les statuts sur lesquels il repose ne sont suffisamment connus; que le maintien de cet ordre dépend de la sagesse, de la prudence et de la discrétion des mesures qu'on aura prises pour sa durée, se proposa de donner à cette maison une règle qu'elle pût aimer et pratiquer tout à la fois. Cette règle, composée d'abord par des religieux d'une piété éminente, fut ensuite adoucie par une bulle expresse du pape, et pratiquée avec édification par les religieuses de Sainte-Claire. Cependant une jeune fille de la ville de Corbie, nommée Colette, se crut envoyée du ciel dans le siècle suivant, pour rendre plus austère ce nouvel ordre. La réforme fut acceptée: et la réformatrice mérita, par ses soins et ses vertus, les hommages de la reconnoissance publique et les honneurs éclatans d'une sainteté reconnue. Tel fut le lieu qu'Isabelle avoit préféré à la pompe de la cour : il est incertain si elle y prit l'habit de religieuse; et ce qui feroit supposer le contraire, c'est qu'elle se fit bâtir une maison totalement séparée de la communauté. Cette maison avoit vue sur le

cimetière ; la princesse l'avoit ordonné pour se rappeler sans cesse l'idée salutaire de la mort. *Rien ne convient mieux*, disoit-elle, *qu'une vie morte à ceux qui ne sont pas morts.*

Renfermée dans cette sainte retraite, elle s'y considéra comme étrangère à toutes les choses du monde, et ne parut prendre intérêt aux grands événemens qui se passoient sur la terre, que pour apprendre à apprécier la vanité des choses humaines. Cette considération acheva de la détacher du néant des grandeurs et des illusions de la puissance. Le seul sentiment humain qui occupa son cœur, fut celui de l'attachement le plus tendre pour son auguste famille.

La princesse avoit quarante ans lorsqu'elle s'ensevelit dans la solitude. Elle s'imposa l'obligation de réciter tous les jours l'office divin, ce qu'elle faisoit avec les chapelains attachés à son service. Quoique d'une santé foible et délicate, ses austérités étoient extrêmes : elle passoit le vendredi saint dans l'abstinence la plus rigoureuse, ne mangeant que des légumes mal assaisonnés, et cela vers le soir. Ce jour, elle nourrissoit treize pauvres filles, auxquelles elle faisoit distribuer ensuite une aumône considérable. Sa vie n'étoit qu'un exercice continuel de mortification. Il

est des âmes privilégiées, en faveur desquelles la divine Providence daigne manifester sa prédilection, et qui sont portées, par un attrait extraordinaire, à entreprendre des actions qui les surprennent elles-mêmes. Loin de les juger, le monde ne doit que les respecter; mais il est une mortification des passions, plus difficile et plus nécessaire encore que celle des sens et que toutes les austérités : cet effort de l'âme demande une attention continuelle sur nos actions; son empire doit s'étendre sur toutes nos facultés, et maintenir celui de la raison et de la foi. Les voies extraordinaires ne sont point sans danger : une âme qui se croit ainsi portée à des excès d'austérité par un attrait du ciel, peut s'en éloigner même en les pratiquant. Un devoir plus important peut devenir pour elle un obstacle. Le sacrifice à la règle, sacrifice plus grand que ne le croit le commun des hommes, l'assujettissement à une vie commune plus gênante et plus méritoire, peuvent balancer, surpasser même le mérite éclatant des plus grandes mortifications : c'étoit le conseil important que saint François-de-Sales donnoit à ses religieuses; c'étoit la maxime des Augustin, des Grégoire et des Basile. Cette vie commune et uniforme, dans l'ombre de laquelle une âme pieuse semble être ensevelie, est, selon saint Bernard, le

trésor caché dans lequel il faisoit consister l'essence de l'état religieux. La piété d'Isabelle rendoit précieux à cette princesse tout ce qui avoit rapport au service des autels. La lecture assidue de l'Écriture Sainte lui avoit appris qu'honorer les ministres du Seigneur, c'est l'honorer lui-même ; que sa loi est remplie de semblables préceptes ; que les princes et les rois qui avoient adoré le Seigneur dans ses temples et dans ses ministres recevoient des louanges particulières ; et que les grands rois de la maison de David avoient rendu leur règne célèbre par le soin qu'ils avoient pris à maintenir sur ces principes l'ordre du ministère. Ses momens de loisir lui paroissoient utilement employés à travailler aux ornemens des églises. Les personnes consacrées à Dieu avoient surtout part à ses libéralités : les limites d'un cloître ne bornoient pas les sollicitudes de son âme bienfaisante ; elle employoit au soulagement de l'humanité souffrante les dons que lui faisoit son frère. Mais, libérale sans ostentation, elle laissoit ignorer aux indigens la source de ses bienfaits ; son humanité, d'autant plus généreuse qu'elle étoit plus secrète, ouvroit souvent la porte du sanctuaire à ceux que leur pauvreté sembloit en exclure ; car dans ces temps, par un malheur dont la piété n'a cessé de gémir, la pauvreté commen-

çoit à être un titre d'exclusion d'une profession où l'on devoit la considérer comme un mérite. Isabelle ne voyoit pas sans attendrissement le nombre de ses religieuses s'augmenter. Elle n'eût montré qu'horreur et mépris pour ces opinions impies dont le règne a livré l'univers au torrent dévastateur de la révolution : jours d'opprobre, où la divinité de Jésus-Christ a été niée ou méconnue, opinions qui frappoient de ridicule les voies sublimes de la perfection. Alors le dédain sembloit réservé à ces vierges, compagnes de l'agneau sans tache que de saints désirs conduisoient dans les asiles de la mortification et de la pénitence, pour assurer leur sanctification.

Rien n'égaloit le respect de la princesse pour la parole de Dieu : elle avoit toujours le même empressement à l'entendre, de quelque manière qu'elle lui fût annoncée. Souvent elle engageoit ses chapelains à prêcher pour elle seule, et elle y apportoit toujours le même respect et la même attention.

Quel que fût son empressement à se dérober au monde, ses vertus attirèrent auprès d'elle les plus grands et les plus saints personnages de son siècle. Le roi venoit souvent la visiter : les papes, et en particulier Alexandre IV, voulurent accorder à son ordre des

priviléges très-étendus, tant ils avoient de vénération pour la sainte fondatrice.

L'exemple d'Isabelle fut admiré de toute la France, et attira dans son monastère plusieurs personnes de qualité, de différens âges et conditions : les unes s'engageoient par des vœux de religion, d'autres se contentoient de vivre au milieu des religieuses qui composoient la communauté. Cet engagement sacré, mais austère, ce serment qui effraie la nature, que la religion seule peut obtenir d'une volonté libre, est un des plus grands efforts de l'homme sur la terre, et ce n'est qu'au ciel que l'éternelle prescience l'a évalué ainsi que les biens qui doivent en être la récompense. La vie religieuse, dit le judicieux Fleury, est une preuve sensible de la providence de Dieu, et du soin qu'il a eu de conserver dans son Église jusqu'à la fin des siècles, non-seulement la pureté de la doctrine, mais encore la pratique des vertus : au reste, cette vie monastique et religieuse diffère peu de celle des premiers chrétiens dans leur ferveur : les noms de pères et de frères, donnés suivant l'âge ou la dignité, étoient communs entre les chrétiens soumis à leurs prélats, ou à ceux qui avoient autorité sur eux : l'hospitalité, l'aumône envers les pauvres, la lecture de l'Écriture Sainte;

l'éloignement de tout faste, le silence, si utile pour nourrir l'âme de saintes méditations, et si nécessaire dans la société, pour s'abstenir de la médisance et de la calomnie; toutes ces vertus réunies ne forment que le tableau du christianisme, et de l'état religieux dans leur enfance. Hélas! que les temps sont changés, et jusqu'à quel point ce siècle léger, sophistique et sans foi a-t-il méconnu la perfection évangélique! Cependant, à n'envisager l'état des religieux et des moines que sous un point de vue politique, l'utilité de ces établissemens est réelle, d'un genre différent, il est vrai, de celle du militaire et du commerçant; mais cette diversité n'est point un obstacle pour remplir les devoirs attachés au titre de citoyen; le christianisme, même le plus parfait, et le patriotisme, ne sont pas, comme les principes de *Manès*, opposés et incompatibles. Au contraire, et indépendamment de l'amélioration de la culture des terres toujours progressive, en raison des moyens de subsistance que multiplie l'esprit d'activité qui règne dans l'état monastique, on ne peut, sans injustice, contester les avantages qui distinguent cet état. C'est aux moines que nous sommes redevables des premières notions de l'histoire de notre nation; et ils nous ont conservé les annales des pre-

de l'état religieux, et les délices de cette réunion de vierges avec lesquelles elle vivoit familièrement. Toute sa conduite porte à croire que la sensibilité étoit la base de son caractère. On observoit en elle cette douce égalité de caractère, ce charme secret et si puissant pour conquérir les cœurs ; elle se ressouvenoit qu'elle n'étoit plus à la cour, et que, dégagée des entraves de l'étiquette, elle pouvoit marcher avec confiance dans la voie étroite. Toutes ses compagnes lui étoient égales ; le cœur de toutes lui étoit acquis. Douée des agrémens qu'admet l'état de vie privée, et de la réserve propre à une princesse, ses vertus ne lui étoient pas nécessaires pour faire pardonner son rang. Cependant, sa santé chancelante s'affoiblissoit tous les jours, par la vie mortifiée à laquelle elle s'étoit consacrée. Les représentations et les craintes de ses augustes parens étoient inutiles, et elle fut plusieurs fois sur le point de succomber. Un de ses chapelains, croyant lui faire sa cour, lui rappeloit combien elle avoit édifié le public par sa vie exemplaire et mortifiée. La princesse, aussi humble que l'adulateur étoit mal adroit, lui répondit : « Je ne fais pas cela pour les hommes, mais pour Die et pour mon salut. » Paroles répé-

tées par le grand Condé : les grandes âmes se ressemblent.

Une lettre qu'elle écrivit au pape Clément IV, un an avant sa mort, nous persuaderoit qu'elle avoit été éclairée sur sa fin prochaine : « Prévoyant, lui dit-elle, que ma dernière heure n'est pas éloignée, je vous prie de consentir que les princes de mon sang assistent à mes obsèques. Le désir d'imiter mon divin maître, m'a séparée d'eux ; mais ils ne sont jamais sortis de mon cœur, et j'ai toujours souhaité de leur donner ce dernier témoignage de mon attachement. »

Elle avoit long-temps caché son mal : l'air de sérénité répandu sur son visage, la douce gaîté qui animoit sa conversation, avoient fait oublier à ses compagnes le danger qui les menaçoit, lorsqu'une fièvre violente l'obligea à se mettre au lit pour la dernière fois, au mois de février 1269. Elle aperçut aussitôt le danger où elle étoit ; mais elle ne l'envisagea qu'en héroïne chrétienne. Loin d'être effrayée de ce moment si terrible pour tous les hommes, et particulièrement pour les grands, il ne lui offroit que des sentimens de consolation et d'espérance. Elle voulut mourir comme elle avoit vécu, sans ostentation. Ayant fait appeler ses chapelains et son confesseur, elle leur demanda les sacremens

de l'église ; et, quelque pure qu'eût été sa vie, elle voulut s'y préparer par une confession générale, et ensuite les reçut avec la piété la plus édifiante. Toute la communauté fondoit en larmes, auprès de son lit. Isabelle, seule tranquille, oublioit ses douleurs, pour consoler ses compagnes. Au milieu d'elles, elle aperçut la sœur *Agnès d'Harcourt*, qui pleuroit amèrement : « Eh, quoi ! lui dit-elle, n'avez-vous pas été mon amie ? Pourquoi donc vous affliger de ma mort que je regarde comme un bonheur ? » Après avoir long-temps parlé de la fragilité des grandeurs humaines, avec un ton d'énergie qui rendoit ces vierges sacrées immobiles d'admiration, elle expira doucement, le 23 février 1269, à quatre heures du matin. Ainsi mourut cette princesse chérie de toute la France à qui elle n'avoit cessé d'être utile, regrettée des siens dont elle avoit fait les délices, mais surtout pleurée amèrement de sa communauté qui la regardoit à juste titre comme sa mère et sa bienfaitrice. Une retraite de dix années, consacrée à la pratique de toutes les vertus chrétiennes, excitera peut-être notre admiration, comme elle a déjà mérité les regards de la postérité, pendant que la vie entière de tant de personnes distinguées aux yeux du monde, et perdue dans l'oisiveté des

cours, est oubliée pour toujours, dès que la mort en a fait ses victimes. En se livrant à ces réflexions, quelle seroit l'âme assez insensible, pour ne pas éprouver les sentimens d'une sainte émulation !

Pendant la maladie de sa sœur, saint Louis étoit à *Tours*, occupé de la félicité publique. A la nouvelle de sa fin précieuse, il accourut au monastère de Long-Champ : il trouva le corps d'Isabelle, déjà exposé à la porte de l'église, revêtu de l'habit de Saint-François. Un pape avoit ordonné, dès le quatrième siècle de l'église, que les religieuses fussent enterrées avec leurs vêtemens, comme les prêtres avec leur chasuble. On enterra Isabelle avec les marques distinctives de son rang et de son état. La coutume des premiers chrétiens étoit d'inhumer avec le corps, diverses choses pour honorer les personnes décédées, ou en conserver la mémoire, ainsi que les marques de leur dignité, les instrumens de leur supplice enduré pour la foi : des phioles, ou des éponges pleines de leur sang, les actes de leur martyre, leurs épitaphes ou du moins leurs noms; des médailles, et des feuilles de laurier, ou de quelque autre arbre toujours vert, des croix, et même l'Évangile. Les païens, pour garder les cendres des morts, élevoient de magnifiques sépulchres le long

des grands chemins, et partout ailleurs dans la campagne. La coutume des chrétiens, au contraire, a toujours été de cacher les corps, les enterrant simplement, ou les rangeant dans des lieux souterrains, comme l'étoient, auprès de Rome, les tombes, ou les catacombes.

Le saint roi, à peine arrivé, se jeta à genoux, suivi de toute sa cour, auprès du cercueil de sa sœur. Après avoir prié quelque temps, en cette posture, et s'être relevé, il consola les religieuses assemblées, en leur rappelant l'espérance que lui donnoient et que devoient leur donner les vertus de sa sœur, dont elles avoient été les témoins; en les assurant, d'ailleurs, que son affection pour cette maison, loin de diminuer, ne faisoit que s'augmenter. Nous ne lisons pas qu'aucun orateur ait été chargé de prononcer l'éloge funèbre de la princesse. Mais les larmes des malheureux qu'elle avoit soulagés pendant sa vie, et qui arrosèrent alors son tombeau, furent bien plus éloquentes que tous les éloges qui sont prostitués par l'adulation, ou donnés par la coutume. — Son tombeau étoit déjà devenu célèbre par l'éclat de plusieurs prodiges; déjà la voix publique la canonisoit. Léon X accorda aux religieuses de Long-Champ la permission de célébrer la fête de la

bienheureuse Isabelle, le 31 août, et Urbain VIII permit d'exposer ses reliques à la vénération des fidèles. Le monastère de Long-Champ, déjà célèbre, le devint encore davantage par la mort de la sainte. Nous ne citerons point ici les personnes renommées par leur rang distingué, qui illustrèrent cette solitude, en y mourant à tout : prêtons l'oreille à la voix céleste qui nous dit, du sein de ces tombeaux : — « N'aimez point le monde, ni tout ce qui est dans le monde : ayez soin de rendre votre vocation certaine par vos bonnes œuvres. » — Songeons, chrétiens bien-aimés, au terme commun où nous devons tous aboutir. Cette mort spirituelle où sont ensevelies tant d'âmes chrétiennes et religieuses, n'est qu'un passage rapide à une vie éternelle. « Mais ce n'est pas, dit le grand Bossuet (*OEuvres spirituelles*), ce n'est pas par une simple spéculation, qu'on obtient cette grâce de simplicité qui nous fait aller à Dieu ; c'est par une grande pureté de cœur, et par la vraie mortification et le mépris de soi-même. Quiconque fuit de souffrir, de s'humilier et de mourir à soi, n'y aura jamais d'entrée; c'est aussi d'où vient qu'il y en a si peu qui s'y avancent, parce que presque personne ne veut se quitter soi-même; faute de quoi, l'on fait des pertes immenses, et l'on se

prive des biens incompréhensibles. Oh ! heureuses sont les âmes fidèles, qui n'épargnent rien pour être pleinement à Dieu ! Heureuses les personnes religieuses qui pratiquent fidèlement toutes leurs observances, selon leur institut ! Cette fidélité les fait mourir constamment à elles-mêmes, à leur propre jugement, à leur propre volonté, à leurs inclinations et répugnances naturelles, et les dispose ainsi d'une manière admirable, mais inconnue, à s'unir à Dieu. Car, qu'y a-t-il de plus caché qu'un religieux ou une religieuse, qui ne suit en tout que ses observances et les exercices communs de la religion, n'y ayant en cela rien d'extraordinaire, et qui néanmoins consiste dans une mort totale et continuelle ! Par cette voie, le royaume de Dieu s'établit en vous, et tout le reste vous est donné libéralement. »

PRATIQUE :

O mon Dieu ! daignez m'accorder cette faveur insigne, que la méditation de la vie d'Isabelle fasse sur mon cœur une impression durable. Tant de grandeurs et une humilité si profonde ! les délices de la cour et la plus généreuse mortification ! les sacrifices du cloître et une pénitence effrayante ! O excellente princesse ! humble épouse de Jésus-Christ ! prosterné sur votre tombe,

je forme les résolutions suivantes : la première, de me tenir en garde contre la voix du sang, contre le cri des passions qui voudroient ménager mon corps, ce vil instrument du péché, ce serviteur incommode auquel je n'ai fait que trop de sacrifices ; la seconde, de n'aimer de la société que le plaisir pur que je goûterois, en y faisant un peu de bien ; la troisième, de ne chercher que dans la vie du désert, dans une vie obscure et inconnue, ma joie et mes délices.

FRANÇOISE D'AMBOISE,

DUCHESSE DE BRETAGNE,

Décédée l'an du Seigneur 1485.

(Extrait de sa Vie publiée par l'abbé Barrin, vicaire-général de Nantes, chez la veuve de Pierre Garnier, à Rennes, l'an 1764.)

Françoise d'Amboise, fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, l'un des principaux seigneurs français, et de Marie de Rieux, naquit l'an 1427.

A l'âge de quatre ans, conduite à la cour de Jean V, duc de Bretagne, elle se montra

douée, dès son enfance, des vertus les plus aimables. D'une modestie exemplaire, d'une douceur inaltérable, d'une maturité de raison, d'une prudence et d'une discrétion jamais démenties, d'un recueillement aux saints offices qui édifioit toute la cour, d'une ferveur qui manifestoit l'impression du divin amour dans son âme; telles étoient les qualités qui ornoient le matin de sa vie. Françoise soupiroit après le bonheur de participer à la divine eucharistie. Les jours de fêtes solennelles, elle pleuroit de regret d'en être privée; et, quand la dame préposée à son éducation lui demandoit le sujet de ses larmes, elle répondoit : « Devez-vous vous en étonner ! Je suis chrétienne par la grâce de Dieu, puisque j'ai été baptisée, et on ne veut pas que je reçoive le corps de Jésus-Christ, qui fait toute la félicité du vrai chrétien ! » La miséricorde sembloit née avec elle : apercevoit-elle un enfant pauvre, exposé aux injures du temps, elle prenoit une de ses petites robes, et la portoit avec une vive joie à la mère du jeune infortuné. Si sa gouvernante lui demandoit ensuite, en souriant, ce qu'elle avoit fait de telle robe. « Je n'ai pu, répondoit-elle ingénument, la refuser à Jésus mourant de froid, et qui me l'a demandée. »

Sa beauté effaça, dans peu d'années, toutes celles de la cour; mais elle se montroit indif-

férente à cet avantage, et elle ne cherchoit et n'envioit que la beauté intérieure. Cependant ses agrémens naturels ne fixoient pas seuls l'admiration; tout en elle étoit fait pour lui attacher les cœurs. Elle pensoit avec justesse, parloit avec une grâce infinie, montroit une affabilité toujours sans nuages, et gagnoit par le charme de ses discours tous les esprits et tous les cœurs. Elle s'étoit prescrit un règlement de vie qu'elle observoit régulièrement. Les heures du matin étoient consacrées à des œuvres de piété. Quoique sa foi vive lui rendît toujours Dieu présent, sa ferveur redoubloit au saint sacrifice de la messe. Elle eût voulu, tant son cœur y goûtoit de délices, ne jamais quitter l'église.

Son travail étoit sanctifié par des motifs sublimes, et ses ouvrages, en or ou en soie, étoient consacrés aux autels. Les pauvres venoient la visiter régulièrement, et ne la quittoient jamais sans avoir reçu des secours et des consolations.

A l'âge de quinze ans, Françoise épousa le prince Pierre, second fils du duc de Bretagne, qu'elle avoit choisi préférablement à l'aîné, destiné à porter la couronne de son père. Au milieu des fêtes qui précédèrent ou suivirent la cérémonie des noces, la jeune épouse, couverte d'habits précieux, chargée de pierreries,

et d'une beauté éblouissante, se fit admirer par sa modestie et cette rare insensibilité qu'elle montroit pour l'appareil et la magnificence de la cour.

Conduite à Guingamp, que son époux eut pour apanage, elle y devint aussitôt l'objet de l'édification publique. Le prince se livra entièrement à la chasse; et son auguste épouse, après avoir passé le jour dans la méditation des choses divines et dans des actions de charité, venoit avec un air gracieux et plein d'enjouement au-devant de son mari. Les deux époux faisoient leur bonheur mutuel, lorsque Dieu permit qu'une noire jalousie altérât une si belle union, et devînt, pour son humble et courageuse servante, l'occasion d'une vie crucifiée. L'époux entendoit de toutes parts les applaudissemens qu'on donnoit à la princesse : il la voyoit accueillir tout le monde avec une bonté qui gagnoit les cœurs; il la voyoit consoler les affligés, réconcilier les ennemis, et par sa charité vivifiante tout animer autour d'elle, comme un soleil dont les rayons pénètrent les lieux les plus obscurs, pour y répandre sa lumière et sa chaleur. Que présentoit ce spectacle touchant, qui pût alimenter la jalousie du prince? Il n'étoit aucun de ses vasseaux qui ne lui fût suspect, pas un seigneur de sa cour qu'il

n'envisageât comme son ennemi. La princesse lui parloit-elle tendrement? ses expressions étoient des piéges. Gardait-elle le silence? ce silence étoit causé par la confusion qu'elle éprouvoit de ses crimes. Prioit-elle? ce n'étoit qu'hypocrisie. Faisoit-elle partout des heureux? c'étoit pour avoir moins de censeurs de son infidélité. Injuste à ce point envers cette vertueuse épouse, dur et violent envers toute sa maison qu'il supposoit gagnée, visitant vingt fois le jour tous les appartemens du château, écoutant à toutes les portes, et victime d'une passion devenue son bourreau, l'infortuné, comme un malade en délire, en vint à ne se plus connoître lui-même, et se livra aux derniers excès.

Un jour que la princesse, travaillant avec ses filles d'honneur, leur faisoit chanter des cantiques, le prince entre furieux, et demande ce qu'annonce cette musique importune. Françoise, prévoyant les suites d'un pareil emportement, entre dans sa chambre; le barbare l'y suit, défigure, par ses coups, ce visage où ses yeux devoient puiser le bonheur, lui donne de violens soufflets, la jette par terre, et ne cesse de l'outrager, qu'il ne l'ait vue baignée dans son sang. L'innocente victime de sa fureur souffroit sans laisser échapper la moindre plainte. On accourut aux cris du prince;

et les femmes, trouvant leur bonne maîtresse étendue sur le plancher, ses habits déchirés, le visage meurtri, et comme sans mouvement et sans vie, font retentir le château de leurs gémissemens : la désolation est dans un moment aussi profonde que générale. On porta la princesse sur son lit, et les médecins, appelés aussitôt, lui trouvèrent une fièvre violente. Une dame qui l'avoit élevée, et qui n'avoit pu quitter son élève, s'approche en versant un torrent de larmes, et, seule avec la malade, la conjure d'épancher ses peines dans son sein. « Quoique mon corps soit affoibli, répond-elle avec douceur, mon cœur est tranquille ; je ne puis assez remercier la miséricorde de Notre Seigneur, qui m'a fait participer à ses souffrances pour l'expiation de mes péchés. Ne rien souffrir en ce monde est un caractère de réprobation ; et nous ne devons pas être mieux traités que ne l'a été l'auteur de la vie, qui ne veut faire vivre éternellement heureux que ceux qu'il trouvera attachés à la croix. »

Tandis que cette généreuse victime de la brutalité d'un injuste époux manifestoit d'auss sublimes sentimens, il s'élève contre lui, dans la province, un cri universel d'indignation : les barons lui écrivent une lettre énergique de reproches. De persécuteur, il devient à son

tour persécuté ; ses anciens sentimens d'honneur, d'équité, de respect pour la plus digne des femmes, se réveillent dans son cœur. Il se reconnoît, a horreur de lui-même ; un torrent de larmes inonde son visage ; il s'est imposé le silence de la confusion ; il ne mange qu'un pain mouillé de ses pleurs ; le sommeil a fui sa paupière. Le valet de chambre, de garde pendant la nuit, frémit en le voyant errer, en sanglotant, dans son appartement. L'infortuné voudroit se fuir lui-même ; il ouvre la bouche, et ne prononce que des mots entrecoupés de gémissemens et de soupirs. Plusieurs jours se sont écoulés dans cette crise affreuse ; il ne résiste plus au ver rongeur du remords, pénètre à l'appartement de la malade, et se prosternant près du lit : « Je ne sais, madame, lui dit-il d'un ton pénétré de douleur, de quel œil vous regarderez un monstre qui ne peut plus se souffrir lui-même. Si ma religion me permettoit d'expier mon péché par le sacrifice de ma vie, vous verriez bientôt couler à vos pieds un sang illustre que j'ai déshonoré par mes cruautés ; et je puis dire, qu'après le crime que j'ai commis, je ne pourrois mourir d'une main plus infâme que la mienne. Vous serez mieux vengée par mes remords que par ma mort ; et la fin de ma vie seroit pour moi un grand soulagement, si elle pouvoit me dé-

faire du trouble intérieur qui rend ma barbarie toujours présente à mon souvenir et ne me laisse pas un moment de repos. » A ce récit, la princesse, les yeux pleins de larmes, serre son époux dans ses bras : « Ne croyez pas, mon prince, lui dit-elle, que j'aie cessé un seul moment de vous aimer. Je vous ai choisi, je vous ai aimé avec une fidélité inviolable; l'ennemi de notre salut n'a pu souffrir cette union, il s'est servi des ministres qu'il a crus les plus disposés à seconder sa malice pour troubler notre félicité; mais ce petit nuage étant passé, nous allons, aidés de la grâce de Dieu, vivre dans une paix qui fera votre bonheur et le mien. Je suis bien éloignée de conserver aucun ressentiment de ce qui s'est passé depuis quelques jours; je ne me souviens que de vos bontés pour moi, et je tâcherai de m'en rendre toujours digne par mon fidèle attachement, et par mon exactitude à faire ce que vous me prescrirez. » — « Ah! madame, répliqua le prince, plus vivement ému, je ne doutois point que votre piété ne vous fît oublier mon emportement; mais Dieu, juste vengeur de l'innocence persécutée, me pardonnera-t-il un égarement poussé jusqu'à un tel excès? » — « Oui, cher prince, reprit la malade, nous unirons nos prières et nos soupirs pour apaiser la justice de Dieu,

peut-être déjà désarmé par votre repentir; et Notre Seigneur ne vous refusera pas ses bénédictions, si vous êtes toujours fidèle à le faire régner dans votre cœur. »

Le calme rétabli, et la princesse ayant recouvré sa santé, l'union parfaite qui régna depuis entre les deux époux, fit de leur palais un séjour délicieux. Le prince, le cœur toujours déchiré par le remords, expia son péché dans une pénitence austère et continuelle. L'innocente épouse voulut y participer : leur cour offroit un spectacle ravissant aux yeux du vrai disciple de Jésus-Christ. Levés à quatre heures du matin, ils récitoient ensemble l'office de la Sainte Vierge, faisoient une heure d'oraison et assistoient au sacrifice de la messe. Là, Françoise, ravie en esprit, s'enivroit des voluptés de l'amour divin : ses yeux étoient baignés de larmes, au souvenir des souffrances d'un Dieu sauveur : l'ardeur de sa piété auroit rappelé, dans les cœurs les plus insensibles, le recueillement et l'onction. Les croix sanctifient le chrétien qui les porte avec courage, et le Seigneur en réserva d'amères à Pierre et à Françoise. L'un trouva l'assurance de son pardon dans ses épreuves; l'autre y puisa de nouveaux mérites. Le prince Gilles, troisième fils du duc Jean V, victime de la calomnie, étoit persécuté par son frère Fran-

çois Ier., qui avoit succédé à la couronne de leur père. L'épouse de Pierre ne se contenta pas de donner avec lui des larmes amères à l'emprisonnement du prince Gilles; elle se rendit à Dinan, sollicita sa grâce, y tint au duc François ce langage d'une noble candeur qu'inspire l'innocence outragée : « Je ne sais, s'il est permis à un sujet d'entrer dans les secrets de son souverain; mais j'ai cru que le malheur d'un prince, frère de mon mari, comme il a l'honneur d'être le vôtre, pouvoit m'autoriser à vous en entretenir. Vous avez vécu jusqu'à présent d'une manière si digne de votre rang, qu'il suffit de soutenir votre réputation pour mériter l'estime de l'univers. Votre valeur vous rend redoutable à vos ennemis et important pour vos alliés; votre bonté pour vos sujets vous fait régner sur tous les cœurs; faut-il que votre sévérité soit réservée à votre famille! que l'imprudence d'un jeune prince, dont vous aviez promis d'oublier la faute, soit punie par un châtiment aussi rigoureux! ne sera-ce point une tache à la gloire de votre règne? et ne vous reprocherez-vous point à vous-même, un jour, la facilité avec laquelle vous avez cru des conseils dictés plutôt peut-être par intérêt, que par zèle pour le bien de l'état? »

Cette sage remontrance n'eut pour réponse

qu'une raillerie. La princesse répliqua et versa des larmes : le duc ne voulut rien entendre : son infortuné frère, livré aux odieuses manœuvres de ses ennemis, tomba sous leurs coups, et mourut en martyr de patience et de résignation. Le duc François, bien éloigné d'ordonner cette mort, n'avoit voulu que punir par la détention un frère qui lui étoit suspect. Il en devint inconsolable, perdit le repos, la santé, bientôt la vie ; et comme il ne laissoit que des filles, le duché de Bretagne passa entre les mains du prince Pierre. C'est sur un nouveau théâtre que Françoise doit instruire et édifier les heureux témoins de ses vertus.

En apportant sur le trône un désir ardent de faire la félicité des Bretons, les deux époux regrettèrent le bonheur d'une douce retraite, où, consacrés aux exercices de la piété, ils faisoient des vœux continuels pour la prospérité de l'état. L'un et l'autre furent couronnés à Rennes, avec la pompe et la magnificence attachées à ces cérémonies ; éblouissante de l'éclat des pierreries, la duchesse n'en parut que plus modeste ; son accueil gracieux et plein d'aménité, cette religion touchante respirant dans tous ses traits, se réunirent pour lui gagner les cœurs.

Le duc Pierre, dans sa profonde admiration pour l'esprit et le cœur de son épouse, ne se

permettoit de traiter aucune affaire importante sans l'avoir consultée : l'avis de la duchesse, présenté avec réserve, étoit toujours appuyé de solides raisons, de vives lumières, qu'elle puisoit, non dans une prudence humaine, mais au pied de la croix.

Plus de la moitié de ses jours étoit consacrée à la charité et à la prière. Après le travail des mains auquel elle se livroit avec ses dames, elle se permettoit des jeux innocens, la promenade pendant les beaux jours, une conversation enjouée, jamais le bal, ni la comédie qu'elle avoit sagement proscrits, comme écoles de mauvaises mœurs. Telle étoit son horreur pour la médisance, qu'on n'eût osé parler en sa présence des personnes qu'on ne pouvoit louer. Elle ne s'intéressoit, pour la distribution des emplois, qu'en faveur des gens capables de les exercer; et quant aux dignités de l'église, elle ne les sollicitoit que pour ceux qui se distinguoient par leur science et par leur vertu.

La paix qui abondoit dans son cœur, la gloire que son époux s'acquéroit en déférant à ses conseils, la félicité dont ils jouissoient en faisant un peuple d'heureux, portoient la duchesse à faire ces réflexions : « Mon Dieu, bien loin de punir les péchés de ma vie, vous me donnez une prospérité qui me fait trem-

bler, parceque je sais qu'on ne peut vous ressembler, qu'en se crucifiant avec vous : nous devons imiter votre humilité, votre patience ; comment pratiquerois-je ces vertus, lorsque je n'ai rien à souffrir, et qu'on me rend tant de respects? Acceptez, ô mon Jésus, la disposition de mon cœur prêt à mourir pour vous, et qui renonce à la gloire humaine, pour n'avoir part qu'à vos douleurs et à vos saints abaissemens. »

Dans sa ferveur, elle couvroit son corps d'un cilice, l'affligeoit par les jeûnes, alloit presque tous les jours visiter la chaumière du pauvre, le faisoit subsister par ses aumônes, le consoloit par ses paroles pleines de charité, et l'expression du feu divin qui la consumoit.

« Si vous connoissiez, disoit-elle aux indigens, le bonheur de votre condition, vous remercieriez tous les jours Notre Seigneur de vous avoir donné tant de moyens de pratiquer ces vertus humiliantes qui opèrent notre salut. Vous m'êtes chers comme la prunelle de mes yeux, parce que je trouve la pauvreté de Jésus-Christ dans vos maisons, et votre état y est celui de sa vie mortelle ; sur le trône, je suis bien plus à plaindre que vous, puisque mon salut est plus exposé, et que je ne dois espérer aucune miséricorde de mon Dieu, si je fais un mauvais usage de mes biens et de ma puissance.

Vous ne me devez aucune reconnoissance du secours que je vous donne; je vous suis bien plus obligée de le recevoir, puisque j'attends de vous un plus grand bien que celui que je vous fais. Offrons tous nos cœurs à Dieu, mes enfans, et priez pour mon mari et pour moi; demandez au Seigneur ma conversion, qui sera une preuve éclatante de sa bonté. »

Ce langage faisoit fondre en larmes ceux qui l'entendoient. « Où en sommes-nous, se disoient-ils, si notre princesse craint encore pour son salut ! »

Assidue aux instructions publiques, elle s'appliqua celles d'un prédicateur célèbre, sur les funestes effets du luxe, qui consume dans un jour, dans un moment, la subsistance de tant de familles réduites à l'excès de la misère. La duchesse, empressée de renoncer à l'éclat et à la pompe des habits, en parla à son époux, qui, d'abord, lui répondit que l'orateur n'avoit point parlé pour elle : « Il me semble cependant, répliqua Françoise, que les vrais ornemens des princes, aussi-bien que ceux des autres hommes, doivent être les vertus; et que, lorsque *Héraclius* retira la croix de Notre Seigneur des mains du roi de Perse, et qu'il voulut la replacer sur le calvaire, il ne put faire un seul pas, tandis qu'il fut couvert de pierreries, mais qu'après que, par le

sage conseil de l'évêque de Jérusalem, il eut pris un vêtement plus simple, il porta facilement cette précieuse croix.» Vaincu par ses instances, le prince lui permit de mettre dans ses habits la réforme que la majesté de son rang pouvoit admettre, sans qu'elle fût exposée au mépris. La province, ou régnoit le luxe le plus immodéré, où toutes les conditions étoient confondues par un vain étalage de parures et d'ornemens, se ressentit du nouveau genre que la souveraine adopta pour sa parure : des étoffes simples devinrent à la mode, parce qu'elle en portoit.

Elle continuoit à donner tous ses soins à la prospérité publique, à mettre en honneur les mœurs pures, à bannir ce qui pourroit les corrompre, à honorer et à faire honorer partout la religion. Les besoins de ses sujets lui étoient personnels; ce qui pouvoit entraver leur industrie, ou diminuer leur aisance, lui paroissoit odieux. Pierre, se proposant d'établir un impôt, consulta son épouse : « A Dieu ne plaise, répondit-elle avec une généreuse liberté, que vous renonciez à l'amitié du peuple, par une conduite aussi éloignée de celle de vos prédécesseurs!.... vous n'avez fait jusqu'à présent que du bien; voulez-vous perdre le fruit de tant de bonnes actions, et irriter vos sujets, qui vous regardent comme

leur père! Eh! ne sentirez-vous point un triste et inutile repentir, lorsqu'au lieu de ces cœurs affectionnés qui volent sur votre passage, et qui font éclater leur joie par mille applaudissemens, vous ne verrez plus que des visages tristes et mécontens qui vous reprocheront la misère publique et la désolation de votre état!» Le duc, cédant à la voix éloquente de Françoise, n'imposa point de nouveaux tributs, et sentit mieux que jamais le prix d'une aussi précieuse amie : chaque jour il lui dut un nouveau bienfait, surtout en ce qui avoit rapport aux objets spirituels : elle le détermina à demander la canonisation de *Saint Vincent-Ferrier*, regardé comme l'apôtre des Bretons, auxquels il a fait ressentir tant de fois les effets de sa puissante intercession.

Un autre dessein qui tenoit à l'accomplissement des conseils évangéliques, et qu'elle exécuta de concert avec son époux, à qui elle en avoit donné l'idée, fut l'établissement à Nantes d'un monastère de l'ordre pénitent de *Sainte-Claire :* cette œuvre fut pour le prince comme une préparation à sa dernière heure : cet événement étoit annoncé par une maladie de langueur dont les médecins ne purent découvrir la nature : ses courtisans l'engageant à recourir à ces vains remèdes que, dans des siècles peu éclairés, la superstition mit en usage, contre les

saintes défenses de l'église : « Je ne sais, dit la duchesse à ces indignes flatteurs, quelle est votre foi, ni quel genre d'affection vous avez pour votre prince : vous voulez qu'il lui en coûte la vie de l'âme pour conserver celle du corps; cela s'appelle étouffer en embrassant, et proposer de tout perdre pour ne rien gagner. Dieu nous a faits dépositaires de notre âme ; quand il veut la reprendre, il faut la lui rendre de bon cœur, mais la lui rendre pure, toute dévouée à sa gloire, et brûlant de son amour... Dieu m'est témoin, ajouta-t-elle, en s'adressant au duc, que votre vie m'est plus chère que la mienne, mais votre salut m'est plus cher que votre vie. » Elle lui manifesta ces deux sentimens par les services les plus assidus. Couchée dans son appartement sur un lit fort incommode, toujours empressée à lui donner les remèdes, plus active que tous ceux qui passoient la nuit auprès du prince, elle se livroit à des fatigues inouïes, et si ses femmes la conjuroient, avec larmes, de prendre du repos, elle ne leur répondoit que par ses pleurs, et montroit son époux.

Le bon duc, sentant l'approche de ses derniers momens, fit régler ses volontés, rendit publiquement les plus tendres hommages aux vertus de son épouse, et reconnut solennellement tout ce qu'il lui devoit de reconnoissance;

elle l'avoit rendu les délices de ses sujets. Arrosé des larmes de son peuple et des seigneurs de sa cour, il tint à la princesse le discours suivant : « Il faut, ma chère duchesse, nous séparer : je serois inconsolable de vous quitter, si je n'espérois que nous serons réunis dans le sein de Dieu, doux lien des âmes qui espèrent en lui. J'ai donné ordre à ce qui vous regarde, quoique je sache bien que toutes les choses de la terre sont peu capables de vous toucher.... Dieu sera votre protecteur, parce que vous lui êtes fidèle, et qu'il n'abandonne jamais ceux qui ont confiance en sa bonté : implorez-la pour moi, ma chère duchesse: Comme personne n'a jamais tant offensé Dieu que moi, personne n'a jamais eu tant besoin de sa miséricorde ; et je perdrois la confiance qu'elle doit m'inspirer, en considérant l'énormité de mes péchés, si je ne savois qu'une goutte de son sang en peut effacer de plus énormes encore, dans un nombre infini de coupables. »

Comprimant en son cœur la douleur qui l'accabloit, Françoise ne lui parloit que pour élever son cœur vers ce bien infini dont il alloit jouir éternellement. « Courage ! âme chrétienne, lui disoit-elle, avec toute l'effusion du sentiment ; ne crains point ces funestes ennemis dont la croix de Jésus a triom-

phé ; aspire à ces biens éternels que l'esprit humain ne peut concevoir, et que Dieu te prépare, parce qu'il veut couronner ses miséricordes. Recevez, mon Jésus, cette âme purifiée par une vraie douleur de ses fautes ; vous savez combien elle m'est chère ; je vous l'offre de tout mon cœur, afin que votre volonté soit accomplie. Ne nous jugez pas selon votre justice, mais selon votre charité infinie ; et, par l'intercession de votre divine Mère, ouvrez-nous ces tabernacles éternels vers lesquels nous soupirons, comme le cerf altéré soupire pour les eaux qui doivent ranimer ses forces. »

Son courage ne se démentit pas ; elle continua d'exhorter le malade avec l'onction la plus attendrissante, jusqu'à l'instant où il expira dans ses bras, en l'année mil quatre cent cinquante-sept.

Ne plaignons point le sort de la veuve éplorée. Il y a pour les justes une ineffable consolation dans l'espoir de retrouver au ciel ce qu'ils ont aimé sur la terre. A peine son époux avoit-il rendu le dernier soupir, que, se jetant aux pieds de Jésus-Christ, elle lui dit, à travers mille sanglots, et en versant un torrent de larmes : « Mon Jésus, vous m'avez ôté un époux dont j'étois tendrement aimée, parce que vous ne pouviez souffrir de partage ni

dans son cœur, ni dans le mien : il est mort dans les sentimens que je lui souhaitois, puisqu'après vous avoir servi pendant sa vie, au milieu de tous les embarras de sa dignité, son dernier soupir a été un soupir de contrition et de douleur de ne vous avoir pas mieux servi. Ne vous souvenez plus des péchés de sa vie; s'il ne les a pas tous expiés par la pénitence, consumez-les dans l'abîme de votre amour et de votre miséricorde, qui ne se plaît qu'à faire grâce aux pécheurs. Je vous offre cette âme qui m'est si chère, afin qu'elle soit consumée du même feu dont brûlent les séraphins, en contemplant vos divines perfections. J'espère, par votre bonté infinie, chanter un jour avec cet époux, qui m'étoit si cher, le cantique des saints dans votre bienheureuse éternité. Recevez le sacrifice de nos cœurs; faites-moi la grâce de pouvoir souffrir pour votre amour, et donnez-moi la patience dont j'ai besoin, pour ne vous faire aucune infidélité dans les assauts que j'aurai à soutenir. »

Elle passa les premiers jours du temps de son veuvage chez les filles de Sainte-Claire, où, attachée à la croix du Sauveur, pour y trouver son appui, elle offrit une douleur aussi soumise que profonde, et, fidèle à toutes les règles de cette maison, pénétra d'admiration

par sa ferveur, son recueillement et sa pénitence, les épouses de Jésus-Christ.

Artur de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, appelé à succéder au duc Pierre, avoit toujours témoigné à la duchesse une respectueuse amitié : changé de sentimens à l'époque de son élévation, il lui ôta presque toute la succession mobiliaire qui lui appartenoit, même ses meubles et ses pierreries, et lui retrancha jusqu'à son douaire, qui s'élevoit à huit mille livres de rentes. Il poussa la dureté jusqu'à faire détendre les tapisseries de l'appartement de Françoise, qui, tranquille au milieu de cet orage, voyoit avec joie l'occasion de se conformer à la vie pauvre et humiliée de Jésus-Christ. La persécution continua; elle ne s'en plaignit jamais, non plus que du lâche flatteur, qui, trompant la religion d'Artur, lui suscitoit ces croix. Consacrée toute entière aux sacrifices du divin amour, elle n'eût jamais quitté le monastère de Sainte-Claire, si sa santé, épuisée par une longue et dangereuse maladie, ne lui en eût fait une obligation.

Mais, rentrée dans la société, elle continua l'austérité du cloître, se levant toujours à quatre heures du matin, donnant une heure à l'oraison, allant assidûment à la messe, et s'y tenant dans la plus tendre communication

avec Dieu : elle ne marchoit en ville, que suivie d'une foule de pauvres, qui, courant après elle comme après leur bonne mère, recevoient chacun et des conseils salutaires et des secours empressés.

Elle avoit coutume de faire habiller tous les ans, à la fête de Noël, un petit pauvre, dans lequel elle se figuroit voir Jésus-Christ enfant, et lui faisoit mille caresses qu'elle accompagnoit de présens d'un grand prix. Elle accordoit une affection particulière à ces indigens, aux yeux desquels leur misère est une honte, et elle les faisoit soulager sans blesser leur délicatesse : ses charités étoient abondantes, universelles ; et le comte d'Étampes, parvenu à la couronne de Bretagne, et plus juste à son égard que ne l'étoit son prédécesseur, la mit à même de suivre le penchant de son cœur. Instruit des traitemens que le duc Artur lui avoit fait subir, il lui rendit tout ce qu'on put retrouver de ses meubles et de ses pierreries, estima les effets qui n'étoient plus en nature, et lui en remit le prix avec les arérages de son douaire, dont elle n'avoit presque rien touché depuis la mort de son mari. Il ne s'en tint pas là ; et sachant quel étoit le perfide courtisan qui avoit dicté au duc Artur sa conduite déloyale, François II le fait arrêter pour le livrer à la rigueur des lois ; mais la duchesse,

instruite de sa détention, vole au château, et obtient, par ses instances et par ses larmes, l'élargissement de son persécuteur.

Le ciel destinoit à la pieuse veuve de nouvelles croix, qui devoient être pour elle de nouveaux mérites. Agée d'environ trente-quatre ans, elle étoit d'une beauté aussi éclatante qu'elle l'eût jamais été, malgré ses efforts pour la détruire par les jeûnes et les mortifications. A cette époque, elle fut vivement sollicitée par ses parens et par le roi de France Louis XI, qui fit en ce temps un voyage en Bretagne, de donner sa main au prince de Savoie, frère de la reine de France. Françoise répondit aux premières ouvertures, puis aux prières et aux instances, qu'elle avoit pour le mariage une opposition invincible; et ajouta, en montrant son crucifix: « Voilà celui que je veux choisir, et à qui je promets tout mon amour et toute ma fidélité.... Mes intentions n'ont pas changé.... Jésus-Christ est un époux tout-puissant qui sait bien garder ses conquêtes: je lui ai donné tout mon cœur, et si j'avois mille vies, je les lui sacrifierois avec empressement. Ce langage est inconnu aux gens du monde, mais c'est le seul qui puisse convenir à une âme chrétienne. »

Les prières étant inutiles, on prit une autre voie. M. de Montauban, oncle de la princesse,

militaire emporté et violent, s'abandonna aux menaces; et, d'un ton furieux, déclara qu'il feroit périr le confesseur de la duchesse, et jeteroit dans les fers ses dames d'honneur. Toujours calme et pleine de confiance dans le Dieu qui faisoit son appui, elle mit à couvert les jours du vertueux ministre qui la dirigeoit, dissémina ses femmes dans des asiles assurés, et vint à Rochefort goûter les charmes de la solitude. Les douceurs qui lui furent prodiguées dans la prière étoient si abondantes, qu'elle unissoit souvent les nuits avec les jours pour ne point interrompre un aussi saint exercice. « Vous savez, ô mon Jésus, y disoit-elle, quelle est la foiblesse d'une pauvre veuve privée de tout secours humain, exposée aux persécutions d'un roi puissant et de toute sa famille; vous seul pouvez commander aux vents et calmer les plus violentes tempêtes; je me plais dans ma foiblesse, parce que vous êtes toute ma force, et que, si je résiste aux assauts qu'on me prépare, on ne pourra attribuer qu'à votre vertu toute-puissante ce miracle de fermeté. » On dressa de nouvelles batteries; mais elle en fut instruite, et ne s'alarma point. Toujours auprès de sa mère, à Rochefort, un jour de grande fête, accompagnée de cette mère vénérable, elle se rendit à l'église, suivie d'un peuple nombreux,

admirateur de ses vertus, s'y confessa avec une effusion de larmes qui eût effacé de plus grandes fautes que ses imperfections, assista ensuite aux divins offices; et, lorsqu'on en fut à la communion, s'approchant humblement de la sainte table, elle se lève à l'instant, et prononce à haute voix les paroles suivantes :

« Dieu de pureté, qui ne pouvez souffrir le partage de nos cœurs, et qui les avez acquis par l'effusion de votre précieux sang, je vous consacre aujourd'hui le cœur de cette pauvre pécheresse; que n'est-il enrichi de l'amour et de l'innocence de tous les saints pour le rendre plus digne de vous! Je me consacre à une chasteté éternelle, et vous promets, en présence du ciel et de la terre, que je ne prendrai d'autre époux que celui des vierges; en foi de quoi je reçois aujourd'hui votre sacré corps, qui sera le sceau de notre éternelle union. » Revenue au château, madame d'Amboise témoigna, par ses pleurs et par ses caresses, combien elle sentoit vivement les conséquences de la démarche de sa fille. Celle-ci la rassura, la consola, quoiqu'elle eût besoin d'être elle-même fortifiée contre les assauts du monde et du démon; car elle répandit plusieurs fois des torrens de larmes devant Dieu pour implorer son secours.

Ce que la tendresse a de plus pressant et

de plus décisif, ce que la sollicitation d'un roi a d'absolu et de puissant, tout ce que les menaces et la violence d'un oncle aussi impérieux, aussi emporté que Montauban, ont de plus effrayant, fut employé pour décider la duchesse à un second mariage. Forcée de se rendre à Nantes, elle y fut rencontrée, lorsqu'elle alloit à la messe, par ce fougueux militaire, qui lui demanda brusquement ce qui la faisoit sortir si matin? « Mon dessein, répondit-elle, est d'aller implorer le secours de Dieu, et lui demander sa protection contre des hommes qui devroient m'offrir la leur, si j'en avois besoin. » L'audacieux Montauban la saisit pour l'entraîner; mais le peuple s'écrie qu'on veut lui ravir sa sainte duchesse: les bourgeois s'arment à l'instant; et si Françoise n'avoit favorisé l'évasion de son oncle, il eût à l'instant payé de sa vie son insolence. Les citoyens de Nantes témoignèrent en cette circonstance le plus ardent attachement à leur ancienne souveraine. Le roi de France, alors à Nantes, vint la visiter et lui renouveler les plus vives instances; il la pressa de consentir à se rendre à sa cour. Sur ses refus toujours fermes, il ordonna de l'enlever après son départ: mais que peuvent les hommes sur le juste que Dieu protége et défend! Les ravisseurs vinrent plusieurs fois à la

charge : tantôt le ciel s'arma contre eux par des prodiges ; tantôt les ordres du duc de Bretagne, tenant les troupes sous les armes, et mettant en batterie les canons du château, firent avorter le projet des méchans.

Délivrée de nouvelles poursuites que l'on jugea désormais inutiles, l'humble Françoise conçut envers Dieu la plus tendre reconnoissance pour la paix qu'elle goûtoit : elle voulut en consacrer tous les momens aux œuvres de la miséricorde. Instruite que beaucoup de lépreux, l'objet du mépris et de l'insensibilité des hommes, étoient forcés d'errer dans les campagnes et dans les bois comme des bêtes sauvages, destitués du moindre secours, elle fut vivement émue de leur malheur. « Dans l'Ancien Testament, disoit-elle, les lépreux étoient séparés de toute société, parce que c'étoit une loi de rigueur; mais dans la loi d'amour que Jésus-Christ nous a donnée, peut-on souffrir que des âmes rachetées de son précieux sang périssent sans instruction, sans secours, sans sacremens et sans aucune consolation! »

Elle commanda de faire bâtir un grand nombre de petits logemens commodes et garnis des objets nécessaires. On reçut dans ces cabanes tous ceux de ces infortunés qui voulurent s'y retirer. On éleva une chapelle au

milieu de l'enceinte, et l'on invita tout le monde à visiter ces pauvres malades. Françoise y alloit toutes les semaines, et leur faisoit donner en sa présence ce qui pouvoit leur manquer.

L'esprit saint qui lui inspiroit un amour aussi vif pour les pauvres, lui faisoit regarder comme ses amis et ses chers coopérateurs ceux qui étoient ardens à les secourir. Elle apprend qu'une pauvre femme, s'étant épuisée au service de l'humanité souffrante, languissoit dans une cabane, privée de tout secours : elle la fait apporter dans son palais, lui donne un lit dans la chambre la plus voisine de son appartement, la sert elle-même, lui prépare sa nourriture et lui présente les remèdes prescrits par les médecins. Cette malade, aigrie par ses douleurs, et d'un caractère dur et grossier, disoit souvent des paroles fâcheuses à la duchesse : ses filles d'honneur en étoient indignées; mais Françoise leur faisoit cette réponse avec une extrême douceur : « Mon Dieu veut éprouver, par cette pauvre femme, si nous savons souffrir quelque chose pour son amour : combattons généreusement avec lui, et redoublons notre charité à mesure que cette infirme, qu'il nous a envoyée pour nous sanctifier, nous maltraitera davantage par ses discours. . . . Je veux que deux

d'entre vous la veillent toutes les nuits, et je commencerai cette nuit pour vous en donner l'exemple. » Elle la disposa à ses derniers sacremens, l'exhorta à la résignation d'une manière si touchante, que ses paroles communiquoient aux assistans le saint amour dont elle étoit embrasée : elle ne la quitta point dans ses derniers momens, et voulut même l'ensevelir.

Marguerite, épouse du duc de Bretagne, jeune princesse élevée à l'école de Françoise, et qui avoit pour sa pieuse tante la plus tendre vénération, l'accompagnoit souvent dans ses exercices de piété. A des jours convenus, les deux duchesses dînoient ensemble, et visitoient les pauvres.

Mais Françoise, jalouse d'accomplir les conseils évangéliques, et ne trouvant qu'obstacles dans le monde, soupiroit après la solitude : elle s'en ouvrit à un religieux, renommé par ses connoissances et vénérable par ses vertus, le père Soret, général des Carmes. « Je vous assure, mon père, lui disoit-elle, que j'ai un vif désir de faire mon salut : mais je vis dans le monde malgré moi ; et, quelque soin que je prenne de m'en retirer, le rang que j'y ai tenu, le crédit que j'ai auprès du duc, qui ne me refuse rien, m'attirent un nombre in-

fini de visites ennuyeuses dont je ne puis me débarrasser.

» J'ai eu le dessein d'aller servir les pauvres dans l'hôpital de Paris, où je suis moins connue; mais je craindrois qu'on ne renouvelât contre moi la persécution, afin de me faire épouser le duc de Savoie.... Que ferai-je donc pour trouver un port assuré contre les frayeurs que j'ai de me perdre, et pour me mettre dans une situation où je puisse ne chercher que Dieu dans toutes les actions de ma vie?

» Qu'il me semble que je serois heureuse, si je pouvois entretenir mon divin époux dans une douce solitude, où personne ne vînt troubler le bonheur que je goûterois en l'écoutant! Heureuse Marie de Béthanie, qui as joui de cette céleste conversation pendant la plus belle partie de ta vie! tu as vraiment choisi la meilleure part, qui ne te sera point ôtée, et dont, infortunée que je suis, je ne saurois jouir présentement.... Ah! mon père, aidez-moi à briser les liens qui m'attachent à la terre, et à voler comme une colombe dans le sein de mon divin époux. » L'homme de Dieu ne fut pas d'avis d'ôter au monde un exemple dont il avoit tant de besoin. Cependant l'attrait étant toujours aussi vif, et la vie des religieuses carmélites lui ayant été représen-

tée comme un modèle accompli de ferveur, elle obtint neuf de ces vierges établies dans la ville de Liége, pour venir former, dans le diocèse de Vannes, une communauté de leur ordre. Le bref du souverain pontife Pie II, sur cet établissement, contient de grands éloges de la piété de Françoise, qui fit tous les frais nécessaires pour le bâtiment et la dotation de ce monastère. S'il lui en coûta bien des contradictions pour consommer cette œuvre, Dieu lui fit tout surmonter. Elle fut recevoir à Vannes les épouses de Jésus-Christ, leur fit l'accueil le plus pompeux, se comporta envers elles comme une humble servante, ne se nourrit que de leurs restes, partagea leurs austérités, les surpassa même; et, après les avoir introduites dans leur saint asile, *la maison des Trois Maries*, les y laissa pénétrées d'admiration pour ses vertus.

Elle étoit sans cesse poursuivie par le désir de participer aux douceurs de cette vie cachée toute en Dieu; mille obstacles l'arrêtoient. A peine avoit-elle surmonté l'opposition opiniâtre du duc de Bretagne, qui ne vouloit pas priver son peuple d'un aussi bel exemple, que la mort de sa mère vint encore suspendre son sacrifice. Madame d'Amboise est frappée de maladie au château du Havre, et sa fille vole auprès d'elle. D'abord elle ne lui parle que par ses pleurs, puis, la serrant dans ses bras :

« Pardonnez-moi, lui dit-elle, ma bonne mère, si je vous cause de l'émotion par l'état où vous me voyez; il est temps de penser sérieusement à l'affaire la plus importante de la vie. La mort de ceux qui aiment Dieu n'est qu'un doux sommeil, et notre espérance nous doit faire regarder notre dernier moment comme le plus heureux, puisqu'il termine toutes nos peines et qu'il commence notre félicité. » Ses touchantes exhortations et ses soins disposèrent à la mort madame d'Amboise; et la duchesse, consolée de la voir dans de si heureux sentimens, lui disoit : « Ah! ma mère, qu'il seroit doux pour moi de mourir avec vous, si c'étoit la volonté de mon Dieu! »

Après avoir recueilli ses derniers soupirs, elle crut qu'il étoit temps de mourir de cette mort mystique qu'elle souhaitoit depuis tant d'années : ce fut à l'âge de quarante ans que cette femme, aux yeux du monde, prodige d'esprit, de grâces, de vertus, pleurée des pauvres, qui faisoient retentir les airs de leurs gémissemens et s'imaginoient tout perdre, quoique ses bienfaits leur fussent continués, s'ensevelit dans la maison des Trois Maries. Les douceurs dont son cœur y fut enivré ne sauroient s'exprimer. « Ah! mon cher maître, disoit-elle au Seigneur, dans l'expression de l'amour le plus reconnoissant, je n'ai point

mérité les célestes consolations que vous répandez dans mon cœur ; c'est bien assez que vous souffriez l'attachement d'une de vos servantes, sans récompenser de foibles désirs par de semblables délices. »

Son noviciat fut consacré à s'humilier, à se mortifier, à édifier ses sœurs par une austérité sans bornes, à leur rendre les services les plus abjects. Françoise se disposa à sa profession comme on se dispose à la mort, quand on a vécu dans l'innocence, par le sacrifice de ses affections, par une parfaite abnégation de soi-même, et en se considérant sans cesse comme étant dans la présence de Dieu.

La pieuse solitaire n'avoit pas en vue sa seule perfection : la prospérité de l'état continua de fixer son intérêt. Eh ! qui peut mieux assurer le bonheur d'un pays que la vertu de son souverain : aussi réunit-elle tous ses efforts pour obtenir, par ses représentations et ses prières, la conversion du duc de Bretagne, asservi à une passion honteuse.

Placée, malgré ses vives oppositions, par un ordre exprès de ses supérieurs, à la tête de sa maison, elle y fut toute à toutes comme un autre saint Paul. Une de ses compagnes se rendoit-elle répréhensible : « Il me semble, ma chère sœur, lui disoit-elle avec un merveilleux mélange de douceur et d'affection ;

il me semble que c'est mon cœur qui s'ouvre à vous, quand je prends la liberté de vous parler : vous aimez Dieu, sans doute, mais vous ne faites pas assez d'attention à telle fragilité qui peut vous arrêter dans le chemin de la perfection. » Parloit-elle à une jeune novice; elle lui disoit, en l'embrassant : « Allons amoureusement à Dieu, ma chère enfant, comme Notre Seigneur est venu à nous. »

Quand elle donnoit des avis, elle reconnoissoit en avoir plus de besoin que personne. Si une de ses sœurs étoit malade, elle devenoit sa garde, son infirmière, ne se refusoit à rien pour la servir, et la consoloit autant par ses discours qu'elle la soulageoit par ses soins. Ne comptant pour rien toutes les peines que lui causoit son extrême exactitude à la règle, les seules peines des autres la faisoient souffrir.

Elle disoit ordinairement que le silence étoit l'ami de toutes les autres vertus; qu'il étoit toujours difficile de bien parler, mais qu'il n'étoit jamais difficile de se taire.

Le duc de Bretagne, ayant épousé en secondes noces Marguerite de Foix, présenta à l'humble religieuse sa nouvelle épouse, qui lui dit : « Que je vous trouve heureuse, madame, d'avoir triomphé si généreusement de

tout ce qui vous attache au monde, dans un âge aussi peu avancé! » — « Il est vrai, répondit Françoise, que j'ai des obligations infinies à Jésus-Christ de m'avoir ouvert les yeux sur le péril où j'étois de me perdre; et je ne ferai jamais rien qui puisse acquitter la plus légère partie d'un aussi grand bienfait. Qu'aurois-je trouvé dans le monde? un embarras continuel; des honneurs qu'on auroit rendus à mon rang, et que peut-être j'aurois, par vanité, attribués au mérite dont je me serois flattée; des richesses et des plaisirs qui ne m'auroient jamais donné la vraie paix du cœur, si j'avois réfléchi à la vie pauvre et humiliée de Jésus-Christ.

» J'ai cherché un port assuré contre des naufrages presque certains, et je serai inexcusable devant Dieu, si je ne profite de tant de grâces, dont le monde ne connoît pas le prix. »

La jeune duchesse fut si pénétrée des discours et des vertus de Françoise, qu'elle forma sur-le-champ le projet de la rapprocher de Nantes pour se sanctifier dans sa société. Elle mit le souverain pontife dans ses intérêts; et à sa prière il fit expédier une bulle, par laquelle, unissant à perpétuité aux Carmélites un prieuré situé près de Nantes, nommé des Couetz, il commandoit à sœur

Françoise d'Amboise de prendre avec elle neuf religieuses pour aller s'établir dans ce prieuré, et y vivre sous la règle de la maison des Trois Maries.

Figurez-vous les enfans les plus tendres, auxquels on enlève le modèle des bonnes mères; leur douleur est l'image de celle qu'éprouva le monastère des Trois Maries, au départ de Françoise. — « Ah! ma mère, s'écrioient ces saintes filles baignées de larmes, nous allons donc être séparées de vous, sans aucune espérance de vous revoir! qui conduira votre troupeau, quand vous l'aurez abandonné! Nous portions agréablement le fardeau de la religion pendant que vos bons exemples nous soutenoient; mais quand nous aurons perdu notre lumière, à qui pourrons-nous avoir recours dans une aussi vive affliction! N'est-ce pas donner la mort à vos filles, que de les éloigner d'une mère qu'elles ont toujours regardée avec tant d'amour et de respect! Qu'on redouble nos austérités, et qu'on ne nous ôte point une mère si tendrement aimée, qui attire sur nous les bénédictions du ciel, et nous gouverne avec tant de douceur! » Le peuple de Vannes n'étoit pas moins désolé; et ses regrets étoient si justes! Depuis dix ans que Françoise habitoit les Trois Maries, il n'étoit pas autour d'elle un seul in-

dividu qui n'eût reçu de sa main quelque bienfait. Le moment du départ fut accablant pour ses chères filles. Les unes s'attachoient à sa robe; les autres se jetoient à son cou; toutes ne pouvoient parler que par leurs larmes et leurs gémissemens.

Les citoyens de Nantes, qui conservoient d'elle un précieux souvenir, l'accueillirent avec une joie aussi vive que les regrets de la ville de Vannes avoient été grands à l'époque de son départ. On courut en foule sur son passage : les mères la montroient à leurs enfans, les pauvres l'appeloient leur mère, et tous la bénissoient.

L'humble religieuse, affligée des honneurs qui la cherchoient encore, quoiqu'elle les estimât si peu, se hâta de venir habiter le pieux asile consacré à l'honneur des vierges, et l'agrandit considérablement : elle y vécut dans l'exercice des plus hautes vertus. Le duc et la duchesse de Bretagne, qui la visitoient souvent, recueillirent de ses lèvres le langage d'une dévotion solide et éclairée.

« Vous avez tous deux, leur disoit-elle, beaucoup de lumières et un bon cœur. Dieu vous a honorés de ces dons pour vous procurer le bonheur de le connoître et de l'aimer. Ne feriez-vous pas un mauvais usage de ses bienfaits, si vous vous laissiez éblouir par l'é-

clat des choses extérieures, et si vous ne reportiez à Dieu tous les honneurs qu'on vous rend, parce qu'il n'y a en effet que lui seul qui mérite d'être honoré.

» Il n'est pas un moment dans le jour, où vous ne puissiez faire quelque chose pour sa gloire ; vous n'en serez que plus estimés dans le monde, que plus aimés de vos sujets, et mille fois plus contens pendant toute votre vie, parce que vous goûterez la paix du cœur, le plus grand de tous les biens. »

Les dames de la cour venoient-elles l'entretenir de curiosités ou de nouvelles, détournant avec adresse la conversation, elle leur disoit : « N'est-il pas vrai que vous trouvez plus d'embarras que de plaisirs dans le monde? Quand vous avez passé le jour dans une grande assemblée, que vous en reste-t-il! Un vide qui fait juger à votre esprit que vous n'êtes pas nées pour ces amusemens; le dégoût suit infailliblement tous les plaisirs que le monde peut vous offrir. Cependant la vie s'écoule dans cette habitude qu'on ne veut point quitter, parce qu'on croit être justifié par l'exemple des autres; et quand il faut mourir, on s'aperçoit qu'on n'a jamais rien fait pour Dieu. Un confesseur vous presse vivement de retourner à Jésus-Christ : le moyen de changer, dans un moment, un cœur qui

tient par tant d'endroits à tout ce qu'il ne devroit point aimer! » Ces entretiens, ménagés avec un saint artifice et conduits avec tant de douceur, produisirent une foule de conversions. Le monastère fut en peu de temps renommé comme le temple de toutes les vertus.

Une bulle du pape Sixte IV ayant uni à ce monastère celui des Trois Maries, les anciennes filles de Françoise vinrent se réunir à leur bonne mère. « Nous nous rapprochons, leur disoit-elle, par la miséricorde de Dieu : il n'a fait réussir ce dessein que pour nous inspirer une nouvelle ardeur à le bien servir : prenons donc de nouvelles forces en recevant un nouveau bienfait, et que le courage ne nous manque pas, puisque le secours de Dieu ne nous a pas manqué. » Puis les embrassant, et les offrant toutes à son divin époux comme autant de victimes d'un amour pur, elle ajoutoit : « Voilà, mon Jésus, le parterre que vous m'avez ordonné de cultiver; les vertus en sont les fleurs, et vos consolations en sont les fruits. Donnez-moi le double esprit d'Élie, comme le demandoit notre père Élisée, afin que j'aie en même temps la discrétion pour les bien conduire, et le zèle pour les animer. »

Ses vœux furent exaucés : ses compagnes étoient pures comme les anges, se morti-

fioient comme les anciens solitaires, parloient des grandeurs de leur divin époux comme les Thérèse, les Catherine de Sienne, les Claire, et les Angèle de Foligny.

Depuis un grand nombre d'années Françoise soupiroit après la couronne de la miséricorde. Le divin Rémunérateur avoit compté tous ses sacrifices; il alloit les reconnoître avec la magnificence d'un Dieu. Elle sentit, dans le cours de 1485, des douleurs très-violentes, dont sa ferveur ne reçut aucune altération; et, quoique déjà bien affoiblie, elle continua de visiter Dieu dans son temple, et de lui offrir, au pied du tabernacle, ses dernières adorations. Ses filles, le cœur gros de soupirs et les yeux pleins de larmes, essayèrent, par des prières continuelles et par les plus austères pénitences, de détourner le malheur qui les menaçoit; mais le ciel vouloit un citoyen de plus.

Entourant son lit funèbre, et plus mourantes qu'elle par l'excès de leur douleur, elles recueillirent de sa bouche ce dernier avis, prononcé avec le sentiment de l'amour maternel.

« Il me semble, mes chères sœurs, que je n'ai autre chose à vous recommander, que ce que saint Jean prescrivit à ses disciples: Ayez les unes pour les autres beaucoup

d'amour, parce que c'est le commandement du Seigneur et la perfection de la loi.

» Souvenez-vous qu'il n'y a que l'obéissance qui soutienne la régularité, et que c'est la seule déférence mutuelle qui seule peut conserver l'union.

» Ne vous négligez jamais dans les plus petites choses, parce que les manquemens les plus légers sont quelquefois suivis de grandes chutes, et que l'opération de la grâce s'affoiblit en nous par les moindres infidélités.

» Ne vous répandez point au dehors par une vaine curiosité ; priez Jésus-Christ de vous instruire dans le fond de votre cœur : il vous apprendra mieux, dans un moment, le chemin de la perfection, que les docteurs les plus éclairés ne le feroient en des siècles entiers.

» Ne cherchez point à briller par les qualités de l'esprit.... La réputation d'une religieuse ne doit s'établir que par l'odeur de ses vertus ; et le monde estimera toujours davantage celle qui prendra le plus de soin de se cacher aux hommes, pour ne paroître qu'aux yeux de Dieu.

» Nous nous sommes beaucoup aimées dans cette vie, mais toujours soumises à la volonté de Dieu, qui nous sépare quand il lui plaît, pour sa plus grande gloire, et pour nous réu-

nir éternellement dans le sein de son amour.

» Priez pour la pauvre Françoise, mes chères sœurs ; elle a grand besoin de vos prières pour apaiser la justice de Dieu : justice qui me feroit trembler et désespérer de mon salut à la vue de mes péchés, si je n'avois une confiance entière dans les mérites de Jésus-Christ. Je vais paroître à son tribunal toute couverte de ce sang précieux, unique objet de mon espérance, dont il m'a transporté les droits, pour me rendre digne des miséricordes de mon Dieu.

» Si mon corps vous quitte, mes chères sœurs, mon cœur et mon esprit ne vous abandonneront jamais ; toujours unie d'amour avec cette sainte communauté, j'offrirai à Dieu toutes vos peines et toutes vos humiliations, pour attirer une plénitude de grâces dans des cœurs qui me sont si chers. Adieu ; je n'ai plus rien à dire : faites moi-donner, je vous prie, l'extrême-onction. »

Ses filles lui ayant demandé sa bénédiction : « Je ne suis pas digne de vous la donner, répondit-elle. » Mais un vicaire-général de Nantes, qui l'assistoit, la priant de ne pas refuser cette consolation à des filles aussi désolées : « Puisque vous jugez que je le dois, reprit-elle, je la leur donne de bon cœur. Que Dieu bénisse à jamais les sœurs de la

pauvre Françoise; qu'il leur fasse goûter la paix du cœur en cette vie, et les fruits de l'amour dans l'autre. »

Munie des sacremens, qu'elle avoit reçus avec une vive onction, elle demanda qu'on lui lût la prose du *Stabat*; et quand on l'eut achevée: «Ah! qu'elle est belle!» s'écria-t-elle, avec un transport qui ne paroissoit pas être celui d'une personne mourante.

Elle se fit lire ensuite la Passion de Notre Seigneur; et, à la fin de cette lecture, elle répéta à ses filles ce qu'elle leur avoit dit à tout moment: « Mes chères sœurs, que Dieu soit toujours le mieux aimé! »

Après ces mots, accompagnés d'un soupir d'amour, elle entra dans une douce agonie, qui ne paroissoit qu'un recueillement intérieur. La parole lui étant revenue, elle s'écria, en levant un peu la tête sur le chevet de son lit: « Soyez les bienvenues! » Et comme on lui demanda ce qu'elle voyoit: « Je vois, dit-elle, les saintes que j'ai particulièrement honorées, et qui me pressent de partir. » Elle expira un moment après.

Qu'il y ait, dans la vie sainte que nous venons de crayonner, un fonds admirable d'instructions pour tous les états et toutes les conditions, c'est ce qu'un simple récit des œu-

vres de Françoise nous oblige d'avouer. Si l'on en excepte ses austérités, que voyez-vous, épouses chrétiennes, dans cette belle vie, que vous ne puissiez imiter? Fille, épouse et veuve au plus haut rang, elle nous démontre que la piété peut se concilier avec tous les genres de vie : elle confirme par son expérience ce mot sublime du grand Apôtre : *Pietas ad omnia utilis.*

C'est à vous surtout, grands du monde, que j'offre les œuvres de la sainte duchesse de Bretagne. Qu'aurez-vous à répondre un jour, si vous ne marchez sur ses traces? N'eut-elle pas autant de dangers à prévenir, autant d'écueils à éviter que les plus élevés d'entre vous? Écoutez le cri d'une tendre charité : si vous tenez un grand rang sur la terre, vous passerez à une autre vie comme l'homme obscur et inconnu.

« Les princes et les grands, dit un orateur qui connut si bien le cœur humain, sont de tous les siècles : leur vie, liée avec les événemens publics, passe avec eux d'âge en âge.... Les dissolutions des grands ne meurent point : leurs exemples prêcheront encore le vice ou la vertu à nos plus reculés neveux, et l'histoire de leurs mœurs aura la même durée que celle de leur siècle. » Telle est votre destinée; elle fut aussi celle de Françoise : elle

vit chez ses neveux ainsi que vous vivrez un jour chez les vôtres, mais elle vit dans les bénédictions de la postérité : préféreriez-vous de laisser votre mémoire chargée de ses malédictions? Alors ce tableau seul vous condamneroit, et c'est dans ce sens qu'on peut presque appliquer à l'humble duchesse de Bretagne la prédiction du saint vieillard Siméon par rapport au Sauveur : Qu'elle a été établie pour la ruine et pour la résurrection de plusieurs en Israël : *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum in Israel.* Luc. 2, 34.

PRATIQUE.

Illustre amante de Jésus-Christ, modèle des épouses, des veuves et des âmes consacrées au Seigneur, je viens, prosterné humblement sur ta tombe, méditer sur ta sainte vie et former les résolutions suivantes : 1°. de souffrir avec paix les injustices, les traitemens mêmes les plus cruels de proches ou d'anciens amis qui s'aigriroient contre moi et me molesteroient; 2°. de ne conserver dans mon cœur d'autres sentimens que ceux de la plus tendre affection pour mes persécuteurs; 3°. d'accueillir avec une égale indifférence et les suffrages et les mépris de mes semblables; 4°. de

compter, comme mes bonnes fortunes ici-bas, toutes les actions où je pourrois, en faisant du bien, être vu de Dieu seul et rester inconnu aux hommes.

PHILIPPINE,

PRINCESSE DE GUELDRE, ÉPOUSE DE RÉNÉ II, ROI DE JÉRUSALEM ET DUC DE LORRAINE,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1547.

(Précis de sa vie, extrait de l'ouvrage intitulé : *La Vie de la très-illustre et très-religieuse princesse Philippine de Gueldre*, etc.; imprimé à Nancy, chez N. Baltazard, en 1721.)

Philippine, fille d'Adolphe comte d'Egmont, prince de Gueldre, et de Catherine de Bourbon, naquit en 1463. Son frère, mort sans enfans, la laissa unique héritière de la principauté de Gueldre et des immenses possessions de sa maison.

Pierre de Bourbon, son oncle maternel, l'éleva avec un soin extraordinaire dans la pratique de toutes les vertus; et la grâce secondant ses efforts, la princesse donna de bonne heure des preuves de ce qu'elle seroit un jour. On

ne remarquoit en elle aucune de ces légèretés si ordinaires à la jeunesse; sérieuse sans fierté, modeste sans affectation, dévote sans singularité, elle avançoit à grands pas dans les voies de la perfection : tous ses jours étoient pleins; elle en employoit une partie à l'oraison, au service divin et à la lecture de la loi du Seigneur, en présence de qui tous les rois et tous les hommes sont comme s'ils n'étoient pas; elle en passoit une autre à des ouvrages manuels, toujours consacrés aux saints autels ou aux nécessités des indigens : elle accordoit le reste de son temps aux bienséances qu'elle ne pouvoit refuser à son rang.

Convaincue que la gloire du monde n'est que néant, elle n'y attacha point son cœur; elle eût voulu embrasser la vie religieuse et et renoncer à tous ses droits. Sa déférence pour son oncle, le duc de Bourbon, l'en empêcha : il ne pouvoit se résoudre à voir périr avec elle l'illustre maison de Gueldre ; et, dans l'espoir d'en perpétuer la race, il travailla, du consentement des princes ses parens et ses alliés, au mariage de sa nièce avec René II, roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Lorraine et de Bar, etc., héros aussi fameux dans l'histoire que dans les annales de l'Église. La jeune princesse, après avoir ardemment imploré les lumières de l'Esprit Saint, crut voir

en cette union la volonté de Dieu manifestée par celle des personnes qui tenoient sa place auprès d'elle sur la terre. Ce mariage se fit en 1485 : Philippine étoit alors âgée de 22 ans.

Loin que son nouvel état ralentît sa piété, il sembla au contraire renouveler son ardeur. Personne ne sut mieux qu'elle allier les devoirs de la religion à ceux d'épouse tendre et attentive; aussi le duc René, pénétré pour elle de respect et d'amour, ne contrarioit jamais ses exercices de dévotion. Ces deux cœurs, unis par la grâce et par une parfaite conformité de goûts et de sentimens, firent espérer à leurs sujets le règne le plus heureux.

Des guerres opiniâtres et injustes, suscitées à l'époux, avoient désolé ses provinces; ses peuples gémissoient sous les violences du soldat étranger. La mort de Charles Ier., duc de Bourgogne, son plus implacable ennemi, tué devant Nancy, et la victoire complète remportée par le duc René, rétablirent enfin le calme et le bonheur dans ses états. La princesse y ayant fait son entrée, éprouva la plus vive douleur à l'aspect des ravages de la guerre, et son premier soin fut de travailler à les réparer. On fit par ses ordres d'abondantes distributions de vivres et de vêtemens, et elle n'épargna

rien pour faire cesser la disette. Sa charité toujours ingénieuse prévoyoit tout, suffisoit à tout; le prince respectoit les vertus de son épouse et agissoit de concert avec elle. La Lorraine commença bientôt à retentir de cris d'allégresse, et à bénir le retour de ses maîtres légitimes.

Mais, peu satisfaite de n'avoir répandu que des bienfaits passagers, la bonne reine voulut perpétuer les secours nécessaires aux membres souffrans de Jésus-Christ; elle établit plusieurs hôpitaux de l'ordre de Sainte-Élizabeth. S'étant associé quelques personnes charitables, elle alloit elle-même chercher les pauvres jusque dans leurs réduits les plus obscurs, les servir de ses propres mains et fournir à tous leurs besoins. Elle y employa ses grands revenus et y consacra ses diamans.

Assidue à remplir ainsi les devoirs de miséricorde, elle n'en étoit pas moins fidèle à entretenir sa piété, par l'oraison et par des mortifications fréquentes. Elle méditoit attentivement les vérités éternelles, les mystères ineffables de la religion, surtout les douleurs de la passion de Jésus-Christ, qu'elle ne perdoit jamais de vue. Elle en avoit fait peindre les différentes circonstances, et ces tableaux formoient les principaux ornemens de ses palais, ainsi que des temples et des

maisons religieuses qu'elle rebâtit ou fonda, particulièrement de l'église et du monastère des pères de Saint-François de Nancy : elle y entretenoit un grand nombre de pieux et savans religieux, qui faisoient retentir le lieu saint des louanges du Seigneur, et célébroient, avec autant de piété que de magnificence, les redoutables mystères. C'est là qu'elle épanchoit son cœur en la présence de son Dieu, pendant l'auguste sacrifice, auquel elle assistoit plusieurs fois chaque matin : elle y recevoit fréquemment la sainte eucharistie; et le roi son époux, après avoir satisfait aux obligations de la souveraineté, y alloit chaque jour avec elle adorer le roi des rois et lui offrir son tribut de louanges; il y mêloit sa voix à celle des lévites pour honorer le Très-Haut et bénir son saint nom.

Bien persuadée que la religion est le plus ferme appui de l'état et du pouvoir souverain, elle ne négligeoit rien pour fortifier celle de René, et l'on pouvoit dire que la Lorraine lui fut redevable de la paix et du bonheur dont elle jouit sous son règne.

Devenue mère de douze enfans, qu'elle éleva comme devoient l'être de grands princes, et surtout des princes chrétiens, elle ne diminua rien de ses exercices de piété et de charité. Quelle que fût sa tendresse envers

eux, elle auroit consenti volontiers à les voir mourir tous plutôt que de les voir s'écarter des sentiers de la justice et de la religion. Elle en perdit sept en bas âge; les cinq qui survécurent, devinrent par leur piété la consolation et la joie de leur sainte mère.

Il ne manquoit plus au bonheur des deux époux, que le recouvrement total de leurs vastes possessions. On espéroit que le ciel, fléchi par leurs vertus, leur rendroit enfin les royaumes et les provinces sur lesquels ils avoient des droits incontestables. La restitution du duché de Bar, qu'un voisin puissant venoit de leur faire, fortifioit cette opinion; mais des intérêts politiques et de fâcheux contre-temps trompèrent cet espoir, et la perte de la principauté de Gueldre fut encore ajoutée à toutes celles qu'ils avoient déjà faites.

La princesse, quoique sensible à ces revers, ne s'en laissa point abattre; sa vertu ne se démentit jamais : toujours soumise à la volonté divine, aucun murmure ne sortit de sa bouche ni ne s'éleva dans son cœur. Constante dans la pratique du bien, elle adoroit en silence les décrets éternels de Dieu dans les affligeans événemens de sa vie comme dans les plus heureux. Quoique dépouillée d'une grande partie de ses domaines, elle sut éco-

nomiser avec tant d'ordre sur les revenus qui lui restoient, qu'elle fit des biens immenses à ses sujets, soutint son rang avec magnificence, n'épargna rien pour l'éducation et pour l'établissement de ses enfans, et le peuple n'eut jamais à se plaindre qu'on le surchargeât d'impôts. Ce peuple, si attaché à ses bons maîtres, se promettoit encore de longues années de bonheur, lorsque la mort enleva inopinément le duc René à une famille et à des sujets dont il étoit justement adoré : leurs regrets honorèrent long-temps sa mémoire. Il expira au château de Fains, près Bar-le-Duc, le 10 décembre 1508, dans la 57e. année de son âge et la 36e. de son règne. Peu d'instans avant d'expirer, il fit entrer dans son appartement la reine son épouse, les princes ses enfans et les grands de la cour, et leur adressa les adieux les plus touchans. Il recommanda ses enfans à la tendresse de leur mère, à laquelle il donna pleine autorité sur eux et sur ses états, laissant à sa piété le soin de ce qui regardoit ses obsèques, et les prières et aumônes qu'il désiroit que l'on fît pour le repos de son âme.

Cette perte imprévue plongea la sainte princesse dans une douleur profonde; mais la grâce venant à son secours, elle bénit la main qui la frappoit dans ce qu'elle avoit de plus

cher, et ne s'occupa plus qu'à remplir les intentions de son époux. Elle redoubla pour lui ses prières, ses jeûnes et ses bonnes œuvres; et après lui avoir rendu les derniers devoirs, elle prit en main le timon de l'état.

Un sens juste, un génie élevé, une vertu mâle, une profonde sagesse, étoient les précieuses qualités dont le ciel avoit doué la princesse Philippine. Pendant la régence et les longues absences du duc Antoine son fils, elle fit admirer également et la prudence et la douceur de son gouvernement. Elle bannit le luxe de sa cour, modéra les dépenses, retrancha les gens inutiles, maintint le bon ordre, et étendit ses soins sur plusieurs monastères, où elle rétablit la discipline et dont elle réforma les abus. Elle étoit alors âgée de 43 ans.

Elle commandoit avec douceur et fermeté: on lui obéissoit sans chagrin, avec affection et promptitude. Examinant tout, pesant tout avec poids et mesure, jamais elle ne fit de fausses démarches, et le succès couronnoit toutes ses entreprises. Elle avoit un talent singulier pour concilier les esprits et terminer les contestations. Ennemie de toute innovation, elle fit peu de lois nouvelles; mais elle maintint de toute son autorité les anciennes. Attentive à faire triompher la justice et la re-

ligion, elle sut contenir les grands et le peuple dans le devoir et le respect. Pendant son administration, le fort n'opprima jamais le foible; la veuve et l'orphelin trouvèrent en elle un secours puissant contre la violence; et les petits, une protectrice vigilante contre les persécutions des grands : autant elle étoit portée à la clémence et pardonnoit facilement les fautes legères qui lui étoient personnelles, autant on la voyoit inflexible pour faire punir les vices et les forfaits. Elle accorda tout au mérite, et rien à la faveur; elle s'entoura de ministres sages et chrétiens, qui, agissant de concert avec elle, hâtèrent et consolidèrent le bonheur de ses sujets.

La princesse avoit honorablement pourvu à l'établissement de ses enfans. Le duc Antoine, son fils aîné, avoit, après son mariage avec Renée de Bourbon Montpensier, pris lui-même le gouvernement de ses états; alors sa digne mère crut pouvoir céder enfin au désir qu'elle avoit d'embrasser la vie religieuse. Sa résolution, qu'elle déclara d'une manière solennelle, dans une assemblée des états convoquée à Nancy, frappa cette assemblée d'étonnement et de douleur. Le discours de la reine fut souvent interrompu par les sanglots des députés. En adressant la parole à ses enfans, elle leur recommanda de donner tous leurs

soins au bien de la religion et de l'état, de protéger leurs sujets, surtout les malheureux, de soulager les pauvres, et ajouta qu'en exécutant cette dernière volonté, Dieu ne manqueroit pas de les bénir eux et leur postérité. Elle les embrassa ensuite avec une extrême tendresse, leur dit adieu et partit aussitôt. Arrivée au monastère de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, elle y fut reçue par Jeanne d'Apremont, alors abbesse, et par toutes les saintes filles, qui ne pouvoient assez admirer un sacrifice aussi généreux, ni comprendre qu'une grande princesse choisît une vie si pauvre et si mortifiée dans un âge avancé. Elles ne purent retenir leurs larmes, quand elles virent leur souveraine prosternée à leurs pieds, demander humblement l'habit de l'ordre, et le recevoir avec les sentimens de la reconnoissance la plus vive.

Le 8 décembre 1519, jour fixé pour cette cérémonie, Antoine, duc de Lorraine, Claude, duc de Guise, Jean, cardinal, archevêque de Narbonne et évêque de Metz, Louis, comte de Vaudemont, et François de Lambesc, ses cinq fils, se rendirent à Pont-à-Mousson avec les princesses et une suite nombreuse. A ce nouveau spectacle, l'assemblée se montra profondément émue, et les saints mystères furent plus d'une fois interrompus par des san-

glots et des gémissemens. La constante et généreuse victime, alors âgée de 58 ans, conserva seule une physionomie calme. L'auguste sacrifice étant achevé, elle chanta d'une voix forte, et avec beaucoup de ferveur, ce verset : *Regnum mundi et omnem ornatum sæculi contempsi propter amorem Domini mei Jesu-Christi.* « J'ai méprisé et quitté le royaume du monde et la pompe du siècle pour l'amour de Jésus-Christ mon Seigneur. » Puis elle marcha d'un pas assuré vers la porte du monastère, où l'abbesse et ses sœurs l'attendoient; elle étoit précédée du comte de Lambesc son plus jeune fils, à qui elle donna son cierge à porter. En entrant dans ce cloître, si effrayant aux yeux de la nature, elle dit : *Voici le lieu de mon repos pour toujours.* Les portes fermées, on procéda à sa vêture : l'abbesse lui coupa les cheveux, la dépouilla des habits royaux, la revêtit du sac de la pénitence, la ceignit d'une corde nouée, et plaça sur sa tête le voile de la religion, tandis qu'on récitoit les prières accoutumées. Après cette cérémonie, les princes, les princesses et les grands de la cour s'avancèrent pour prendre congé de l'illustre novice et recevoir sa bénédiction ; elle la leur donna avec de vifs sentimens de piété, et leur fit un discours dont l'onction pénétra tous les cœurs. La douleur

des princes, en se séparant d'une mère aussi vertueuse, fut inexprimable.

Le pape Léon X, instruit de ce noble sacrifice, en rendit à Dieu de publiques actions de grâces, et adressa deux brefs à la princesse. Dans le premier il la félicitoit de la démarche qu'elle venoit de faire, et l'exhortoit à la persévérance : par le second, il la dispensoit de l'année de probation et des rigueurs de l'ordre, et commandoit à l'abbesse et aux religieuses de la recevoir immédiatement à l'émission des vœux essentiels, ne voulant point qu'elle fût tenue à d'autres observances. La fervente novice remercia le S. Père, et ne put se résoudre à faire usage de cette dispense. Elle avoit commencé son noviciat avec ferveur et obéissance, et elle le finit de même. A son entrée dans le monastère, elle avoit congédié tous ses domestiques sans s'en réserver aucun. Elle couchoit au dortoir sur un lit formé de trois planches, alloit pieds nus, servoit au réfectoire, à la cuisine, à l'infirmerie, et se livroit avec une joie extrême aux occupations les plus ignobles de la maison. Elle gardoit ponctuellement le silence, n'écrivoit et ne recevoit aucune lettre sans en avoir reçu la permission de son abbesse et sans la lui avoir fait voir; enfin, elle suivoit

exactement la règle, voulant passer par toutes les mortifications capitulaires et les humiliations de l'état religieux comme la dernière des sœurs.

Le Seigneur, pour éprouver sa servante, permit qu'elle fût exercée, dans les commencemens de son entrée en religion, par de fréquentes et fâcheuses indispositions, et par une cruelle maladie qu'elle supporta avec une patience héroïque. La victime volontaire de la pénitence pressentit que son heure n'étoit pas encore venue, et demanda à Dieu, avec ferveur et humilité, que, si sa volonté étoit qu'elle le servît dans un monastère, il daignât lui donner les forces nécessaires pour remplir les devoirs de ce saint état, et n'être pas à charge à ses sœurs : sa prière fut subitement exaucée. Après avoir été attaquée d'une hydropisie, dont elle n'étoit pas entièrement rétablie, ainsi que d'une grande débilité de vue, elle se trouva tout à coup comme miraculeusement guérie de toutes ses infirmités; et ses yeux devinrent assez bons pour qu'elle ne se servît jamais de lunettes.

Le pape Léon X accorda un jubilé pour tous les fidèles qui, s'étant confessés, recevroient la sainte communion dans l'église de Sainte-Claire, le jour que la bonne reine pro-

nonceroit ses vœux. A l'aurore de ce jour, si vivement désiré, les princes, la cour et le peuple se rendirent au monastère, et en plus grand nombre qu'à l'époque de la vêture; l'assemblée y témoigna les mêmes regrets, et Philippine y fit éclater la même dévotion et la même sérénité d'âme. Elle prononça ses vœux avec la plus énergique fermeté, et éleva entre elle et le monde une éternelle barrière.

Toute à Jésus-Christ, elle fit de nouveaux efforts pour conformer de plus en plus sa vie à celle de son divin maître, oubliant ce qu'elle avoit été pour ne penser qu'à ce qu'elle étoit. Elle ne fit jamais un retour sur elle-même, et ne souffrit aucune distinction. Si le nom de *Madame* échappoit à l'une de ses sœurs, on voyoit aussitôt la confusion altérer ses traits : « Je ne suis point dame, leur disoit-elle, mon nom est sœur Philippine, religieuse indigne. »

Elle les prévenoit par des manières si obligeantes, qu'elle eut bientôt gagné tous les cœurs. Elle les aidoit, les servoit en tout ce qui lui étoit possible, particulièrement dans leurs maladies, pendant lesquelles elle ne les quittoit ni jour ni nuit. Elle les saluoit profondément lorsqu'elle les rencontroit; et s'il lui arrivoit de tomber en quelque faute, elle

supplioit qu'on ne l'épargnât point, mais qu'on l'en punît aussitôt.

Sa soumission pour ses supérieures étoit celle de l'enfant, et jamais on ne lui remarqua de volonté propre.

Le bruit s'étant répandu que l'on avoit dessein de mitiger l'ordre de Sainte-Claire, l'alarme se répandit parmi les plus fidèles amantes de la Croix, et la pieuse reine employa tout son crédit pour obtenir des puissances civiles et ecclésiastiques, que l'on ne donnât aucune atteinte à leur premier institut. Bientôt après, la sœur portière étant tombée malade, sœur Philippine postula cet humble office, comme on solliciteroit dans le monde une dignité éclatante : elle l'obtint, et l'exerça pendant une année avec tant d'humilité, qu'il n'y eut personne qui n'en fût édifié. Sa charité pour ses frères étoit sans bornes ; les grands et les petits, admis sans distinction à l'honneur de lui parler, trouvoient dans la sagesse de ses conseils des secours infiniment précieux. Elle exhortoit les uns, consoloit les autres, reprenoit ceux-ci avec douceur, catéchisoit ceux-là, se faisant toute à tous, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. Chaque jour elle distribuoit d'abondantes aumônes, qu'elle accompagnoit toujours de paroles d'édification, engageant les malheureux qu'elle secou-

roit à la résignation et à la patience, et leur enseignant à apprécier leurs souffrances et leur misère. Elle avoit une liste des pauvres honteux, à qui elle faisoit remettre de l'argent par des personnes de confiance qu'elle avoit dans les villes et à la campagne : sa charité étoit si bien connue, qu'on lui envoyoit de tous côtés des aumônes à distribuer.

Après qu'elle eut quitté l'office de portière, on lui donna celui de jardinière, qu'elle accepta avec joie : personne ne s'en fût mieux acquitté. On la voyoit, après chacun des exercices du chœur, courir au travail avec plus d'ardeur que les mondains les plus sensuels ne volent à leurs plaisirs. De cet emploi, elle passa à la couturerie ; ensuite on la fit cuisinière, puis infirmière ; et ainsi, successivement, elle exerça tous les plus bas offices du cloître, qu'elle recherchoit avec un vif empressement.

A la mort de l'abbesse, ses sœurs, considérant avec admiration les grâces dont Dieu avoit comblé la sainte princesse, l'élurent d'une voix unanime pour leur supérieure : elle se défendit avec des larmes abondantes d'accepter une place dont elle se croyoit très-indigne, alléguant d'ailleurs qu'ayant quitté toute autorité dans le monde, il ne lui con-

venoit pas de commander dans le cloître : la communauté persistoit à lui faire accepter cette charge, lorsque son humilité lui suggéra un moyen efficace de s'en excuser. Elle écrivit au pape, lui exposa ses raisons et sa répugnance, et le supplia de l'exempter de toute charge : cette requête, appuyée par le cardinal de Lorraine son fils, eut l'effet désiré. Le pape, pénétré de respect pour l'humilité de la princesse, expédia un bref, par lequel il l'exemptoit, pour toute sa vie, des dignités, charges et commandemens, et défendoit aux religieuses de l'inquiéter désormais à ce sujet. Par cet innocent stratagème, l'épouse de Jésus-Christ ne cessa point d'obéir, et conserva sa paix.

L'humilité, qui étoit la base de sa piété, éclatoit dans toutes ses actions : au chœur, au chapitre, au réfectoire, partout ailleurs, elle prit toujours la dernière place ; elle ne pouvoit se rassasier d'humiliations ; lorsqu'elle écrivoit aux supérieurs ecclésiastiques, elle terminoit ainsi ses lettres : *votre humble, pauvre fille et sujette*, ou *sœur Philippine, petit ver de terre.* De cet esprit d'anéantissement naissoit un amour extrême pour la pauvreté. A son entrée en religion, elle se dépouilla de tout, et ne se réserva que la pauvreté de Jésus-Christ : elle ne posséda rien en propre, pas

même son habit, qu'elle recevoit comme une aumône. Elle avoit à ce titre son bréviaire, son crucifix, son chapelet, quelques livres de dévotion, et jusqu'aux instrumens de pénitence : on ne put jamais lui faire accepter aucun présent. Les voiles les plus usés, les habits les plus déchirés de la maison, lui étoient réservés ; elle n'en voulut jamais porter de neufs, et refusa absolument un voile de toile fine qu'on lui avoit préparé pour le jour de sa profession, et il fallut lui donner le plus commun qui se trouvât dans le monastère.

Son jeûne étoit continuel ; elle ne mangeoit, dans le seul et frugal repas que l'on faisoit chaque jour, qu'un peu de pain, de légumes, ou de quelques racines insipides. Quand elle étoit malade, il falloit un ordre exprès des supérieures pour l'obliger à accepter quelque chose de plus que ce que l'on servoit au réfectoire ; elle affligeoit son corps par de rudes et sanglantes macérations et par un travail sans interruption ; elle portoit un rude cilice, et jamais, depuis son entrée en religion, elle ne se permit l'usage du linge.

Dans la maladie, et pendant les grandes chaleurs, elle ne quittoit point l'habit de l'ordre, quelque rude qu'il fût pour une personne élevée si délicatement. « Nos travaux,

disoit-elle, sont si courts, qu'ils n'ont point de proportion avec ce poids infini de gloire qui en doit être la récompense. Heureux ceux qui pleurent et qui sèment dans les larmes ; ils moissonneront une joie éternelle. On n'est en ce monde que pour souffrir et se purifier en souffrant. L'amour de Dieu adoucit tout ; il n'est rien de difficile à celui qui l'aime véritablement. La croix de l'amant n'est qu'une demi-croix ; on ne souffre beaucoup que quand on aime peu. » On ne l'entendit jamais se plaindre de ses peines intérieures ou extérieures ; toujours égale, elle bénissoit Dieu en tout temps et de toutes choses.

La chair étoit parfaitement assujettie à l'esprit, et il sembloit qu'elle n'eût plus rien à redouter des passions ; jamais on ne lui entendit proférer une parole désobligeante, de raillerie, d'impatience, de médisance ou de mépris : sa douce gravité contenoit toujours dans le devoir ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Elle avoit habituellement les yeux baissés, et le recueillement qui se manifestoit en ses traits, annonçoit que Dieu étoit sans cesse présent à son cœur. Son sommeil duroit si peu, qu'on ne pouvoit comprendre comment elle existoit. Elle éveilloit les religieuses pour aller au chœur, où elle étoit toujours la première, et n'en sortoit que la der-

nière. Sa couche étoit semblable à celles de toutes les sœurs. Le cardinal de Lorraine, son fils, ayant été informé de ses grandes austérités, lui fit faire un petit pavillon de serge, pour la garantir un peu du froid. Il le lui présenta lui-même, et la supplia de l'accepter, en lui observant que le pape l'avoit dispensée des rigueurs de l'ordre, et qu'elle pouvoit en faire usage sans scrupule. La princesse le reçut, le plaça autour de son lit, mais le lui renvoya le lendemain, en l'assurant qu'elle n'avoit goûté aucun repos cette nuit, par le chagrin qu'elle avoit éprouvé de se voir mieux traitée que ses sœurs; ce fut dans le même esprit qu'elle ne voulut jamais consentir à porter de chaussons, malgré l'extrême vivacité du froid.

Nous avons pu reconnoître aux sacrifices héroïques de la princesse, quel étoit, dans tous les temps de sa vie, son amour envers Dieu; mais jamais cet amour ne s'étoit manifesté avec plus d'éclat que, lorsqu'après avoir rompu tous les liens qui l'attachoient à la terre, elle s'étoit unie pour jamais au céleste époux de son âme. Dans les transports de sa joie, ses sœurs l'avoient souvent entendue s'écrier: « Ah! mon doux Jésus! mon doux Jésus! mon amour et mon tout, je suis toute à

vous ! » Le Seigneur, voulant récompenser l'amour de sa fidèle servante, et même, dès cette vie, la combla de faveurs singulières. Sa dévotion à la passion de Jésus-Christ n'avoit fait que s'accroître ; et, à sa sollicitation, les princes ses enfans, ornèrent de tableaux, sur cet ineffable mystère, le monastère qu'elle avoit choisi pour sa demeure ; elle faisoit, chaque jour, plusieurs stations dans les endroits où on les avoit placés, et alors versoit des larmes abondantes. Le sentiment qu'elle éprouvoit à la pensée de Jésus crucifié, devint tel durant les sept dernières années de sa vie, que les vendredis elle ressentoit des douleurs assez aiguës pour la faire tomber en défaillance ; alors, on étoit obligé de la porter sur son lit, où elle passoit le jour entier sans prendre de nourriture.

Dès les premières crises de ce genre qu'elle éprouva, les médecins furent appelés, et déclarèrent que cet état leur étoit inconnu ; la princesse étoit trop humble pour en avouer la véritable cause ; mais à peine étoit-elle sortie de cet accès de douleur, qu'elle voloit à la sainte table avec l'ardeur d'un séraphin. La fervente religieuse puisoit à ce banquet céleste de nouvelles forces pour achever avec amour et persévérance son sacrifice. Absorbée dans les délices dont elle étoit comblée, on

l'entendoit fréquemment répéter : « Ah ! mon Dieu ! mon Seigneur ! suspendez vos ardeurs, arrêtez vos suavités : mon bon Jésus ! mon pauvre cœur succombe sous le poids de vos faveurs. »

Toute sa vie avoit été une préparation continuelle à la mort, et elle craignit toujours de tomber entre les mains du Dieu vivant : ce Dieu de miséricorde et de justice lui inspira cette crainte salutaire et filiale jusqu'au temps de la vieillesse ; mais, alors, il la combla de tant de faveurs qu'elle ne cessoit de souhaiter d'être délivrée de la chair, afin de vivre éternellement avec Jésus-Christ. Elle aspiroit sans cesse vers la sainte Sion : « Quoi, Seigneur, disoit-elle, n'est-ce pas assez vivre dans cette vallée de larmes ? N'abrégerez-vous pas en faveur de vos élus les jours de votre servante ? Qui me délivrera de la prison de mon corps, pour chanter à jamais vos infinies miséricordes ? Attirez-moi après vous, cher époux de mon âme, et je courrai après l'odeur de vos parfums. »

Parvenue au terme de sa carrière, elle fut tout à coup atteinte d'une complication de maladies, dont la moindre étoit capable de la précipiter en peu de jours au tombeau ; une violente colique, un point de côté, une sciatique douloureuse, une fièvre brûlante,

tels étoient les maux que cette fille de la croix enduroit avec une patience vraiment sublime. Tout fut tenté du côté de l'art pour la soulager, et tout fut inutile. La pieuse malade accepta par soumission les remèdes qui lui furent présentés; mais qu'elle étoit loin de désirer la prolongation de ses jours! La céleste Jérusalem l'occupoit toute entière; elle ne cessoit de répéter ces paroles du roi-prophète: « Je me suis réjouie de ce qu'on m'a dit que nous irions dans la maison du Seigneur. » Ses sœurs ne pouvoient se lasser d'admirer sa constance et sa soumission à tout ce que l'on vouloit d'elle; dans l'état d'accablement où elle étoit réduite, elle recueilloit ce qui lui restoit de forces pour s'acquitter encore des exercices de la religion, jusqu'à ce que, ne pouvant plus ni se soutenir, ni quitter sa couche, elle s'y vit attachée comme sur la croix, formant sans cesse des actes d'un parfait amour, de la foi la plus vive, et de la plus ferme espérance en la bonté de Dieu.

Elle fit son testament, non qu'elle eût quelque chose à léguer. Depuis vingt-sept ans elle ne possédoit rien; mais cet acte avoit pour objet unique quelques avis qu'elle laissoit à ses sœurs. Sentant que sa fin approchoit, elle les rassembla autour d'elle, leur

demanda pardon des fautes qu'elle avoit pu commettre à leur égard, les remercia de l'affection qu'elles lui avoient témoignée, et supplia l'abbesse de lui donner sa bénédiction; elle reçut ensuite les sacremens de l'église avec une vive ferveur.

Les princes, ses enfans, avertis du danger où se trouvoit leur sainte mère, accoururent au monastère. Entrés dans sa pauvre cellule, ils ne purent retenir leurs larmes en voyant celle à qui ils devoient le jour, revêtue d'un habit grossier, un crucifix à la main, les yeux fermés, et comme dans un état d'anéantissement. Ils s'approchèrent avec respect de la couche funèbre, et la supplièrent, si elle les reconnoissoit, de leur faire savoir ses dernières volontés. La voix chérie de ses chers enfans la rappela à elle, et elle les regarda tendrement. « Oui, mes enfans, je vous connois; hé! pourquoi venir tous ici pour voir mourir une pauvre pécheresse, une religieuse? » A ces mots, leurs larmes redoublèrent; ils se mirent à genoux, et lui demandèrent sa bénédiction, qu'elle leur donna avec une tendre affection, leur recommandant la crainte et l'amour du Seigneur, la concorde entre eux, l'obéissance à l'église, et le soin de faire prier pour le repos de son âme; puis, les ayant embrassés avec amour, elle baisa le cru-

cifix, et, à l'instant, commença son agonie, ou plutôt un état d'extase qui dura quarante heures. Cette sainte princesse cessa de vivre sur la terre pour vivre au ciel, le 28 février, âgée de quatre-vingt-quatre ans, dont elle en avoit passé vingt-sept en religion.

Pendant sa maladie on n'avoit cessé de faire des prières publiques pour obtenir son rétablissement, et, au premier bruit de sa mort, on n'entendit que cris et lamentations. Le deuil fut général. « Nous avons perdu notre bonne reine, notre mère! disoient les pauvres. Qui nous instruira? Qui nous donnera de la nourriture et des vêtemens? Qui aura soin de nos malades? Qui leur fournira des alimens et des remèdes? »

La digne épouse de Jésus-Christ, qui, pendant sa vie, avoit tendrement aimé ses sœurs, n'en voulut point être séparée après sa mort. Elle demanda instamment la sépulture dans le cloître du monastère, et elle lui fut accordée. Ses enfans eussent désiré transporter ce précieux dépôt dans le tombeau des ducs, à Nancy; mais, par respect pour ses dernières volontés, ils consentirent à ce qu'elle avoit ordonné.

Le demi-siècle que la bonne reine a passé dans les grandeurs humaines, offre une suite de leçons salutaires à tous les âges et à tous

les rangs de la société. Il n'est point de jeune vierge qui ne puisse s'instruire utilement à l'école de la jeune Philippine ; point d'épouse chrétienne qui ne puisse recevoir de la duchesse de Lorraine d'excellentes instructions ; point de mère tendre et sensible qui n'apprenne de l'illustre compagne du brave et vertueux roi René, à élever religieusement sa famille ; enfin point d'ami de l'humanité souffrante, qui ne se sente ému d'un nouveau désir de faire du bien à la vue de celui qu'opéra l'auguste souveraine, disons mieux, la mère affectueuse de toute la Lorraine ; mais à quoi, dira-t-on peut-être, nous seroit utile la dernière partie de sa vie, ces vingt-sept années où elle a vécu si loin des voies ordinaires de la Providence ? Bien-aimés chrétiens, elle nous y donne un grand exemple du courage, comme naturel aux armes ferventes ; elle nous y fait connoître ce qu'est le siècle, ce que sont ses pompes, ses dignités et ses plaisirs. Philippine, épouse de Jésus-Christ, dans l'ensemble de sa conduite, confirma la vérité de ces sages maximes, que, depuis, développa si éloquemment, dans la chaire le célèbre Massillon :

« Qu'est-ce que le monde, nous dit ce grand orateur, pour les mondains eux-mêmes qui l'aiment, qui paroissent enivrés de ses

plaisirs, et qui ne peuvent se passer de lui ? C'est une servitude éternelle, où nul ne vit pour soi, et où, pour être heureux, il faut pouvoir baiser ses fers et aimer son esclavage : c'est une révolution journalière d'événemens, qui réveillent tour à tour dans le cœur de ses partisans les passions les plus violentes et les plus tristes, des haines cruelles, des perplexités odieuses, des craintes amères, des jalousies dévorantes, des chagrins accablans ; c'est une terre de malédiction, où les plaisirs même portent avec eux leurs épines et leur amertume. Le jeu lasse par ses fureurs et par ses caprices ; les conversations ennuient par les oppositions d'humeur et la contrariété des sentimens : les passions et les attachemens criminels ont leurs dégoûts, leurs contretemps, leurs bruits désagréables. Les spectacles, ne trouvant presque plus dans les spectateurs que des âmes grossièrement dissolues, et incapables d'être réveillées que par les excès les plus nombreux de la débauche, deviennent fades, en ne remuant que ces passions délicates, qui ne font que montrer le crime de loin et dresser des piéges à l'innocence. Le monde, enfin, est un lieu où l'espérance même, qu'on regarde comme une passion si douce, rend tous les hommes malheureux ; où ceux qui n'espèrent rien se croient encore

plus misérables; où tout ce qui plaît ne plaît jamais long-temps, et où l'ennui est presque la destinée la plus douce et la plus supportable qu'on puisse y attendre : voilà le monde, et ce n'est pas ce monde obscur qui ne connoît ni les grands plaisirs, ni les charmes de la prospérité, de la faveur et de l'opulence; c'est le monde dans son beau, c'est le monde de la cour.

» Si le monde n'attachoit les hommes que par le bonheur de leur condition présente, comme il ne fait point d'heureux, il ne se feroit point d'adorateurs. L'avenir qu'il nous montre toujours est sa grande ressource, et sa séduction est inévitable : il nous lie par ses espérances, ne pouvant nous satisfaire par ses dons; et l'encens de ses promesses nous endort toujours sur le néant de ses bienfaits.

» Les hommes parlent tous les jours sur le néant des choses humaines le langage de la vérité, et ils n'en suivent pas moins les voies de la vanité et du mensonge. Nous disons sans cesse que le monde n'est rien, et nous ne vivons que pour le monde; justes seulement dans les discours, insensés dans les œuvres, philosophes dans l'inutilité des conversations, peuple dans tout le cours de notre conduite; toujours éloquens à décrier le monde, toujours plus vifs à l'aimer. Nous

fléchissons les genoux, avec la multitude, devant l'idole que nous venons de fouler aux pieds, et à nos mépris succèdent bientôt de nouveaux hommages; ce qui paroît grand aux yeux du monde est toujours grand pour nous; ce qu'il appelle bonheur est la seule félicité où notre cœur aspire; ce qu'il vante est la seule gloire qui nous touche.

» Tout est danger dans le monde : dangers dans la naissance; elle est une espèce d'engagement à toutes les passions : dangers dans l'élévation; elle nous fait une loi de tout ce que l'Évangile condamne : dangers dans les soins publics; il faut prendre sur soi les passions des grands et la misère des peuples, allier les maximes de la religion avec celles de la prudence de la chair, et opter entre sa conscience et sa fortune : dangers dans l'usage des grands biens; nous avons sans cesse à nous défendre, ou des profusions qu'inspire la vanité, ou de la dureté que produit l'avarice : dangers dans les exemples; le vice perd son horreur par l'autorité de ceux qui nous le montrent, et nous sommes rassurés en trouvant dans les foiblesses d'autrui une excuse à nos foiblesses propres : dangers dans les entretiens; on veut plaire, et l'on ne plaît que par les passions ou qu'on reçoit ou qu'on ins-

pire : dangers dans les amitiés ; le venin s'insinue par la conformité des humeurs et par la douceur de la société ; on ne peut se passer de délassemens, et le monde n'en fournit que de funestes à l'innocence : dangers dans les concurrences ; on veut s'élever, et il est malaisé d'aimer ceux qui nous supplantent et qu'on nous préfère ; dès que les intérêts sont divisés, les cœurs aussi ne tardent pas à l'être : dangers dans le mariage ; la dureté du lien refroidit presque toujours la tendresse ; il est rare que la conformité des humeurs ratifie un nœud que la conformité seule des intérêts forme presque toujours ; une société sainte dégénère une tentation domestique, et dès que le devoir devient un joug, le cœur s'est bientôt formé d'autres chaînes : dangers dans l'état de liberté ; les passions qui n'ont point de frein s'échappent malgré nous, et l'éloignement d'un lien sacré n'est souvent que l'amour d'une servitude plus universelle : dangers dans la probité mondaine ; dès que le monde est content de nous, on se persuade aussi que le Seigneur doit l'être ; on confond la réputation de la vertu avec la vertu même ; et, parce qu'on n'a pas de ces vices que le monde condamne, on croit avoir toutes les vertus que l'Évangile exige : enfin, dangers dans la piété même ; comme elle est rare dans

le monde, les louanges qu'elle s'attire en corrompent souvent le principe ; on avoit d'abord cherché Dieu dans la vertu, on s'y cherche bientôt soi-même.

» Voilà le monde : si on échappe d'un péril, on vient bientôt échouer à un autre. Si l'exemple nous trouve inébranlables, l'amitié nous séduit ; si l'intérêt ne nous touche pas, la gloire et la réputation nous entraînent ; si nous nous défendons des grands excès, des passions plus douces et plus dangereuses ne nous trouvent pas insensibles ; si l'inclination nous éloigne du déréglement et de la débauche, la complaisance nous y jette ; si nous sommes libres d'ambition pour nous-mêmes, nous la sentons revivre pour nos enfans ; si nous sommes fidèles à ne pas chercher les occasions, nous ne saurions répondre de celles qui nous cherchent. »

PRATIQUE.

La vie de la sainte princesse m'apprend, 1°. quelle est la mesure des précautions à suivre dès le berceau de la vie, si nous voulons qu'elle s'écoule innocemment au sein de la grandeur ; 2°. que nulle condition, nul rang dans la société, ne sont exclus des grâces du Seigneur, quand on s'efforce de s'en rendre

digne ; 3°. les vertus et les œuvres de Philippine me donnent surtout cette instruction, que, plus on fut véritablement grand sur la terre, plus on mérite d'être, pour le mérite des sacrifices, éminemment grand dans le ciel : si le pauvre Lazare y fut porté sur les ailes des anges, il y fut reçu dans le sein d'Abraham, dans le sein d'un élu, qui, sur la terre, avoit été distingué par le rang et l'opulence, mais qui y avoit fait constamment un saint usage de ses immenses richesses.

MARGUERITE DE LORRAINE,

DUCHESSE D'ALENÇON,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1521.

(Abrégé de sa vie, extrait de l'ouvrage intitulé : *La Vie de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, grande-aïeule du roi Louis-le-Juste*; publié par le R. P. Pierre du Hameau, jésuite. A Paris, chez Sébastien Cramoisy, en 1628.)

MARGUERITE de Lorraine, aïeule des rois Henri IV et Louis XIII, dut le jour à Ferry de Lorraine, comte de Vaudemont, de Guise et d'Aumale ; et à Yolande d'Anjou, fille de René d'Anjou, roi de Sicile, de Jérusalem

et d'Arragon, et comte de Provence. Née en 1463, elle passa son enfance à la cour de sa mère; mais le bon roi René, pénétré d'une affection extraordinaire pour sa petite-fille, désira l'avoir auprès de sa personne, et d'être lui-même son premier instituteur. Ce choix fut d'autant plus heureux pour la jeune princesse, qu'elle perdit sa mère avant d'être parvenue à son adolescence. Douée des plus rares dispositions à la vertu, elle trouva dans les leçons et les exemples de son aïeul, de puissans secours pour y faire des progrès rapides. La prière devint ses délices : spectacle enchanteur pour la piété du monarque, que de voir avec quelle ferveur elle se livroit à ce saint exercice, auquel il s'étoit tant appliqué à la former ! Il permettoit rarement qu'elle s'éloignât de lui, et sa plus douce jouissance étoit de voir les semences de la vertu se développer graduellement dans le cœur confié à ses soins et à son amour. Hélas ! sa bien-aimée pupille ne jouit pas long-temps des conseils d'un tuteur si tendre : elle avoit à peine atteint sa treizième année quand la mort le lui enleva. Quelle position critique pour l'auguste orpheline, si elle n'eût trouvé, dans la personne de René, duc de Lorraine, son frère, toute l'affection et la vigilance d'un père ! Il lui fit épouser, bientôt après, Réné, duc d'A-

lençon, et ce fut à cette époque qu'elle vint s'établir en France. Il seroit difficile de peindre fidèlement la sensation qu'on éprouva, en voyant tant de grâces, de beauté, de prudence, réunies dans une si jeune personne : elle ne sembloit formée que pour exciter l'admiration, le respect et l'amour.

Le duc d'Alençon ne tarda pas à apprécier le trésor qu'il possédoit dans la personne d'une épouse si aimable et si chrétienne. Respectueuse et prévenante envers lui, allant audevant de tout ce qu'il pouvoit désirer, attentive envers les personnes qui formoient sa société, n'en recherchant point de particulière; modeste dans sa parure, modérée dans ses dépenses, elle accordoit à son rang ce qui lui étoit dû, sans rien accorder au faste et à l'ostentation. L'unique délassement qu'elle se permît pendant l'absence de son époux, étoit de visiter des monastères de religieuses. Le duc s'étant aperçu de cette innocente inclination, lui dit un jour : « J'approuve fort le désir que vous avez de fréquenter les épouses de Jésus-Christ; et, pour entrer dans vos vues, j'ai le dessein de bâtir, à Alençon, une maison de Sainte-Claire, à l'instar de celle qui est déjà établie à Paris, et qui soit assez près du château pour que vous puissiez vous y retirer toutes les fois que je serois à la cour. Vous

voyez, ajouta-t-il gaiement, que je ne suis pas ennemi de la dévotion, puisque je vous permets de vivre une partie de l'année comme une religieuse ; d'ailleurs ce sera un bon exemple que vous donnerez aux femmes de votre rang, lorsqu'elles sauront de quelle manière vous vous conduisez pendant mon absence. » Ce projet, quoique fort agréable à la duchesse, ne s'exécuta pas aussi promptement qu'elle l'eût souhaité ; mais ce retard ne l'empêcha point de profiter de la liberté qui lui étoit donnée ; et toutes les fois que les deux époux étoient séparés, madame d'Alençon passoit ce temps dans un monastère, où elle se livroit à tous les exercices de la piété la plus vive.

Une union si heureusement assortie ne fut pas de longue durée. Restée veuve après quatre ans trois mois de mariage, déjà mère de trois enfans, un garçon et deux filles, la pieuse princesse résolut de ne point se remarier, mais de se consacrer à l'éducation de sa famille et à la pratique des bonnes œuvres. « Mon Dieu, disoit-elle avec amertume, n'a encore jusqu'ici possédé mon cœur qu'à demi, et il lui a fallu user de violence pour se l'approprier tout entier ; le coup si rude dont il m'a frappée, en m'enlevant mon époux, m'a enfin convaincue du néant et de la vanité des choses de la terre : aussi, ajoutoit-elle,

me proposeroit-on toutes les grandeurs et les jouissances du monde, il me semble qu'aidée de l'expérience que j'ai acquise, je serois disposée à tout mépriser. Monde, tu ne me seras jamais rien ! »

Il appartenoit de droit au roi de France de disposer de la tutelle des enfans du duc d'Alençon. Des courtisans, calculant avec avidité les immenses profits que la gestion de tant de biens pouvoit leur procurer, essayèrent de persuader au prince de refuser cette tutelle à la duchesse, qui, disoient-ils, ne possédoit aucune des qualités nécessaires pour s'acquitter d'une tâche aussi importante.

La tendre mère, informée de ce qui se tramoit, et frémissant à l'idée de voir ses enfans arrachés de ses bras, part à l'instant pour la cour. Mais là, que de piéges tendus à l'innocence ! que de passions conjurées contre l'amour maternel ! Le monde, ou frivole ou perfide, a-t-il des yeux pour les infortunés? Que d'oublis, d'indifférence, que de manques d'égards à son rang et à ses vertus, que de rebus de la part des ministres, que de rigueurs en tout genre éprouva la vertueuse princesse ! Ses amis l'affligent autant que ses ennemis la tourmentent. Elle ne reçoit que de timides conseils, et l'on veut représenter comme im-

portunité coupable sa noble persévérance : mais rien ne la rebute, elle s'arme d'une patience invincible. « Je sais bien, dit-elle, qu'on veut que je m'ennuie, mais la cour n'a point de lois si farouches, que les criminels eux-mêmes n'y reçoivent quelquefois des grâces ; cependant je la trouve si contraire, qu'il n'est pas en mon pouvoir que l'on m'y fasse justice. Hélas ! les plus misérables sont écoutés : on me donneroit audience si j'étois moins élevée ; faut-il que ma qualité préjudicie à mes enfans ! » Ils parloient trop éloquemment à son cœur pour qu'elle ne fît pas les derniers efforts, afin de s'en procurer la tutelle. Elle perce et parvient jusqu'au trône. Charles VIII pouvoit être trompé, mais c'étoit un prince intègre. « Sire, lui dit-elle, c'est de vous que j'attends le repos de ma vie et celui de mes enfans. Si leur âge leur permettoit de demeurer près de vous, ils auroient trouvé un père, et n'auroient plus besoin du secours d'une mère, qui n'en désire le gouvernement qu'autant que la nature et la raison l'y obligent. Qui peut avoir au monde de plus sensibles affections qu'une mère ? Qui peut avoir plus d'intérêt à leur conservation qu'une veuve telle que moi, qui tire son bonheur ou ses maux de leur bonne ou de leur mauvaise fortune ? J'avoue, sire, qu'ils sont à vous, qu'ils ap-

partiennent à l'état; mais veut-on me croire assez ennemie du service de votre majesté, pour que je ne puisse garder comme un dépôt ce qui seroit confié de sa part à ma fidélité? Sire, tout ce qui a vie et sentiment en moi conjure votre majesté de me faire cette faveur : on raviroit à mes yeux le plus cher objet qu'ils voient au monde; et dans cet éloignement mon cœur trouve sa mort, se sentant privé de cela même qui le fait vivre. Ce n'est point la passion qui me fait parler de la sorte; je ne veux mes enfans près de moi que pour leur apprendre à aimer Dieu, que pour les instruire dans l'obéissance qu'ils vous doivent comme à leur souverain. Si je désire que leur état se maintienne, c'est pour faire fleurir votre sang; si je me porte à conserver leur bien, c'est pour les faire paroître dans les occasions éclatantes où vos généreux desseins les appelleroient. Enfin, si je ne puis me résoudre à les voir confiés à d'autres mains, c'est l'appréhension que j'ai qu'on ne leur donne d'autres intentions que celles de votre service. » Ce discours détermina le prince en sa faveur, et elle déjoua ainsi la malice de ses ennemis.

De retour à Alençon, la duchesse mit d'abord le précieux dépôt dont elle étoit chargée, sous la protection spéciale de la Sainte

Vierge. Sa tendresse pour ses enfans étoit sans foiblesse; elle ne pouvoit souffrir qu'on ménageât leurs défauts ou que l'on flattât leurs caprices. Elle plaça son fils sous la conduite d'un gouverneur sage et chrétien, mais ne voulut s'en reposer que sur elle-même pour l'éducation de ses filles. Éloignant de leur jeunesse tout scandale, les formant aux pratiques de la charité chrétienne, elle vouloit que, toujours utilement occupées, le vice ne trouvât point d'issue pour pénétrer dans leur cœur. Sa maison ressembloit plutôt à une communauté bien réglée qu'au palais d'une princesse : tout s'y faisoit avec ordre. Ses domestiques se distinguoient par leur piété, leur sagesse et leur modestie : elle ne souffroit, auprès de sa personne, ni impies, ni intempérans, ni libertins. Il suffisoit d'avoir commis trois fois le même délit pour être chassé de son service. Ses dames d'honneur, et toutes les personnes qui composoient sa cour, étoient autant de modèles de décence et de régularité. Elle procuroit à ses pages une instruction solide; et, à de certaines heures, lorsqu'ils quittoient l'étude, elle les admettoit dans son appartement, où elle les occupoit à quelque travail manuel, de manière qu'ils étoient toujours sous les yeux de leur gouverneur, ou surveillés par leur pieuse maîtresse.

Matin et soir, elle entendoit deux instructions sur les principales vérités du christianisme, vouloit que ses dames et les principaux officiers de sa maison y assistassent, exigeoit également que chaque jour ils entendissent la sainte messe, et eût trouvé très-mauvais qu'on s'en fût dispensé sans des raisons légitimes. Attentive à tout ce qui pouvoit entretenir l'amour et le respect de la religion, particulièrement dans le cœur de ses enfans, elle ne cessoit de leur remettre sous les yeux l'obligation où nous sommes d'aimer le Seigneur par-dessus toutes choses. « Mon fils, disoit-elle au jeune prince, lorsqu'il avoit entendu quelque sermon : « Vous voyez maintenant qu'il faut, non-seulement désirer de vivre avec Dieu, mais aussi de mourir pour l'amour de lui. Souvenez-vous que la plus grande gloire des personnes de votre rang n'est pas d'avoir des hommes qui leur obéissent, mais plutôt d'avoir l'honneur d'obéir à Dieu. Je désire d'être toujours bonne mère à votre égard, si vous recherchez Dieu. L'opinion où je suis que je lui prépare un serviteur, quand j'ai soin de vous, m'engage à travailler avec plus de zèle à maintenir votre état : retenez bien, mon fils, qu'il faut aimer Dieu plus que toutes choses. »

Pénétrée de cette vérité, que tout n'est

que vanité sur la terre, hors aimer Dieu et le servir, elle s'efforçoit d'inspirer à ses enfans le même dégoût et le même mépris des choses du siècle. C'étoit surtout contre le monde et la cour qu'elle tâchoit de les mettre en garde. « Bon Dieu, leur disoit-elle quelquefois, en gémissant sur les dangers qui les y attendoient, que la vie de la cour attire après elle de vanités ! Les paroles y sont vaines ; les offres de service y sont fausses, et seulement dictées par l'usage. Les discours de piété même, dans la bouche des courtisans, m'y semblent stériles, puisque de la manière dont leur conduite dément leur langage, ils ne prouvent que trop qu'ils n'ont de dévotion que sur leurs lèvres, sans qu'elle pénètre jusqu'au cœur. Quelle vanité encore ! Nous vivons esclaves de la coutume et des yeux d'autrui, et nous consultons, dans notre manière de nous vêtir, plutôt la mode et la nouveauté, que la nécessité ou l'utilité. A la cour, la politesse n'est que duplicité, et le nom d'esprit fort se donne à l'être impie qui s'élève audacieusement contre son Dieu ! Que de vaines joies ! Que d'espérances mêlées de craintes ! Que de rapports perfides ! Et cependant, quelque grands que soient ces maux, ce ne sont pas encore les pires : n'est-ce donc pas à bon droit que le sage condamne la témérité et la folie

des hommes, et qu'il a dit de toutes choses : Vanité des vanités. »

Plusieurs personnes trouvoient étrange que la duchesse d'Alençon parût même dans les fêtes les plus brillantes de la cour, vêtue d'une simple étamine et couverte d'un long crêpe de deuil. Elle répondoit aux reproches qu'on lui en faisoit : « Qu'ayant aimé la parure plus qu'aucune autre, il étoit juste qu'elle se mortifiât particulièrement sous ce rapport; et que d'ailleurs, il lui sembloit dans l'ordre que le maintien et les habits d'une veuve annonçassent l'humilité et la tristesse. »

Disons-le, en dépit du siècle immoral et irreligieux où nous vivons, l'Église dut à la piété de la duchesse d'Alençon l'établissement précieux de plusieurs maisons religieuses : l'une de Sainte-Claire, fondée dans la ville d'Alençon même ; l'autre d'hospitalières, fondée à Mortagne ; une troisième fut établie à Château-Gontier ; et, enfin, une communauté de disciples de Saint-François le fut à la Flèche. La duchesse de Vendôme, fille aînée de notre pieuse princesse, mit la dernière main à ce superbe édifice, que Henri IV donna dans la suite à la compagnie de Jésus, pour y élever un collége.

Plus cette pieuse veuve avançoit dans sa carrière, plus elle croissoit en vertus. Souvent,

pour satisfaire aux mouvemens de sa dévotion, elle se retiroit au couvent des hospitalières de Mortagne ; et, loin que sa présence dérangeât les exercices des épouses de Jésus-Christ, elle sembloit au contraire les animer d'une nouvelle ardeur : elle assistoit régulièrement à tous les offices, et se plaisoit à unir sa voix aux chants de ces chastes vierges ; elle vivoit comme elles, et sans aucune distinction ; elle prenoit ordinairement sa place parmi les novices, et si quelque incommodité la retenoit dans son appartement, elle demandoit comme une faveur que les plus jeunes religieuses vinssent réciter l'office en sa présence ; elle avoit son jour fixé pour servir au réfectoire, et s'il lui arrivoit de commettre quelque inadvertance dans cette fonction, elle se soumettoit sur-le-champ à la pénitence que la règle impose dans ces occasions. Rien ne lui sembloit ignoble dans la société des épouses de Jésus-Christ ; laver la vaisselle, travailler à la cuisine, nommer ses compagnes les dernières des sœurs, telles étoient les plus douces jouissances de cette âme humble et fervente. Si l'on s'efforçoit de lui persuader que ce genre de vie ne convenoit pas à son rang. « Eh quoi ! mes sœurs, répondoit-elle, suis-je d'une nature plus précieuse que la vôtre ? et

ne me trouvé-je pas heureuse d'être à même de pratiquer des œuvres qui plaisoient tant à sainte Élisabeth de Hongrie ! » La tendre dévotion de la princesse envers cette sainte, qu'elle nommoit le miroir des princesses, la portoit à passer dans la retraite le jour consacré par l'église à sa mémoire, et à le donner tout entier aux exercices de piété et de charité.

Sa confiance en la mère de Dieu étoit sans bornes ; elle l'appeloit *sa dame et sa maîtresse*. « Quand je pense, disoit-elle, que je n'ai rien de recommandable auprès de Dieu, je m'adresse à la reine de miséricorde ; et si l'excès de mes offenses me rend indigne de la faveur de Notre Seigneur, la bonté de la sainte Vierge me la fait obtenir. » Elle lui recommandoit tout ce qui la concernoit, elle et ses enfans. Par respect pour son culte, elle alloit ordinairement à pied aux églises qui lui étoient dédiées, quoiqu'elle en fut quelquefois éloignée de deux à trois lieues.

Pendant les premières années de son veuvage, elle fut éprouvée par des peines de conscience qu'un sentiment trop vif de crainte et de défiance avoit occasionées : tout, dans sa vie passée, lui sembloit à déplorer ; ses méditations, quelque éloigné qu'en fût leur objet, la ramenoient toujours à la considéra-

tion des jugemens de Dieu; son corps sembloit se ressentir de l'agitation de son esprit, et demeuroit comme courbé sous le poids de ses prétendues iniquités : dans ces momens d'angoisses on l'entendoit fréquemment s'écrier : « Seigneur, sauvez-moi; mon Dieu, soyez propice à une pauvre pécheresse! » Après l'avoir ainsi purifiée dans le creuset des afflictions, le divin maître voulut enfin récompenser sa fidélité, en lui faisant goûter les douceurs de la dévotion la plus tendre, et la plus sensible; un sermon, une lecture, le chant de l'église, tout enflammoit, tout transportoit son cœur : la sainte communion devint pour elle une source inexprimable de délices; elle s'y disposoit avec la plus sérieuse attention, mais sans contention d'esprit, sans trouble, sans scrupule : jamais elle ne se croyoit assez dignement préparée : « Mon Dieu, disoit-elle, que ne faut-il point faire pour recevoir son Dieu et son tout! Helas! il n'y a rien au monde qui nous soit donné tout entier; mais mon Dieu, au Saint Sacrement, se donne tout à tous, sans partage, sans division, sans réserve. » Le sentiment de sa reconnoissance remplissoit alors tellement son âme, qu'après la communion elle n'ouvroit la bouche que pour louer, bénir et glorifier son divin époux.

Il n'étoit point de jour où la sainte princesse ne méditât quelque point de la passion de Notre Seigneur; elle en avoit même fait le vœu, et, en s'y abandonnant, elle répandoit des torrens de larmes. « Quand je pense à mon Créateur, disoit-elle quelquefois à des personnes qu'elle honoroit de sa confiance, et que je considère qu'il ne se contente pas de nous donner ses biens, mais qu'outre tout cela il nous donne sa vie, je ne sais si je dois me tourner du côté de la terre pour reprocher aux hommes leur ingratitude, ou du côté de mon Dieu pour lui rendre grâces de tant de faveurs : il faut qu'il y ait en lui un excès et un abîme infini de clémence; il voit de toute éternité nos péchés et nos offenses; sa félicité est indépendante de toutes ses créatures, et, nonobstant tout cela, il veut mourir pour nous. Je confesse que je ne puis comprendre que les hommes aient de l'affection pour un autre objet, puisque l'amour de tout le monde n'est pas seulement capable de répondre au moindre effet de sa bonté. »

C'étoit particulièrement pendant la semaine sainte que sa tendre dévotion à Jésus crucifié éclatoit davantage. Retirée dans un monastère, elle y consacroit ce saint temps à un recueillement plus profond; aucun de ses officiers n'eût alors osé lui parler sans nécessité :

elle employoit les premiers jours de cette semaine à la visite des hôpitaux et à la délivrance des prisonniers ; le jeudi saint, elle lavoit les pieds à treize pauvres, auxquels elle distribuoit des vêtemens, de l'argent, et qu'elle servoit à table elle-même. Elle s'acquittoit de ces divers exercices de piété et de charité avec la plus vive ferveur. Le vendredi saint étoit entièrement consacré aux larmes et à la pénitence : les pieds nus, et prosternée sur la terre, elle adoroit la croix de son divin maître avec les sentimens de la plus profonde douleur et de la plus ardente charité. On l'entendoit s'écrier, le crucifix fixé sur son cœur : « Ou que je meure avec vous, mon Dieu, ou vivez avec moi. » Donner des larmes à celui qui nous avoit donné si libéralement jusqu'à la dernière goutte de son sang, lui sembloit un témoignage insuffisant de reconnoissance ; elle se revêtoit de la haire et du cilice, et se livroit, en ce saint jour, à tous les genres d'austérités. Lorsque l'office du matin étoit achevé, elle se rendoit au réfectoire, où, assise sur la terre, elle ne prenoit d'alimens que ceux qu'on avoit préparés pour les religieuses. Le samedi se passoit de la même manière, et la solennité de la résurrection de son Sauveur pouvoit seule tarir la source de ses larmes. Loin cependant de perdre de vue, en

ce grand jour, le mystère qui l'avoit si profondément pénétrée la semaine précédente, elle ne cessoit de le méditer à chacune des heures de sa vie; et, même dans ses voyages, elle avoit constamment un crucifix dans sa voiture.

La duchesse d'Alençon partagea en trois portions ses immenses revenus. La première étoit destinée à l'entretien de sa maison et à celui de ses enfans; la seconde, à l'établissement de monastères et à la construction d'églises; la troisième étoit le patrimoine des pauvres : aucun motif n'eût pu l'engager à toucher à cette dernière portion, qu'elle regardoit comme appartenant à Jésus-Christ lui-même, dans la personne de ses membres. Il sembloit que sa charité eût des ailes pour voler au secours de tous les indigens : elle envoyoit son médecin visiter les malades; jamais elle ne touchoit à aucun des mets de sa table, qu'auparavant elle n'eût choisi pour eux ce qui lui sembloit le plus délicat. A cet effet, elle faisoit placer devant elle un grand plat qu'elle remplissoit des alimens qu'elle croyoit convenir à leur situation et propres à piquer leur appétit. Elle donnoit à manger à ceux qui avoient faim, et elle les servoit souvent de ses propres mains; elle ménageoit, avec une adresse extrême, la délicatesse des pauvres honteux, et trouvoit toujours moyen

de les soulager sans blesser leur sensibilité.

Elle ne refusoit jamais l'aumône ; et, lorsque par hasard elle se trouvoit sans argent, elle en empruntoit des personnes de sa suite, ou renvoyoit les pauvres à une autre heure, mais jamais à un autre jour. Une fois, à Mortagne, elle se trouva environnée d'une foule de malheureux, et sa bourse étoit vide. Affligée de se trouver prise au dépourvu, elle entre dans l'église pour y faire sa prière, et lorsqu'elle en sortoit, un inconnu s'approche et lui remet une somme assez considérable, en disant : « Madame, cet argent vous appartient, je vous prie de le recevoir sans me demander d'où il peut venir. » « O mon grand ami ! lui répondit la princesse en versant des larmes de joie, Dieu soit loué et qu'il vous bénisse ! Ce n'est pas mon soin de savoir qui m'envoie cet argent, c'est assez que cela me vienne à propos pour mes seigneurs (c'est ainsi qu'elle nommoit les pauvres), auxquels je le donnerai de ce pas pour l'amour de Dieu. » Elle disoit dans la suite : « Ce secours m'avoit occasioné une des plus grandes joies que j'eusse goûté dans la vie, car sans lui mes seigneurs eussent pensé que je ne me souciois plus de soulager leur misère. » Trois motifs avoient contribué à allumer en elle cette cha-

rité ardente envers les pauvres. Le premier étoit la lecture journalière de la Vie des Saints ; le second, un songe dans lequel Dieu, après lui avoir fait sentir un avant-goût des délices de la béatitude éternelle, lui avoit enjoint d'en mériter la jouissance en servant de mère et de consolatrice à ses membres souffrans; le troisième, enfin, étoit la méditation constante de ces paroles de l'Évangile : « Ce que vous ferez au plus petit des miens, je le considérerai comme fait à moi-même. » En réfléchissant sur ces paroles, elle ne pouvoit s'empêcher de répandre des larmes, et elle disoit, dans la vivacité de son zèle : « Quand je me rappelle que mon père céleste a dit : Ce que vous ferez au moindre de mes frères pour l'amour de moi, je croirai que vous l'avez fait à moi-même, je voudrois qu'il me fît la grâce que tous les jours de ma vie se passassent au service des pauvres. Hélas ! pouvoit-il nous enseigner une voie plus douce et plus agréable pour nous sauver ? Oh ! véritablement c'est bien le Dieu d'amour ! »

Un sentiment de foi la portoit à prendre un soin particulier des femmes enceintes, parce qu'elle craignoit que, faute de secours, leur enfant ne fût privé du baptême. Lorsqu'elle apprenoit qu'il s'en trouvoit quelqu'une en danger de périr, elle lui envoyoit aussitôt ses

chirurgiens ; elle pourvoyoit abondamment à tous ses besoins. Un jour, à Argentan, elle apprit qu'une pauvre femme, prête à accoucher, étoit attaquée de la peste, et que personne n'osoit en approcher : étonnée de trouver si peu de charité parmi les hommes : « Quoi! s'écria la princesse, faut-il tant ménager un corps qui pourira demain, et craindre de l'exposer au danger? Il n'en sera pas ainsi; peu m'importe comme je meure, pourvu que ce soit en accomplissant la volonté de Dieu : que mon âme sorte par une plaie ou par une fièvre, cela m'est indifférent; mais je connois l'obligation où je suis de procurer le salut d'une âme qui est l'image de Dieu, et l'objet des pénibles travaux de mon Rédempteur. » Elle se lève à ces mots, puis elle ajoute : « Eh bien! j'irai moi-même pour l'amour de mon Dieu, qui est mort pour mon salut; et qui m'aime me suive. » Alors ceux de sa maison s'empressèrent de l'accompagner, et les secours arrivèrent à temps pour que la mère fût soulagée et que l'enfant reçût le baptême. Dieu bénit cette action généreuse, en ne permettant pas qu'aucune des personnes qui approchèrent la malade fût atteinte de la contagion. L'usage de la pieuse princesse étoit d'ensevelir, de ses propres mains, les enfans

morts incontinent après le baptême qu'ils avoient dû au zèle de sa charité.

Il sembloit qu'elle eût pour ses ennemis la même affection que pour ses amis : quand elle trouvoit des motifs qui devoient lui rendre l'offense plus sensible encore de la part de certaines personnes, c'étoit alors que ses efforts pour surmonter la nature devenoient plus généreux. « Quoi ! se disoit-elle, ver de terre, méchante créature, misérable pécheresse, indigne de trouver aucune indulgence, auras-tu toujours le cœur rebelle ? Où sont tes yeux, qu'ils ne considèrent point les actions de ton Sauveur, Dieu de paix et de miséricorde ? Outragé de paroles, percé de clous, épuisé de sang et presque mort, il prie pour ses ennemis. Et toi, irritée seulement par quelques vaines et imaginaires entreprises contre ton autorité, tu ne veux pas pardonner ! Non, mon cœur, il ne faut pas regarder dans la vengeance des injures qui nous sont faites, ce qui nous peut être le plns agréable, mais seulement ce qui est le plus raisonnable ; ni moins encore y chercher notre propre satisfaction, mais l'intention et la volonté de Dieu. Or, ce clément Sauveur nous commande de pardonner ; il le veut, et ne nous promet pas plus de grâce que nous n'en ferons au prochain qui nous aura offensés ; il viendra tou-

jours à nous par la même voie d'amour par laquelle nous irons au-devant de notre ennemi. » Si, d'après ces considérations, son cœur se trouvoit encore ému, elle prenoit en main un crucifix. « Il faut, disoit-elle vivement, que tous ces mouvemens et ces vagues qui soulèvent mon âme contre ses ennemis, viennent se briser au pied de mon Sauveur. Vous aimez vos ennemis, ô mon Dieu! vous les cherchez, vous les embrassez, vous leur donnez votre vie, votre mort, votre sang, votre cœur : tout en vous parle et soupire pour vos ennemis, ô mon Dieu; je n'en ai plus; je les aime en vous et pour vous. »

Tantôt, se mettant à la place du serviteur inutile, il lui sembloit entendre le souverain juge lui demander compte du talent qui lui avoit été confié, c'est-à-dire des grâces et des faveurs qu'elle avoit reçues, et des occasions de pénitence qui lui avoient été offertes et qu'elle avoit négligées. Lorsqu'on lui représentoit qu'il étoit à craindre que sa facilité à pardonner n'augmentât la témérité de ses ennemis, et ne donnât trop de licence à ses vassaux : « Eh! que voulez-vous que je fasse? répondoit-elle ; quand une créature vous demande pardon, témoigne du regret de sa faute et promet de mieux faire à l'avenir, que cherchez-vous davantage? Je sais bien que les

hommes ne sont point impeccables; mais rien ne m'oblige aussi à les croire incorrigibles. »

Cette sage princesse mettoit la perfection de la charité envers ceux qui nous ont offensés, premièrement à ne jamais penser aux injures reçues; secondement, à ne permettre jamais que l'on parle mal de nos ennemis en notre présence; mais, au contraire, à leur procurer les moyens faciles de se rapprocher de nous, et à conserver toujours au fond de notre cœur le désir et la volonté de leur être utile. Ayant appris que celui qui, dans l'affaire de la tutelle de ses enfans, lui avoit été le plus opposé, venoit de tomber dans le malheur, elle repoussa avec horreur les complimens des courtisans à ce sujet, et n'abandonna son cœur qu'aux mouvemens de la compassion la plus tendre.

Beaucoup de jeunes gens pauvres, qui désiroient se livrer soit à l'étude de la théologie, soit à celle des lettres, trouvèrent dans la charité de la duchesse les moyens de suivre leur vocation, et l'on ne sauroit dire combien sa générosité procura de membres utiles et précieux à l'église et à l'état. Elle se considéroit comme devant être, par son rang, la mère des orphelins, la protectrice des veuves, la consolatrice des affligés, la libératrice des

prisonniers, et remplissoit avec un zèle inexprimable tous les devoirs qu'imposent de semblables titres. Chaque année elle dotoit un certain nombre de filles indigentes, et leur procuroit d'honnêtes établissemens. Elle mettoit tous ses soins à conserver, dans ses domaines, l'amour de la religion et des bonnes mœurs; les femmes licencieuses en étoient expulsées, après que les moyens de les rappeler à Dieu avoient été employés avec zèle, mais sans succès. Lorsqu'elle apprenoit que des jeunes filles étoient au moment de se précipiter dans le crime, elle les appeloit auprès d'elle, et leur parloit avec une onction si persuasive, qu'elle réussissoit presque toujours à les ramener à des sentimens vertueux. Si la sainte princesse s'empressoit d'aller au secours des malades, ce fut particulièrement dans le petit hôpital qu'elle avoit fondé à Mortagne, que sa charité parut dans tout son éclat : souvent elle se retiroit dans cet asile de la misère, pour soigner secrètement de ses propres mains les malheureux attaqués des infirmités les plus dégoûtantes. Un jour, veille de la fête de sainte Élisabeth de Hongrie, comme la duchesse se rendoit à la messe, elle aperçut sur sa route une pauvre femme, si pâle et si défigurée, qu'on ne pouvoit la regarder sans se sentir ému de compas-

sion : la généreuse amie des pauvres donne ordre qu'on la conduise à l'hôpital, et après avoir satisfait à sa dévotion, en assistant à la messe, elle vole auprès du nouvel objet de sa charité, lui lave les pieds, les baise avec respect, lui aide à se coucher, et lui présente des alimens; puis elle l'avertit qu'il est temps qu'elle se prépare à la mort. Malgré l'odeur désagréable qu'exhaloit cette malade, elle ne la quitta qu'après lui avoir fait administrer les sacremens. Le spectacle des plaies et des ulcères fut, dans les commencemens, ce que la princessse eût le plus de peine à supporter, son cœur se soulevoit de dégoût; mais la charité triompha bientôt de la nature; et l'on vit, avec autant d'étonnement que d'admiration, cette femme naguère si délicate se signaler par plusieurs actes héroïques de charité qu'il seroit dangereux d'imiter : elle embrassa une femme toute couverte de lèpre, afin d'honorer la passion de son Sauveur, dont on célébroit ce jour-là la mémoire. A Alençon, elle vit une pauvre femme dont un chancre horrible et infect avoit dévoré le nez et la moitié du visage; la courageuse servante de Jésus-Christ s'approche de cette infortunée : « Prenez courage, ma mie, lui dit-elle; j'ai dessein de vous secourir; approchez-vous

de moi, mais sans contrainte et sans honte; si vous avez des plaies, notre doux Sauveur en avoit aussi. » Et en parlant ainsi, elle l'embrassa.

Une autre fois, on lui apporte un homme dont les jambes étoient putréfiées jusqu'aux os, déjà les vers s'étoient formés dans ses ulcères; elle le panse avec un courage héroïque, et la joie qu'elle ressent de s'abaisser à cette fonction si dégoûtante, pour l'amour de Jésus-Christ, éclate sur sa physionomie. Son maître-d'hôtel lui représente en vain qu'elle met en danger sa propre santé. « Ne vous souciez pas de moi, lui répond-elle, je vous assure que j'éprouve une vraie satisfaction, et que je regarde comme rien cette mauvaise odeur : d'ailleurs, ajouta-t-elle, j'aimois trop autrefois le musc et les parfums, et je suis obligée de réparer les fautes que j'ai commises à cet égard. »

Une demoiselle, attaquée d'un mal de jambe que les médecins regardoient comme incurable, alloit subir l'opération de l'amputation, lorsque la duchesse entreprend de la guérir et y réussit à force de soins. Le Seigneur se plaisoit sans doute à bénir le zèle de son humble servante pour le service des pauvres : ses remèdes opéroient sur eux d'une manière miraculeuse. Une femme, dont le

corps n'étoit qu'une plaie, et dont les os étoient saillans de toutes parts, obtint encore par son moyen un rétablissement parfait.

La prière et les bonnes œuvres ne remplissoient cependant pas tous les momens de la princesse : il lui en restoit assez pour vaquer aux principaux devoirs de son rang et de sa situation. Comme mère et tutrice, elle veilloit avec une infatigable vigilance sur l'éducation et sur les intérêts de ses enfans. Revêtue dans ses domaines des droits de haute justice, elle ne négligeoit rien pour assurer le bonheur et la tranquillité de ses nombreux vassaux. Lorsqu'elle visitoit ses terres, elle s'informoit exactement de la conduite des personnes en place, et prenoit toutes les précautions convenables pour que les petits ne devinssent pas les victimes des grands. Toutes les affaires des veuves et des orphelins étoient portées devant elles, afin qu'on les expédiât plus promptement. Jamais elle ne refusoit d'audience, et elle écoutoit avec bonté et patience tous ceux qui s'adressoient à elle. Sourde à toute autre voix que celle de la religion et de l'équité, elle n'avoit égard à aucune considération humaine lorsqu'il s'agissoit d'accorder des grâces ou des faveurs : on l'a vue refuser ses parens les plus proches, ses amis les plus intimes, dès qu'elle avoit jugé que ce

qu'ils demandoient ne pouvoit s'accommoder avec les droits de la conscience.

Depuis long-temps la sainte veuve soupiroit après la solitude, et le cloître fût devenu son partage, dès l'instant où la mort lui enleva son époux, si la tendresse maternelle, et le désir d'élever ses enfans dans la crainte et l'amour du Seigneur, ne l'eussent retenue dans le monde. Ses liens rompus par le mariage de ses enfans, elle ne songea plus qu'à exécuter son ancien projet. Il lui falloit d'abord obtenir l'agrément du roi, et elle se rendit à la cour de François Ier. Ce prince, qui depuis long-temps connoissoit la vertu de la duchesse d'Alençon, lui accorda sa demande, et lui promit de protéger le jeune duc d'Alençon son fils, devenu, par son mariage avec Marguerite de France, le beau-frère de sa majesté. Beaucoup de personnes blâmèrent d'abord la résolution de la princesse; mais rien ne fut capable de l'ébranler. Trois motifs l'avoient déterminée, et avoient fait une impression profonde sur son esprit. Le premier étoit son intime persuasion qu'elle ne jouiroit parfaitement de la liberté des enfans de Dieu, que lorsqu'elle seroit retirée du monde et des affaires; le second, qu'elle n'avoit encore travaillé que pour le prochain, sans s'occuper immédiatement d'elle-même;

et le troisième, le désir qu'elle avoit toujours ressenti d'imiter en tout sainte Élisabeth de Hongrie, qu'elle n'avoit cessé de considérer comme sa patronne et son modèle. Peu de jours après son retour, elle eut un assaut pénible à soutenir contre les efforts de la piété filiale, s'efforçant de retenir une mère si tendrement chérie. « Mon fils, dit la princesse au jeune duc, en lui faisant part de son dessein, vous aurez appris sans doute, par la voie publique, l'intention qui m'a conduite à la cour; cependant j'eusse désiré être la première à vous en instruire. Je souhaite que vous soyez favorable au projet que j'ai formé; mais, pour cela, il vous faut plutôt écouter la raison que votre affection pour moi. Retenue jusqu'ici par le soin de vos affaires, je n'ai pu vivre religieuse; mais je veux mourir telle. Mon âme est déjà sur le bord de mes lèvres, et il ne me reste que peu de temps à passer sur la terre : j'ai la consolation de laisser votre maison paisible et florissante, malgré les dettes qu'il nous a fallu acquitter et les brèches que nous avons eu à réparer. Je prie Dieu qu'il nous continue ses faveurs. Au reste, mon fils, je vous serai plus utile en lui consacrant le reste de ma vie, que si je la consommois chez vous, et j'espère que mes prières avanceront plus vos affaires que mes

soins. Ne vous affligez point si je me sépare de vous ; la place que vous occupiez devant mes yeux, je vous la promets dans mon cœur. Vous m'avez toujours été si bon fils, que je ne crois pas que vous vouliez mettre obstacle à mon bonheur. J'attends plus encore de vous, et la candeur de votre âme et votre religion me sont de sûrs garans que vous aurez le vice en horreur. Craignez Dieu, mon fils, aimez Dieu, et persuadez-vous bien que les puissances humaines ne sont rien, si Dieu ne les accompagne de ses bénédictions. » — « Madame, répondit le jeune prince, en versant un torrent de larmes, je sais que mes pleurs ne changeront point votre détermination, aussi ne prétends-je pas contrarier l'espoir que vous avez de trouver le bonheur dans la retraite que vous méditez ; mais ce bonheur causera ma perte : c'est un trait de la Providence, qu'un même événement soit à la fois, et la consolation des uns et le châtiment des autres : je n'étois pas digne de jouir de votre présence. » Il s'étendit ensuite sur tous les motifs religieux et humains les plus capables de la dissuader de son dessein ; mais la princesse fut inébranlable, et ne songea plus qu'à le mettre promptement à exécution.

Elle reçut d'abord l'habit du tiers-ordre de

Saint-François, et son fils, accompagné de l'évêque de Séez, assista à cette touchante cérémonie. Elle avoit alors cinquante-quatre ans : tous ses fidèles et anciens serviteurs fondoient en larmes; elle seule ne sembloit occupée que de son bonheur. Avec quel saint respect ne baisa-t-elle pas le pauvre habit qu'on lui présentoit! Avec quel transport, au moment où l'on posa sur sa tête le voile des épouses du Seigneur, et qu'on lui donna la corde qui devoit lui servir de ceinture, elle prononça ces paroles entrecoupées par des soupirs de l'amour et de la reconnaissance! « O mon Dieu! je vous loue de la grâce que vous me faites d'accomplir aujourd'hui une résolution que j'ai formée il y a ving-quatre ans. Vous qui voyez le fond de mon cœur, soyez témoin que je m'estime plus heureuse d'être ainsi vêtue que si je portois les sceptres et les couronnes, et rien n'altère mon bonheur, en me consacrant à votre service, sinon le regret que les affaires de ma famille m'aient empêchée de le faire jusqu'ici; mais vous savez que la plus grande impatience de ma vie a été d'attendre ce terme. » A l'instant où, selon l'usage, le religieux alloit entonner le *Te Deum*, elle l'arrêta en disant : « Non, mon père; ce chant ne doit avoir lieu que pour celles qui se donnent à Dieu à la fleur de leur âge; mais, hélas! il n'aura de

moi que les misérables restes de ma vie. » Et, pour satisfaire la dévotion qu'elle avoit à la Passion du Sauveur, elle demanda qu'on remplaçât le *Te Deum* par le psaume, *Deus, Deus meus, respice in me*, etc., ce qui lui fut accordé. Elle désiroit achever de payer quelques créanciers, de récompenser ses domestiques, et de pourvoir aux besoins des pauvres; elle conserva la jouissance de ses biens jusqu'à sa profession. Elle employa l'intervalle qui lui restoit, à bâtir un monastère; elle n'avoit fait les vœux du tiers-ordre de Saint-François que pour se lier irrévocablement; mais elle avoit toujours eu le projet de faire profession dans une communauté des religieuses de Sainte-Claire mitigées, ces dernières pouvant posséder des fonds pour leur subsistance. Après avoir fixé le lieu de sa retraite à Argentan, malgré les instances des habitans d'Alençon, qui désiroient retenir au milieu d'eux leur sainte duchesse, elle eut une longue conférence avec le provincial de l'ordre : ce religieux éclairé voulut éprouver sa vocation; et, lui ayant représenté les sacrifices en tout genre auxquels elle alloit se soumettre : « Mon père, lui répondit la courageuse amante de la croix, je sais que, sans une grâce particulière de Dieu, je ne puis

pas même avoir une bonne pensée. Hélas! sans lui tous nos bons desseins ne sont rien ; mais j'ai toujours eu cette opinion de sa bonté, que, puisqu'il me donnoit de l'affection pour être religieuse, sa prévoyance infaillible voyoit de toute éternité l'occasion et le moment où je pourrois plus à propos faire sa sainte volonté. J'oublierai volontiers, pour l'amour de Dieu, ma maison, mon sang, mes enfans, mes alliances, la cour et tout le monde, et pour lors je penserai que tous mes souhaits sont accomplis, quand j'aurai fait ma profession. Au reste, mon bon père, ne me rejetez pas, car je vous puis dire, sans présomption, que j'ai une grande volonté de me donner à Dieu; et je vous prie de croire que jamais je ne veux me servir de ce que j'ai été dans le monde pour me dispenser de la moindre charge dans la religion. » Le provincial, vaincu par tant de constance, jugea à propos que l'on mît tout en œuvre pour hâter le jour de son bonheur.

Il s'écoula néanmoins plusieurs années avant que les obstacles, qui s'opposoient à la consommation de son sacrifice, fussent aplanis. Elle consacra une partie de son douaire à assurer un sort à ses anciens domestiques et au soulagement des pauvres, qui tous la pleuroient comme la meilleure des mères. Elle fit

ensuite son testament, qu'elle présenta à son fils la veille de sa profession. Par cet acte solennel, elle lui remettoit tout ce qu'elle pouvoit prétendre sur la maison d'Alençon. Ensuite elle lui recommanda, avec les plus touchantes expressions, la maison où elle alloit entrer. Son fils, ému jusqu'au fond de l'âme, ne lui répondit que par ses larmes; puis, mettant un genou en terre. « Au moins, madame, lui dit-il, qu'il me soit permis de vous voir une ou deux fois l'année, d'entrer dans votre monastère? La princesse lui répondit que cette permission dépendoit du pape. Le duc lui écrivit aussitôt pour la solliciter; et, l'ayant obtenue, il en usa toujours avec une extrême réserve.

Ce fut le 11 août 1520, veille de la fête de sainte Claire, qu'elle entra dans la maison qu'elle avoit fait bâtir : elle s'y rendit accompagnée d'un grand nombre de filles qu'elle devoit y faire admettre. « Mes sœurs, leur dit-elle, lorsqu'elles furent assemblées, il a plu à mon Dieu que j'eusse autrefois des biens; il me les prêtoit et m'en permettoit l'usage; je veux maintenant les rendre; c'est pourquoi je les remets entre vos mains; recevez-les, s'il vous plaît, vous qui êtes ses épouses; mais priez ce bon maître qu'il me pardonne d'en avoir abusé. » A ces mots, elle remet à la com-

munauté la somme provenue de la vente de ses bijoux et de sa vaisselle.

Elle prononça ses vœux avec un courage qui remplit d'admiration tous ceux qui étoient présens, au nombre desquels étoient le duc d'Alençon son fils, et Marguerite de France sa belle-fille. Depuis cet heureux instant, la nouvelle épouse de Jésus-Christ ne cessa pas d'être pour ses sœurs un modèle de toutes les vertus religieuses. Les rigueurs du cloître lui sembloient mille fois préférables aux délices de la cour. Elle embrassa avec avidité tout ce que la règle présente de rebutant pour la nature. Son unique crainte étoit qu'on ne l'épargnât en faveur de son rang et de son âge. Elle jugeoit ses vêtemens trop précieux malgré leur pauvreté, parce que l'étoffe lui en paroissoit trop fine; elle les changeoit avec ceux de ses sœurs qui étoient les plus grossiers et les plus usés. De tous ses riches bijoux, elle ne conserva qu'une croix d'argent armée de pointes aiguës, qu'elle portoit sur sa poitrine, et qui, à tous les instans, lui rappeloit les douleurs et la passion de son divin époux. Habituée toute sa vie à commander, elle donna constamment l'exemple de la soumission et de la dépendance : elle n'eût pas fait la plus petite chose sans en avoir auparavant obtenu la permission; et, même étant malade, lors-

qu'on lui offroit quelques rafraîchissemens, elle ne manquoit jamais de demander à l'abbesse si elle trouvoit bon qu'elle en eût fait usage.

Comme on connoissoit sa propension à la charité, on lui donna la charge de distribuer les aumônes de la communauté; mais, craignant de se laisser entraîner à sa générosité naturelle, elle voulut que l'obéissance fût sa boussole, et réglât ce qu'elle devoit accorder aux malheureux. La supérieure lui ayant dit un jour qu'il suffisoit à sa conscience qu'elle lui eût accordé une permission générale, sans se donner la peine de venir si souvent la trouver pour des choses ordinaires : « O ma mère! répondit la princesse, quand je me mets devant les yeux l'obéissance de notre Seigneur, qui disoit qu'il n'étoit pas venu en ce monde pour faire sa volonté, mais celle de son Père, je trouve une si grande consolation à obéir, que mon désir seroit de recevoir à toutes les minutes du jour, quelque nouveau commandement pour sa gloire et pour son honneur. »

Si l'on parloit devant elle de ses anciennes possessions, elle répondoit : « Quoi! voulez-vous ressusciter les morts? Ne savez-vous pas bien que ce qui est dédié à Dieu ne doit plus être appliqué à autre usage qu'à son ser-

vice? Pour toutes richesses, je ne demande ni ne désire que son saint amour. »

En entrant dans le monastère, elle pria l'abbesse de ne lui confier aucune charge que celle de prendre soin des malades. Elle étoit profondément affligée lorsqu'on lui donnoit d'autre titre que celui de sœur Marguerite. Son affection pour chacune de ses compagnes sembloit égale et sans préférence; et souvent elle disoit que l'amour qu'elle ressentoit pour elles avoit quelque chose de plus vif et de plus tendre que celui qu'elle portoit à ses propres enfans. Elle les servoit avec zèle pendant leurs maladies; et lorsqu'on lui représentoit que sa charité, dans ces occasions, passoit les bornes du devoir et de la raison : « Eh quoi! disoit-elle, ferai-je moins pour mes sœurs que je n'ai fait ci-devant aux hôpitaux pour des étrangers? N'appréhendez rien pour moi, car rien de ceci ne me coûte; et quand il seroit vrai que j'y trouvasse quelque répugnance, faudroit-il pour cela laisser échapper les belles occasions qui se présentent pour me faire mériter le paradis? Votre opinion n'est pas telle! Je m'étonne, disoit-elle quelquefois que vous puissiez m'aimer, car il n'y a point de si imparfaite créature au monde que moi, ni qui soit si peu reconnoissante des faveurs de mon Dieu que je ne le

suis. » La bonne princesse le croyoit comme elle le disoit. Si par hasard elle s'imaginoit avoir blessé une de ses sœurs, elle n'avoit point de repos qu'elle ne lui eût demandé pardon, et qu'elle ne lui eût expliqué son intention toujours innocente.

L'entrée de la duchesse en religion avoit eu pour but la préparation à la mort. Son âge et ses infirmités l'avertissoient assez que le terme si désiré approchoit. S'affoiblissant chaque jour davantage, elle fut contrainte de renoncer au chœur et à toutes fonctions religieuses, ce qui l'affligea profondément. Afin d'y suppléer, elle pria l'abbesse de lui donner quelques religieuses qui récitassent l'office dans sa chambre; mais ce ne fut seulement que deux jours avant sa mort qu'elle fut obligée d'avoir recours à leur assistance. La veille de la Toussaint, elle se fit encore porter à la chapelle domestique, s'y confessa, et reçut le très-saint sacrement avec tant de ferveur, qu'il sembloit qu'elle rassemblât tout ce qu'elle avoit de vie et de force pour accueillir cet hôte adorable. On la transporta ensuite dans sa cellule, où elle continua long-temps son action de grâces, et demanda avec ardeur à Jésus-Christ qu'il daignât unir les maux qu'elle souffroit aux mérites et aux tourmens de sa passion. Elle renouvela les vœux de sa profes-

sion, supplia ses sœurs de lui pardonner les fautes qu'elle avoit commises et le peu d'édification qu'elle leur avoit donné. Elle pria ensuite l'abbesse de l'entretenir des bienfaits dont Dieu l'avoit comblée, afin d'exciter en son cœur une reconnoissance plus vive; puis, elle ajouta : « O ma mère et ma supérieure! puisqu'il a plu à mon Rédempteur de mourir sur la croix, dépouillé de tout, je veux aussi me dépouiller de toutes choses; c'est pourquoi je remets entre vos mains tout ce que vous m'aviez permis pour mon usage; et je vous demande que le peu qui me sera nécessaire jusqu'à mon dernier soupir me soit prêté comme à un pauvre, pour l'amour de Dieu. » Le jour de la Toussaint, la sainte malade voulut encore aller à l'église pour entendre un sermon; mais une foiblesse survenue l'obligea de se remettre au lit. Toute la communauté, prévoyant le malheur qui la menaçoit, fondoit en larmes : la princesse, s'en étant aperçue, voulut d'abord consoler ses sœurs, en leur assurant qu'un peu de repos lui rendroit des forces. Ayant sommeillé quelque temps, elle les regarda en souriant, et déclara qu'elle étoit moins mal qu'on ne la croyoit, et qu'elles devoient elles-mêmes prendre du repos, afin d'être mieux disposées pour les matines. Cependant, ne pouvant douter que

sa vie ne fût sur son déclin, elle demanda l'extrême-onction, qu'elle reçut avec une parfaite connoissance et les sentimens de la plus tendre ferveur; elle répondit à toutes les prières, puis s'endormit, et son sommeil sembloit être une douce extase. En se réveillant, elle dit à l'abbesse que sa fin étoit prochaine, et la communauté fut appelée. Les yeux de la mourante étoient presque toujours élevés au ciel; elle les abaissoit quelquefois sur ses sœurs. « O mon Dieu, disoit-elle, je vous recommande vos épouses, et je vous prie de tout mon cœur de les conserver. » S'adressant ensuite à elles : « Mes sœurs, prenez courage, je vous en conjure; je vous promets qu'à jamais je me souviendrai de vous. Je n'aurai point de regrets, Seigneur, de quitter la vie, ni même ce lieu destiné à votre service; je ne suis entrée en religion que pour vous adorer, et où puis-je mieux vous adorer que dans le ciel, si vous me faites la grâce de m'y recevoir! Seigneur, accordez-moi cette faveur, que tant que j'aurai l'âme et la voix je vous bénisse. Je n'ai été au monde que pour ce qu'il vous a plu que j'y fusse; encore ai-je pensé que je ferois chose qui vous seroit agréable, si je quittois la grandeur et la pompe où ma naissance m'engageoit. Que me serviroit aujourd'hui d'avoir été reine, si je n'étois votre

servante. » Ses forces diminuoient sensiblement ; une fièvre brûlante la consumoit, mais son cœur nageoit dans un torrent de délices ; elle paroissoit ne pas sentir ses maux ; elle n'ouvroit la bouche que pour prier, que pour louer Dieu. Elle récita à haute voix le psaume *In te Domine speravi*, et répéta trois fois ce verset : *Dirupisti*, *Domine*, *vincula mea.* Mais la voix lui manquoit : elle réduisit toutes ses prières à la seule invocation des doux noms de *Jésus* et de *Marie.* Enfin, vers les huit heures du soir, elle prit la croix entre ses mains, la baisa avec respect, assura qu'elle l'avoit aimée tous les jours de sa vie, et qu'elle la regardoit maintenant comme sa sauve-garde contre les ennemis qui l'assiégeoient. A neuf heures, au moment où on lui lisoit l'évangile selon saint Jean, à l'endroit où l'apôtre parle de la passion du Sauveur, elle demanda la bénédiction de l'abbesse, prononça le nom de Jésus, leva la main pour faire le signe de la croix, et expira en achevant cet acte de foi et d'amour, le 2 novembre 1521. Ses obsèques se firent avec le moins de pompe qu'il fut possible, pour se conformer à ses dernières volontés. Le duc d'Alençon exigea néanmoins que le corps de sa sainte mère fût mis dans un cercueil de plomb, et que cinquante-huit femmes en deuil et portant des cierges ac-

compagnassent le convoi funèbre. Cent ans après, son tombeau fut ouvert, et son corps fut trouvé entier et sans corruption, ainsi que son cœur renfermé dans une petite caisse de plomb. On assure que plusieurs miracles se sont opérés par son intercession.

Grands du monde, quel modèle vous est offert dans la personne de la vertueuse duchesse d'Alençon! Elle s'est élevée à un degré de perfection qui doit exciter notre admiration, mais qu'il seroit imprudent, sans une grâce particulière, de répéter dans tous les points à son exemple. Mille autres traits de sa belle vie, ses dispositions, ses sentimens, ses vertus peuvent servir de règle à toutes les conditions de la société chrétienne. Cette portion si précieuse de ses jours, qu'elle passa dans la retraite, n'est-elle point une censure secrète de ceux dont la vie s'écoula au sein des plaisirs dangereux; de ceux que le ciel avoit placés dans un rang éminent pour mettre en honneur la pureté des mœurs, pour donner du crédit à la vertu, et pour la faire briller sur un plus grand théâtre? Hélas! les vues de la divine Providence ont-elles été remplies? C'est l'histoire de l'humble princesse à la main, que je viens vous le demander, citoyens distingués par votre rang, vos dignités et vos richesses. Comparez vos affections et vos œuvres avec celles

de la duchesse d'Alençon, et voyons à qui de vous ou de la princesse doivent s'appliquer les réflexions suivantes de Massillon : « Le plaisir, dit cet orateur célèbre, le plaisir, ce premier écueil de la vie humaine, devient comme l'écueil privilégié de la vie des grands. Dans les autres hommes, cette passion déplorable n'exerce jamais qu'à demi son empire ; les obstacles la traversent, la crainte des discours publics la retient, l'amour de la fortune la partage. Dans les princes et dans les grands, où elle ne trouve point d'obstacles, où les obstacles eux-mêmes, facilement écartés, l'enflamment et l'irritent (car quels obstacles a jamais trouvé là-dessus la volonté de ceux qui tiennent en leur main la fortune publique ?) les occasions préviennent presque leurs désirs : leurs regards, si j'ose parler ainsi, trouvent partout des crimes qui les attendent. L'indécence du siècle et l'avilissement des cours honorent même d'éloges publics les attraits qui réussissent à les séduire ; on rend ces hommages indignes à l'effronterie la plus honteuse : un bonheur si méprisable est regardé avec envie, au lieu de l'être avec exécration, et l'adulation publique couvre l'infamie du crime public. Non ; les princes, dès qu'ils se livrent au vice, ne connoissent plus d'autre frein que

leurs volontés, et leurs passions ne trouvent pas plus de résistance que leurs ordres. Ainsi, la facilité des passions en devient un nouvel attrait : devant eux toutes les voies du crime s'aplanissent, et tout ce qui plaît est bientôt possible.

» Telle est la destinée des grands, qui n'usent de leur prospérité que pour la félicité des sens : ennuyés bientôt de tout, tout leur est à charge, et ils sont à charge à eux-mêmes ; leurs projets se détruisent les uns les autres, et il n'en résulte jamais qu'une incertitude universelle, que le caprice forme et que lui seul peut fixer : leurs ordres ne sont jamais, un moment après, les interprètes sûrs de leurs volontés ; on déplaît en obéissant ; il faut les deviner, et cependant ils sont une énigme inexplicable à eux-mêmes ; toutes leurs démarches sont vagues, incertaines, incompréhensibles ; on a beau s'attacher à les suivre, on les perd de vue à chaque instant ; ils changent de sentier, on s'égare avec eux, et on les manque encore. Ils se lassent des hommages qu'on leur rend, et ils sont piqués de ceux qu'on leur refuse. Les serviteurs les plus fidèles les importunent par leur sincérité, et ne réussissent pas mieux à plaire par leur complaisance. Maîtres bizarres et incommodes, tout ce qui les environne porte le poids

de leurs caprices et de leur humeur, et ils ne peuvent le porter eux-mêmes : ils ne semblent nés que pour leur malheur, et pour le malheur de ceux qui les servent.

» L'ambition et l'amour de la fortune, dans les autres hommes, partagent l'amour du plaisir; les soins qu'elle exige sont autant de momens dérobés à la volupté. Le désir de parvenir suspend du moins des passions qui de tout temps en ont été l'obstacle. On ne sauroit allier les mouvemens sages et mesurés de l'ambition, avec le loisir, l'oisiveté, et presque toujours le dérangement et les extravagances du vice. En un mot, la débauche a toujours été l'écueil inévitable de l'élévation, et, jusqu'ici, les plaisirs ont arrêté bien des espérances de fortune, et l'ont rarement avancée. Mais les grands, qui n'ont plus rien à désirer du côté de la fortune, ne trouvent rien aussi qui gêne leurs plaisirs. La naissance leur a tout donné, ils n'ont plus qu'à jouir, pour ainsi dire, d'eux-mêmes. Leurs ancêtres ont travaillé pour eux; ils se reposent de leur élévation sur leurs titres: tout le reste est pour les passions; aussi les enfans des hommes illustres sont d'ordinaire les successeurs du rang et des honneurs de leurs pères, et ne le sont pas toujours de leur

gloire et de leur vertu : il leur paroît inutile de se faire un nom par eux-mêmes. Ils goûtent les fruits d'une gloire dont ils n'ont pas goûté l'amertume : le sang et les travaux de leurs ancêtres deviennent le titre de leur mollesse et de leur oisiveté. La nature a tout fait pour eux, elle ne laisse plus rien à faire au mérite ; et souvent l'élévation d'une race devient un moment après, elle-même, sous un indigne héritier, le signal de sa décadence et de son opprobre. Les enfans de la gloire et de la magnificence sont rarement les enfans de la sagesse et de la vertu. Il est presque plus rare de soutenir la gloire et les honneurs auxquels on succède, que de les acquérir soi-même.

» Comme le premier penchant des peuples est d'imiter les grands, le premier devoir des grands est de donner de saints exemples aux peuples. Les hommes ordinaires ne semblent naître que pour eux seuls ; leurs vices ou leurs vertus sont obscures comme leur destinée. Confondus dans la foule, s'ils tombent ou s'ils demeurent fermes, c'est également à l'insu du public ; leur perte ou leur salut se borne à leur personne, ou du moins leur exemple peut bien séduire et détourner quelquefois de la vertu ; mais il ne sauroit en imposer et autoriser le vice. »

PRATIQUE.

1°. J'estimerai que c'est un souverain bonheur d'avoir porté le joug aimable du Seigneur dès sa plus tendre jeunesse ; 2°. je pleurerai, comme perdus, tous ces beaux jours où, enchanté des vanités et des grandeurs du monde, je ne songeois pas qu'il n'y a rien de solide que la vertu, qu'il n'y a de souvenir consolant que celui des regrets amers et profonds qu'on a ressentis, après avoir offensé le Seigneur et étouffé le cri de la conscience; 3°. obligé, par les dispositions toujours sages, toujours admirables de la Providence, de demeurer dans le sein du siècle, au moins, je ferai mes efforts pour me former un cercle peu nombreux sans doute, mais précieux, d'amis vertueux : ces hommes, choisis pour être les confidens de mes plus secrètes pensées, vivront dans le monde comme n'y vivant plus, et useront seulement des biens qui passent, mais sauront n'en abuser jamais.

JEANNE DE VALOIS,

REINE DE FRANCE,

Décédée l'an de Jésus-Christ, 1504.

(Abrégé de sa Vie, extrait de celle qu'en a publiée le R. P. Pierre de Mareuil, de la compagnie de Jésus; à Paris, chez la veuve Mézières, en 1741.)

Jeanne de Valois, fille de Louis XI, sœur de Charles VIII, épouse de Louis XII, roi de France, naquit, l'an 1464, de la reine Charlotte de Savoie. Sa naissance fut regardée comme une espèce de disgrâce par son père, qui souhaitoit passionnément d'avoir un héritier de son sang pour succéder à la couronne. Le chagrin du prince fut cause que les provinces, comme la cour, gardèrent sur ce don d'une princesse, qui naissoit pour le bonheur de la patrie, un morne silence : c'étoit comme un lis naissant au milieu des épines. Le roi ne tarda pas à la prendre en aversion, et à la rendre, dès que sa raison se développa, victime de ses noirs et cruels caprices.

La piété, qui sembloit née avec elle, tourna vers Dieu seul toutes les affections de son

cœur. Dans un âge où les autres enfans, surtout les enfans des princes, sont tout occupés de leurs plaisirs, elle n'en pouvoit goûter d'autre que celui d'entendre parler de Dieu, d'en parler elle-même, ou de s'entretenir avec lui. Elle n'avoit d'inclination que pour les choses saintes : amour de la prière, ferveur dans tous les exercices de la religion; modestie, docilité, douceur qui charmoit tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher; dévotion solide et tendre, fermeté de vertu extraordinaire, tels étoient les heureux présages qui annonçoient ce qu'elle seroit un jonr.

Mais tandis que la grâce se formoit en elle, Jésus-Chsist la préparoit en même temps à une longue suite d'épreuves. Ce qui attiroit sur sa personne les regards bienfaisans de son Dieu et l'admiration des gens de bien, indisposoit son père : ne pouvant souffrir qu'elle eût tant d'attraits pour la piété, il n'omit rien pour lui en faire perdre le goût. Résolu d'engager sa fille dans le monde, il vouloit absolument qu'elle en prît les habitudes, lorsque Dieu inspiroit à la princesse de s'en séparer. Déjà il lui en faisoit voir les écueils et sentir toute la vanité. « Allons, dit-elle un jour, avec une aimable naïveté, à la comtesse de Rivière, sa gouvernante, allons, ma chère comtesse, prier la reine du ciel, dans le lieu

que vous savez. » — « Non, ma princesse, répondit la gouvernante, vous vous appliquez trop, et je crains que la contention d'esprit ne vous incommode. » — « Ah! répliqua l'auguste enfant, bien loin de cela car; en vérité je n'ai jamais l'âme plus contente que quand je suis avec la mère de mon Dieu, ou que je converse avec lui. » — « Eh! ne savez-vous pas, reprit la comtesse, que le roi vous a défendu d'être si dévote? » — « Le roi est trop sage, dit alors sa fille, pour me faire sérieusement une pareille défense, et après tout, le peut-il? Tout grand roi qu'il est, il a Dieu pour maître. » Étonnée d'une pareille réponse, madame de Rivière ne put s'empêcher de condescendre à ses vœux; et souvent elle la conduisoit devant un autel de la Sainte Vierge, son élève ayant une dévotion singulière pour la mère de Dieu, et s'appliquant à imiter ses héroïques vertus.

Le roi, informé de cette conduite, la fit venir, et prenant un ton sévère: « Princesse, lui dit-il, que je n'entende plus parler de toutes ces dévotions, autrement vous serez punie. » Loin d'être émue de ces menaces, elle n'en devint que plus fervente et plus fidèle à tous ses exercices de piété. Une privation qu'on lui imposa lui coûta bien des larmes, c'étoit la fréquentation des églises: elle s'en

plaignit plus d'une fois dans l'amertume de son cœur, répandant son âme en présence de la Sainte Vierge, et cette mère de miséricorde ne tarda pas à la consoler.

La naissance d'un dauphin donna une joie extrême à la cour et dans les provinces. Le roi quitta son château d'Amboise, et vint dans sa capitale pour y faire rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. On vit alors, dans l'église de Notre-Dame de Paris, un spectacle digne tout à la fois de l'admiration des hommes et des anges, digne même des complaisances du Très-Haut : une jeune princesse, à peine âgée de six ans, profondément anéantie devant Dieu, respectueusement attentive à la célébration des saints mystères, pénétrée de la dévotion la plus affectueuse, priant avec une ferveur qui éclatoit jusque sur son visage, et sembloit se communiquer aux assistans, dont les yeux étoient fixés sur elle. A la vue de cette merveille, ils ne pouvoient s'empêcher d'exprimer leur admiration. Quelques-uns même laissoient couler des larmes de joie et de piété ; mais Dieu étoit le seul témoin de ce qui se passoit dans le cœur de cette auguste enfant, absorbée en présence de Jésus-Christ et de sa divine mère, se livrant aux doux transports de son âme. Souvent elle répétoit ces mots :

« Vierge sainte, mère de mon adorable Jésus, enseignez-moi à vous servir d'une manière digne de vous. Que dois-je faire pour vous plaire et me rendre agréable à votre cher fils, mon aimable Sauveur? » Une voix alors se fit entendre, et lui dit : « Ma fille, avant que de mourir, tu fonderas en mon honneur un ordre religieux de filles; c'est le plus grand plaisir que tu puisses faire à mon fils et à moi. » L'événement fit voir dans la suite qu'il n'y avoit point d'illusion, et que c'étoit un oracle du ciel dont elle conserva l'impression toute sa vie.

Cependant, son cœur devint inaccessible à tous les charmes du monde; à mesure qu'elle croissoit en âge, elle ne songeoit plus qu'à mener une vie cachée en Dieu, avec Jésus-Christ. Son unique plaisir étoit de converser avec des personnes religieuses, de visiter des monastères, de s'entretenir du bonheur de ceux que le Seigneur appelle dans la solitude, et qu'il délivre des inquiétudes et des embarras de la terre : le roi, ne pouvant goûter cette conduite, la chassa un jour de sa présence, et fut long-temps sans la voir. « Allez, lui dit-il, vous êtes indigne de la qualité que vous portez; ne paroissez plus devant moi. » Puis, adressant la parole à sa gouvernante : « Qu'on la traite, continua-t-il,

comme la dernière personne du royaume. »
La pieuse princesse se retira un peu confuse, il est vrai, mais néanmoins pleine de joie d'avoir quelque chose à souffrir pour la cause du père céleste, et regardant les mauvais procédés de son père comme des moyens que lui ménageoit la Providence pour la détacher de plus en plus du monde.

Jalouse de suivre fidèlement les maximes de l'Évangile, elle s'étudia à n'envisager les personnes placées auprès d'elle que comme autant de supérieures, cédant sans réplique à toutes leurs volontés, leur obéissant même avec une soumission, une modestie, une ponctualité qui les surprenoit, et qui, en gagnant leur cœur, leur faisoit aimer la vertu. Si elles lui rendoient quelque service, elle le recevoit comme une grâce. Son unique déplaisir étoit de voir les appointemens de ses officiers retranchés; elle s'en expliquoit quelquefois avec douleur, et leur promettoit de récompenser un jour leurs bons offices. Quoiqu'elle manquât de bien des choses, non-seulement convenables, mais même nécessaires à son rang, jamais elle ne se plaignit de ces privations personnelles.

Le roi, voyant que la rigueur étoit inutile, et que la piété jetoit dans le cœur de sa sainte fille de plus profondes racines, à pro-

portion que la vexation redoubloit, eut recours aux voies de douceur, et essaya d'affoiblir sa constance en lui montrant ce que la pompe du siècle a de plus éblouissant : il n'omit rien pour la faire participer à des plaisirs tumultueux; mais elle demeura inébranlable, et ne se relâcha en rien de ses pieuses habitudes. « Mon Dieu, disoit-elle, ne change point, pourquoi changerois-je? Il veut bien être à moi, je veux être à lui. »

La reine d'Angleterre, épouse de Henri VI, après la défaite de son époux, persécutée par l'usurpateur Édouard, étoit venue chercher un asile en France avec le prince de Galles son fils, et grand nombre de seigneurs fidèles à leur maître. Dans le gracieux accueil qu'elle reçut de toute la cour, ce qui la toucha le plus, fut celui de la princesse Jeanne : elle ne pouvoit se lasser d'admirer tant de modestie, de retenue, de sagesse et de piété dans un âge aussi tendre. « Ma chère petite princesse, lui dit-elle un jour, en l'embrassant tendrement, ne voudriez-vous pas bien être ma fille? » — « Madame, répondit la princesse, votre majesté me fait une offre bien gracieuse; mais elle me permettra de lui dire que la chose ne me paroît pas faisable. » — « Pourquoi non, lui répartit la reine? je

vous donnerai le prince de Galles mon fils pour époux. » — « Eh ! madame, répliqua la princesse, quelque parfait que soit le prince votre fils, je ne puis donner les mains à ce que vous me proposez ?.... Je suis destinée à un autre, que je ne saurois m'empêcher d'aimer plus que lui : je ferois même injure au prince, si je le croyois d'humeur à le disputer au fils unique de Dieu. La reine d'Angleterre fit part de cette réponse à Louis XI, qui entra brusquement dans l'appartement de la jeune princesse, et la traita avec la dernière dureté. Sa fille se contenta de lui dire, d'une manière ferme et respectueuse : « Je ne suis pas propre pour le monde, et le monde ne me convient pas. » A cette réponse, son père jette sur elle un regard foudroyant, et lui tournant le dos : « Qu'on la tue, s'écria-t-il, elle est indigne de vivre. » La reine de la Grande-Bretagne faisant son entrée à Paris, où elle fut reçue avec toute la magnificence possible, la jeune princesse Jeanne saisit cette occasion pour se retirer dans un monastère, où elle passa en prières une grande partie de la journée. Le roi le sut, et la trouvant en oraison, il court à elle l'épée à la main, comme pour la percer, s'écriant d'une voix menaçante : « Ah ! c'est à ce coup, misérable fille, qu'il faut que tu meures ! » Le comte de

Rivière ; se jetant entre eux, couvrit la princesse de son manteau.

Depuis ce dernier trait d'inhumanité, le roi parut ne vouloir plus gêner les inclinations de sa fille : il lui fit même dire qu'il lui laissoit la liberté de se choisir un confesseur. Persuadée que de ce choix dépendoit le repos de sa vie et la sûreté de sa conduite, elle multiplia ses prières et ses pénitences. Un jour qu'elle entendoit la messe dans sa chapelle, elle fut ravie en esprit, et l'on s'aperçut qu'il se passoit en elle quelque chose d'extraordinaire : elle entendit alors distinctement ces paroles, qui lui parurent sortir de la bouche du crucifix : « Ma fille, si vous voulez entrer dans le cœur de la mère, il faut passer par les plaies du fils. »

Depuis ce bienheureux moment, elle se regarda comme une victime qui devoit être crucifiée avec Jésus-Christ. Elle se disposa à l'exécution des volontés divines par une mortification continuelle. Elle s'étudia à détacher son cœur de toutes les grandeurs humaines, à renoncer à elle-même en toutes choses, à purifier son âme de plus en plus, et à se tenir en garde contre les scandales de la cour. Humble de cœur et pauvre d'esprit, dans le séjour des grandeurs et de l'abondance, elle

soutenoit son rang avec dignité, sans jamais franchir les bornes de l'austère sévérité de l'Évangile, s'en tenant précisément à ce que la modestie chrétienne peut exiger de convenable dans les habits des personnes de son âge et de sa condition. Elle avoit absolument renoncé au théâtre et aux autres divertissemens dangereux; mais elle ne fuyoit pas les assemblées innocentes dont elle n'auroit pu s'absenter sans déplaire au roi son père; elle y portoit une physionomie à la fois douce et sérieuse, qui imprimoit du respect aux spectateurs: son esprit, durant tout ce temps, ne perdoit point Dieu de vue; et l'éclat des pompes profanes étoit pour elle une occasion de contempler les délices promises aux élus.

La comtesse de Beaujeu, sa sœur aînée, princesse pleine d'esprit et d'enjouement, et l'âme de toutes les fêtes de la cour, recevoit chez elle toutes les personnes qui en faisoient l'agrément. La princesse Jeanne, ne pouvant se dispenser de paroître de temps en temps dans ces sortes d'assemblées, y défrayoit en partie la compagnie à ses dépens, sa sœur saisissant toutes les occasions de s'égayer de la dévotion de sa cadette. Celle-ci soutenoit admirablement son caractère de douceur et de retenue, sans que le respect humain donnât jamais la plus légère atteinte à ses principes

de conduite. On l'engagea en vain à se rendre à la comédie, elle s'en défendit toujours avec fermeté. « Ces sortes de spectacles, disoit-elle, sont rarement sans danger, et la pudeur ne fait, hélas! que trop souvent naufrage à cet écueil; les passions vives et tendres qu'on y représente au naturel, font aisément glisser le poison dans le cœur toujours sensible aux agitations qu'on y voit peintes; et, sans parler de la perte du temps, si l'on n'y est pas scandalisé, on y scandalise. » Ces leçons choquoient l'humeur fière de la comtesse de Beaujeu. « Eh bien! ma petite sœur, lui dit-elle un jour, puisque la comédie n'a pas le bonheur de vous plaire, n'y venez pas : aussi-bien vous ne feriez que nous embarrasser. » Après quoi elle lui tourna le dos et s'en alla.

La vertu de la jeune héroïne n'avoit pourtant rien de farouche. La médisance, il est vrai, n'osoit se faire entendre devant elle, et sa présence rendoit la licence timide; mais, à cela près, aucun commerce n'étoit plus aimable que le sien.

Elle chérissoit les pauvres, se plaisoit à les voir, à subvenir à leurs besoins. Son appartement, quoique propre, n'avoit rien que de simple; toute pompe en étoit bannie, tout y annonçoit la piété, tout sembloit y répandre la bonne odeur de Jésus-Christ. Les reliques

des saints faisoient le plus bel ornement de son cabinet. Les regards de la princesse ne se portoient jamais sur l'image de la Sainte Vierge que son âme n'en fût attendrie ; et, lorsqu'elle les fixoit sur son crucifix, on eût dit qu'elle ressentoit toutes les douleurs de Jésus-Christ mourant.

Toujours occupée du désir de fonder un ordre religieux à l'honneur de la mère de Dieu, et parvenue à l'âge de se choisir un genre de vie, elle ne songea plus qu'à quitter le monde, et cherchoit l'occasion d'en parler au roi son père, pour avoir son consentement, lorsqu'il l'envoya chercher. Sans autre préambule, il lui dit : « Je pense, ma fille, à vous marier ; préparez-vous à épouser un prince qui n'est pas indigne de vous. » Frappée de ces mots, comme de la foudre, interdite d'abord et baissant les yeux, bientôt elle reprit cette noble assurance, qui, dans les occasions critiques, lui rendoit toute sa présence d'esprit. Elle représenta au roi que, depuis longtemps Dieu la sollicitant à la retraite, il convenoit d'obéir aux ordres du souverain maître, à qui nulle puissance ne peut résister sans crime : « J'ose, ajouta-t-elle, me promettre de votre majesté, qu'un père aussi religieux que vous l'êtes ne me refusera pas la grâce que j'avois dessein de lui demander. » —

« Eh! quoi donc? répartit brusquement le roi en lui lançant un regard menaçant, auriez-vous pris à mon insu quelque résolution? Ignorez-vous que les personnes de votre rang ne peuvent disposer d'elles-mêmes? Ma fille, vous épouserez le prince sur lequel j'ai jeté les yeux, et que je vous destine : je le veux. Vous m'entendez? point de réplique.

Sans insister davantage, la princesse va se jeter aux pieds de son crucifix, l'arrose de ses larmes, et se plaint amoureusement à son adorable Sauveur. Puis, regardant l'image de la Sainte Vierge : « Est-ce donc là, dit-elle en sanglotant, ma bonne maîtresse, ce que vous m'aviez promis. » Elle fut long-temps ainsi prosternée, s'adressant tantôt au fils, tantôt a la mère, et les conjurant l'un et l'autre de l'éclairer sur le parti qu'elle avoit à prendre, mais le ciel sembloit être sourd à ses vœux. Elle se détermina à laisser faire le roi, se flattant toujours néanmoins de l'espoir de vivre dans la retraite.

Louis XI, ayant pris en particulier Louis de Valois, duc d'Orléans, premier prince du sang, et à peu près du même âge que la princesse Jeanne : « Duc d'Orléans, lui dit-il, l'amour que je me sens pour votre personne m'a fait jeter les yeux sur vous préférablement à tout autre; je vous fais l'honneur de vous

choisir pour mon gendre : de votre côté, ayez soin de faire honneur à mon choix. » Le duc, à cette proposition, parut mécontent et déconcerté. Le monarque, jetant alors sur lui un regard d'indignation, le quitta brusquement, et lui montra de la main l'affreuse prison où il avoit coutume de faire renfermer les malheureux dont il vouloit se défaire. Le duc en frémit d'horreur ; et Louis XI, prenant son effroi pour un consentement, ordonna qu'on fît les préparatifs des noces.

La princesse prioit jour et nuit, et réclamoit sans cesse le secours du ciel, dans l'espoir que Dieu mettroit obstacle à la conclusion d'un mariage qui lui sembloit si contraire aux promesses qu'elle avoit reçues d'en haut. Cependant, quelques jours après, elle fut conduite à la chapelle du Louvre, où le duc d'Orléans lui donna la main. Cette cérémonie, qui causa dans la suite les plus étranges événemens, fut célébrée avec une magnificence vraiment royale, et l'on crut que le sort de la princesse de France alloit pour jamais être uni à celui du duc d'Orléans.

Immolée à des intérêts d'état, la nouvelle duchesse adora, en esprit de sacrifice, la conduite impénétrable de la Providence ; et, regardant le jeune duc comme son époux, elle se fit une loi inviolable de rester fidèle à ses

devoirs. Mais le duc d'Orléans, loin de répondre à son attachement, porta son aversion pour elle jusqu'à des excès absolument contraires au caractère de sagesse et de modération qu'on lui avoit connu. D'où naissoit en lui cette antipathie? Peut-être l'ignoroit-il lui-même; peut-être aussi que, déjà rebuté par la vertu de la princesse, la violence faite à sa liberté avoit achevé de l'indisposer contre une épouse dont la difformité corporelle le frappoit plus sans doute que son aimable douceur, ses complaisances infinies, et les démonstrations de tendresse qu'elle lui prodiguoit dans toutes les occasions. Cette affection si touchante l'aigrissoit encore davantage; les vertus mêmes qu'il découvroit en elle, en le forçant d'avouer que ses procédés étoient inexcusables, remplissoient son âme d'amertume.

Informé de l'indigne conduite du duc d'Orléans envers la princesse Jeanne, Louis XI en fut outré, et porta les choses à d'étranges extrémités. C'en étoit fait de la vie du jeune prince, si son épouse n'eût pris sa défense avec un sentiment qui alla jusqu'à l'héroïsme. Quoique outragée à l'excès, elle lia les mains du roi son père, à force de supplication. Le duc ne put être insensible à un aussi généreux dévouement. Il l'admira, et, honteux de sa

conduite, il commença à user envers elle de meilleurs procédés.

La jeune duchesse respiroit un peu, lorsque Louis XI tomba dans une langueur mortelle : alors on la vit continuellement aux pieds des autels solliciter la guérison et le salut du monarque, faire offrir de tous côtés le sacrifice de l'agneau sans tache, et intéresser les personnes religieuses à la seconder auprès de Dieu. Elle fit tant, par ses macérations, ses prières et ses larmes, qu'elle procura à son père une fin sans doute meilleure que sa vie : il mourut, entre les mains de saint François de Paule.

Cet événement replongea Jeanne dans une longue suite de chagrins et de peines. Son époux, irrité que Louis XI lui eût préféré Anne de France, comtesse de Beaujeu, sœur du jeune roi Charles VIII, pour la régence, forma contre elle un parti dans lequel il désiroit ardemment d'engager la duchesse. Porteur de ses ordres, le comte de Dunois fit tous ses efforts auprès d'elle, et lui fit entrevoir un moyen infaillible pour gagner le cœur de son mari. « S'il s'agissoit, répondit la princesse de verser mon sang pour mon illustré époux, je me sens assez de courage pour lui faire le sacrifice de ma vie ; mais, étant ce

que je suis, je ne puis consentir à entrer dans des intrigues d'état contre ma propre sœur, encore moins contre les dernières volontés du roi mon père. Ainsi, monsieur le duc ne doit point me savoir mauvais gré, si je ne prends point parti dans une querelle de cette nature, et si je m'en tiens à prier pour deux personnes qui me doivent être l'une et l'autre infiniment chères. » Elle s'en tint donc à élever les mains vers le ciel et à solliciter le retour de la paix dans les cœurs.

Irrité de ce refus, le duc se porta à des excès qui surprirent et scandalisèrent toute l'Europe. Le fameux Landais, ministre du vieux duc de Bretagne, doué d'un génie aussi profond qu'il étoit scélérat consommé, gouvernoit son maître à son gré, et n'ignoroit pas les menées du duc d'Orléans en France, non plus que son aversion pour la princesse Jeanne de Valois. Il lui écrivit de la part de son souverain, l'invita à venir voir le duc, l'assura qu'il ne tiendroit qu'à lui d'épouser l'héritière de ce duché, l'une des princesses les plus belles et les plus accomplies qu'il y eût en Europe, et qu'au reste les liens de son premier mariage n'étoient point de nature à ne pouvoir être rompus. A cette nouvelle, le duc d'Orléans part, arrive à Nantes, salue le duc, s'entretient avec Landais, voit la princesse

Anne; ils se plaisent réciproquement: plein d'espoir il retourne à la cour de France. Le roi, instruit qu'il formoit un parti, donna ordre de l'arrêter; et le prince, averti à temps de l'affront qu'on vouloit lui faire, alla se jeter entre les bras du duc de Bretagne, et ourdir une trame qui fit verser beaucoup de sang, le mit lui-même à deux doigts de sa perte, et pensa accabler la princesse sous le poids des tribulations.

Effrayée de voir son mari courir de lui-même au précipice, elle s'offrit à Dieu comme une victime de propitiation, en faveur de celui qui remplissoit son cœur d'amertume. « Ah! Seigneur, disoit-elle, prosternée aux pieds de Jésus-Christ en croix, seroit-ce là le moyen dont vous voulez vous servir pour délivrer votre servante! Que deviendra mon époux, s'il a le malheur d'être tué les armes à la main contre son roi? Ne pouvez-vous point me sauver sans le perdre? » Elle prioit ainsi fondant en larmes dans les plus vives angoisses, lorsque la comtesse de Beaujeu, entrant brusquement chez sa sœur, lui raconta avec indignation les mouvemens de Bretagne. La sainte ne lui répondant que par des sanglots, la comtesse attendrie l'embrasse, la console: « Ah! ma chère duchesse, lui dit-elle, ne

vous alarmez point; vous ne nous en serez pas moins chère; nous savons que votre mari n'a pas suivi votre conseil; jamais vous ne serez suspecte à personne; j'en répondrois sur ma vie. » Toute la cour vint prendre part au chagrin de la princesse : le roi lui-même s'empressa d'essuyer ses larmes, et la duchesse implora, pour son époux rebelle, la clémence de sa majesté.

Le prince ne songeoit qu'à répudier sa généreuse bienfaitrice, pour épouser Anne de Bretagne : on alloit en venir aux mains entre les troupes du roi et celles du souverain de cette province, et l'infortunée princesse ne cessoit de s'occuper à ménager les intérêts du prince qui s'armoit contre son roi : elle levoit continuellement ses mains pures vers le ciel, pour la conservation de l'objet de sa douleur. Cependant, la bataille de Saint-Aubin se donna; les rebelles furent défaits, le duc d'Orléans pris et conduit à Angers, où le roi se trouvoit. « Vous êtes vengée, madame, dit avec émotion Charles VIII à sa sœur; votre indigne mari est en prison, et il doit s'attendre à être traité comme il le mérite. » La sainte duchesse se jette aussitôt aux pieds de sa majesté, et, les larmes aux yeux, demande grâce pour le prisonnier. « Vous, ma sœur, répliqua le roi, vous me demandez la liberté du duc

d'Orléans ! Savez-vous bien ce que vous faites ? » — « Sire, répliqua la princesse, c'est bien s'exposer que de solliciter la grâce d'un criminel de lèze-majesté ; mais je sais à qui j'ai l'honneur de parler. Votre majesté ne me soupçonnera pas de lui avoir manqué de fidélité : si cependant je suis assez malheureuse pour lui paroître suspecte, je subirai sans peine le sort du duc d'Orléans, et je donnerai volontiers mon sang pour lui sauver la vie. S'il ne mérite pas que vous ayez aucun égard pour lui, au moins ayez, je vous en conjure, un peu de bonté pour moi. » Le roi, attendri jusqu'aux larmes d'une générosité aussi héroïque, rendit au duc sa liberté, le menaçant des plus durs traitemens, s'il n'en usoit pas mieux avec sa royale épouse. Néanmoins, cet époux ingrat ne fut pas long-temps sans recommencer ses mauvais procédés envers elle, et continua ses intrigues de révolte avec la Bretagne. On intercepta des lettres, où il faisoit mention du divorce, dont les suites devoient alors paroître si pernicieuses aux intérêts de la France : aussi, malgré les prières, les larmes, les protestations de la duchesse d'Orléans, le prince fut arrêté de nouveau, transféré en diverses prisons, et enfin renfermé dans la tour de Bourges. Il y fut, pendant deux ans entiers, traité avec beau-

coup de rigueur ; et peut-être y seroit-il mort de misère et de chagrin, sans les soins de la sainte princesse, toujours constante à aimer et à servir ce prince dans l'état d'abandon général où il se trouvoit.

Après avoir long-temps et instamment sollicité la permission d'aller voir le duc dans sa prison, elle l'obtint enfin, partit sans délai pour la ville de Bourges, et entra dans la chambre où il étoit confiné. A l'aspect du prince, qu'elle aperçut dans un obscur et affreux réduit, elle fut frappée d'étonnement et d'horreur, tant il lui parut pâle et défait. Pénétrée en même temps de la douleur la plus vive : « Ah ! monsieur, s'écria-t-elle, en quel état vous voilà ! » — « Laissez-moi, madame, répondit le duc avec indignation, injustement persuadé que la princesse avoit contribué à son second emprisonnement; laissez-moi mourir, et ne venez point insulter à ma misère : vous avez sujet de me haïr ; aussi ne me plains-je point des maux que je souffre, et dont vous êtes la cause. » — « Dieu m'est témoin, répliqua la duchesse, que je n'ai rien omis pour prévenir cette seconde disgrâce; et que ne puis-je, au prix de tout mon sang, racheter votre liberté ! je le ferois avec joie. Souffrez du moins, ne pouvant faire autre chose, que je

vous tienne compagnie, trop heureuse de passer le reste de mes jours à vous servir, fût-ce dans la prison. »

Des paroles aussi tendres ne détruisirent point les funestes préjugés du duc. Ainsi la princesse, baignée de larmes, voyant que, loin de rien gagner sur son esprit, elle ne faisoit qu'aigrir son chagrin, se trouva comme forcée de se retirer. Elle fit une seconde tentative avant son départ de Bourges, et revint à la prison dire adieu au duc, qui la reçut aussi mal que la première fois; mais la charité des saints ne se rebute pas. La duchesse retourna à la cour dans le dessein de l'y servir plus efficacement. D'abord elle vendit ou engagea ce qu'elle avoit de plus précieux, afin d'adoucir au prisonnier les rigueurs de sa détention : après quoi elle mit tous ses soins à procurer son élargissement.

La comtesse de Beaujeu s'en aperçut, et il n'est point d'obstacle qu'elle n'opposât aux démarches de la sainte princesse. Voyant que les voies de douceur n'arrêtoient point ses sollicitations, elle en vint aux reproches, aux menaces, au mépris, et passa enfin jusqu'aux mauvais traitemens. La cour ayant suivi Charles VIII à Nantes, dont il alloit prendre possession, la princesse Jeanne, dans l'espérance de trouver quelque occasion favorable de

parler au roi, l'y suivit. Mais la comtesse de Beaujeu avoit défendu qu'on la reçût dans aucun logement : d'où il résulta que cette princesse arriva le soir à Nantes, demeura sur le pavé, sans savoir où se retirer. Les gens de sa suite eurent beau courir de côté et d'autre pendant la nuit, la duchesse resta dans la rue, exposée à toutes les injures de l'air. On la plaignoit, mais personne ne pensoit à la secourir, et toutes les maisons étoient fermées pour elle. Accoutumée depuis long-temps aux rigueurs de la croix, elle souffrit cet affront, non-seulement avec sa patience ordinaire, mais encore avec joie, dans la pensée que la mère de son Sauveur s'étoit trouvée autrefois dans un semblable abandon. Un officier des gardes, indigné qu'on traitât ainsi la sœur de son roi, lui céda la chambre qu'il occupoit.

Charles VIII retournant de Nantes à Paris, la duchesse eut à souffrir, pendant toute la route, les mêmes indignités qu'en Bretagne. Constante, néanmoins, dans son dessein, elle avoit la douleur de se voir fermer tout accès auprès de son auguste frère. Enfin elle s'adresse au jeune vicomte de *Miolans*, l'un des favoris de sa majesté. En lui peignant la situation désastreuse où languit depuis deux ans le duc, elle le conjure de servir ce malheureux prince auprès du roi, et de prendre

en main ses intérêts, dans l'impossibilité où elle se trouve elle-même d'aborder sa majesté. « Ses ennemis, ajouta-t-elle, semblent avoir conjuré sa perte, et il est perdu si nous ne faisons un généreux effort pour le sauver. C'est me rendre la vie à moi-même que de lui procurer la liberté. » Le jeune seigneur agit si efficacement, que le roi, à l'insu de son conseil, de ses ministres et de la comtesse-régente, fit sans délai élargir le duc prisonnier.

La généreuse princesse, au comble de ses vœux, en rendit grâces à sa majesté, avec autant de reconnoissance que s'il l'avoit retirée elle-même de la plus dure servitude. Elle en témoigna une extrême joie au prince, unique objet de ses larmes, et, pour le reste, s'abandonna entièrement aux soins de la Providence.

Elle commençoit à peine à jouir d'une situation plus tranquille, qu'elle fut en proie à une agitation d'esprit qui ne lui permettoit aucun repos. Jésus-Christ l'avoit associée à sa croix; et dès que le monde cessoit de la persécuter, il prenoit soin de mettre lui-même sa patience à de nouvelles épreuves. S'adressant à ce bon maître, selon sa coutume, pour lui demander conseil, elle se plaignoit tendre-

ment à lui dans la ferveur de ses prières. « Hélas ! Seigneur, lui disoit-elle, à quoi me réservez-vous? que souhaitez-vous de votre servante? Vous m'appelez à la retraite, vous me sollicitez d'abandonner le monde, et vous-même, ô mon adorable Jésus, vous me liez au siècle, et il semble que vous vous plaisiez à mettre des obstacles insurmontables à l'exécution des desseins que vous m'inspirez. Vous savez, mon divin maître, que la chair et le sang n'ont point eu de part au mariage que j'ai contracté avec le prince mon époux : vous m'ordonnez de l'aimer, et je l'aime plus que ma vie, pour vous obéir. Je n'oserois vous prier de rompre les liens qui m'attachent à lui. Sa personne m'est trop chère, et vous me défendez de vous demander sa mort. Que ferai-je donc, ô mon Sauveur ! Parlez; votre servante vous écoute. » Le Seigneur, quoique feignant d'être sourd à ses vœux, l'éclairoit d'une manière extraordinaire sur toute autre chose; mais, sur ce point, il la laissoit dans la plus affligeante perplexité, sans presque lui communiquer le moindre rayon de lumière. Quelquefois, néanmoins, elle avoit des pressentimens confus qui lui faisoient appréhender la mort de son mari, ou du roi son frère. Dans ce même temps elle opéra la guérison miraculeuse d'un gentilhomme mourant; mais

il est des merveilles de plus d'une espèce. Malgré tous les sujets qu'avoit le roi de se plaindre du duc d'Orléans, la sainte princesse fut entre eux un ange de paix, qui les retint toujours unis.

Le séjour de Naples, ville sur laquelle Charles VIII avoit fait une entreprise, alluma, dans le cœur d'un grand nombre de jeunes seigneurs, le feu d'une passion que l'apôtre qualifie passion d'ignominie : la sainte leur en inspira toute l'horreur qu'ils en devoient avoir.

Le jeune monarque commençoit à se livrer à de folles amours, elle le convertit entièrement sur ce point, et parvint ainsi à entretenir, entre lui et la reine Anne de Bretagne, son épouse, une union qui contribua beaucoup au rétablissement de l'ordre dans le gouvernement et dans les affaires de l'état.

Le pressentiment qu'elle avoit de la fin prochaine du roi, son auguste frère, ne tarda pas à se vérifier. Il fut subitement frappé d'apoplexie ; la parole lui revint jusqu'à trois fois, mais fort peu de temps. La sainte princesse, à laquelle il avoit dit, peu d'instans avant cet accident terrible, qu'il étoit résolu de ne jamais commettre aucun péché mortel, se servit de ces momens lucides pour lui suggérer des sentimens de piété : arrosé de ses larmes,

il expira dans ses bras, neuf heures après sa chute.

Charles VIII étant mort sans laisser un fils, qui héritât de sa couronne, Louis d'Orléans, premier prince du sang, et marié à la princesse Jeanne, parvint au trône. Il fit le bonheur des Français, et, dans la suite, la reconnoissance l'en proclama le père.

Après l'entrée solennelle et magnifique de Louis XII à Paris, on s'attendoit que la princesse Jeanne ne tarderoit pas à y faire aussi la sienne : on se préparoit à la recevoir d'une manière proportionnée à la vénération unanime qu'elle s'étoit acquise. Dès lors, on la regardoit comme une sainte. Il y avoit lieu d'espérer que le nouveau roi, sensible aux services insignes qu'elle lui avoit rendus, lui donneroit des marques de sa reconnoissance.

Adorons les décrets impénétrables de la divine Providence, qui en disposa autrement. Louis XII se proposa de faire casser son mariage avec une princesse qu'il n'avoit jamais aimée, quelque estime qu'il eût pour l'héroïsme de ses vertus. Il condamnoit lui-même une pareille bizarrerie, et craignoit presque également de s'en séparer et de passer avec elle le reste de ses jours, de vivre malheureux ou de paroître ingrat ; mais il écouta ceux qui lui re présentèrent qu'après avoir protesté contre

un engagement obtenu par la violence, et le jour même de ses noces, qu'après n'avoir eu depuis aucun commerce avec la princesse, il devoit réitérer publiquement son mariage. La reine étoit à Tours, lorsqu'on vint le lui proposer de la part du roi. Après s'être un peu remise du trouble où la jetoit une pareille nouvelle, cette sainte princesse répondit : « L'éclat de la couronne, à laquelle je crois avoir droit de prétendre, n'a rien qui m'éblouisse, et s'il ne s'agissoit précisément que de laisser le roi en liberté, dès à présent j'en ferois volontiers le sacrifice ; mais sa majesté ne pouvant en conscience me quitter pour mettre une autre épouse à ma place, je ne puis ni ne dois consentir au scandale du divorce. Si le pape juge mon mariage nul, j'acquiescerai sans réplique à la décision du chef de l'Église, et Jésus-Christ sera l'unique époux vers lequel je tournerai toutes mes affections. »

Louis XII, d'après cette réponse, porta l'affaire au tribunal de l'Église. Le souverain pontife nomma des commissaires pour l'examen du procès. On plaignoit unanimement le sort d'une princesse dont les éminentes vertus méritoient une meilleure destinée.

Tandis qu'on prononçoit la sentence à Amboise, Jeanne, prosternée aux pieds de son

crucifix qu'elle arrosoit de ses larmes, se préparoit à tout événement, en prenant pour modèle Jésus-Christ priant au jardin des Olives. On vint l'avertir que le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, étoit arrivé pour lui signifier son arrêt. Malgré toute sa fermeté, elle frémit; mais, portant ses lèvres sur l'image du Sauveur mourant, elle se résigne comme lui à la volonté du Père céleste, se jette entre les bras de la Sainte Vierge, ensuite passe de l'oratoire où elle prioit dans la salle, et va s'asseoir dans un fauteuil posé sur une estrade en forme de trône.

Le cardinal s'approchoit pour faire lecture de la sentence, lorsque tout-à-coup le ciel, qui un moment auparavant étoit clair et serein, s'obscurcit; le tonnerre gronde, il éclate d'une manière terrible; l'assemblée est saisie d'effroi : cependant l'orage grossit, la nuée s'épaissit de plus en plus, et change le jour en une sombre nuit; les objets ne sont aperçus qu'à la lumière éblouissante et rapide des éclairs, il fallut faire apporter des flambeaux pour notifier l'arrêt du divorce que le cardinal, aussi effrayé que les autres, lut enfin d'une voix tremblante. Il contenoit en substance que les prélats, délégués par le saint siège, déclaroient que le mariage de Louis d'Orléans avec la princesse Jeanne de Valois

avoit été un mariage forcé et de nulle valeur : et, en conséquence, ils laissoient ces deux augustes personnes dans une liberté entière de s'engager comme il leur plairoit dans d'autres liens.

La princesse, malgré les réclamations de son cœur, écouta cette lecture sans donner le moindre signe de trouble ni d'émotion ; il ne lui échappa ni reproche, ni plainte : tout ce qu'elle dit en se retirant, se réduisit à ces paroles, dignes d'une âme chrétienne : « Dieu soit béni ! je suis trop heureuse de souffrir un pareil affront pour son amour ; sa conduite à mon égard n'en est pas moins aimable, malgré la continuité de ses rigueurs. Son adorable providence a voulu me détacher du monde d'une manière incompréhensible à toute la sagesse humaine ; ne pensons plus qu'à le servir avec plus de fidélité que jamais. »

Le public éclata en murmures, et la princesse alla prendre congé du roi, comptant ne le revoir jamais. Elle protesta à sa majesté que, bien loin d'éprouver contre elle le moindre ressentiment, elle lui étoit infiniment redevable de l'avoir affranchie de la servitude du siècle : elle la conjura de lui pardonner les fautes que la sensibilité de son amour pour lui avoit pu lui faire commettre. « Je vous

l'avoue, sire, ajouta-t-elle, si je vous ai bien fait souffrir, je n'en ai pas moins souffert moi-même; mais ce qui me console, c'est l'espérance que j'ai que le Seigneur en tirera sa gloire. Je souhaite de tout mon cœur que votre majesté ait désormais plus de satisfaction qu'elle n'en a eue avec moi; de mon côté, je ne cesserai jamais de prier Jésus-Christ, notre commun maître et notre juge, pour votre personne et pour la prospérité du royaume. Qu'il daigne, ce Roi des rois, ce Dieu des dieux de la terre, répandre sur la France, et sur le monarque qui la gouverne, l'abondance de ses bénédictions. » Le roi, touché jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui faire des excuses de la dureté dont il avoit usé envers elle. « Je me condamne moi-même, lui dit-il, mais je ne méritois pas de vivre avec une princesse si vertueuse, que Jésus-Christ s'étoit réservée pour épouse. Parlez-lui, je vous supplie, en faveur d'un ingrat; je vous recommande les intérêts de l'état, et j'attends tout de votre crédit auprès du souverain juge. »

La princesse, après avoir dit à la cour un éternel adieu, choisit pour sa retraite la ville de Bourges. La comtesse d'Aumont l'y suivit par attachement pour sa maîtresse, et dans le dessein de pratiquer près d'elle les vertus

dont elle seroit témoin. A la vue de cette tour où avoit été renfermé le prince qui venoit de la répudier, la princesse se sentit attendrie : « Hélas! dit-elle en soupirant; il étoit alors captif, et moi je suis à présent libre. » Reçue, à son entrée dans la ville de Bourges, comme un ange qui venoit y apporter la bénédiction céleste, elle alla descendre à la cathédrale, où elle fit sa prière, et rendit ses hommages au premier des martyrs, visita ensuite la sainte chapelle, où elle révéra les précieuses reliques qu'on y conservoit, et contempla les monumens de piété des anciens ducs de Berri; de là elle passa dans son palais, où elle ne pensa plus qu'à s'exercer à la pratique de toutes les vertus évangéliques. Elle étoit entièrement persuadée que Dieu ne l'avoit conduite par des voies si peu communes, et ne l'avoit fait passer par de si rudes épreuves, que pour la mettre en état d'exécuter le dessein qu'il lui avoit inspiré dès ses plus tendres années. L'esprit saint lui en rappeloit sans cesse l'idée : aussi fut-ce de ce côté qu'elle tourna ses premières vues. D'abord, elle commença par purifier sa vertu, qui, disoit-elle, se ressentoit encore de la contagion de la cour. Afin d'écarter loin d'elle tout ce qui pouvoit faire obstacle aux impressions de

la grâce, elle voulut s'occuper toute entière du soin de s'avancer dans la perfection de l'Évangile, et d'achever de former Jésus-Christ dans son cœur. Austérités redoublées, prières continuelles, jeûnes tels que les eussent pratiqués les plus fervens solitaires, voilà quels furent dès lors, malgré sa foible santé, ses exercices ordinaires. Elle retrancha de sa table, de ses vêtemens et de son domestique, tout ce que la prééminence de son rang pouvoit lui permettre d'en supprimer, et envioit aux pauvres les traits de ressemblance qu'ils ont avec Jésus-Christ conversant parmi les hommes. Elle disoit quelquefois : « Jésus mon Sauveur n'avoit pas où reposer sa tête, et moi j'habite un palais, je vis dans l'abondance : quelle confusion! » Pour faire compensation des prérogatives que lui donnoit sa naissance, elle usoit contre elle-même d'une sainte cruauté; mais son confesseur la menaçant de la quitter, si elle ne tempéroit l'excès de sa ferveur, elle obéit et modéra ses mortifications. Dans la crainte qu'il ne se fût glissé quelque sentiment d'amour-propre, dans l'exercice de son talent pour toucher du luth, elle brisa l'instrument, et de l'un des éclats du bois se fit un instrument douloureux de pénitence; la discrétion ne nous permet pas d'en donner l'idée. Cet amour des souffrances étoit

le fruit de son étude journalière de Jésus-Christ crucifié : elle méditoit toujours avec un nouveau goût le mystère de la croix. Elle avoit fait faire deux grottes en des endroits reculés de son jardin ; dans l'une de ces grottes étoit un calvaire avec tous les instrumens de la passion ; l'autre, semblable à un sépulcre, offroit la représentation du Sauveur mort et étendu sur un suaire. C'étoit dans ces lieux solitaires qu'elle avoit coutume de se retirer pour donner un libre cours aux tendres sentimens dont son âme étoit pénétrée ; souvent elle y passoit plusieurs heures de suite à méditer profondément les circonstances du sacrifice de l'homme de douleurs, à mesurer, si j'ose parler ainsi après saint Paul, toutes les dimensions de l'amour de son adorable Rédempteur, et à contempler les grandes vérités qui embrasoient son cœur du feu sacré d'une charité extatique. Plusieurs fois le jardinier de la princesse la surprit, dans cet exercice, fondant en larmes, et se frappant rudement la poitrine. S'en étant un jour aperçue, elle fit venir le jardinier, lui recommanda le secret, lui ordonna de fermer la porte du jardin quand il la verroit entrer à certaines heures qu'elle lui marqua ; et, pour l'engager plus efficacement à se taire, elle lui envoyoit souvent quelque plat de sa table.

Au reste, elle ne sortoit jamais de sa solitude qu'enflammée d'un zèle tout nouveau pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Le premier objet de ses soins étoit le règlement de sa maison; elle y maintenoit le bon ordre avec tant de surveillance, que la moindre apparence de scandale en étoit bannie. Sa charité se répandoit ensuite sur les indigens, dans toute la ville. Bourges étoit alors fort déréglé dans ses mœurs : que ne fit-elle pas afin d'arrêter le désordre! adresse, autorité, bienfaits, tout fut mis en usage pour conserver la pudeur des jeunes filles que la disette exposoit au danger de se perdre. Les victimes de la prostitution éprouvèrent aussi l'ardeur de son zèle. Elle leur procuroit de saints lieux de refuge, et quelquefois ordonnoit qu'on les lui amenât au palais ; et alors une parole, un coup d'œil de sa part, les pénétroit de honte et de frayeur.

Quant aux pauvres de Jésus-Christ, elle n'eut rien de trop précieux, qui fixât son attachement, lorsqu'il s'agissoit de les secourir : habits, meubles, vaisselle, tout étoit sacrifié à leurs besoins; et, pour épargner aux pauvres honteux la confusion d'exposer leur misère, elle prévenoit jusqu'à leurs désirs par des libéralités abondantes et secrètes; souvent même par un artifice digne d'une âme

également humble et bienfaisante, elle les visitoit sans être connue, et ménageoit leur foiblesse; de manière qu'en subvenant à leurs nécessités, on auroit cru que c'étoit elle qui recevoit l'aumône. Elle avoit pour les pauvres veuves et les orphelins une tendresse de prédilection. Les malades trouvoient en elle un cœur de mère; elle entretenoit un médecin, un apothicaire, des chirurgiens, et tous les officiers de santé nécessaires pour les soigner et pour les panser; elle étoit présente aux opérations douloureuses qu'on étoit quelquefois obligé de leur faire; elle les consoloit et pansoit leurs plaies. Les maladies les plus dégoûtantes, les ulcères les plus affreux, sembloient attirer de préférence ses charitables attentions; et il arriva plusieurs fois que le simple attouchement de ses mains royales, sans autres remèdes, opéroit la guérison des malades. Cette ardente charité fit tant d'impression sur les cœurs, et donna une autorité si imposante à son zèle pour la réformation des mœurs, que Bourges devint la ville la plus chrétienne du royaume.

Ce n'étoit pas, néanmoins, assez pour la reine Jeanne d'avoir arrêté tant d'excès, d'avoir rétabli la piété, et de s'être avancée elle-même à grands pas dans la voie de la perfection; le Seigneur l'avoit choisie pour élever un grand nombre de vierges à une haute sain-

teté, et le lui avoit révélé presque dès son berceau. L'obstacle principal à l'exécution de la prophétie étoit levé; l'esprit saint la pressoit continuellement de mettre enfin la main à l'œuvre, et la princesse jugeoit elle-même que le temps marqué par la Providence étoit venu. elle en parla donc à son confesseur, le père Gilbert Nicolas, de l'ordre de Saint-François, religieux d'une éminente sainteté et d'une prudence consommée, « Mon père, lui dit-elle, voilà que, par une disposition singulière de la miséricorde de mon Dieu, je suis parfaitement libre de tout engagement. Ce Dieu de bonté a brisé mes chaînes, et ce n'a pas été sans dessein. Depuis bien des années il m'inspire d'établir dans l'église un ordre religieux de filles spécialement dévouées à l'imitation de la sainte Vierge. Saint François d'Assise, saint Dominique, saint Benoît, sainte Claire et tant d'autres, ont un grand nombre d'enfans spirituels qui, sous leurs auspices, et selon les règles de leur institut, servent le Seigneur en esprit et en vérité. N'y aura-t-il que l'auguste Marie, mère de notre adorable Sauveur, qui demeurera sans famille de son nom, et qui lui appartienne, pour ainsi dire, en propre, à la plus grande gloire de son fils! Vous le savez, mon père, elle est, la plus

fidèle imitatrice de l'Homme-Dieu, et le canal d'où découle sur nous l'abondance des bénédictions célestes. Pouvons-nous rien faire qui lui soit plus agréable, que d'instituer une religion de vierges qui portent son nom, et fassent profession d'aspirer à devenir les imitatrices des vertus de Marie? »

L'homme de Dieu répondit qu'il ne lui paroissoit pas sage de tenter une telle entreprise, et exhorta la princesse à se défier de l'esprit de malice, qui se transforme quelquefois en ange de lumières pour tromper les serviteurs de Dieu par l'apparence du bien. « Que de saintes âmes, ajouta-t-il, ont été séduites par l'ancien serpent, qui, depuis, leur a enlevé la paix du cœur, et leur a fait prendre le change, sous le spécieux prétexte de signaler leur zèle pour la gloire de Jésus-Christ! »

L'humble reine se soumit à cette décision; mais elle redoubla ses prières et ses pénitences, et fit tout ce qui lui fut possible pour connoître plus distinctement les ordres du ciel. Après deux ans d'incertitude, l'homme de Dieu ne contraria plus son œuvre, et voulut même se consacrer tout entier à son exécution. « Puisque Dieu, disoit-il, s'explique aujourd'hui, obéissons; il n'est rien que je n'entreprenne pour sa gloire et pour l'amour de Marie, mère du Sauveur et la nôtre. » — « En-

fin, Vierge sainte, s'écria la reine, levant les yeux et les mains vers le ciel, me voilà au comble de mes vœux! Vous aurez des filles selon votre cœur, qui vous seront singulièrement dévouées. Votre humble servante aura la joie de vous servir avec elles, et de jeter les premiers fondemens d'une maison qui vous soit propre ; et puisse cette maison, que je vous destine, se remplir d'un grand nombre d'imitatrices fidèles de vos vertus, et se multiplier pour la gloire de Jésus-Christ, votre fils, auteur et consommateur de notre salut! »

La joie que lui fit éprouver le consentement de son confesseur, la rétablit en peu d'une extrême langueur qui l'avoit presque conduite aux portes de la mort.

Bientôt de jeunes personnes, choisies par la main de la Providence pour être comme les premières colonnes de cet édifice spirituel, y furent reçues. La reine en forma une petite communauté, qu'elle mit sous la conduite de madame d'Auvoy, femme d'un mérite éminent et d'une vertu distinguée, qui fut pour ces jeunes vierges un ange tutélaire. Chaque jour la princesse, empressée de les former sur le modèle de Marie, venoit, à certaines heures, près de son petit troupeau, s'entretenoit cordialement avec ses élèves, comme la mère

la plus tendre avec ses enfans, leur tenoit des discours également agréables et touchans, se faisant toute à toutes, animoit celles-ci par des éloges sincères, reprenoit celles-là en esprit de douceur, la clémence résidant toujours sur ses lèvres.

Dans sa communauté naissante, la méditation, le chant, la lecture, le travail des mains, le service des pauvres, partageoient la journée ; la vie étoit austère, la ferveur admirable.

A tous ses soins, à ses instructions et aux conseils de perfection qu'elle leur donnoit, elle ajoutoit l'exemple d'une conduite évangélique. Elle avoit coutume, chaque année, de laver les pieds à douze pauvres : elle voulut que ses filles assistassent à cette pieuse cérémonie. Tandis qu'on chantoit l'Évangile où il est parlé de Jésus-Christ lavant les pieds à ses apôtres, la princesse, pénétrée de ce grand mystère, ne cessa de pleurer : puis, humblement prosternée aux pieds de chacun des pauvres assis, elle les lava, les essuya, les baisa, les arrosa de ses pleurs, les servit ensuite à table, et distribua à chacun d'eux une aumône assez considérable. Ce spectacle remplit ses filles d'admiration et de piété. Parmi les assistans, il n'y eut personne qui n'en fût attendri.

Le lendemain, à la tête de sa petite troupe, elle révéra, dans la chapelle de son palais, la croix et les précieuses épines de la couronne du Sauveur. Pendant cet acte, et long-temps après, elle ne put contenir ses sanglots à la vue des monumens sacrés de la passion du fils de Dieu, mystère qui fut toute sa vie l'aliment le plus ordinaire de sa dévotion.

Comme de toute part on amenait à la reine de jeunes personnes pour les consacrer à l'ordre religieux qu'elle se proposoit d'établir, il en fallut fixer les règles. Son directeur lui recommandant de déclarer si elle n'avoit point reçu des lumières surnaturelles à cet égard, elle lui avoua qu'un jour, pendant le sacrifice de la messe, lorsqu'elle supplioit la Sainte Vierge de l'éclairer sur les règlemens qu'elle devoit établir pour la conduite spirituelle des religieuses qu'elle avoit à former, il se passa en elle quelque chose qui tenoit du prodige: — « Je me sentis, dit-elle, tout à coup ravie en esprit et transportée hors de moi-même. La mère de mon Dieu étoit auprès de moi; je la vis, et sa présence fit sur mon âme de trop vives impressions pour que je pusse douter que ce ne fût elle. « Ma fille, me dit-elle, voulez-vous que l'ordre que vous allez fonder me soit agréable? établissez-le sur les maximes de l'Évangile; méditez

bien surtout, l'endroit où il est spécialement parlé du mystère qui fut la source de mon bonheur, du mystère de l'incarnation du Verbe divin, lorsque l'ange vint m'annoncer que je serois la mère de l'Homme-Dieu : c'est de là que vous tirerez la substance des règles que vous devez prescrire : vous y trouverez les dix vertus dont j'ai eu le plus à cœur la pratique. Fondez sur ces vertus l'essentiel de votre institut. »

De tous les mystères, le plus glorieux à la Sainte Vierge est le mystère de l'Annonciation. Le caractère de sa belle âme y est divinement exprimé, et ses dix vertus principales y sont dans tout leur éclat : aussi les religieuses de cet ordre s'appeloient, avant cette révolution désastreuse qui a détruit les plus saints établissemens, Religieuses de l'Annonciade, et toutes leurs règles tendent à la pratique des dix vertus dont la mère de Dieu a fait une profession spéciale; ce sont : la charité, la prudence, l'humilité, la foi, la piété, l'obéissance, la pauvreté d'esprit et de cœur, la patience, la compassion et la persévérance, autant de vertus que les filles de Marie doivent pratiquer, et qui sont comme le précis de leur institut.

Le directeur de la princesse composa, d'après ses lumières et celles que l'Esprit-Saint

lui donnoit à lui-même, la règle du nouvel ordre. Saint François de Paule, avec lequel la reine Jeanne entretenoit depuis long-temps un commerce de lettres, l'approuva, et l'engagea de poursuivre sa pieuse entreprise malgré les obstacles que l'enfer ne manqueroit pas de lui susciter. En effet ils se multiplièrent; et si le roi Louis XII donna les mains à tout ce que la sainte souhaitoit de lui, si l'archevêque de Bourges y prêta son ministère, la cour de Rome rejeta l'institution proposée; on insista, mais le chef de l'Église n'accorda rien, et ne laissa point d'espérance pour l'avenir. Tel étoit l'état des choses, lorsque tout à coup, et contre toute attente, le pape est changé par le cardinal de Modène, prélat d'un éminent savoir et d'une rare piété : la volonté du ciel paroît se déclarer d'une manière miraculeuse, et l'approbation authentique de l'ordre de l'Annonciade est délivrée le 14 février 1501. Notre héroïne n'en reçut la nouvelle qu'avec une effusion de reconnoissance et d'amour qui attendrit les témoins de ces transports; et comme si sa reconnoissance eût été susceptible d'accroissement, elle eut encore à remercier Dieu de la guérison miraculeuse d'une de ses filles. Quelle que fût son assiduité à surveiller la construction du monastère qu'elle leur faisoit

bâtir, elle s'appliquoit à la fois à les former aux exercices de la religion, pour en faire de parfaites imitatrices de la mère de Dieu. De quels merveilleux artifices n'usa-t-elle pas! quelles formes ne prit pas son zèle pour donner à la mère de son Sauveur, des servantes qui l'honorassent en esprit et en vérité!

Elle avoit auprès d'elle une jeune fille de condition, que son beau naturel, son humeur douce, son aimable et ingénieuse naïveté lui rendoient chère : elle eût voulu l'agréger à son troupeau, dans l'espoir de l'élever à un haut degré de perfection, mais si cette jeune personne possédoit des grâces qui plaisent au monde, le monde avoit pour elle des charmes puissans. En vain la reine fit mille tentatives pour la désabuser des préjugés séducteurs qui la captivoient. Un jour, entre autres, l'ayant fait monter avec elle dans sa litière, après de vives démonstrations d'amitié : « Jusqu'à quand, ma chère fille, lui dit-elle, le faux brillant du monde te fera-t-il illusion? Ses folles vanités te plaisent, et te font courir après le mensonge : pour moi je n'y vois rien qui ne me fasse horreur; et, plus je l'envisage de près, plus j'y trouve de sujets d'effroi. Tu peux m'en croire, ma chère enfant, les joies insensées du siècle traînent après elles des flots d'amertume : le monde n'est

qu'un imposteur ; il détrempe de fiel les plaisirs dont il vous amuse. Ah ! si tu savois combien il m'a fait souffrir ! » — « Vraiment, madame, répondit la demoiselle, je n'en suis point surprise : votre majesté le calomnie sans cesse, et n'ose jouir de la vie ; elle fait à son corps une continuelle guerre. Si j'étois reine, ou même duchesse de Berri, je n'aurois garde d'employer une partie de mes revenus à bâtir un monastère pour me servir de prison. Vive la liberté ! Je veux cueillir les roses avant qu'elles se flétrissent. » — « Ma pauvre amie, tu me fais pitié, répliqua la reine ; prie le Seigneur qu'il t'éclaire, et pense que ton cœur n'est fait que pour lui. » Elle n'insista pas davantage, et recourut à ses armes ordinaires, la prière et les larmes : elle conjura l'Esprit saint de parler au cœur de cette jeune personne, qui, lorsqu'elle sembloit être plus que jamais rebelle à la lumière, vint tout à coup se jeter dans les bras de la sainte fondatrice. « Ah ! madame, lui dit-elle, c'en est fait, je me rends ; votre majesté peut disposer de moi comme il lui plaira, me voici prête à tout. » Elle parloit de l'abondance du cœur : elle se fit religieuse dans le monastère de la reine, et le gouverna longtemps avec beaucoup de prudence et d'édification.

Ce fut le 20 octobre 1502 que la reine fit la cérémonie de donner l'habit (*) à cinq de ses filles : elle même les revêtit, leur coupa les cheveux, les coiffa, leur mit le voile blanc sur la tête, et les offrit à la Sainte Vierge, comme étant les prémices de son ordre naissant.

L'année suivante, elle célébra la solennité de la Pentecôte par un acte digne de sa vertu. Après avoir consacré sans retour, son rang, ses biens et sa personne au service de Jésus-Christ et de sa sainte mère, elle fit publiquement les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de clôture. Joignant ainsi l'intérieur d'une parfaite religieuse aux dehors et à l'autorité du rang, elle ne conserva, de la livrée du siècle, que ce qui pouvoit concilier

(*) Ce saint habit consiste dans une robe de couleur cendrée, symbole de la pénitence; une corde à dix nœuds, mémorial sensible des dix vertus de la Sainte Vierge, dont elle doit rappeler l'idée; et une espèce de ceinture bleu-de-ciel, qui doit continuellement avertir les religieuses de l'Annonciade, que le ciel est l'heureux terme où elles sont appelées. Le scapulaire d'écarlate, qui paroît sur leur poitrine, doit sans cesse les faire souvenir de la passion de Jésus-Christ leur Sauveur. Le manteau blanc dont elles sont couvertes est comme la livrée de la reine des vierges, dont il faut qu'elles imitent la pureté : à tout cela sont joints un anneau et une médaille, gages mystérieux de la fidélité qu'elles promettent à l'Homme-Dieu, leur céleste époux.

plus de crédit à son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Elle fut donc la première professe de l'ordre qu'elle fondoit, et vit ses filles chéries imiter son exemple. Introduites avec leur supérieure dans le monastère qu'elle leur avoit fait construire, elles entendirent de la bouche de la reine ces paroles : « Vous qui avez été choisie pour être la mère de ces religieuses que vous devez gouverner, et vous, mes chères filles, qui êtes obligées de lui obéir, dites toutes de cœur ce que je vais dire de bouche : J'offre, en ce jour, à mon adorable Sauveur et à ma divine maîtresse, sa très-sainte mère, dont l'église célèbre aujourd'hui la Présentation, mon corps, mon âme, et tout ce que je suis. Et moi, ajouta la sainte reine, je vous présente ces saintes filles, divin Rédempteur, et toutes celles qui, dans la suite, auront le bonheur de vous servir dans cette maison, ou dans quelque autre maison du même ordre. Recevez, ô mon Dieu, recevez ce monastère que je n'ai fait bâtir que pour vous ; ne l'abandonnez pas, Seigneur, et daignez y demeurer au milieu de vos servantes jusqu'à la fin des siècles. Quant à moi, mes très-chères filles, ce lieu et tout ce qui en dépend est à vous ; je vous le donne de bon cœur, avec les revenus que j'y ai an-

nexés. Fasse le ciel que vous y viviez selon l'esprit de votre institut, et que vous y persévériez jusqu'à la mort, dans la clôture perpétuelle que vous avez vouée à Dieu. Soyez-lui fidèles; il sera lui-même, ce grand Dieu, la récompense de votre fidélité. Voici une croix de vermeil dont je vous fais présent. Vous avez la consolation de vivre dans la foi du Seigneur Jésus, qui vous a aimées le premier et s'est livré pour vous à la mort. Aimez-le donc, et désormais ne vivez que pour lui. Que ce précieux monument de son immense charité vous en rappelle le souvenir. Qui aimerons-nous, si nous n'aimons pas Jésus? » l'archevêque de Bourges, Guillaume de Cambrai, célébra la messe, et donna la sainte communion à toutes les religieuses que la reine offroit durant ce temps à Jésus-Christ.

Depuis ce jour mémorable, l'ardeur de ses désirs, la ferveur extraordinaire de ses oraisons, et, il faut le dire pour l'admirer, mais non pour l'imiter indiscrètement, ses extrêmes mortifications, en perfectionnant son âme, altéroient rapidement sa santé. Mais plus la chaire devenoit infirme, plus l'âme s'élevoit vers le ciel, et Dieu se communiquoit à elle avec une si riche effusion de grâce, qu'elle ne pouvoit soutenir la vivacité de ses transports extatiques, et sentoit ses forces dé-

faillantes l'abandonner. A ces transports succédoit un état de langueur, tel que ces langueurs amoureuses de l'épouse dont le Cantique des cantiques est la sublime expression : dans cet avant-goût du ciel, il lui échappoit de dire : « Où suis-je? Que fais-je? O Dieu de sainteté, que vous êtes admirable en vos saints ! » Chaque jour ces flammes qui consumoient son âme acquéroient plus d'ardeur ; mais admirons en silence, et sachons respecter les transports des amis de l'époux. « Que la vie m'est à charge, disoit-elle après ces épanchemens de son cœur ; tout me dégoûte, tout me déplaît dans cette vallée de larmes ; et, si j'ose le dire, je meurs, pour ainsi dire, de ne pas mourir mais : que Dieu est bon, et qu'il fait de grâces à son indigne servante ! » Toujours affamée du pain vivant descendu du ciel, il lui arriva un jour qu'au moment de communier, s'occupant, selon sa coutume, à méditer sur le sacrifice sanglant de la croix, son cœur en devint si attendri de compassion et d'amour, que ses yeux furent inondés de larmes ; enfin, il étoit des momens où le feu du saint amour l'enflammoit d'une manière si sensible, qu'on eût cru qu'elle alloit quitter sa dépouille mortelle, et que déjà elle jouissoit de la félicité des élus. C'étoit ainsi que le Seigneur disposoit de plus en plus cette reine

selon son cœur à sa dernière heure. Elle songeoit à faire un voyage à la cour pour affermir l'établissement de son ordre ; déjà elle avoit pris des mesures pour son départ, lorsqu'elle dit à son directeur, qui devoit être plus spécialement chargé de surveiller ses chères filles pendant son absence : « Me voilà, mon père, sur le point de partir pour la cour ; peut-être, hélas ! que c'est la dernière fois que je vous verrai. Qu'on n'ajoute rien aux règlemens qui ont été prescrits à nos religieuses ; la multiplicité d'ordonnances et de pratiques ne serviroit qu'à mettre le trouble parmi elles et à changer la forme de l'institut. Qu'on s'attache surtout à leur faire pratiquer les vertus. Rien ne me plaît tant dans les servantes du Seigneur, que cette aimable et sainte émulation qui les anime à s'avancer dans le service de Dieu ; l'esprit de charité, d'union et de paix, doit régner entre elles : il est comme l'âme de la religion. Que la supérieure soit parmi ses filles un ange de paix, et que dans la maison de Dieu elle veille à ce qu'il n'y croisse aucune racine d'amertume. »

La reine passa ensuite dans son monastère, où elle entretint ses religieuses avec une affection maternelle, et leur fit de petits présens assortis à sa piété, et gages de son amour.

Ensuite elle entendit la messe avec beaucoup de peine, et peu s'en fallut qu'elle ne tombât en défaillance. Cette première atteinte fut bientôt suivie de violentes douleurs ; ses maux de cœur ordinaires redoubloient à chaque instant, et elle fut obligée de se retirer dans son palais.

Elle dit donc adieu à sa chère communauté, et, pressentant sa mort prochaine, se recommanda aux prières de ses religieuses. « Je vois bien, leur dit-elle, mes filles, que le voyage que j'allois entreprendre pour l'affermissement et l'accroissement de votre ordre est absolument rompu. Le Seigneur en ordonne autrement. Que son adorable volonté s'accomplisse, et non pas la mienne. Adieu, mes très-chères filles ; nous ne nous reverrons plus. »

En se retirant, elle donna ordre de murer la porte de communication par laquelle elle passoit de son palais au monastère, et la violence de ses douleurs la contraignit de se mettre au lit. Quoique les médecins ne jugeassent pas la maladie dangereuse, la malade ne songea qu'à se disposer au redoutable passage du temps à l'éternité. Purifiée par le sacrement de la réconciliation, ce qu'elle continua de faire chaque jour du peu de vie qui lui restoit, elle reçut la divine Eucharistie avec des

transports d'amour et de joie, qui sembloient annoncer qu'elle touchoit à l'instant de son éternelle béatitude. Au premier bruit de sa maladie, toute la ville fut dans l'alarme; on courut de toutes parts aux pieds des autels, solliciter pour la guérison de sa majesté. Jamais princesse n'avoit été plus aimée; sa bonté, ses bienfaits, l'éclat de ses vertus, ses disgrâces mêmes lui avoient gagné tous les cœurs. Sans cesse on venoit en foule au palais s'informer de sa santé; ses filles, consternées, levoient jour et nuit leurs mains suppliantes vers le ciel. « Enfin, mon père, dit la princesse à son directeur, c'est à ce coup que je vais être délivrée de ce corps de mort, de cette prison de chair qui tient mon âme captive, et l'empêche de s'unir à l'auteur de son être. Il faut mourir, et j'attends de votre charité que vous m'aidiez à ménager pour l'éternité les précieux momens que j'ai encore à vivre. » Le saint homme, ne répondant que par un profond soupir : « Ah! mon père, ajouta l'auguste malade, où est donc cette amitié sainte dont j'ai reçu tant de marques de votre part, dans les jours de mon affliction? Vous vous attristez de ma délivrance prochaine! est-ce là un trait d'ami? » — « Madame, repartit enfin le serviteur de Dieu, l'état où je vois votre majesté a bien de quoi me faire envie; mais,

après tout, il ne peut qu'être fort douloureux pour moi. Hélas! vous abandonnez vos filles dans des conjonctures bien difficiles. Si votre majesté le vouloit, une élévation de son cœur à Dieu rendroit à ce troupeau si chéri et si désolé, à cette communauté naissante, sa mère et son appui. » — « Moi, mon père, reprit la sainte reine, demander pour moi une prolongation de vie! Non, non; c'est ce que je ne ferai pas. Hélas! je n'ai déjà que trop vécu. Le grand Maître veut que je meure ; je souscris de tout mon cœur à son adorable volonté, et je me remets de tout à son aimable providence ; elle aura soin d'achever ce que, par sa grâce, nous avons heureusement commencé. Il est vrai, je l'avoue, que si je pouvois avoir quelque regret à la vie, ce seroit uniquement parce que je quitte ces chères filles, que j'ai comme enfantées en Jésus-Christ. Vous savez combien je les aime; tenez-leur lieu de père; je vous les recommande autant que je le puis. Fasse le ciel qu'elles soient votre couronne et votre gloire! »

La reine s'entretint avec lui assez longtemps sur ce sujet. Ils réglèrent la conduite qu'il falloit tenir pour amener les choses à leur perfection. Ensuite l'homme de Dieu ayant supplié la princesse de lui donner quelques avis salutaires pour lui-même : « Mon

père, lui dit-elle, il ne convient guère à une femme d'instruire son directeur; mais, puisque vous le souhaitez ainsi, soyons obéissante jusqu'à la mort. Croyez-moi, mon père, fuyez la cour, et n'y paroissez qu'autant que la gloire de Dieu l'exigera de vous. Souvenez-vous des peines que vous avez essuyées en la suivant pour moi. Ne vous mêlez jamais de mariage : les plus clairvoyans s'y sont trompés; et, malgré la droiture de leurs intentions, ils font, sans le vouloir, des malheureux. Ne procurez à vos amis ni charges, ni bénéfices : c'est, assez souvent, leur rendre un fort mauvais service. Pour vous, fuyez les dignités ecclésiastiques, et gardez-vous bien de consentir à être évêque. Hélas! combien se perdent en briguant les prélatures, et même en les acceptant! Ne vous ingérez point dans les affaires du monde, à moins que vous ne soyez intimement convaincu que Dieu vous l'ordonne ainsi pour sa plus grande gloire : ces sortes d'affaires ne font qu'embarrasser l'esprit et souiller la conscience. Ne vous fiez qu'à peu de gens, et n'ouvrez votre cœur à personne avant que de bien connoître à qui vous donnez votre confiance : l'indiscrétion en ce point prépare quelquefois à un long repentir. Ne croyez pas aisément le mal qu'on vous dit des autres : on risque toujours beau-

coup en jugeant des personnes sur la foi d'autrui, et l'on ne sauroit perdre en envisageant les choses du bon côté. Dans la direction des âmes, ayez plus de fermeté; vous avez porté trop loin la condescendance pour ma foiblesse et ma lâcheté. Au nom de Dieu, mon père, tenez la main à ce que mes filles observent leurs règles; mais qu'elles trouvent toujours un père en vous. Vierge sainte, ma divine maîtresse, vous leur servirez de mère; je remets ce cher troupeau entre vos mains, et je m'abandonne moi-même à vous. Adieu, mon père, ajouta la reine.... Allez vous reposer; consolez ceux qui peuvent être touchés de ma perte, et vous consolez vous-même. »

Pleine de la douce espérance d'une bienheureuse immortalité, elle se livra, quoique fort affoiblie, aux mouvemens extatiques de son âme.

Quels désirs ardens de se réunir pour toujours à son Dieu, quel élan d'amour vers Jésus-Christ, l'auteur de son salut, qui va bientôt en être le consommateur, quels transports de joie de se voir si près de la félicité, dont elle possédoit l'avant-goût, remplissoient son cœur! Son unique peine étoit de ne pouvoir plus participer au sacrement de l'Eucharistie, son estomac ne pouvant rien retenir.

Cependant le son des cloches avertit que la reine est mourante; la consternation devient plus générale dans la ville; les églises se remplissent de nouveaux supplians; partout on ne voit que larmes, on n'entend que gémissemens; tout retentit de ces mots : « Hélas! la reine Jeanne, notre sainte duchesse se meurt. »

La princesse, apercevant son confesseur plongé dans un abattement extrême : « Ah! mon père, lui dit-elle, que votre présence me fait de peine! Allez prendre un peu de repos; pour peu que mon mal augmente, on aura soin de vous avertir. » Puis, jetant les yeux sur sa garde, elle ajouta : « Ma fille, tournez-moi de l'autre côté, la lumière m'importune; faites ôter les flambeaux; fermez les rideaux de mon lit, et laissez-moi tranquille. » La femme de chambre, après avoir exécuté ses ordres, se place en silence entre le lit de la malade et les rideaux, craignant que la princesse n'ait besoin de son secours. A peine avoit-elle veillé l'espace d'une heure dans cette situation, avec toute l'attention que la fidélité et l'affection peuvent inspirer, que tout-à-coup elle voit dans le lit une lumière également vive et douce, suspendue immédiatement sur la tête de la reine. Surprise de cette clarté subite, elle s'imagine que peut-être on rapporte les flambeaux; elle met la tête en

dehors, elle regarde, mais partout règnent les ténèbres et un silence profond; elle se remet dans la même position qu'auparavant, et voit la même lumière; elle la contemple fixement, et s'aperçoit que cette lueur extraordinaire descend comme par degrés sur le cœur de la princesse, qu'enfin elle s'affoiblit peu à peu, et s'éteint entièrement. La garde alors avance la tête jusque sur le visage de la reine, prête l'oreille, lui tâte le pouls, lui applique la main sur le cœur, et ne lui trouvant aucun indice de vie, saisie d'effroi, elle court chercher un flambeau, examine le visage de la princesse, ne voit que des lèvres décolorées, une bouche entr'ouverte et des yeux entièrement éteints. Elle crie, elle appelle; elle réveille les autres filles de sa majesté. « Ah! madame est morte, leur dit-elle d'une voix lamentable, madame est morte. » Chacune se lève éperdue, accourt en désordre, parle à sa chère maîtresse, mais la sainte reine n'étoit plus; elle avoit expiré au moment où la lumière miraculeuse avoit disparu. Elle mourut en 1504, à l'âge d'environ quarante ans. A peine la nouvelle de sa mort se fut répandue dans le palais, que les gémissemens, les sanglots, les cris lugubres éclatèrent de toutes parts; on se rendit en foule à l'appartement de l'auguste servante du Très-Haut. Les uns se proster-

nent auprès du corps; les autres lui baisent les mains et les arrosent de leurs larmes; ceux-ci lui adressent la parole comme si elle vivoit encore; ceux-là réclament son intercession auprès de Dieu; tous la révèrent déjà, ne doutant pas de la puissance de son intercession auprès de Dieu. L'écuyer, chargé d'annoncer aux religieuses la perte qu'elles venoient de faire, leur dit ce peu de paroles entrecoupées de soupirs : « Mon illustre et chère maîtresse n'est plus. » Sans ajouter un seul mot, il se retire et laisse les religieuses consternées. Toutes à l'instant se mettent à genoux, et, les yeux baignés de larmes, lèvent les mains vers le séjour céleste, où les anges avoient porté leur mère commune : tous les citoyens de Bourges participèrent à leur douleur et firent éclater leurs regrets.

Lorsqu'on voulut embaumer le corps de la princesse, il sembloit n'avoir pas été atteint des horreurs de la mort : sa physionomie étoit gracieuse; on eût dit qu'elle étoit plongée dans un doux sommeil. Le corps fut exposé sur un lit de parade : on vint en foule le contempler, lui rendre hommage, pleurer la princesse, et l'invoquer comme citoyenne du ciel. A la nuit, on fit retirer tout le monde; les femmes qui avoient été les plus chères à sa majesté res-

tèrent pour l'ensevelir ; et l'une d'entre elles, à la vue du corps qui conservoit les marques d'une excessive austérité, disons mieux, d'une sainte cruauté : « Ah ! madame, s'écria-t-elle alors, ah ! ma sainte maîtresse, vous vous êtes donné la mort. » Toutes ces femmes, saisies d'un étonnement mêlé de compassion, de vénération et d'effroi, demeurèrent quelque temps immobiles ; puis leurs regrets, leur piété éclatèrent de nouveau ; elles baisoient tantôt tout ce qui avoit touché le corps, tantôt les mains et les pieds de leur sainte et chère maîtresse qu'elles baignoient de leurs larmes : chacune d'elles vouloit s'emparer des précieuses reliques dont elles venoient de la dépouiller ; mais on les mit en dépôt chez les Annonciades.

Au bout de dix-huit jours, pendant lesquels le corps avoit été exposé dans le palais, on le transporta à la sainte chapelle de Bourges ; et, après un service pompeux, on le mit sur une litière couverte d'un drap mortuaire semé de fleurs de lis d'argent.

Le cortége funèbre conduisoit ces restes vénérables au tombeau qu'elle s'étoit fait construire elle-même sous le chœur des religieuses de son monastère, lorsqu'un vieux prêtre, presque universellement perclus de tous ses membres, se fit apporter de son lit à l'une des

croisées de sa chambre qui donnoit sur la rue. Là, assis sans pouvoir se remuer, et souffrant dans tout le corps de cruelles douleurs, il aperçoit la litière qui portoit le corps de la princesse Jeanne : « O ma bienheureuse maîtresse, s'écria-t-il de toutes ses forces, ma sainte reine, vous pouvez tout auprès de Dieu ! Ah ! ne dédaignez pas de jeter un regard de pitié sur votre misérable serviteur ; obtenez-lui, je vous en conjure, la guérison qu'il vous demande avec confiance. » A peine a-t-il fini sa prière, qu'il se lève plein de santé, descend dans la rue, suit d'un pied ferme le convoi qui s'arrête. Le chant cesse ; on crie miracle de toutes parts ; et le malade, dont le mal invétéré étoit connu universellement, pleure de joie en racontant les circonstances de sa guérison.

Quel spectacle attendrissant que celui de toutes les personnes attachées à la reine, qui, dans une profonde consternation, ne pouvoient s'arracher d'auprès de son tombeau ! Enfin, le maître d'hôtel, rompant le bâton de commandement qu'il avoit à la main, en jeta les morceaux dans l'ouverture du sépulchre, et dit, en fondant en larmes : — « Adieu, mon auguste et très-sainte maîtresse, adieu, Reine bénie de Dieu ; souvenez-vous de moi dans le ciel. »

Louis XII pleura sa mort ; il avoit ordonné de ne rien épargner pour la célébrité de ses obsèques : et, prenant quelque temps après occasion d'un voyage qu'il faisoit à Lyon, pour passer par Bourges, il se déroba de sa cour, vint, travesti, au tombeau de la bienheureuse princesse, et lui fit une espèce d'amende honorable des mauvais traitemens qu'elle avoit reçus de lui, tant la sainteté a d'empire sur les cœurs droits qui ne peuvent s'empêcher de lui offrir leur hommage (*). Le Seigneur ne tarda point à rendre glorieux le

(*) Qu'il nous en a coûté d'accuser la mémoire d'un prince dont le règne fut trop court pour le bonheur des Français ! Mais nous ne pouvions supprimer des détails qui nous sont si pénibles, qu'en manquant à la fidélité du récit. Vous donc qui les lirez, si vous êtes indignés contre le duc d'Orléans, sachez absoudre Louis XII. On diroit que ces deux noms désignent deux personnages différens. Ce prince, que tout vrai Français ne nomme encore de nos jours qu'avec attendrissement, fit régner la justice, féconda les champs du cultivateur, le préserva du pillage des gens d'armes, et le premier leur fit goûter les douceurs de la paix. Lorsque les crieurs publics firent entendre ces mots dans les rues de Paris, « Le bon roi Louis, père du peuple, est mort ! » les airs retentirent de mille accens de douleur, des larmes coulèrent de tous les yeux ; mais la désolation de la capitale n'approcha point encore de celle des provinces et surtout des campagnes ; car c'est là que Louis étoit véritablement adoré. (Voyez Garnier, *Histoire de France*, tom. 22.)

tombeau de sa servante par un grand nombre de prodiges vérifiés, authentiquement et juridiquement attestés sur la déposition d'une foule de témoins assermentés.

Il y avoit cinquante-sept ans que la sainte reine étoit morte, et que le bruit des merveilles que le Seigneur opéroit par son intercession, attiroit une infinité de supplians à son tombeau, lorsqu'il fut violé par d'aveugles sectaires; ils entreprirent de brûler le corps de la princesse. Après avoir renversé la grille qui fermoit le caveau où reposoit le corps de l'auguste imitatrice de Jésus et de Marie, ils s'y précipitent avec fureur, le flambeau à la main, ouvrent le cercueil, trouvent son corps sans aucun vestige de corruption, ni dans ses chairs, ni dans ses habits, veulent le soulever, et trois fois sont comme attérés ou repoussés par les soupirs de la Sainte; un plus furieux l'enlève et l'expose aux regards d'une soldatesque impie et sacrilége qui ne peut cependant disconvenir que la beauté de la princesse, l'éclat de son teint, l'intégrité de ses chairs, la flexibilité de tous ses membres, après plus d'un demi-siècle écoulé depuis sa sépulture, n'ait quelque chose de bien extraordinaire. Néanmoins un soldat forcené plonge son épée dans le cœur de la reine Jeanne: il l'en retire toute sanglante, et le

sang jaillit à la vue des sectaires et des catholiques.

Vous ne demandez point, lecteur instruit et prudent, sur quels fondemens j'avance ces prodiges rapportés dans les auteurs les plus dignes de confiance, attestés par l'aveu unanime des calvinistes qui commirent l'horrible sacrilége d'exhumer le corps de la princesse. Ces faits ont été recueillis par l'historien judicieux dont les mémoires nous ont fourni cet extrait. Lorsque la dernière histoire de la vie de cette sainte reine fut donnée au public, elle n'étoit point encore honorée sur nos autels: mais déjà la vénération générale, toujours la même depuis plus de deux cents ans, déjà les monumens d'une gratitude religieuse, qui publioient les bienfaits reçus du ciel par la médiation de la reine Jeanne, les vœux des François pour sa béatification solennelle, les sollicitations des universités, des rois Louis XIII, Louis XIV et Louis XV; tout faisoit augurer que cette importante affaire serait enfin consommée.

Honorée à Bourges depuis sa mort, comme jouissant de la vision béatifique, elle fut canonisée en 1738, par Clément XII. L'illustre et saint pontife Benoît XIV a reconnu l'ancienneté du culte rendu à sainte Jeanne; et ce même culte a reçu un nouvel hommage de

Pie VI, ce digne successeur des Pierre, des Léon et des Grégoire, et qui a fait la gloire et la consolation de l'Église persécutée. En 1775, le Saint Père a permis qu'on fît l'office de sainte Jeanne dans toute la France.

Ainsi c'est l'histoire d'une nouvelle Clotilde, d'une autre Radegonde, que je présente, Français, à votre admiration Loin de recevoir quelque éclat de son rang, elle l'anoblit encore et l'illustra par ses vertus. Tel est leur précieux caractère; que ces aimables vertus peuvent se concilier avec tous les états de la vie. Ne la considérez point, si vous le voulez, comme fondatrice d'un ordre respectable; mais parcourez sa sainte vie: jeunes vierges, vous y trouvez un modèle; épouses, vous y puisez un grand exemple; veuves, vous y apprenez comment vous parviendrez à honorer votre état. Cette belle vie nous indique comment nous devons vivre si nous voulons mourir saintement. Elle nous répète à chaque âge de ces beaux jours, de ces jours pleins qu'a parcourus la bonne princesse, elle nous répète qu'il n'est ici-bas de vrai bonhenr que dans la vertu. Un de nos faux sages modernes le dit à sa manière, c'est-à-dire, de ce style brûlant, plein de cette éloquence qu'il n'a que trop souvent prostituée à l'erreur.

« Il n'y a point, de route plus sûre pour aller au bonheur, que celle de la vertu. Si l'on y parvient, il est plus pur, plus solide et plus doux par elle; si on le manque, elle seule peut en dédommager.... Soyons sûrs que s'il est un exemple du bonheur sur la terre, il se trouve dans un homme de bien.... Voulez-vous vivre heureux et sages; ne vous attachez qu'à la beauté qui ne périt point.... Apprenez à tout quitter quand la vertu l'ordonne, à vous mettre au-dessus des événemens, à détacher votre cœur sans qu'ils le déchirent.... Alors vous serez heureux malgré la fortune.... Alors vous trouverez, dans la possession même des biens fragiles, une volupté que rien ne pourra troubler; vous les posséderez sans qu'ils vous possèdent, et vous sentirez que l'homme à qui tout échappe, ne jouit que de ce qu'il sait perdre.... La mort est la fin de la vie du méchant, et le commencement de celle du juste.... Le vrai contentement n'est ni gai, ni folâtre; jaloux d'un sentiment si doux, en le goûtant, on y pense, on le savoure, on craint de l'évaporer. Un homme vraiment heureux ne parle guère et ne rit guère; il resserre pour ainsi dire le bonheur autour de son cœur. » — Le sophiste qui vient de parler avec tant de sagesse, a fait, sans y songer, le portrait du parfait chré-

tien, celui de l'auguste princesse; mais si ses si idées sont belles, neuves, si ses images sont riches, harmonieuses, qu'est-ce, après tout, que sa morale? elle n'offre au plus que la pensée d'un Sénèque, d'un Épictète, d'un Marc-Aurèle : mais, qu'ils sont petits, qu'ils sont pauvres ces beaux esprits, ces prétendus sages, si vous les mettez à côté du généreux chrétien! c'est lui seul sans doute qui me retrace l'homme heureux et la vie de la reine Jeanne sous mes yeux, ses vertus gravées dans mon cœur; si j'ouvre vos saints livres, ô mon Dieu, que je trouve de charmes dans ces oracles sacrés! *Bonum est viro cùm portaverit jugum ab adolescentiâ suâ* (Thren. 3). *Jugum meum suave est, et onus meum leve.* (Math. 11). Taisez-vous, philosophes; l'aimable et éternelle vérité s'est faite entendre à mon cœur.

PRATIQUE :

Vivement ému des œuvres, de la vie, de la mort de la sainte reine Jeanne, je recueille et forme les résolutions suivantes : 1°. Je ne compterai jamais sur la solidité des grandeurs du monde; j'aimerai, j'honorerai, mais je fuirai les grands. 2°. Je m'attendrai et je me disposerai à toutes les tribulations, à toutes les croix que me ménagera la divine Providence; et je m'estimerai heureux d'acquérir

des traits de ressemblance que ces peines me donneront avec Jésus-Christ crucifié. 3°. J'exciterai mon cœur à concevoir une confiance tendre et filiale envers Marie, la mère de Dieu, et la puissante avocate des hommes; je m'écrierai souvent : *O Maria! nomen sub quo nemini desperandum est;* et je mettrai ma satisfaction à répéter ces paroles de saint Bernard: *Servus Mariæ nunquàm peribit.*

CATHERINE DE POLOGNE,

REINE DE SUÈDE,

Décédée vers l'an de Jésus-Christ 1583.

(Précis de sa vie, tiré du *Recueil d'Histoires édifiantes*, publié par M. Duché, chez Rigaud, à Paris, en 1706; ainsi que de la *Vie du P. Antoine Possevin*, de la compagnie de Jésus, publiée à Paris, chez Étienne Ganeau, en 1712.)

CATHERINE, fille de Sigismond, premier roi de Pologne, et parvenu au trône en 1547, avoit reçu du ciel un extérieur plein de charmes, et le germe de toutes les vertus. A peine âgée de six ans, elle perdit son père. Sa mère, de la maison de Florence, ne pouvant vivre

en paix avec Sigismond, fils aîné du roi, mais né d'une première épouse, prit le parti de retourner à Naples, lorsque ce jeune prince monta sur le trône. Sa fille demeura à la cour de son frère, et Dieu lui-même voulut lui tenir lieu des auteurs de ses jours; il la combla de bénédictions. Elle lui fut fidèle, et crût ainsi, d'une manière frappante, en sagesse et en vertus. Comme elle ne trouvoit de bonheur que dans le recueillement et la prière, la mollesse, le faste, les fêtes et tous les plaisirs de la cour ne produisirent sur elle que d'heureux fruits. Ils lui inspirèrent un vif dégoût des grandeurs du monde, en lui en faisant remarquer les dangers.

Quoique la jeune princesse fût l'objet des railleries du roi son frère, et quelquefois de celles de ses courtisans, elle forçoit leur admiration par la régularité de sa conduite. On ne parloit que des vertus et de la beauté de Catherine. Les cours étrangères envièrent bientôt ce trésor à la Pologne. Le czar de Moscovie et le duc de Finlande, frère du roi de Suède, la demandèrent en mariage au même instant. La princesse ne s'informa point quelle étoit la plus brillante des couronnes qu'on lui offroit; mais elle voulut savoir, entre ces deux alliances, celle qui lui donneroit un époux plus religieux. Elle se détermina en

faveur du duc de Finlande, lorsqu'on l'eut assurée qu'il conservoit le catholicisme dans le secret de son cœur. Le duc se rendit en Pologne, où le mariage se célébra avec beaucoup de pompe. La jeune épouse trouva dans son époux, non-seulement un prince aimable et plein de grâces, mais encore, du moins dans ces temps, un véritable chrétien. Autant il se montroit accompli aux yeux des Suédois, autant le roi son frère s'en faisoit haïr par un genre de vie détestable sous tous les rapports. Sa tyrannie l'avoit rendu odieux à tous ses sujets; le malheur d'autrui faisoit sa joie, et sa jouissance étoit de porter le crime à une extrême énormité. Ce monstre croyoit à la magie; et les imposteurs qui l'instruisoient dans cette science sacrilége, lui ayant prédit qu'un des grands de son royaume lui enleveroit la couronne, ses soupçons tombèrent d'abord sur le duc de Finlande. Pendant que ce prince étoit en Pologne, il s'empara à main armée de ses états; et les deux époux, arrivés à Wibourg, se trouvèrent dépouillés de tout ce qu'ils possédoient en Suède. Le duc voulut en exiger la restitution; mais le roi parut le troisième jour aux portes de Wibourg, à la tête d'une armée nombreuse, fit arrêter son frère, et l'enferma dans une tour, les fers au pieds. Comme le perfide craignoit Sigismond,

roi de Pologne, il permit à Catherine de venir à sa cour ou de retourner dans son pays. La pieuse duchesse ne vit point d'autre séjour ni d'autre patrie qui lui convînt, que le lieu qu'habitoit celui à qui elle avoit donné sa foi. Jamais elle ne voulut s'en séparer; et, en partageant ses infortunes, elle s'efforçoit de les adoucir. La cruauté du roi étoit telle, qu'il lui refusoit les choses les plus nécessaires. Catherine souffroit avec une inaltérable patience, et encourageoit son époux. Tous les deux passoient ensemble une partie du jour dans des exercices de piété. Ensuite, à l'exemple de la femme forte, elle consacroit plusieurs heures à travailler de ses propres mains. Elle parvint ainsi à procurer à l'illustre captif de légers adoucissemens, qu'ils n'eussent osé demander. Leur prison étoit affreuse, et ce qu'ils y eurent de plus pénible à souffrir, fut l'insolence d'un favori du roi, nommé Géric, que l'on avoit commis à leur garde.

Ce fut au milieu de tant de peines que la vertueuse princesse donna le jour à trois enfans, un fils et deux filles; elle les nourrit de son lait, et leur prodigua des soins qui ne furent partagés que par leur père. Cependant on murmuroit hautement de la barbarie de Henri; on parloit avec enthousiasme des objets de sa haine. Il fit empoisonner ou décapi-

ter plusieurs de ceux qui blâmoient son odieuse conduite, en tua quelques-uns de sa propre main, entre autres un prêtre qui lui avoit servi de précepteur, et qui lui représentoit les dangers qu'il couroit en se rendant l'objet de l'exécration de son peuple. Enfin, après avoir retenu le duc et la duchesse prisonniers pendant sept ans, il se détermina à leur rendre la liberté, pensant que le temps des prédictions étoit expiré. Il craignoit d'ailleurs un soulèvement général. Il les remit même en possession de leur duché, mais plaça près d'eux un Français, nommé La Gardie, qu'il chargea de lui rendre compte de leurs moindres actions. Bientôt ses soupçons se renouvelèrent, et devinrent tels, qu'il se porta aux derniers excès, promettant au czar de Moscovie d'empoisonner son frère et de lui faire ensuite épouser la princesse Catherine, qui étoit encore l'objet de sa passion. Les mesures étant concertées entre les deux tyrans, Henri invita son frère à une partie de chasse. On se mit à table au retour, et l'infâme Géric, chargé de l'homicide, y prit place par ordre de son maître. Dieu, qui se joue des projets des hommes, permit que l'horrible dessein retombât sur celui qui devoit l'exécuter. Géric, croyant faire présenter au duc un breuvage

empoisonné, l'avala lui-même, et périt peu d'instans après, dans des tortures inexprimables. Le roi, ne pouvant contenir sa rage, se leva, et tua sur-le-champ l'auteur de la méprise. Le duc de Finlande ne douta nullement que l'attentat n'eût été dirigé contre lui, et les Suédois partagèrent cette opinion. Ce prince et son épouse prirent, dès ce jour, le parti de se retirer dans leurs terres, et y furent suivis d'un grand nombre de seigneurs très-attachés à leurs personnes.

Cependant Henri, jaloux d'accomplir son infernal projet, et ayant perdu l'homme dont il disposoit à son gré, crut pouvoir se confier à La Gardie, dont la vertu lui donnoit néanmoins une secrète défiance. Il se flatta de le lier par des promesses, et assura ce guerrier qu'il lui donneroit en propriété le duché de Finlande, s'il se joignoit à lui pour faire périr ses vertueux parens et leurs fidèles serviteurs. Celui-ci convint avec le roi de tout ce qu'il voulut : mais à peine quinze jours se furent écoulés, que l'on apprit que le duc et la duchesse étoient en Finlande ; que tous les seigneurs suédois, avec les deux tiers du royaume, leur composoient une armée, à la tête de laquelle marchoit La Gardie. Arrivé aux portes de Stockholm, ce brave et fidèle militaire les vit s'ouvrir. A l'instant tout retentit de ces cris :

Vive le roi Jean, duc de Finlande, et la reine Catherine! meure le parricide Henri! Les états du royaume vouloient qu'on lui fît perdre la tête; mais son frère, reconnu roi par un sentiment unanime, n'y voulut jamais consentir. « L'injustice, leur dit-il, l'a rendu indigne du trône, mais la justice l'y avoit placé. Ce n'est plus votre roi; mais c'est mon frère. Je demande grâce pour lui, et ce n'est qu'à ce prix que j'accepte la couronne. » Sa digne épouse s'expliqua dans les mêmes termes, et leur magnanimité fut louée de tous les peuples. Henri, dégradé d'un rang qu'il avoit souillé par tant de crimes, détenu prisonnier dans la forteresse de Vestrans, y passa dix années dans un état de rage et de fureur. Ses malheurs ne l'avoient point fait rentrer en lui-même; et, par un terrible mais trop juste jugement de Dieu, il périt dans l'impénitence et dans l'endurcissement du cœur.

Les nouveaux souverains devinrent les délices de leur peuple. La reine Catherine, professant ouvertement la religion catholique, mettoit tout en œuvre pour la rétablir en Suède. Elle députa le fidèle La Gardie près du souverain pontife Grégoire XIII, pour obtenir de sa sainteté des missionnaires qu'elle reçut et logea dans son palais. Cette pieuse princesse, uniquement occupée des intérêts

de Dieu, employoit tous les moyens pour lui gagner des âmes : mère des pauvres, consolatrice des affligés, chacun de ses pas étoit marqué par un acte de bienfaisance, ou, mieux encore, par un acte de la plus tendre charité.

Mais la vertu qui brilla le plus dans sa personne, fut une foi vive et éminente, une foi exercée par des tribulations continuelles, une foi dont elle multiplia les éclatans témoignages, et comme reine, et surtout comme épouse. Sous le règne de Jean, on avoit d'abord conçu l'espérance de voir rétablir en Suède l'ancienne religion catholique, apostolique et romaine, que son père et son frère en avoient bannie. Comme ce prince joignoit à un bon esprit une forte inclination pour l'étude, il ne lui avoit pas été difficile de discerner la vérité dans la lecture des Pères, qui avoit fait sa plus grande application dans sa prison. La digne petite-fille des Jagellons, héritière de leur amour et de leur zèle pour la vérité, Catherine étoit ravie de voir de si heureuses dispositions à la conversion de son mari. Elle ne manqua pas de l'y entretenir par l'ascendant qu'elle avoit sur son esprit ; et, quand il fut reconnu roi, elle n'eut rien plus à cœur que de le porter à faire une profession ouverte de la religion catholique, lui faisant espérer que le même Seigneur qui l'avoit éclairé

dans les ténèbres de sa prison, et qui l'en avoit retiré pour l'élever sur le trône, ne manqueroit pas de le soutenir et de récompenser sa fidélité par la protection qu'il lui donneroit infailliblement. Quelque inclination qu'eût alors le roi de se déclarer, il crut ne le devoir faire qu'avec de grandes précautions, de peur de soulever ses sujets contre lui; mais il étoit déjà catholique dans le cœur. Il publia une nouvelle liturgie, qui, sans être absolument conforme à celle de l'ancienne et seule véritable Église, réformoit des abus, retranchoit plusieurs erreurs, rétablissoit l'abstinence du jeûne et du carême, et d'autres pratiques salutaires.

Ces commencemens étoient trop heureux pour en demeurer là, et la fidèle et tendre épouse fatiguoit le ciel de vœux ardens et continuels pour le retour d'un époux bien aimé à la foi de ses pères. Grégoire XIII, animé du désir de remettre la Suède sous l'obéissance du saint siége, prêta une oreille paternelle aux premières ouvertures de Jean III, et envoya comme nonce, en Suède, le célèbre père Antoine Possevin, de la compagnie de Jésus. Le savant religieux eut avec le monarque de fréquens entretiens, dans lesquels il crut qu'il procédoit de bonne foi. Ce prince

ne vouloit se rendre qu'après avoir, pour ainsi dire, disputé le terrain et conservé tout ce qu'il croyoit pouvoir faire sans toucher à l'essentiel de la doctrine. A force d'étudier sa religion et de la méditer, il s'étoit formé plusieurs doutes sur lesquels il voulut s'éclaircir avant que de se décider entièrement. Il les proposa effectivement à Possevin, qui, depuis, les recueillit dans un petit traité où l'on voit jusqu'à quatorze questions que lui adressa ce prince, et les réponses solides et lumineuses qu'y fit l'homme de Dieu. Il lui parla d'une manière si persuasive, que le roi Jean lui répondit : « L'obligation de croire à l'Église étant établie sur des principes si certains, d'où vient que tant de gens y sont insensibles, et qu'ils ne secouent point les liens qui les retiennent dans l'hérésie, avant que la mort, qui nous menace à toute heure, les surprenne ? » En indiquant à son auguste antagoniste différentes causes de cet affreux malheur, le jésuite ajouta : « Heureux celui qui ne s'est point laissé aller aux conseils des impies, qui ne s'est point arrêté dans la voie des pécheurs, et qui ne s'est point assis dans la chaire de contagion ! ou bien, s'il a été assez malheureux pour s'y être assis, qui s'en est retiré, qui s'est dégagé le plus tôt qu'il a pu des liens qui l'y retenoient, et qui, s'étant réveillé

comme d'un sommeil léthargique, s'est mis en état d'agir pour l'intérêt de la vérité, et de la défendre, même au prix de son sang. »
Dans le cours de ces importantes conférences, Possevin fit adroitement sentir au roi que c'est un bien que les princes emploient leur autorité pour engager tous leurs sujets à s'instruire de la vérité. « Oui, sire, lui dit-il en se servant des propres termes de saint Augustin, il faut que les rois de la terre servent Jésus-Christ, *serviant reges terræ Christo*, en portant des lois en faveur de Jésus-Christ, *etiam leges ferentes pro Christo*. »

Hélas ! c'étoit là le foible de ce prince. Son épouse se montroit en héroïne de la foi, et cependant, lui, appréhendoit trop les hommes. Néanmoins, pleinement instruit et des dogmes et des pratiques de l'Église, il se disposa non-seulement à rentrer dans sa communion, par l'abjuration des erreurs dans lesquelles il avoit été élevé, mais encore à faire une confesssion générale de tous ses péchés. A cette nouvelle, le cœur de Catherine fut inondé de consolations. Elle voyoit enfin ses vœux accomplis, et se flattoit que son époux retireroit des grâces qui sont inséparables de la communion de l'église et des exercices de la pénitence, de nouvelles lumières et de nouvelles forces pour se soutenir dans le parti

de la vérité. Le 16 mai 1578, le roi fit secrètement, dans son palais, entre les mains du nonce, l'abjuration du luthéranisme et la profession de foi selon la formule de Pie IV, puis se confessa à lui, reçut l'absolution; et, le lendemain, devant un autel dressé dans sa chambre, entendit la messe à genoux, avec beaucoup de modestie et de piété, en présence d'une épouse qui versoit alors des larmes de joie. Avant ce nouvel acte de religion, le roi Jean, touché des sentimens de Possevin, n'avoit pu retenir ses larmes, et, l'embrassant tendrement: « Recevez, lui avoit-il dit, avec cette marque que je vous donne de ma reconnoissance et de mon estime, la protestation sincère que je vous fais d'embrasser en votre présence la religion catholique et romaine, dont je ne me séparerai jamais. *Et ego te amplector, et ecclesiam romanam in æternum.* »

Possevin, partant de Stockholm pour porter au chef de l'Église de si heureuses nouvelles, étoit chargé des lettres du roi, de la reine, du prince Sigismond, leur fils, héritier présomptif de la couronne, âgé de douze ans. Les lettres du jeune prince furent les prémices de sa soumission envers le saint siége. Son auguste mère avoit fait germer dans le cœur de son fils tous les sentimens de la foi la plus

vive et la plus pure. Dieu bénit les soins empressés de la mère ; et Sigismond, dans la suite, dut à son constant et inviolable attachement à la religion la couronne de Pologne, qu'il emporta sur tous les puissans compétiteurs qui la lui avoient disputée. Peu après le départ du nonce, arrivèrent à Stockholm quatre jésuites polonais, que Catherine avoit demandés au roi de Pologne, son beau-frère. Elle acquéroit des droits à la qualité d'apôtre de ses sujets, par les moyens qu'elle prenoit pour leur faire connoître et embrasser la vérité ; son cœur royal ressentit la joie la plus vive de l'arrivée des hommes de Dieu.

Le nonce, renvoyé de nouveau en Suède par le saint Père, y apporta ses lettres pour le roi, nouveau catholique. Le digne successeur de saint Pierre, après avoir témoigné la joie que lui causoit l'heureux retour de Jean dans le sein de l'Église, le conjuroit, par les motifs les plus pressans, de se déclarer hautement pour la religion. En écrivant à la reine, il exhortoit la vertueuse princesse à élever ses enfans dans la crainte du Seigneur, conformément aux principes de la religion sainte qu'elle leur avoit inspirés, et surtout à donner ses soins pour les préserver de la fréquentation de certaines personnes dont le discours, selon l'ex-

pression de l'apôtre, est comme la gangrène, qui gagne peu à peu. Que de paroles tendres, que d'admirables conseils dans la lettre que le père commun des fidèles adressoit au jeune prince Sigismond! mais qu'on doit peu compter sur les belles résolutions de ceux qui craignent moins Dieu que les hommes! Le nonce, à ce second voyage en Suède, ne trouva plus le même prince dans la personne de Jean. Des vues tout humaines, une profonde politique, l'aveuglèrent. Il fit emprisonner quelques-uns de ses sujets qui s'étoient déclarés avec plus de zèle en faveur de la religion, et il retourna aux assemblées luthériennes avec autant d'assiduité que s'il n'en eût jamais abjuré la doctrine. Quelle révolution cruelle pour le cœur et la foi de Catherine! Le docte et vertueux Possevin fit les plus grands, les plus nobles efforts pour dissiper les injustes préventions et ranimer la foi mourante de ce monarque. Après les nouveaux entretiens du nonce, le prince parut inquiet; il connoissoit la vérité, et n'osoit pas la suivre. Pendant plusieurs semaines, il donna quelque espérance; il laissoit aux jésuites la liberté de dire la messe, tous les jours, dans leur chapelle. On y annonçoit la parole de Dieu en allemand. Les fêtes et les dimanches, les personnes de qualité y assistèrent en grand nom-

bre. Son fils y étoit plus assidu que les autres. Il permit même, à la prière de la reine, que l'on fit, dans l'église qui étoit autrefois la cathédrale, une translation des reliques du glorieux roi et martyr saint Éric, pour les placer plus honorablement dans une châsse d'argent qui étoit un don de cette pieuse princesse. On répandit encore partout une grande quantité de catéchismes; mais le monarque, entraîné par des motifs humains, étoit toujours plus ébranlé dans sa foi, et l'on ne peut concevoir l'affliction que causoit à la reine un changement si peu attendu. Aimant avec tendresse son époux, mais véritablement chrétienne, elle n'avoit rien plus à cœur que son salut : elle ne cessoit de lui rappeler les motifs qui l'avoient porté à se réconcilier avec l'Église ; elle essayoit de ranimer sa confiance par le souvenir de la protection visible du ciel dans tous les dangers qu'il avoit courus au commencement de son règne ; elle opposoit à la crainte qu'il avoit de son frère Charles de Sudermanie et des protestans, l'espérance qu'il pouvoit concevoir de son alliance avec plusieurs princes catholiques. « Vous avez, lui disoit-elle, l'affection de vos peuples ; l'empereur et le roi de Pologne sont pour vous ; n'est-ce pas de quoi vous rassurer? ». Ces généreux efforts furent sans succès, ainsi que ceux

du nonce, qui lui rappela en vain ses engagemens sacrés et ses protestations. L'esprit du malheureux prince s'aigrit toujours davantage. Sigismond, son fils, étoit élevé par les soins de la reine sa mère, dans toutes les pratiques de la religion catholique. Le roi, par des vues politiques, ne s'y étoit point opposé; mais, comme s'il eût pu allier Dagon avec l'Arche sainte, il menoit souvent ce jeune prince entendre les prêches de ses ministres, et l'obligeoit d'assister au service des luthériens. Alarmée du danger que couroit son fils, de perdre, par de funestes communications avec les errans, l'avantage qu'il retiroit des soins qu'elle prenoit de son éducation, Catherine lui en fit des reproches si touchans, qu'à la première occasion Sigismond témoigna à son père qu'il lui feroit plaisir de mettre son obéissance à d'autres épreuves. Le roi, en colère, le traita avec la dernière dureté; on dit même qu'il le frappa dans le premier mouvement de sa passion; mais le fils étoit digne de son auguste mère. Sans se départir du respect qu'il devoit à l'auteur de ses jours, il l'assura que, si rien au monde n'étoit capable de le lui faire perdre, rien aussi, non pas même la perte de la couronne et de la vie, ne lui feroit violer l'obéissance qu'il devoit à Dieu.

Le roi tourna sa colère contre les jésuites, les accusant d'avoir inspiré ces sentimens à son fils, et les menaçant de l'exil, de la prison et de la mort, s'ils ne le portoient à en prendre d'autres. Les hommes de Dieu répondirent avec calme, noblesse, fermeté et dévouement, ajoutant qu'à l'exemple de la reine, ils ne recommandoient rien tant au prince que le respect et l'obéissance à l'égard de sa majesté, dans tout ce qui n'étoit point manifestement contraire à la loi du Seigneur; mais qu'elle étoit elle-même et trop pieuse et trop sage pour exiger jamais de ce prince rien qui pût contrevenir à ce qu'il devoit à Dieu.

Cependant, en semblant se calmer par rapport à son fils, l'aveugle monarque molesta de plus en plus les apôtres de la vérité; et, agissant contre ses propres lumières, chaque jour il se rendoit plus indigne de recevoir de nouvelles faveurs du ciel.

Le temps que la bonne reine Catherine survécut au départ du nonce, elle le passa dans la douleur la plus amère, voyant si peu de succès réaliser les belles espérances qu'elle avoit conçues de la conversion du roi son époux. Attaquée d'une maladie mortelle, elle finit d'une manière digne de sa sainte vie, en disant à son époux le dernier adieu, peu de momens avant d'expirer. « Je vous de-

mande, monsieur, ajouta-t-elle en lui serrant la main, je vous demande, pour la dernière grâce que j'attends de vous, que vous ordonniez à ce peu de vrais chrétiens qui sont encore dans votre royaume, de prier Dieu pour le repos de mon âme, selon la coutume de l'Église catholique; et souffrez que je vous dise, pour les dernières paroles que vous entendrez de moi, que vous devez y rétablir la religion, si vous voulez que Dieu y fasse régner votre postérité. » Ces paroles furent une vraie prophétie que vérifia l'événement. La vertueuse mourante, apercevant l'aurore du beau jour auquel elle aspiroit depuis si long-temps, s'endormit dans le sein du Seigneur, vers l'an 1583. Son aveugle époux fut extrêmement frappé de ses dernières paroles et des bénédictions dont étoit comblée la mémoire de cette excellente princesse, non-seulement parmi les catholiques, mais encore parmi nos frères séparés, les infortunés sectateurs de Luther. La crainte du monde n'avoit jamais étouffé dans le cœur de Jean III les sentimens de la religion, qu'il savoit être la véritable. Sa tendresse pour Catherine les réveilla alors plus vivement : il ordonna qu'on priât pour elle, selon le rit catholique, surtout aux magnifiques obsèques qu'il fit célébrer dans la grande église d'Upsal, qu'il avoit

rétablie. Il voulut même que l'archevêque luthérien, chargé de l'oraison funèbre de la princesse, y dit en sa présence, et devant tous les grands du royaume, ces belles paroles : « La reine Catherine, entre autres excellentes qualités qu'elle a fait éclater durant sa vie, a toujours constamment retenu et cultivé la religion catholique des rois Jagellons, ses glorieux ancêtres, sans laquelle personne ne peut être sauvé. » Ainsi Dieu fait quelquefois triompher la vérité par la bouche de ceux qui sont le plus déclarés contre elle. Dans la suite, pour récompenser les soins que Catherine avoit pris de l'éducation de son fils, le ciel éleva Sigismond sur le trône de Pologne. Mais, en accordant à la foi de la mère et du fils un royaume étranger, il punit l'infidélité du père, ôtant un royaume héréditaire à sa postérité. Charles de Sudermanie, qui usurpa la couronne sur son neveu Sigismond, n'eut point égard à ce que le roi Jean, son frère, avoit déclaré, dans son testament, en faveur de ce prince son fils aîné; mais le cadet, issu d'une seconde épouse, après la mort de Catherine, tout luthérien qu'il étoit, ne fut pas plus considéré par le parti protestant.

Dans des temps postérieurs à la mort de Catherine, Possevin, rempli de son précieux souvenir, se flattoit encore (car, que ne fait

pas espérer quelquefois le zèle du salut des âmes !), il se flattoit de faire quelque impression salutaire sur l'esprit de son époux. Chargé d'écrire à ce prince sur de grands intérêts politiques, il ajoutoit : « Il me semble voir encore des restes de ce beau feu que le Saint-Esprit a plus d'une fois allumé dans le cœur de votre majesté. J'espère qu'enfin il brillera d'un éclat capable de dissiper les ténèbres de l'erreur, et d'exciter un zèle tout semblable à celui de vos augustes aïeux, et de rappeler le souvenir de tant de grâces reçues de l'infinie bonté du Seigneur. C'est là le moyen d'acquérir, et pour votre majesté, et pour ses sujets, un royaume qui ne finira jamais. » Mais, hélas ! il n'existoit plus de ressources pour le salut de la Suède. Ce n'est pas que, jusqu'à sa mort, le savant nonce Antoine Possevin eût négligé de se montrer l'héritier du zèle persévérant de la reine Catherine et de son dévouement à ce Jean III qu'elle avoit tant aimé. Possevin ne discontinua point de prier pour lui et de chercher à le mettre en garde contre les piéges dans lesquels les novateurs le faisoient donner. Lui dédiant un des livres les plus parfaits qui soient sortis de sa plume, il lui disoit : « J'espère que votre majesté, qui ne peut souffrir qu'on déclame contre la doctrine des anciens Pères, ne permettra pas

qu'on en imposeaux peuples de son royaume, en leur donnant du verre fragile pour des perles, de faux raisonnemens et des fables pour la parole de Dieu. » Mais Catherine de Pologne n'étoit plus; et ce qui avoit fait l'objet de ses vœux pendant sa vie, l'unique chose qu'elle recommanda à l'instant de sa mort, la conversion de son époux, ne s'opéra point. Politique plus timide qu'ennemi de la vraie religion, ce prince n'osoit se déclarer qu'à demi, ou plutôt, laissant échapper en plusieurs occasions des marques de l'estime qu'il avoit pour l'église romaine, il faisoit cependant hautement profession de maintenir la protestante dans son royaume. Cette lâche bizarrerie en matière de religion ne peut contenter le Seigneur, qui veut qu'on le serve en esprit et en vérité, et qui menace de ne point connoître pour ses serviteurs ceux qui rougissent de l'avoir pour maître.

En présentant à la piété de mes contemporains un sujet de méditation dans la vie de la vertueuse souveraine de Suède, je ne leur offrirai point des moyens pour se garantir des écueils que réserve à ses malheureuses victimes le grand théâtre du monde. Catherine n'a pas trempé ses lèvres au calice empoisonné de ses voluptés, elle n'a puisé qu'à la coupe des infortunes; mais ce tableau me

procure l'avantage de rappeler aux bien-aimés d'Israël deux réflexions importantes : la première sur l'effet que doit produire en nous la série des malheurs qui pèsent sur la tête du juste ici-bas. Dieu paroît donc quelquefois abandonner ses amis ! C'est ainsi que sur cette mer orageuse du monde, il laisse ses bons, ses meilleurs serviteurs assaillis et battus par les orages, en proie aux afflictions et à toutes les misères de la vie. Sa providence semble les avoir abandonnés ; elle paroît ensevelie à leur égard dans un profond sommeil ; et cependant l'impie, nageant dans la prospérité, au sein de l'abondance, occupe les premiers rangs, goûte tous les plaisirs, et jouit sans altération et sans trouble de tout le bonheur de la terre. Cette conduite mystérieuse de la Providence est devenue trop souvent un scandale, et a donné occasion aux impies de blasphémer, quelquefois même aux justes de murmurer contre elle. « J'ai vu, dit le roi prophète, les impies abonder en richesses et en tous les biens du siècle, et je me suis écrié : C'est donc en vain que j'ai travaillé sans relâche à sanctifier mon cœur ; que, loin des fêtes criminelles, j'ai passé ma vie avec les justes ; que je me suis livré à tous les exercices d'une sévère mortification ! » Mais c'est pour montrer

l'injustice de ce sentiment qu'il semble en être pénétré. « Je croyois comprendre, ajoute-t-il; je m'abusois : la douleur et la peine sont mon partage dans cette vie; mais une autre m'est réservée; le sanctuaire du Seigneur m'attend. Là, dans le sein d'une éternelle félicité, je verrai le terme affreux où les impies ont été conduits par leur prétendue prospérité. Précipités au moment où ils s'élevoient avec le plus d'orgueil, dans quelle affreuse désolation sont-ils subitement tombés! Les crimes qui faisoient leur bonheur sur la terre, maintenant entassés sur leurs têtes, font leur supplice et leur désespoir éternel. Ames vertueuses et affligées, ces peines que vous éprouvez à la vue de la félicité dont jouissent les pécheurs, loin d'ébranler votre foi et d'abattre votre courage, doivent soutenir votre espérance et ranimer votre ardeur. Ce que vous voyez aujourd'hui, ce qui vous trouble, ce qui vous scandalise, peut-être, n'est-ce pas ce qui vous a été prédit? Mais la même voix vous a promis les traverses et leur dédommagement, les peines de cette vie et les récompenses de l'autre; le malheur dans le temps, et le bonheur dans l'éternité. Vous voyez déjà effectué le commencement de la prophétie. Son accomplissement doit vous être un garant de la certitude du reste. Fidèle dans une partie de ses pro-

messes, y manquera-t-elle dans les autres? Ranimez-vous donc à l'aspect des tribulations que la Providence vous envoie; et, au lieu de les déplorer comme des maux, recevez-les avec joie, comme des expiations de vos foiblesses, des épreuves pour vos vertus, des motifs de vos triomphes. »

Voilà, frères chéris, l'instruction importante que nous donnent les longs malheurs de Catherine. Mais comment les a-t-elle soutenus? quelles vertus y a-t-elle fait briller? Deux ont principalement caractérisé la princesse: une prudence consommée, et une simplicité parfaite. Jésus-Christ, dans son Évangile, nous recommande de joindre à la simplicité de la colombe la prudence du serpent: ce sont deux excellentes vertus, mais qui ont un besoin réciproque l'une de l'autre. Séparée de la simplicité, la prudence dégénère en finesse. Isolée de la prudence, la simplicité devient la duperie. Le prudent sans simplicité est sujet à devenir trompeur; le simple sans prudence est exposé à se voir toujours trompé. Le moyen de concilier parfaitement ces deux vertus, et d'éviter sûrement les piéges de la flatterie, c'est la religion qui le donne. Il consiste à posséder la vertu que le Christianisme assigne pour base à toutes les autres, l'humilité. L'homme véritablement humble est, par

cela même, à la fois simple et prudent : simple, toute affectation lui est étrangère, toute prétention odieuse, toute voie oblique insupportable : prudent, il connoît la fumée des adulations dont on l'encense, et n'a garde de s'en repaître ; il découvre le foyer noir et infect dont elle s'élève, et il s'en éloigne. Comme c'est par la vanité que la flatterie se glisse dans le cœur, l'humilité lui en ferme l'accès. Peut-elle en avoir dans une âme à qui toute louange est suspecte, qui, profondément pénétrée de son indignité, croit ne mériter aucun éloge ; qui, continuellement occupée de ses défauts pour les corriger, ne pense aux qualités dont elle ne peut se refuser le témoignage, que pour en déplorer l'imperfection et la fragilité.

O vertueuse et aimable Catherine ! ainsi, dans ton rang suprême, tu nous fournis un modèle de modestie, celui d'une invincible patience dans ta prison, et, au sein des vicissitudes de la fortune, celui de la plus affable simplicité, celui de la plus stricte prudence. Voici les résolutions que l'ensemble de ces vertus me fera former aujourd'hui :

PRATIQUE.

1°. Quand la fortune semblera sourire à tous les vœux que mon cœur auroit pu former,

je ne m'en défierai pas moins de son inconstance, et je ne compterai pas plus sur ses dons que je ne m'affligerai de ses disgrâces. 2°. Une seule chose occupera mon âme toute entière : le bonheur insigne d'être né et de vivre dans le sein de la vérité, le désir ardent d'y mourir, et la pratique fidèle des moyens les plus propres pour atteindre ce but. 3°. Je ne pousserai pas trop loin la prudence dans ma conduite à l'égard des partisans du siècle; je la renfermerai dans de justes bornes, et je m'efforcerai de la concilier avec la vertu de la simplicité.

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE D'ANGLETERRE,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1669.

(Précis de sa vie, extrait de celle qui a été publiée chez Michel Guérout, à Paris, en 1690.)

HENRIETTE-MARIE de France, troisième fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Paris le 25 novembre 1609. Avec beaucoup de grâces extérieures, elle manifesta dès sa tendre enfance le goût de la vertu. Bientôt une âme tout à la fois sensible et magna-

nime, un esprit doux et agréable, un cœur que l'infortune trouvoit toujours ouvert, tels furent les dons célestes que l'on aperçut dans la jeune Henriette-Marie, et dont elle fit un si digne usage. Elle avoit, plus que ses autres sœurs, des traits de ressemblance avec Henri IV; son caractère plein de noblesse, de franchise et de bonté, rappeloit celui de son auguste père, dont tout vrai François ne prononce le nom qu'avec attendrissement. Sa fille, toute jeune encore, avoit été instruite avec soin des vérités divines, et spécialement par la mère Madeleine de Saint-Joseph, religieuse carmélite, morte depuis en odeur de sainteté. Aussi Henriette étoit à peine sortie du berceau, qu'elle intéressoit tout ce qui l'approchoit. Un jour, lorsqu'elle avoit atteint à peine sa huitième année, saint François de Sales la considéroit. Ce grand homme avoit accompagné en France le cardinal de Savoye, pour le mariage du duc Amédée avec Christine de France; il voyoit, en ce moment, la sœur cadette fort occupée de la pompe qui environnoit son aînée, et l'évêque de Genève lui dit : « Vous aurez un jour, madame, une gloire plus solide. » Ensuite, se tournant vers sa gouvernante, il ajouta : « Je crois voir dans le visage de cette jeune princesse, que

Dieu la destine à bien soutenir la gloire de son Église.

A l'âge d'environ seize ans, elle épousa Charles Ier., roi de la Grande-Bretagne. Le souverain pontife, reconnoissant de quelle utilité ce mariage pouvoit être aux enfans de l'Église, accorda aux désirs de Louis XIII la dispense nécessaire à cause de la diversité de religion. La tendre inclination que la jeune reine avoit conçue depuis long-temps pour la mère Madeleine de Saint-Joseph, dans les fréquentes visites que lui rendoit Marie de Médicis, ne lui permit pas de quitter la France sans aller passer quelques jours avec elle : la pieuse cénobite lui donna des avis pleins de sagesse sur sa conduite particulière, et sur le zèle et la prudence avec lesquels elle devoit défendre sa foi, et animer celle des disciples de la vraie Église dans ses nouveaux états. Ces conseils furent recueillis avec avidité par la fille adoptive de l'humble vierge; s'arrachant avec peine du sein de cette seconde mère, Henriettte partit, et fut accompagnée, jusqu'à la ville d'Amiens, par la reine Marie de Médicis et par Anne d'Autriche : ce fut là que les trois reines se dirent le dernier adieu avec la plus vive douleur; mais avant de se séparer, l'épouse de Henri-le-Grand entretint long-temps sa fille, et lui

remit, en la quittant, un papier écrit de sa main. Il nous a semblé digne d'être cité tout entier; et les sentimens tendres et religieux qui s'y trouvent contenus, sont l'expression la plus pure de l'amour maternel.

« Ma fille, vous séparant de moi, je ne puis me séparer de vous; je vous conserve dans mon cœur et dans ma mémoire, et je veux que ce papier vous demeure pour un souvenir éternel de ce que je vous suis; il suppléera à mon défaut, et vous parlera pour moi lorsque je ne pourrai plus vous parler moi-même. Je vous le donne dans le dernier adieu que je vous fais avant de vous quitter, pour l'imprimer davantage en votre esprit; et je vous le donne écrit de ma propre main, afin qu'il vous soit plus cher, et que vous fassiez plus d'état de ce qu'il contient pour votre conduite envers Dieu et envers vous-même. Je vous dis ici sincèrement, à la dernière heure de notre entretien, ce que je vous dirois à la dernière heure de ma vie, si alors je vous avois auprès de moi. Je considère, à mon grand regret, que vous n'y pourrez pas être, et que la séparation qui se fera alors de vous et de moi est anticipée par votre départ, qui nous sépare pour long-temps. Vous n'avez plus sur la terre que Dieu pour père, qui le sera à jamais puisqu'il est éternel. C'est de lui que vous tenez

la vie ; c'est lui qui, vous ayant fait naître d'un grand roi, vous met aujourd'hui une couronne sur la tête et vous établit en Angleterre, où vous devez croire qu'il veut que vous le serviez et y fassiez votre salut. Souvenez-vous, ma fille, chaque jour de votre vie, qu'il est votre Dieu, qu'il vous a mise sur la terre pour le ciel, et qu'il vous a créée pour lui-même et pour sa gloire. Le feu roi votre père a déjà passé, et n'est plus ici-bas qu'un peu de cendre et de poussière cachées dans un tombeau. Un de vos frères a fait la même chose dès son enfance : Dieu, qui l'a retiré de bonne heure, vous a réservée au monde pour vous y combler de ses bienfaits ; mais comme il vous a avantagée de cette sorte, il vous oblige aussi d'en avoir plus de reconnoissance, étant juste que vos devoirs augmentent à proportion que ses grâces et ses faveurs sont plus signalées. Donnez-vous bien de garde d'abuser de celles qu'il vous fait : pensez que sa grandeur, sa bonté et sa justice sont infinies, et employez toute la force de votre esprit à adorer sa puissance suprême, à aimer son immense bonté, et à craindre son exacte et rigoureuse justice, qu'il fait ressentir à ceux qui se rendent indignes de ses grâces. Recevez, ma fille, ces instructions de ma bouche. Commencez et finissez chaque

journée en votre oratoire par ces bonnes pensées, et là, dans vos prières, prenez la résolution de conduire le cours de votre vie selon les lois de Dieu, et non suivant les vanités du monde, qui n'est à chacun de nous qu'un moment d'où depend une éternité, que vous devez passer, ou dans le ciel avec Dieu si vous faites bien, ou dans l'enfer avec les esprits malins si vous faites mal. Souvenez-vous que vous êtes fille de l'Église par le baptême, et que c'est la première et la principale qualité que vous ayez et que vous aurez jamais, c'est celle qui vous donne entrée au ciel; les autres dignités, comme venant de la terre, ne passent point la terre; mais celle-ci, comme venant du ciel, remonte à sa source et vous y élève. Rendez grâces à Dieu chaque jour de ce qu'il vous a fait chrétienne et catholique; estimez ce bienfait comme vous devez, et considérez que vous ayant été acquis par les travaux et par le sang de Jésus-Christ, il doit être aussi conservé par vos peines, et même au prix de votre sang s'il en est besoin. Offrez votre âme et votre vie à celui qui vous a créée par sa puissance, et rachetée par sa bonté et par sa miséricorde. Priez-le et le faites prier incessamment qu'il vous conserve le don de la foi et de la grâce, et qu'il lui plaise que vous perdiez plutôt la vie que de lui être infidèle.

Vous êtes petite-fille de saint Louis ; je veux que vous receviez de moi, en ce dernier adieu, la même instruction qu'il recevoit de sa mère, qui lui disoit souvent qu'elle auroit mieux aimé le voir mort que de lui voir offenser Dieu, qui est notre tout et notre vie. C'est cette instruction qui a commencé à le faire saint, et qui l'a rendu digne d'employer sa vie et sa couronne pour le bien de la foi..... Soyez, à son exemple, ferme et zélée en la religion, pour la défense de laquelle il a exposé sa vie, et est mort saint parmi les infidèles. Ne souffrez jamais qu'en votre présence on dise rien de contraire à la foi et à la religion : je supplie la Sainte Vierge, de qui vous portez le nom de Marie, de daigner être mère de votre âme, en l'honneur de ce qu'elle est mère de votre Dieu. Adieu encore une et plusieurs fois ; vous êtes à Dieu, demeurez à Dieu pour jamais ; c'est ce que vous désire, du plus profond de son cœur, votre bien bonne et affectionnée mère.

« MARIE.

« *A Amiens*, ce 15 *juin* 1625. »

La jeune reine poursuivit son voyage, accueillie avec des honneurs extraordinaires dans toutes les villes qui se trouvoient sur sa route. A sa vue, les prisons s'ouvroient ; elle se voyoit

entourée de malheureux qui lui rendoient grâces de leur liberté, en la comblant de bénédictions. Ainsi Louis XIII prit plaisir à manifester, dans cette circonstance, et la magnificence d'un souverain et la tendresse d'un frère.

Arrivée à Boulogne, elle y trouva vingt vaisseaux envoyés par Charles Ier. pour la conduire, et un grand nombre de dames anglaises lui furent présentées à Douvres par la duchesse de Buckingham. Elle fut accueillie par les acclamations de tout le peuple. Le monarque anglois s'y rendit, la conduisit à Cantorbery, où elle passa quelques jours, de là à Londres, où les deux époux firent leur entrée avec toute la magnificence possible.

Mais les réjouissances publiques ne furent pas plutôt terminées, que Henriette crut apercevoir le prélude des chagrins auxquels elle seroit exposée. Ceux des seigneurs de la cour, qui jusque-là avoient eu un grand crédit sur l'esprit du souverain, craignirent de le voir diminuer par l'extrême affection de l'époux pour son auguste compagne. Chaque jour elle se montroit plus aimable à ses yeux. Résolus de la contrarier dans l'objet auquel elle tenoit davantage, ils mirent tout en œuvre pour faire renvoyer en France le

père de Bérule et les douze prêtres de l'Oratoire qui l'avoient accompagnée, suivant les articles portés dans le contrat de mariage. Ces hommes ambitieux, à la tête desquels étoit le duc de Buckingham, représentèrent au roi que le départ des missionnaires étoit nécessaire pour la tranquillité de ses états; que d'ailleurs ils fortifioient dans le cœur de Henriette des sentimens qui ne pouvoient, disoient-ils, que diminuer son attachement pour lui, à cause de la diversité de religion; qu'ils refroidiroient également l'amour de la reine pour un pays où régnoit une croyance opposée à la sienne. Ces perfides conseils, imaginés par la malignité, firent une vive impression sur l'esprit de Charles Ier.

Cependant un fléau terrible, la peste, enlevoit à Londres un nombre prodigieux de citoyens, et la cour se retira d'abord à Hamptoncourt, puis à Salisbury; mais l'âme de la reine étoit déchirée de voir ainsi plusieurs de ses sujets mourir sans secours spirituels et temporels. Ayant encore quelques religieux près d'elle, elle les envoya dans la métropole, où, déguisés de manière à n'être point reconnus, ils s'exposèrent avec un zèle intrépide au milieu des pestiférés protestans et catholiques : ils procuroient à ceux-ci les secours si consolans de la religion; mais tous partici-

poient indifféremment aux aumônes dont la dispensation leur avoit été confiée par l'auguste bienfaitrice. Elle fit plus que de répandre des dons; elle s'offroit à Dieu en holocauste, par des austérités dont lui seul pénétroit le secret, pour obtenir la cessation du fléau qui dépeuploit sa capitale. Dès que la peste eut cessé, les persécutions des seigneurs contre la reine recommencèrent dans la personne des prêtres et des officiers catholiques qui l'avoient suivie. Le fanatisme fut poussé jusqu'à refuser aux uns et aux autres les choses les plus nécessaires. Les infortunés s'en plaignirent à leur souveraine, qui, pénétrée de douleur de ce qu'ils souffroient, n'avoit pas la possibilité d'adoucir leur sort : de toutes parts son cœur recevoit de la désolation; non-seulement on ne rendoit point la liberté aux catholiques détenus pour cause de religion, comme on le lui avoit promis, mais encore on en enprisonnoit tous les jours, et l'on porta l'insolence jusqu'à en arrêter deux sous les yeux de la reine. Malgré l'ordre positif qu'elle donna de les laisser libres, ils furent traînés en prison avec ignominie. Sa dame d'honneur, à l'instant où elle montoit en voiture avec elle, fut maltraitée de paroles, ce qui causa à sa bonne maîtresse la plus vive douleur qu'elle pût

éprouver : elle dissimula son chagrin, dans la crainte qu'un air de mécontentement de sa part ne rendît ses ennemis plus acharnés contre une femme à laquelle elle étoit tendrement attachée.

Louis XIII, instruit des peines de sa sœur, chargea l'ambassadeur de France en Angleterre de demander à Charles Ier. que l'on remplît les conditions de l'acte du mariage : Charles s'y montra disposé, mais en fut détourné par son conseil, dont le but étoit de faire repasser en France les officiers de la reine, afin d'en mettre près d'elle qui eussent des intérêts tout différens. Ces fidèles serviteurs se déterminèrent à ce douloureux retour avec un vif regret, mais convaincus que, l'avenir ne leur seroit pas plus favorable que le passé, s'ils restoient auprès de leur bonne maîtresse.

Vers ce même temps, les protestans, ayant formé un parti considérable en France, vinrent demander du secours à Charles Ier. Ce monarque leur en accorda un considérable, malgré les instances réitérées de sa malheureuse épouse, désolée de voir armer ses propres sujets contre sa patrie et sa religion. Les forces angloises, sous le commandement du duc de Buckingham, descendirent à l'île de Rhé. Ce général y fut battu par le marquis de Toiras ; et Louis XIII, jaloux de donner à sa

sœur une preuve de son affection, lui renvoya tous les prisonniers sans rançon, ainsi que l'artillerie dont les Français s'étoient emparés. Le roi de la Grande-Bretagne, touché de ce procédé, se détermina à faire la paix avec son beau-frère; heureuse époque pour la reine, qui, jouissant de toute l'affection de son époux, s'en servit en faveur des catholiques jusqu'alors opprimés : elle saisit un moment favorable pour lui représenter quels dangers couroit un souverain qui se laissoit conduire par des courtisans ambitieux; mais dans ces sages conseils, donnés pour le bonheur du prince et de l'état, elle fut loin d'écouter aucun ressentiment personnel. On la vit, avec une générosité vraiment chrétienne, prendre le parti du duc de Buckingham, auquel la nation reprochoit amèrement son expédition à l'île de Rhé. Il s'étoit attiré l'animadversion publique par des manières hautaines et par ses malheurs à la guerre. La reine, dont il avoit été le plus grand ennemi, chercha tous les moyens de relever sa réputation, faisant valoir son mérite, et parlant de lui à Charles Ier., comme d'un des plus grands hommes de son royaume.

Une vertu si aimable donna bientôt à Henriette de l'empire sur le cœur de son époux : elle lui inspira également une confiance sans

bornes, en sorte qu'aucune affaire importante ne se terminoit sans sa participation. Ainsi la princesse, après avoir essuyé bien des peines, commença une carrière de plusieurs années de bonheur, et sut la consacrer au bien de l'Église.

A la place des pères de l'Oratoire, du ministère desquels on l'avoit privée, elle fit venir des religieux de l'ordre de Saint-François, et les établit près du palais de Sommerset, dans une espèce de couvent dont elle leur donna la conduite, et où ils célébroient l'office divin avec autant de solennité qu'en France. On y renouveloit le saint sacrifice depuis la pointe du jour jusqu'à midi, et, pendant tout ce temps, l'église étoit remplie de fidèles imitateurs de la piété de Henriette. Outre le catéchisme qu'on y faisoit chaque jour, on y prêchoit deux fois, les dimanches et les fêtes, avec un grand concours de personnes, parmi lesquelles se trouvoient beaucoup de nos frères séparés; les uns, amenés par un sentiment de curiosité; les autres, entraînés par un désir sincère de connoître la vérité : on vit des fruits admirables de la parole de Dieu, annoncée par des hommes qui étoient vraiment apostoliques.

Ce n'étoit pas seulement l'église de Sommerset que l'on voyoit ainsi fréquentée, mais en-

core la chapelle du palais de Saint-James, que la reine avoit rendue publique. Elle animoit la piété de ses enfans adoptifs par l'exemple de la plus touchante ferveur; toujours la première au pied des autels, elle assistoit exactement chaque jour à l'office divin et aux instructions familières, et participoit souvent et publiquement au sacrement d'amour, afin d'engager les catholiques à ne pas s'éloigner des sources de la grâce. Tous les temps de l'année étoient consacrés à la piété par la vertueuse princesse, et spécialement la fin du carême: elle passoit en retraite la semaine sainte, uniquement occupée de son salut. Quoique le roi eût une croyance opposée à celle de Henriette, il n'en respectoit pas moins sa vertu, la louoit hautement, et étoit le premier à lui ménager ces jours de paix et de solitude qu'elle savoit si bien employer. Constamment occupée de l'avantage spirituel des catholiques dans son royaume, elle entretenoit une communication habituelle avec le saint siége; et le souverain pontife, rempli d'estime pour les lumières et la piété de la reine, ne négligeoit rien de ce qu'il jugeoit propre à seconder ses vues.

Après avoir facilité aux catholiques de Londres l'exercice de leur religion, la reine vou-

lut procurer le même bonheur à ceux qui, cachés dans l'Écosse et l'Irlande, manquoient également de secours temporels et spirituels; elle leur en fit parvenir de tous genres par la voie des missionnaires, qui, à la faveur d'un déguisement, pénétroient partout pour se rendre utiles aux malheureux. On ne sauroit dépeindre l'affreuse misère où se trouvoient plongées plusieurs familles catholiques dans les campagnes d'Écosse. Ces bons religieux rencontroient des vieillards, des femmes, des enfans nus et sans pain, réduits à vivre au fond des cavernes pour éviter les cruautés qu'on exerçoit contre eux. Avec quel attendrissement ils recevoient les témoignages de l'affection de leur souveraine! et combien cette charité si tendre n'a-t-elle pas gagné d'âmes à Jésus-Christ!

Un des hommes de Dieu, que la digne petite-fille de saint Louis employoit à ces missions secrètes, marchoit un jour seul dans les campagnes d'Écosse, du côté du nord, vers les îles Orcades; il aperçut de loin, près d'un rocher, quelques enfans et un vieillard couchés à terre, qui broutoient l'herbe pour satisfaire leur faim; comme il avançoit vers eux, ces enfans l'aperçurent, et, saisis de frayeur, ils se sauvèrent aussitôt avec leur père, dans la crainte que ce ne fût quelque oppresseur

qui vint découvrir le lieu de leur retraite pour les surprendre et les faire mourir. Le religieux, les voyant pénétrer dans l'intérieur de la caverne, par des chemins détournés, les suivit, et enfin entra dans leur asile. Le spectacle le plus désolant s'y offrit à ses yeux, et le toucha d'une douleur profonde : trois enfans et le bon vieillard, se jetant aussitôt à ses pieds, lui demandèrent la vie, le visage baigné de larmes. Le ministre du Seigneur s'efforça de les rassurer par des démonstrations pleines de tendresse, et eut de la peine à être cru. Quand il leur dit qu'il ne venoit que pour les consoler et pour adoucir leurs misères, ce vieillard lui fit voir, dans une partie secrète de la caverne, une jeune femme couchée sur des feuilles, couverte de haillons, et prête à expirer de faim et de douleur. Des ennemis acharnés de toute autorité, qui couroient la campagne, avoient rencontré son mari allant chercher quelque assistance pour sa famille, et l'avoient tué en haine de sa religion. L'homme de la droite du Seigneur, ému de compassion, se fit connoître, commença par l'instruire, la confessa, et lui procura la grâce d'une mort chrétienne. Il s'attacha aussi à éclairer le vieillard et les enfans, leur remit une aumône abondante, et leur dit que c'étoit la reine qui faisoit chercher les ca-

tholiques pour remédier à leurs besoins, et leur envoyoit ce qu'ils recevoient de lui. Revenu de sa mission, il raconta à la charitable princesse ce qu'il avoit vu : ce récit la pénétra d'affliction, et peut-être étoit-ce la raison qui la faisoit si souvent soupirer, en voyant la profusion des viandes que l'on servoit sur sa table, pendant qu'un nombre prodigieux de pauvres catholiques mouroient de faim dans des cavernes, et souffroient la persécution pour la vérité.

Le même religieux, étant à Aberdeen, l'une des principales villes d'Écosse, alla voir une dame catholique, qu'il trouva avec une dame de ses amies, allemande de nation, épouse d'un gentilhomme écossais et professant le luthéranisme. Celle-ci, voyant entrer le prêtre catholique, se retira sur-le-champ; mais, à peine sortie, elle se sentit frappée d'un mouvement de curiosité, revint secrètement, et se cacha dans un cabinet contigu à la chambre. Les instructions que le prêtre donnoit à la dame touchèrent son amie. A la fin de l'entretien, elle fut attendre le religieux dans la rue, lui demanda une conversation pour son salut, lui découvrit que, née de parens catholiques, religieuse pendant quelques années, elle s'étoit enfuie du monastère, avoit apostasié le culte de ses pères, et

épousé un Écossais qui l'avoit amenée dans son pays. La reine d'Angleterre, instruite de cette histoire par le religieux, prit à cœur la conversion de cette dame. Les deux époux étant venus à Londres, la princesse la fit instruire; on l'éclaira sur l'énormité de son crime, et on l'amena à une abjuration sincère. Réconciliée à l'église catholique, l'épouse devint l'heureux apôtre de son mari; comme elle, il abjura l'erreur, et tous les deux furent redevables à leur bonne souveraine de leur bonheur commun : elle obtint de Rome les dispenses nécessaires, après les engagemens sacrés que cette dame avoit contractés.

Ingénieuse à trouver les moyens d'exercer sa charité, Henriette, au milieu de la cour, découvroit les malheureux, et même ceux qui dissimuloient avec le plus grand soin leur infortune : c'étoit alors surtout qu'elle mettoit dans ses procédés les ménagemens les plus délicats ! elle avoit appris qu'un lord, que l'on voyoit habituellement à la cour, avoit des affaires très-dérangées; lui trouvant un jour l'air inquiet et rêveur, elle le pria à voix basse de se rendre chez elle dans quelques heures; elle eut soin d'écarter des témoins curieux : aussitôt qu'il parut, après l'avoir entretenu d'abord de choses indifférentes, elle lui dit qu'instruite de ses

peines, elle mettroit son bonheur à les adoucir. Au même instant elle lui indiqua l'endroit où elle avoit déposé une somme considérable qu'elle le conjura d'emporter. Il le fit avec d'autant plus de reconnoissance, que sa bonne maîtresse avoit mis plus de sensibilité et de réserve dans la manière de lui être utile. Peu de temps après, il se convertit, ainsi que sa famille, convaincu, disoit-il, qu'une religion qui inspiroit tant de charité ne pouvoit manquer d'être la véritable. On a vu fréquemment de pareils effets de l'extrême bonté de la reine, même parmi des personnes considérables auxquelles elle trouvoit moyen d'accorder des services essentiels, toujours avec une grâce qui en doubloit le prix; elle rendoit ainsi respectable et précieuse à un grand nombre la croyance catholique et chaque jour justifioit la prédiction de saint François de Sales à son égard. Un autre saint prélat avoit annoncé à Marie de Médicis qu'elle auroit une fille martyre de la foi; paroles qu'on a toujours appliquées à la reine d'Angleterre, relativement aux persécutions multipliées qu'elle eut à souffrir pendant les troubles qui déchirèrent la Grande-Bretagne.

Les agitations de l'Écosse, la révolte de ses sujets et les guerres civiles, la plongèrent dans

un abîme de maux, qui ne firent du reste de sa vie qu'une suite de chagrins et d'anxiétés. Charles Ier., à qui l'on ne pouvoit reprocher qu'un excès de clémence, fut en butte à la haine des ministres d'Écosse, auxquels il avoit voulu faire adopter la liturgie anglicane. Ils aigrirent l'esprit des peuples, en leur persuadant que le roi, par cette nouveauté, avoit dessein d'établir la religion catholique dans ses royaumes, et qu'il y étoit porté par la reine. On accusa cette princesse d'avoir abusé de la confiance du prince : on se déchaînoit contre les ecclésiastiques placés auprès d'elle; en un mot, on lui attribua tous les désordres et tous les malheurs. A tant d'injustices, l'auguste victime n'opposoit que patience, douceur et bienfaits. Dans plusieurs circonstances, il lui eût été facile de refuser à ses ennemis les plus acharnés sa protection. Comme on cherchoit à le lui insinuer, ils seront un exemple, lui disoit-on, qui en imposera à ceux qui seroient tentés de les imiter. — Mais, répondoit-elle, j'en dois servir aussi. — A la bonne heure, répliquoit-on, mais il est néanmoins à propos quelquefois de manifester son autorité. — Et le puis-je mieux, reprenoit la reine, qu'en faisant du bien à ceux qui me persécutent? Une autre fois, on

étoit prêt à lui nommer les personnes qui cherchoient à la rendre odieuse. « Je ne veux point savoir leurs noms, dit-elle ; s'ils me haïssent, peut-être leur haine ne durera pas toujours ; ils finiront par rougir d'avoir tourmenté une femme qui prend si peu de précautions pour se défendre. »

En 1639, le calme parut rétabli, les rebelles ayant proposé au roi des articles qu'il accorda peut-être avec trop de facilité ; mais bientôt les soupçons sur les intentions de leurs majestés se renouvelèrent plus fortement que jamais. Les Écossais reprirent les armes, et communiquèrent aux Anglais l'esprit de révolte. Une populace séditieuse, à laquelle se joignirent plusieurs soldats de l'armée royale, pilla et brûla un grand nombre de maisons autour de Londres. Tandis que le roi faisoit punir les coupables, pour contenir les autres dans l'obéissance, Henriette employoit ses armes ordinaires, distribuoit d'abondans secours aux malheureux qui avoient souffert du pillage et de l'incendie. Pour ramener tous les esprits, elle s'efforça de retenir les officiers au service du roi, et de gagner par des libéralités ceux qui se montroient plus sensibles à l'intérêt qu'à l'honneur. Malgré ses soins, le nombre des révoltés augmentoit chaque jour. Au milieu de tant de troubles, la peste

vint de nouveau porter la désolation dans Londres. Le roi et la reine n'oublièrent pas alors qu'un peuple, quoique égaré, est toujours la famille de ses maîtres, et les ingrats furent promptement et efficacement secourus. La reine employa comme auparavant le zèle de ses prêtres, qui s'introduisoient sous des déguisemens chez les malades, leur portoient ses aumônes et leur offroient des secours plus précieux encore.

Cependant le parlement se montroit plus impérieux que jamais, surtout depuis l'instant où il avoit entraîné le malheureux monarque à une démarche bien contraire à la voix de la conscience et de l'honneur, à celle de souscrire à l'arrêt qui condamnoit à mort le vice-roi d'Irlande, ce fidèle Strafford, inviolablement attaché à son maître. Le prince se reprocha amèrement, depuis, d'avoir consenti au supplice d'un de ses meilleurs serviteurs, et déplora sa destinée jusqu'à son dernier soupir.

Essaierons-nous d'atténuer le tort affreux qu'eut Charles, de sacrifier un innocent, en observant qu'il résista long-temps et qu'il mit tout en œuvre pour sauver la tête du juste de l'échafaud? Non; rien ne peut excuser une foiblesse aussi criminelle : l'illustre prisonnier, informé des efforts du monarque en sa faveur,

lui écrivit que sa vie ne valoit pas les soins qu'il prenoit à la lui conserver; que le bien de son état demandoit qu'il apaisât par sa mort un peuple en fureur qui vouloit ce sacrifice, sans lequel il étoit à craindre qu'il ne poussât plus loin la révolte, et ne causât de grands maux dans le royaume; qu'il avoit eu autrefois l'amitié de ce même peuple, mais que le temps étoit changé; qu'il avait assez d'expérience pour n'être pas surpris de l'inconstance des choses humaines; qu'il attendoit du ciel la fermeté nécessaire pour souffrir patiemment les persécutions de la fortune; que, si sa mort paroissoit ignominieuse, sa conscience l'assuroit de sa fidélité, et qu'il regardoit l'échafaud comme le lieu où sa gloire alloit être couronnée. — Ce langage généreux du bon vieillard mourant dispensoit-il son maître de donner un grand exemple à ses sujets révoltés, de remplir un devoir essentiel à tous les pasteurs des peuples, celui d'épargner le sang autant qu'il leur est possible, de ne pas contribuer à le faire couler, surtout quand c'est le sang de l'homme de bien? Dans cette mémorable catastrophe, Henriette ne se démentit pas un moment : elle ne cessa de conjurer son époux de ne pas apposer son seing à l'impitoyable arrêt, à l'œuvre de l'iniquité.

Depuis la fin du vertueux vice-roi d'Ir-

lande, l'horizon n'offrit plus que de sinistres nuages, et bientôt après éclatèrent d'affreuses tempêtes ; les assemblées du parlement ne furent plus qu'un foyer d'intrigues, de violences et d'attentats contre la majesté royale. On alla jusqu'à vouloir ôter ses enfans à la reine, sous le prétexte qu'elle ne les faisoit pas instruire avec soin : le but étoit de rejeter sur cette princesse tous les désordres qui existoient, afin de l'obliger à sortir du pays. La guerre étant ainsi allumée, tout le royaume fut rempli de divisions ; les ravages se multiplioient dans les provinces ; les peuples, toujours victimes des séditions, se trouvèrent en peu de temps accablés de toutes sortes de maux. Le parlement, conservant toujours une haine implacable contre la reine, donna des ordres pour s'en saisir, à dessein de se venger par sa mort de tous les mauvais sentimens qu'on osoit l'accuser, avec tant d'injustice, d'inspirer au roi. On pourra apprécier, par la violence exercée sur la personne de son directeur, la sagesse du choix qu'elle avoit fait dans la personne du guide de sa conscience : le père Philippe fut arrêté, étant regardé comme le principal auteur de tous les désordres, qu'on imputoit aux conseils qu'il donnoit à son illustre pénitente : on l'interrogea sur plusieurs articles ; mais les juges, quoique ennemis

déclarés du digne ministre de Jésus-Christ, trouvèrent tant de candeur et de sincérité dans ses réponses, qu'ils lui rendirent la liberté, sans même l'empêcher de continuer ses services auprès de la reine. Admirons ici quel est l'empire de la vertu sur le crime, et jusqu'où va le respect que le méchant est quelquefois porté, comme malgré lui, à rendre à l'homme de bien. Ces juges conçurent une si grande estime pour le juste, que, loin de le persécuter plus longtemps, ils le nommèrent évêque en Irlande, où pourtant il n'alla jamais. Resté fidèle à son devoir, il accompagna la reine quand elle se retira en France, et mourut à Paris peu de temps après son retour. Le mérite de ce saint homme n'est pas étranger à notre histoire, puisque les avantages que la princesse retira de ses sages conseils, nous démontrent combien il est important de choisir avec discrétion le guide de notre âme. Le souverain pontife, à chaque promotion, donnoit un chapeau de cardinal à la reine de la Grande-Bretagne : sa majesté lui ayant une fois nommé un ecclésiastique de grande naissance, le chef de l'Église trouva des objections contre la personne de celui qui lui étoit présenté, et pria cette princesse de lui en désigner un autre, ajoutant qu'il verroit avec satisfaction que ce fût le père Philippe. Henriette ayant reçu la lettre de sa sainteté,

la remit à ce père sans la lire, le priant de voir ce qu'elle contenoit. Le père Philippe lui dit tout ce que le souverain pontife lui écrivoit, sans lui parler des intentions qu'il manifestoit à son égard. La princesse en fut informée dans la suite, et admira l'humilité de ce religieux, pour qui elle eut toujours une vénération singulière. Sous un tel directeur, nous devons être moins surpris de la fermeté et de la sagesse avec lesquelles elle se conduisit pendant toute ses infortunes. Alors, au moins pour quelque temps, elle réprima les entreprises de ses ennemis : la tendre épouse s'occupa avec un nouveau zèle à ramener au roi ceux qui s'en étoient éloignés. Il s'étoit rendu en Écosse, où l'on avoit témoigné le désir qu'il allât tenir les états. Il en revint sans y avoir produit de grands fruits ; mais, à son retour, il apprit de la reine combien la disposition des esprits à son égard paroissoit favorable ; l'infortuné Charles rentra dans sa capitale au milieu des acclamations et des cris de joie d'une immense multitude. Hélas ! cet accueil fit renaître dans son cœur des espérances illusoires. La princesse le suivit dans cette espèce de triomphe, et toute la famille royale eut part aux bénédictions publiques,

et, en apparence, les plus sincères. Le souverain, voulant profiter de ce moment pour assurer à l'avenir la tranquillité générale, résolut de faire arrêter les chefs des factieux. Le projet manqua par l'indiscrétion de la reine elle-même, qui, le croyant exécuté, en fit part à une femme qu'elle aimoit. Celle-ci courut aussitôt en donner avis, et tout échoua. Le parlement, instruit du dessein qui avoit été formé, s'irrita plus que jamais, et réussit à soulever contre le roi ce même peuple qui venoit de le revoir avec une allégresse si solennelle.

La révolte devint violente, au point que toute la famille royale se vit obligée d'abandonner la capitale. La reine partit en ce moment pour aller conduire en Hollande la princesse sa fille, mariée depuis peu à Guillaume de Nassau; elle faisoit ce voyage d'autant plus volontiers, qu'elle espéroit en retirer de grands secours, Guillaume étant généralissime de l'armée de Hollande. A peine fut-elle arrivée à La Haye, qu'elle mit tous ses soins à gagner des officiers pour fortifier le parti de son époux; et ce fut alors qu'elle attacha le général Monk à ses intérêts. Elle obtint du prince d'Orange qu'il favorisât le dessein qu'elle avoit conçu de faire un armement considérable pendant son séjour en Hollande. Elle chargea en effet

plusieurs vaisseaux de vivres et de munitions, et engagea, pour cet effet, toutes ses pierreries et celles de la couronne; mais lorsque la flotte étoit prête à mettre à la voile, les Hollandais voulurent l'arrêter, craignant le mécontentement des parlementaires, et déclarèrent avoir résolu, dans une assemblée générale, de laisser le roi et le parlement défendre leurs droits, sans qu'ils y prissent eux-mêmes aucun parti. Henriette, outrée de ce discours, répondit avec une noble fierté que les rebelles avoient trouvé en Hollande toute espèce de secours; qu'ils y avoient même acheté des vaisseaux, sans que personne s'y fut opposé; qu'elle s'étonnoit que les états eussent pris une détermination par laquelle ils annonçoient ne mettre aucune différence entre un roi et des sujets infidèles, dont la révolte devoit armer contre eux toutes les puissances de l'Europe; qu'au reste s'ils ne relâchoient promptement ses vaisseaux, elle protestoit d'employer à l'avenir contre eux, la force que Dieu donne aux rois pour venger le mépris qu'on ose faire de leur dignité; enfin, que, dès ce moment, elle rompoit la ligue qu'ils avoient formée avec son époux. Cette fermeté intimida les Hollandais, ils rendirent ses vaisseaux à la reine, qui aussitôt partit pour l'Angleterre.

A peine étoit-elle en pleine mer, qu'il s'éleva une horrible tempête; la flotte entière fut au moment de périr, et, pendant le danger la princesse montra une présence d'esprit admirable. Constamment sur le tillac, elle encourageoit tout ce qui l'environnoit, disant avec assurance : Que les reines ne se noyoient jamais. Les vents la repoussèrent en Hollande, où elle passa trois semaines dans le village de Schereling : puis, rembarquée, elle aborda heureusement à la baie de Berlinton, dans le comté d'Yorck. Peu d'heures après son arrivée, cinq vaisseaux, aux ordres du parlement, en ayant eu avis, vinrent mouiller à la rade, et tirèrent dans la nuit un grand nombre de coups de canon, dirigés sur le lieu où étoit la reine; en sorte qu'épuisée de fatigue, elle fut contrainte de quitter sa retraite, et de descendre dans un fossé; les boulets y faisoient rouler une si grande quantité de terre, qu'elle en étoit couverte à chaque instant; mais sa vive confiance en Dieu la soutint dans ce péril, et lui donna toujours une tranquillité parfaite au milieu des nouveaux dangers auxquels elle fut souvent exposée. Soutenue par cette force et cette espérance qui n'appartiennent qu'aux consciences pures, elle regardoit tous ses maux comme inévi-

tables dans l'état présent de ses affaires, et paroissoit les oublier, lorsqu'il s'agissoit de remplir les devoirs sacrés que lui imposoient les titres de reine et d'épouse.

Après avoir passé la plus pénible nuit, au point du jour elle fit tout disposer pour se rendre auprès du roi. Peu de temps après, un des capitaines commandant les cinq vaisseaux rebelles fut pris et conduit à Henriette, afin qu'elle en fît faire justice; mais, loin de lui témoigner aucun ressentiment, elle le traita avec une grande douceur, l'engageant à être de ses amis. Ce militaire fut si touché de cette générosité, qu'il attacha plusieurs de ses compagnons d'armes à la cause royale, et qu'ils résolurent ensemble de sacrifier leur vie pour Charles Ier.

Montrose, un de ses plus fidèles sujets, avoit donné à la reine, relativement aux Écossois, des conseils justes, mais qui parurent trop violens à la douce et bienveillante princesse. Elle crut qu'une extrême bonté rameneroit les rebelles; elle se trompa: les ingrats mirent tout en œuvre pour attirer Montrose dans leur parti. Ils n'y réussirent point; sa fidélité étoit à l'épreuve.

La reine, à la tête des troupes levées en Hollande, prit d'assaut une ville considérable qui étoit au pouvoir des révoltés, rejoignit

ensuite le roi à Oxford, et en fut reçue avec une joie inexprimable. Elle conseilloit de joindre les deux armées et de les conduire droit à Londres, dont les rebelles étoient maîtres, et qu'ils fortifioient chaque jour; mais le prince crut plus avantageux que ces troupes fussent séparées, ce qui paralysa toutes ses entreprises.

Henriette, près d'accoucher, fut obligée de se séparer de son époux qu'elle accompagnoit partout, et de se retirer à Exeter, où elle mit au monde la princesse Henriette. La mère de douleur étoit à peine rétablie, que les rebelles, persuadés auparavant que cette époque seroit le terme d'une carrière si hérissée de fatigues et de traverses, formèrent de nouveau le projet de la faire arrêter; et, la croyant trop foible pour oser prendre la fuite, ils envoyèrent le comte d'Essex mettre le siége devant Exeter. Au moment où l'on eut avis qu'Essex approchoit, sa majesté se sauva précipitamment, pendant la nuit, n'ayant près d'elle qu'une de ses femmes, son confesseur et un seul de ses gentilshommes : tous trois suffisoient à peine à la soutenir, tant sa foiblesse étoit extrême. Son but étoit de gagner un port de mer, espérant se jeter sur quelque vaisseau et passer en France; mais, n'ayant point trouvé de bâtiment, elle fut contrainte

de se cacher près du port, à l'entrée d'un bois, dans une chaumière abandonnée, couverte de quelques branchages, et où l'on ne pouvoit imaginer qu'une créature humaine voulût chercher un asile. Ce fut là que l'illustre infortunée demeura, sans rien prendre, deux jours entiers, pendant lesquels elle entendit défiler, à quelques pas d'elle, les troupes du comte d'Essex, qui brûloient du désir de la découvrir. « Celui, disoient entre eux les soldats, qui portera à Londres la tête de Henriette-Marie, recevra du parlement 50 mille écus de récompense » : tels étoient les discours qui frappoient les oreilles de la plus douce et de la meilleure des reines. Enfin, le troisième jour, elle sortit de sa cabane avec les trois personnes qui l'accompagnoient. Obligée de suivre la même route où l'armée avoit passé, les chemins étoient tellement rompus, que chaque pas qu'on y faisoit étoit une nouvelle douleur. L'auguste voyageuse enfonçoit jusqu'aux genoux dans les boues, et à chaque instant étoit obligée de s'arrêter après avoir éprouvé des fatigues inouïes. Cependant elle arriva à Plymouth, et s'y embarqua sur des vaisseaux que le prince d'Orange lui avoit envoyés. Lorsqu'elle fut en mer, le général Batti la poursuivit à coups de canon jusqu'aux îles de Jersey, où elle aborda heureusement. Le lendemain,

des vaisseaux de Dieppe et de Cherbourg, montés par un grand nombre d'officiers, se disposèrent à la conduire en France ; mais, dans le trajet, elle fut assaillie d'une horrible tempête, qui fit périr un de ses vaisseaux. Peu après, l'armée anglaise, qui étoit en rade, la voyant échapper à l'orage, l'alla attaquer afin de l'obliger à se rendre. A ce cruel moment (la vérité de l'histoire ne nous permet pas de le dissimuler), la reine se démentit, et oublia, dans une détermination désespérée, ce que sa conscience, son cœur et sa foi lui prescrivoient ; et, comme s'il eût fallu cette nouvelle preuve de la fragilité de nos vertus, son courage et sa résignation l'abandonnèrent. Ne voyant plus que l'horreur de sa position, elle fait appeler le capitaine de son vaisseau, vers lequel les vaisseaux anglois gagnoient rapidement : « Je vous proteste, lui dit-elle, que j'aime mieux mourir que de tomber entre les mains des rebelles. Je vous demande donc, comme une grâce insigne, qu'au moment où vous verrez ne pouvoir plus vous défendre, vous me passiez votre épée au travers du corps, ou que vous me fassiez périr d'un coup de pistolet. » Mais, apercevant l'horreur dont cet officier étoit pénétré pour l'exécution d'une semblable prière, elle lui en donna l'ordre positif, et exigea même qu'il lui promît avec

serment de s'y conformer. Alors, elle se disposa à la mort avec ce courage tout humain, avec cet aveuglement de conscience qui impose silence aux remords et nous précipite dans le crime. Revenue à elle-même, elle en eut d'amers regrets, lava son délit dans ses larmes, et en fit une rigoureuse pénitence. Dans la suite, elle ne parloit de cette circonstance de sa vie, que comme de l'emportement d'une païenne, qui méconnoît un Dieu dont le pouvoir et la bonté nous invitent à la confiance. Le bon pasteur, toujours indulgent pour la foiblesse, eut pitié de sa brebis égarée; il la garantit de la fureur de ses ennemis, et cependant la frappa à l'instant dans sa miséricordieuse colère. Instrumens de la justice divine, les vents jetèrent les vaisseaux de la reine au-delà de Brest, sur les côtes de la Basse-Bretagne, entre plusieurs rochers, où personne n'avoit jamais abordé. De là, elle se rendit à Brest, où la reine-mère lui fit compter aussitôt vingt mille pistoles. Henriette, oubliant ses propres besoins, employa cette somme, en totalité, au service de son époux, et pour ses fils, qui étoient sur le point de tomber entre les mains des rebelles.

La cour de France donna ordre à toutes les villes, où devoit passer la reine d'Angleterre, de la recevoir avec les honneurs qui lui étoient

dûs. Le duc d'Orléans, son frère alla au devant d'elle, accompagné d'une multitude de personnes de la première qualité, et la conduisit à Paris, où elle entra au milieu d'un peuple immense, consterné des infortunes de la princesse. Elle descendit au Louvre ; et, peu de jours après, se rendit à la cour à Fontainebleau, où elle fut reçue avec les marques de tendresse les moins équivoques. Elle obtint de l'affection que lui témoignoit Louis XIII, qu'il secondât, autant qu'il lui seroit possible, les entreprises de Charles I[er]. Avec l'agrément du monarque français, qui lui remit tout l'argent nécessaire, elle leva des troupes, équipa des vaisseaux, envoya, au nom du roi son frère et de la reine régente, des ambassadeurs à Londres et en Écosse, pour demander le rétablissement de sa majesté britannique dans l'exercice de ses droits légitimes. Elle engagea le prince d'Orange à obtenir, des états de Hollande, une armée qui soutînt la cause de Charles, et mît le duc de Lorraine dans ses intérêts, ainsi que le roi de Pologne, qui donna des sommes très-considérables pour les frais de la guerre. Le roi de Danemarck offrit d'armer vingt vaisseaux contre les rebelles ; mais, en intéressant à sa cause presque tous les souverains de l'Europe, Henriette, vraiment pénitente du délire momentané où l'a-

voit jetée son désespoir, s'adressoit avec une confiance et une résignation sans bornes à celui qui règle la destinée des empires. Hélas! il étoit arrêté dans ses décrets que tant de préparatifs seroient faits en vain.

Aussitôt que les rebelles apprirent le retour de la reine en France, ils déchargèrent leur fureur sur les religieux et les prêtres qu'elle avoit laissés à Londres. On chassa les premiers de leur maison, après leur avoir fait subir mille outrages, et l'on en fit périr un grand nombre. Le catholicisme fut aboli en Angleterre. Tout ce que Henriette apprenoit des événemens qui s'y passoient, ajoutoit à sa désolation : mais quelle ne devint pas sa douleur, quand elle fut informée que Charles Ier. jugeoit si désespéré l'état de ses affaires, qu'il avoit écrit à son fidèle Montrose, général de ses troupes, de poser les armes. En jetant un coup d'œil sur le sort de ce digne serviteur de Charles et de Henriette, nous rendons à celle-ci un hommage indirect, et nous offrons un grand exemple du dévouement d'un sujet à ses maîtres légitimes. A la vue des ordres de son roi captif, Montrose assemble toutes les troupes qu'il commande, et leur adresse ces paroles : « Mes chers compagnons, nous avons suivi le roi jusqu'à cette heure, parce que nous lui devions la fidélité, le temps est

changé ; il est dépouillé de ses états, il vous commande de quitter les armes ; il ne peut faire autrement, et nous sommes contraints de partager sa mauvaise fortune. Il m'ordonne de sortir du royaume, je m'y dispose ; je sais bien que cet ordre ne me vient pas de lui, mais de ses ennemis qui me haïssent, et il faut les contenter. Je vous conjure, mes chers compagnons, de conserver à sa majesté la fidélité que vous lui avez témoignée : l'état où il est doit vous toucher de compassion : ses peuples l'ont chassé du trône ; ils le tiennent prisonnier, et il y a long-temps qu'ils le font souffrir. Que ses malheurs ne vous détachent point de son service ; il est bon et généreux, il vous récompensera quelque jour si la fortune ne l'abandonne. Demeurez ici pour lui continuer les preuves de votre zèle ; ne vous laissez pas entraîner à ses ennemis, et n'augmentez pas le nombre des sujets infidèles. Vous êtes trop généreux, et vous avez fait paroître trop d'ardeur, pour changer de sentiment. Vous me voyez réduit à aller chercher hors du royaume quelque retraite éloignée ; mais, avant de nous séparer, je veux vous remercier de l'amitié que vous avez eue pour moi : ma conduite vous a fait connoître que j'y ai répondu, et que votre vie m'a été plus chère que la mienne. Souvenez-vous de votre géné-

val, et soyez persuadés que, si je reviens quelque jour en Écosse, je n'aurai ni bien ni pouvoir que je n'emploie pour chacun de vous, afin de récompenser vos services. » On ne sauroit exprimer à quel point les troupes furent consternées de cet adieu; leur douleur éclata par des sanglots et des cris déchirans; tous vouloient suivre leur chef: il s'échappe à leurs embrassemens, passe chez l'étranger, cherche partout des vengeurs à ses maîtres, revient en Écosse à la tête d'une armée, y est fait prisonnier et accablé d'ignominies. Les féroces ennemis du prince et de son fidèle serviteur attachent celui-ci à la potence, ordonnent que son corps soit coupé en quatre parties, exposées sur les portes des quatre principales villes du royaume, et sa tête sur le haut du palais d'Édimbourg. Lorsque cette horrible sentence lui fut prononcée: « Je souhaiterois, dit ce grand homme, que mon corps fût mis en autant de pièces qu'il y a de villes dans le monde, afin qu'on vît par toute la terre des marques de ma fidélité pour mon roi. » Quand le bourreau lui mit la corde au cou: « Il ne falloit plus que cela pour achever mon triomphe. Le feu roi (alors Charles Ier. n'étoit plus, il avoit épuisé le calice d'amertume) m'a fait l'honneur de me gratifier de l'ordre de la jarretière, mais la corde rend ma

condition plus illustre, puisque cet ordre n'ajoutoit rien à la gloire de mes services, et que celle-ci montre qu'ils ont continué jusqu'au dernier moment de ma vie. » Ainsi, Henriette, par ses bienfaits et son affabilité, avoit contribué ou à conserver à son époux, ou à rallier autour de son trône prêt à s'écrouler, de généreux et intrépides serviteurs.

Cependant, dès le commencement des infortunes de Montrose, et depuis sa sortie du royaume, la position du roi étoit devenue chaque jour plus affreuse; victime de sa confiance dans ses peuples d'Écosse, les rebelles le firent prisonnier à Newcastle : ce fut de cette ville que l'infortuné monarque envoya son sceau à la reine, afin qu'elle en fît l'usage qu'elle jugeroit à propos. Ce fut avec la plus vive sensibilité qu'elle reçut ce témoignage d'estime et de confiance; mais, quelle désolation n'éprouva-t-elle pas en apprenant tout ce que Charles Ier. avoit à souffrir au milieu de ses propres sujets !

Transféré comme prisonnier de guerre au château d'Oldembi, et déjà couvert d'outrages, l'oint du Seigneur composa, dans les fers, l'ouvrage intitulé : *le Portrait du roi d'Angleterre*. Dans cet ouvrage, ne pouvant se consoler du départ de la reine, il solennise et ses douleurs et sa tendresse, et

l'hommage que son cœur rend aux vertus d'Henriette : « Je suis fâché, dit-il, que ce que je suis à cette princesse soit la cause de son affliction, elle, dont le mérite pourrait lui attirer le respect des peuples les plus féroces, qui, malgré leur barbarie, haïssent moins la vertu que ne le font certains politiques, qui la détruisent sous de fausses apparences de devoir et de religion : je ne pense pas que la reine leur soit odieuse à cause d'elle-même, mais seulement parce qu'elle est ma femme. L'amour m'a obligé à hâter sa retraite. Depuis ce temps, l'orage où je suis exposé me semble adouci ; j'ai cette consolation parmi les dangers auxquels je suis exposé : c'est que je ne saurois périr qu'à demi puisqu'elle est en sûreté ; et, étant dans son cœur, j'espère survivre à la malice de mes ennemis, quand même ils auroient répandu mon sang. J'abandonne cette princesse et mes enfans à l'amour de mes bons sujets et à la protection de Dieu, qui sait venger les outrages qu'on fait aux rois. La tendresse que toute l'Europe lui voit pour moi, dans mes afflictions, rehaussera l'éclat de sa vertu, et convaincra les envieux que c'est moi seul qu'elle a toujours aimé, et non pas ma fortune. Mes ennemis ont achevé leur mauvais dessein, en chassant cette bonne princesse par

les articles scandaleux qu'ils ont présentés contre elle, et par les indignités qu'ils lui ont faites, de peur qu'elle ne rappelât mes sujets infidèles à l'obéissance. Plus je serai privé de la douceur de sa compagnie, plus je m'élèverai à Dieu et la recueillerai en mon cœur, d'où mes ennemis ne la banniront jamais ; ils peuvent bien envier ses vertus, mais ils ne m'empêcheront pas le plaisir que j'ai d'y penser, tant que je me posséderai moi-même. »

Qui connut mieux Henriette que l'infortuné Charles? Qui fut jamais mieux dans son âme, et quel hommage tendre et sincère il vient de lui rendre! Le souvenir des vertus de cette épouse chérie faisoit toute sa consolation, et l'auguste captif fut profondément touché quand on lui prit une cassette qui étoit pleine des lettres de la reine. Ses ennemis furent assez lâches pour les publier et en répandre des copies, en se faisant un jeu cruel de l'amour le plus légitime. En écrivant à cette Henriette si cruellement calomniée et si noblement défendue par son époux dans les chaînes, il la prioit instamment d'attirer auprès d'elle, s'il lui étoit possible, les princes ses fils, surtout le prince de Galles, auquel il donna l'ordre positif de rejoindre la reine; malgré toute sa répugnance à obéir, ce prince, étant déguisé, échappa aux troupes anglaises qui fermoient

les passages. Il arriva à Rouen, et de Rouen à Paris : la reine l'y reçut avec une inexprimable tendresse. L'un et l'autre déplorèrent, en versant des torrens de larmes, la situation du roi La cour de France, pénétrée de leurs malheurs, mit tout en œuvre pour les adoucir; et Louis XIII fit partir un ambassadeur pour offrir sa médiation entre le roi d'Angleterre et le parlement, ce qui fut d'abord accordé, et ensuite refusé.

Prêt à périr sous le couteau parricide, le roi de la Grande-Bretagne charma sa triste solitude par les sages conseils qu'il adressa au prince de Galles son fils : il termine ces conseils précieux, en lui enjoignant surtout d'aimer et d'honorer la reine sa mère : « Le principal point de votre bonheur, dit-il, consistera toujours à témoigner toute sorte de respect et de tendresse à la reine, qui a mérité, en beaucoup de manières, mon cœur et mon affection ; elle est malheureuse depuis plusieurs années pour l'amour de moi, et elle souffre toutes les persécutions de mes peuples avec une patience admirable. Il y a longtemps que j'admire sa constance : l'exemple qu'elle me donne, de douceur et de modération pour nos ennemis, m'ôte le ressentiment que je pourrois avoir contre eux; et, quelque douleur que j'aie dans ma captivité, je

regarde toujours cette princesse au fond de mon âme, pour régler tous mes sentimens sur sa vertu : je vous la recommande comme le gage le plus cher que je puisse vous laisser de mon amitié. « Avec quelle vive affection la victime agonisante fixe ses regards, les dernières marques de son respect sur la piété tendre et résignée de sa fidèle épouse ! »

La mère et le fils eurent un moment d'espoir, en apprenant que les Anglais paroissoient s'adoucir pour l'auguste captif; ils envoyèrent à Londres le chevalier Barclai, fidèle serviteur de l'infortuné monarque, et très-capable de ménager une négociation aussi délicate, mais mille obstacles rendirent inutiles ses talens et ses bonnes intentions.

Le pouvoir du perfide Cromwell croissoit de jour en jour. Barclai revint à Paris, et remit à la reine une lettre du roi, où elle trouva des détails déchirans sur la position de ce prince. Il la prioit de ne plus penser à le sauver, parcequ'il prévoyoit que tous ses efforts seroient inutiles; qu'il ne lui demandoit pour dernière marque de sa tendresse, que de se souvenir de lui, et d'entretenir quelquefois les princes ses fils de l'affection qu'il leur avoit toujours conservée : il lui découvroit les sentimens intimes de son âme, et sa disposition à mourir volontiers, s'il le falloit, pour rétablir la paix

dans ses royaumes. Après avoir lu cette lettre, la reine entretint quelque temps Barclai ; puis, s'étant retirée, elle se trouva tellement suffoquée par la douleur, que peut-être ce moment eût été le dernier de sa vie, si elle n'avoit été promptement secourue. La reine Marie de Médicis, et toute son auguste famille, lui prodiguèrent, dans cette circonstance, les témoignages de la plus vive tendresse. Comme épouse et comme mère, Henriette étoit accablée, craignant tout de Cromwell, qui vouloit exterminer la famille royale, et sachant que le parlement avoit constitué le duc d'Yorck prisonnier au palais de Saint-James. Il eut cependant le bonheur de s'échapper, à la faveur d'un déguisement. Quelque temps auparavant, la jeune princesse Henriette, que le comte d'Essex avoit fait prisonnière à Exeter, quinze jours après sa naissance, avoit été sauvée par l'adresse de sa gouvernante, la comtesse de Morton, et remise entre les bras de la reine ; mais le duc de Glocester, autre fils du roi, et la princesse Élizabeth, âgée seulement de dix ans, étoient toujours prisonniers à l'isle de Wight, où la princesse mourut, et d'où le duc s'échappa après la mort de Charles premier.

S'il sembla luire pour la famille royale un rayon d'espérance, il s'éteignit presqu'aussitôt.

L'infâme Cromwell osa demander la mort du roi, et le fit conduire au château de Hurst. La reine, épouvantée, redouble ses sollicitations auprès des souverains de l'Europe; mais tout devient inutile : la sentence de mort fut prononcée; on la signifia à l'infortuné monarque, qui aussitôt demanda le duc de Glocester et la princesse Élizabeth. Dès qu'il les vit, il les embrassa tendrement, et dit à la princesse d'assurer la reine qu'il conservoit pour elle, jusqu'au dernier instant de sa vie, tout l'amour qu'il lui devoit; qu'il lui demandoit pardon des déplaisirs que lui avoient causés ses malheurs, et que, s'il sentoit un regret en mourant, c'étoit pour elle qui avoit tant versé de larmes sur sa mauvaise fortune. « Pour vous, mon fils, ajouta-t-il, s'adressant au duc de Glocester, aimez toujours cette bonne mère, et souvenez-vous de moi. » Il leur donna sa bénédiction, et les remit ensuite aux gardes, qui les reconduisirent à la maison où ils étoient détenus. Le parricide se consomma; l'auguste victime se souvint, sur l'échafaud, de la mort de *Strafford*, et dit à l'évêque de Londres : « Les jugemens de Dieu sur moi sont équitables : souvent il satisfait sa justice, en permettant une sentence inique; je veux dire, ajouta Charles, que l'arrêt injuste que j'ai souffert être exécuté sur *Strafford*, est présen-

tement puni sur moi par un autre arrêt injuste. »

La reine apprit le monstrueux régicide dans le couvent des religieuses Carmélites, où elle étoit venue déplorer ses malheurs devant le Dieu de paix et ses dignes épouses. En recevant la dernière lettre de Charles Ier., elle tomba évanouie dans les bras des religieuses qui l'entouroient: peu de temps après, revenue à elle-même, elle prononça ces paroles de David : « Je ne m'en plains pas, Seigneur, puisque c'est vous qui l'avez fait. » Elle les dit au pied de son crucifix, et donna ensuite un libre cours à ses larmes. Ce qui en redoubloit l'amertume, étoit la douloureuse pensée que ce prince avoit péri au sein de l'erreur : cette lettre qu'elle reçut de lui contenoit son dernier adieu. Après l'avoir priée de modérer sa douleur, » Je meurs satisfait, ajoutoit-il, puisque mes enfans sont auprès de vous; votre vertu et votre tendresse me répondent du soin que vous aurez de leur conduite; je ne puis vous laisser des gages plus chers et plus précieux de mon amour.... Je me sens fortifié, en ce moment, par le souvenir de la fermeté d'âme que vous m'avez montrée dans nos périls communs. Soyez sûre, madame, que, usqu'à mon dernier moment, je ne ferai ri

qui soit indigne de l'honneur que j'ai d'être votre époux ».

La veuve de douleurs a souvent dit, depuis, qu'elle étoit étonnée d'avoir pu survivre à un coup si terrible ; elle fut vêtue de deuil pendant le reste de sa vie. Madame de Motteville, prenant congé d'elle pour rejoindre la reine régente, Henriette chargea cette dame de lui répéter les paroles suivantes : « Le roi mon seigneur, dont la mort va me rendre la plus malheureuse femme du monde, ne s'est perdu que pour n'avoir jamais su la vérité. Je conseille à la reine de ne pas irriter ses peuples, à moins que d'avoir la puissance de les dompter tout-à-fait. Le peuple est une bête féroce qui ne s'apprivoise jamais ; le roi mon seigneur l'a éprouvé. Je prie Dieu qu'elle ait plus de bonheur en France que je n'en ai eu en Angleterre ; mais surtout je lui conseille d'écouter ceux qui lui disent la vérité, de travailler à la découvrir, et de croire que le plus grand des maux qui peuvent arriver aux rois, et celui qui seul dévore leurs empires, est de l'ignorer : si vous êtes fidèle à la reine, vous devez lui dire ces choses, et lui parler clairement sur l'état de ses affaires, puisque c'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre. » Les larmes et les paroles de cette princesse, ajoute madame de Motteville, me touchèrent vivement ; mon es-

prit fut surtout étonné de ce qu'elle me commanda de dire à la reine, et des malheurs qu'elle me faisoit appréhender pour elle. L'état où je la croyois, et celui où étoit la France, me firent une forte impression, et je n'oublierai jamais les sages discours de cette reine, qui, détrompée et instruite par sa propre expérience, sembloit nous présager de grands maux, dont le ciel a bien voulu nous préserver.—Hélas! madame de Motteville n'a parlé que pour le temps où elle vécut; qu'auroit-elle dit, qu'auroit-elle écrit, si elle avoit vu les derniers jours du bon Louis XVI et ceux de son auguste famille, jours d'un éternel opprobre pour la France, jours de deuil pour tous les gens de bien!

La princesse se retiroit souvent au couvent des Carmélites; mais la multiplicité de ses affaires et le nombre considérable des personnes qui venoient la voir, lui firent appréhender de devenir un objet de trouble pour cette communauté. Elle songea donc à fonder un monastère où elle pût sanctifier ses peines dans la solitude et l'oraison, et, tout à la fois, satisfaire à des bienséances indispensables, sans incommoder personne. Depuis long-temps, elle avoit un goût particulier pour l'ordre de la Visitation; elle consulta sur son projet deux religieuses du plus grand mérite, mesdames

l'Huillier et *de la Fayette*, qui secondèrent ses vues.

Elle souhaitoit établir ce monastère hors de Paris, afin d'y être plus tranquille et moins exposée à l'importunité des visites; elle ne trouva point de maison plus commode que celle de Chaillot, bâtie par Catherine de Médicis, et qui appartenoit au maréchal de Bassompierre. La reine en fit l'acquisition, y fit conduire les religieuses visitandines du couvent de la rue Saint-Antoine, se réserva des appartemens qui communiquoient au dehors, et en fit meubler, dans l'intérieur, pour les vertueuses cénobites avec qui elle vouloit désormais habiter; mais, fidèles à l'esprit de leur ordre, qui recommande spécialement la pauvreté et l'humilité, elles refusèrent d'accepter ces chambres agréablement situées, et se logèrent dans les greniers où, pendant quelque temps, elles souffrirent de grandes incommodités qu'elles cachoient avec soin; mais la reine, s'en étant aperçue, les obligea à changer de logement; elles obéirent, en faisant ôter de leurs appartemens tout ce qui eût pu rappeler la recherche et les commodités. La clôture fut posée par ordre de l'archevêque de Paris, huit jours après leur entrée dans cette maison. Craignant que les pieuses filles de Saint-François de Sales ne se vissent avec

peine mêlées avec des séculières, sa majesté défendit à ses femmes de jamais entrer dans le dortoir sans la permission de la supérieure : elle-même recevoit communément ses visites au parloir; et, lorsqu'elle se sentoit indisposée, elle s'y faisoit conduire pour voir son médecin, ne voulant pas qu'il entrât dans l'intérieur de la maison. Sa piété lui fit conserver cet usage sans qu'aucune considération ni aucun prétexte pût l'engager à changer de conduite. Cette retraite offroit à la reine un repos précieux; et les religieuses, qui la regardoient comme leur mère, n'oublioient rien pour lui rendre sa solitude agréable. Peu à peu elle se dégagea d'une grande partie des soins que lui donnoient les choses du monde, et suivit, autant qu'il lui fut possible, les règles de la maison; elle se plaisoit aussi à travailler en commun avec les religieuses, aux heures marquées. Le séjour qu'elle avoit choisi lui devint encore plus cher, lorsque la reine mère y prit un appartement où elle venoit passer des jours entiers avec sa fille, et offrir à ses douleurs de douces consolations.

Le jeune roi d'Angleterre, constamment à Paris, venoit à Chaillot trois fois chaque semaine : les plus habiles théologiens s'y réunissoient pour offrir au prince la vérité dans tout son jour. Il fut convaincu de la faus-

seté de sa croyance, et résolut de s'attacher à la religion catholique; mais, craignant que ce changement ne nuisît à ses intérêts temporels, il remit l'exécution de son dessein à un temps, disoit-il, moins défavorable. La reine, sans obtenir plus de succès, mit autant de zèle à faire instruire le duc de Glocester, et la princesse d'Orange, qui avoit fait pour la voir le voyage de France. Quant au duc d'Yorck, les lumières qu'on lui avoit communiquées produisirent leur effet dans le temps marqué par la Providence.

Si Henriette pratiquoit, dans sa retraite, les vertus chrétiennes de la manière la plus édifiante, cependant on ne voyoit rien d'extraordinaire dans son genre de vie : mais elle suivoit avec fidélité les mouvemens de la grâce; elle s'appliquoit à la lecture des livres saints et à la méditation, et inspiroit, autant qu'il lui étoit possible, les mêmes sentimens à la jeune princesse Henriette. L'auguste enfant, qui commençoit à sentir le prix de la retraite et de la paix, se faisoit un plaisir de servir les religieuses à table les jours de fête solennelle. Sa mère aimoit à manger à leur réfectoire sans aucune distinction, et passoit ensuite avec elles le temps des récréations; mais madame L'Huillier, alors supérieure, désira que cette faveur ne fût pas habituelle,

dans la crainte qu'elle ne nuisît à l'humilité, vertu spéciale de cet ordre, et dont la reine étoit si édifiée, qu'elle disoit quelquefois : « Nos sœurs n'aiment rien tant au monde que de laisser ignorer qu'elles y sont. »

Ce monastère jouissoit d'une paix profonde, lorsque la guerre civile recommença. La reine vit un jour avec étonnement arriver le roi son fils, suivi de plusieurs carrosses qu'il amenoit pour conduire les religieuses à Paris. Les filles de Saint-François de Sales se rendirent au Palais-Royal, chez madame de Motteville, leur bienfaitrice : la reine et son fils descendirent au Louvre. La sédition n'ayant eu d'abord aucune suite, Henriette rétablit promptement les pieuses cénobites à Chaillot. Peu de temps après s'élevèrent de nouveaux troubles ; le peuple poussa l'insolence jusqu'à insulter les gens de la reine d'Angleterre aux portes du Louvre et reprocha à cette princesse son zèle pour les intérêts du roi de France. En effet, bravant la fureur des Parisiens égarés, elle manifesta hautement son amour pour les rois, images de la Divinité, et son respect inviolable pour leur autorité. Comme épouse et comme sœur, elle n'avoit pas cessé d'être pour les peuples un modèle de soumission et de dévouement envers les oints du Seigneur. Ce fut à cette époque désastreuse, qu'après

avoir employé toutes ses ressources en faveur de son époux et de ses fils, elle se trouva dans un dénûment absolu des choses de première nécessité. Sa grande âme supporta cette situation avec un courage et une patience héroïques ; quoiqu'elle manquât même de feu, dans le plus rude hiver, et qu'elle passât alors une partie des jours à se promener dans les galeries du Louvre pour se garantir du froid par l'exercice. Dans une position si étrange, Henriette, fille, femme mère de rois, ne se permit jamais une seule plainte : son air tranquille et serein soutenoit et consoloit ses gens, qui ne se trouvoient plus malheureux, disoient-ils, puisque leur bonne maîtresse paroissoit satisfaite. Elle attendoit paisiblement les secours de la Providence, et méditoit sur la pauvreté de Jésus-Christ, qui, maître du monde, a voulu manquer de tout pour apprendre aux chrétiens à se détacher des biens de la terre. Quelque danger qu'il y eût pour elle à demeurer au Louvre, elle refusa de quitter Paris aussi longtemps qu'elle crut pouvoir y être utile aux intérêts de Louis XIV et de la reine mère ; néanmoins, cette reine, à force d'instances, obtint de son auguste fille qu'elle consentît à chercher un lieu de sûreté. Son départ de la capitale fut pour elle un nouveau sujet d'inquiétudes ; l'infortunée princesse avoit à crain-

dre non-seulement les outrages de ce même peuple qui l'avoit accueillie d'une manière si touchante, lors de son arrivée à Paris, mais encore la dureté de ses créanciers, qui menaçoient de faire arrêter son carrosse. Elle écrivit à Chaillot pour engager les religieuses à la suivre ; mais, quel que fût leur attachement pour sa majesté, elles la prièrent de permettre qu'elles se retirassent dans une maison de leur ordre. Toutes s'y rendirent, à la réserve de trois, qui n'abandonnèrent point le nouveau monastère. Dieu les y préserva de toute insulte ; les esprits se calmèrent ; les princes rentrèrent dans le devoir. La reine d'Angleterre revint à Chaillot ; elle y trouva toutes les religieuses qui l'y avoient précédée, et qui la reçurent avec une joie inexprimable. Elle ne s'occupa plus que des moyens de soutenir sa nouvelle fondation, qui perdit à cette époque madame L'Huillier. Cette digne supérieure fut remplacée par madame de la Fayette, que la reine d'Angleterre honoroit de son affection et d'une entière confiance. Ce fut par l'avis de cette sainte religieuse, qu'elle s'adressa à Mgr. Abelli, évêque de Rodez, pour lui faire une confession générale.

Ses vertus acquéroient chaque jour un nouveau degré de perfection. Nous l'avons vue en Angleterre répandre d'abondantes aumônes.

Elle ne fut pas moins libérale en France ; et n'interrompit le cours de ses bienfaits, que lorsqu'elle manquoit elle-même du nécessaire. Fidèle à pratiquer les préceptes de l'Évangile, elle faisoit ses libéralités dans le secret : protectrice des bonnes mœurs, elle devenoit la mère d'une multitude de pauvres orphelines que la misère eût exposées aux dangers de la prostitution. Elle payoit la pension de plusieurs jeunes gens auxquels on trouvoit d'heureuses dispositions pour l'étude. Elle aimoit surtout et protégeoit spécialement les Écossois catholiques, qui avoient abandonné leur patrie pour conserver leur religion. Ses bienfaits étoient réglés par la justice et la prudence. Ses gens étoient le premier objet de ses soins ; et tous avouoient qu'elle leur avoit fait plus de bien qu'ils ne l'eussent osé espérer : mais la justice devant être préférée à la charité, elle voulut satisfaire ses créanciers ; et, pour y parvenir, vendit ses pierreries. Une femme qui aimoit l'ostentation, lui proposoit un jour d'envoyer des aumônes dans les pays étrangers, et faisoit valoir l'avantage qui en résulteroit pour le Catholicisme, et les conversions multipliées que procureroient ces charités. La reine loua ceux qui se livroient à cette bonne œuvre : « Pourvu, ajouta-t-elle, qu'ils aient commencé par acquitter leurs dettes ; car Dieu maudit les aumônes

que l'on fait du bien d'autrui. Comment pourrions-nous penser qu'il nous sût gré d'envoyer de grandes sommes aux pays lointains, tandis que nous laisserions gémir à notre porte des malheureux qui ne demandent avec tant d'instances que l'argent qui leur est dû ! » En parlant ainsi, elle énonçoit une opinion conforme à la loi de Dieu, et exerçoit à la fois une correction fraternelle.

Dans ses rapports intimes avec mesdames L'Huillier et de la Fayette, la princesse avoit acquis l'esprit d'oraison, et, deux fois par jour, y cherchoit des consolations ; et, lorsque sa santé étoit dérangée, elle appliquoit son esprit à la contemplation des vérités éternelles : elle s'attachoit particulièrement à méditer sur la passion de Jésus-Christ, sujet qui convenoit plus qu'aucun autre à sa position. « Quand je considère mon crucifix, disoit-elle, je n'ose me plaindre de mes peines ; et, quelque exagération que m'en présente l'amour de moi-même, je trouve toujours mon Dieu plus cruellement traité que moi. » Le Seigneur exerça sa patience par des infirmités habituelles, qui étoient la suite des peines qu'elle avoit éprouvées pendant vingt-cinq ans : elle souffrit des douleurs de tête continuelles, qu'elle supportoit avec une parfaite soumission ; et, lorsqu'elle avoit

quelque relâche, elle s'imposoit des mortifications secrètes dont aucun indice ne perçoit au-dehors. Elle fut encore exposée à des épreuves plus rudes, par des calomnies atroces semées contre elle en Angleterre, dont on lui attribuoit les révoltes et les malheurs, et par les libelles qu'on fit circuler, même dans les états voisins, pour la rendre odieuse, s'il eût été possible, à tout l'univers; mais la foi lui fit toujours surmonter ou supporter patiemment les épreuves qu'elle eut à subir.

En 1650, la reine eut un moment l'espérance du rétablissement de son fils, qui venoit d'être couronné en Angleterre, et qui, l'année suivante, fut obligé de fuir. Revenu près de son auguste mère, il en fut reçu avec une extrême tendresse, et elle mit tout en œuvre pour le consoler de ses infortunes. Elle ne put apprendre sans une vive amertume que le perfide Cromwell venoit d'être nommé protecteur. Depuis vingt-cinq ans elle souffroit ces adversités multipliées avec un courage admirable, mais sa santé en étoit gravement altérée. Enfin, dans l'année 1660, tout change de face en Angleterre : le célèbre Monk, destiné par la Providence à donner un grand exemple au monde, rend à Charles II le trône de son père. La reine l'apprend; et c'est dans la retraite, entourée de pieuses Visitandines, qu'elle veut

offrir à Dieu ses premières actions de grâces ; elle quitte le Palais-Royal qu'elle habitoit alors, et vole à Chaillot. A l'instant, les pieuses cénobites, partageant les sentimens de leur auguste protectrice, élèvent vers le ciel des cœurs reconnoissans, et appellent sur sa royale famille les bénédictions les plus abondantes. Peu de mois après cette heureuse révolution, la reine passa en Angleterre avec la princesse Henriette sa fille, et y fut reçue au milieu des acclamations du peuple, qui se réjouissoit de la voir rentrer glorieuse dans un royaume dont elle n'avoit voulu que le bonheur, et où elle avoit souffert de si cruelles persécutions.

Ce voyage, déterminé par l'amour maternel, l'étoit plus encore par le zèle de la religion. La princesse, en arrivant, se retira au palais de Greenwich, dont elle ne voulut point sortir, jusqu'à ce que sa chapelle de Sommerset eût été entièrement rétablie. Elle fut reçue à Greenwich par le roi et les princes ses fils, avec tout l'amour et le respect qui lui étoient dus; elle eut la consolation, après dix neuf ans d'infortunes, de réunir près d'elle toute la famille royale. Enfin elle se rendit à Londres, sa chapelle étant rétablie, et elle y éprouva une joie proportionnée à sa foi, en voyant une multitude de catholiques remplir

avec empressement le temple ouvert à leur piété ; ils fréquentoient les sacremens, et se montroient avides de la parole de Dieu. Le culte y devint aussi libre que dans les pays où le catholicisme est seul dominant. La reine, qui avoit été l'objet de la calomnie publique, devint l'idole du peuple, sans avoir rien changé à sa conduite passée. Ses aumônes furent répandues avec abondance, ainsi qu'elles l'étoient autrefois ; et elle retrancha tout ce qu'il étoit possible de sa dépense personnelle, pour soulager un plus grand nombre de malheureux. Sa bonté étoit si généralement reconnue, qu'il n'arrivoit pas un désastre dans les provinces les plus éloignées, qu'on ne recourût à elle comme à la mère de tout être souffrant. Les honneurs qu'elle reçut dans la métropole, l'affection qu'on lui témoigna, ne purent néanmoins la distraire des souvenirs douloureux que tout lui retraçoit. Souvent, retirée dans son palais, on la trouvoit les yeux baignés de larmes : c'étoit ainsi qu'elle parcouroit ces appartemens, jadis témoins de l'union la plus tendre, et dont les liens avoient été brisés par un coup qui sans cesse retentissoit au fond de son cœur, lorsqu'elle pleuroit la mort de son époux. Les décrets de la Providence lui offrirent de nouveaux motifs

d'afflictions ; elle vit périr de la petite vérole la princesse d'Orange, sa fille aînée, âgée de vingt-six ans, et le duc de Glocester, prince d'une grande espérance, tous deux attachés à la religion protestante, malgré les soins qu'avoit pris leur pieuse mère pour les en retirer : ce qui la rendit inconsolable.

Elle résolut de retourner en France, et partit au commencement de l'année 1661, avec la princesse Henriette, dont elle conclut le mariage avec son altesse royale Monsieur, alliance qu'elle désiroit depuis long-temps. Revenue ensuite à sa chère solitude de Chaillot, elle reprit tous ses exercices de piété avec une nouvelle ferveur, se conformant aux règles de l'ordre autant que sa santé trop foible et ses affaires multipliées le lui permettoient. Enfant soumis de l'Église, elle manifesta hautement ne vouloir prendre aucune part aux nouvelles opinions relativement à la grâce : « J'aime beaucoup mieux, disoit-elle, travailler à acquérir la sainteté qu'à en savoir la définition. » Animée des plus purs sentimens de la charité, elle ne souffroit point qu'en sa présence on parlât du prochain d'une manière défavorable ; et, surtout, elle exigeoit le plus profond respect pour les ministres de Jésus-Christ, et un silence absolu sur leurs imperfections réelles ou supposées.

Pénétrée du néant des grandeurs du monde, et convaincue de la nécessité de la pénitence, elle remercioit Dieu spécialement de deux grâces : la première, de sa vocation au christianisme ; la seconde, d'avoir semé d'épines la carrière de son règne ; et elle convenoit que les instructions les plus précieuses qu'elle eût reçues pour son salut, étoient puisées dans ses adversités.

Peu de temps après le couronnement solennel du roi d'Angleterre, le monarque épousa l'Infante de Portugal ; ce qui causa une vive joie à la reine sa mère. Informée que cette jeune princesse étoit douée d'un mérite distingué, elle passa de nouveau en Angleterre, pour prendre part au bonheur de son fils et de tout le royaume, mais particulièrement pour affermir et exciter dans l'âme de sa belle-fille le zèle qu'elle témoignoit pour la religion catholique. Cependant, en quittant la France, qu'elle ne croyoit plus revoir, Sa Majesté ressentit et manifesta un vif regret, surtout lorsqu'elle se sépara des Filles de la Visitation : elle partit au mois d'août 1663. Le roi d'Angleterre et le duc d'Yorck, la sachant embarquée, voulurent aller au-devant d'elle ; mais ils en furent empêchés par une violente tempête, que la reine essuya sans perdre un moment son calme ordinaire.

Arrivée à Londres, elle jouit délicieusement du spectacle de l'heureuse union qui venoit de se former, et qu'elle espéroit devoir procurer à son fils non-seulement quelques années de bonheur sur la terre, mais encore une félicité sans terme.

Pendant son séjour à la cour d'Angleterre, elle apprit avec une vive douleur la mort de madame de La Fayette; elle avoit pour cette sainte religieuse un attachement fondé sur les vertus et les lumières qu'elle lui reconnoissoit, ainsi que sur le zèle que cette dame avoit mis à son avancement spirituel. La reine ne comptoit plus se séparer du roi son fils; mais l'air de Londres, qui détruisoit sa santé, déjà si affoiblie, l'obligea de retourner en France, et de s'éloigner encore une fois de sa famille, qu'elle n'avoit plus l'espérance de revoir. Son départ fut donc extrêmement douloureux de part et d'autre; elle regrettoit, d'ailleurs, de n'être plus à même de soutenir, comme elle l'avoit fait, les catholiques en Angleterre: mais, comptant sur les sentimens religieux de sa belle-fille, elle lui remit avec confiance le soin de continuer ses saintes œuvres.

A son retour en France, la reine fut reçue par leurs majestés très-chrétiennes, comme elle l'avoit toujours été, avec de vifs transports de joie. On donna plusieurs fêtes en son hon-

neur, dans l'espoir de la distraire de la peine qu'elle éprouvoit d'être séparée de ses enfans; mais elle se hâta de se renfermer avec les vertueuses Filles de saint François-de-Sales, auxquelles elle renouvela tous les témoignages de son affection maternelle.

Dieu ne permettoit pas, pour sanctifier et épurer cette belle âme, qu'elle jouît d'un instant de satisfaction sans mélange. Elle apprit bientôt que la peste mettoit en deuil la ville de Londres, et qu'un affreux incendie en avoit réduit en cendres une grande partie. Elle vit périr, dans le même temps, son petit-fils le duc de Valois, et en ressentit une vive affliction, parce que celle de Madame étoit extrême. Elle accourut consoler cette fille chérie, accablée de sa douleur; et, lorsqu'elle lui parut plus calme, la pieuse reine ne tarda pas à retourner dans sa solitude. Elle y reçut le bref de canonisation de saint François de Sales; neuf ans auparavant, on lui avoit adressé celui de sa béatification qu'elle sollicitoit du pape depuis long-temps; elle la solennisa, ainsi que sa canonisation, avec une sainte joie. Ensuite, selon son usage ordinaire depuis plusieurs années, elle se rendit à sa maison de Colombe pour y passer l'automne, et respirer un air plus sain. Ce lieu, qui n'avoit rien de royal, étoit un séjour de paix, et of-

froit des agrémens à une âme faite pour apprécier les beautés simples de la nature. Avant de quitter Chaillot, la princesse fit un testament, comme si elle eût eu un pressentiment de sa fin prochaine. Peu de temps après son arrivée à Colombe, elle se sentit tout à coup d'une extrême foiblesse, causée par un dégoût général de tout aliment et par une continuelle insomnie. Le roi de France lui envoya aussitôt ses médecins : ils délibérèrent long-temps, et jugèrent indispensable de lui donner un grain d'opium. Elle leur représenta avec douceur que son premier médecin l'avoit autrefois suppliée de n'en jamais prendre, parce que rien n'étoit plus opposé à son tempérament, et qu'il pouvoit lui être mortel. Elle demanda ensuite, lorsqu'on lui apportoit un remède, si l'on n'y avoit point mêlé d'opium : on lui assura que non ; alors elle le prit à neuf heures du soir, et s'endormit d'un sommeil qui fut suivi, sans interruption, de celui de la mort. Les médecins, restés dans son appartement, pour juger l'effet de leur remède, furent pénétrés d'étonnement et de douleur, lorsque, vers minuit, ils ne lui trouvèrent plus qu'un souffle de vie. Ainsi, la fin de cette pieuse princesse, le 10 septembre 1669, à l'âge de soixante ans, fut subite sans être imprévue : elle avoit commu-

nié deux jours auparavant, et sans doute Dieu, dans sa miséricorde, voulut lui épargner les frayeurs de la mort, qu'elle avoit toujours extrêmement redoutée. Lorsqu'on lui en parloit, elle avoit coutume de répondre qu'elle ne songeoit pas beaucoup à mourir, mais à bien vivre, espérant que, dans ses derniers momens, Dieu auroit pitié de son âme. Cette nouvelle se répandit aussitôt; madame et la famille royale furent plongées dans la désolation. A Chaillot, il fallut toute la piété qui y régnoit, pour pouvoir soutenir, avec la paix de la résignation, un événement aussi cruel. Louis XIV y fit déposer le cœur de Henriette, qui fut reçu par les filles adoptives de la bonne reine avec un profond respect et une vive reconnoissance. Quarante jours après son décès, le célèbre Bossuet, alors évêque de Condom, prononça, dans le même monastère, son oraison funèbre, chef-d'œuvre du génie et de l'art, qui produisit sur Monsieur et Madame, et sur toute l'assemblée, la plus profonde impression.

Malheureux amis du monde et de ses faux plaisirs, ne serez-vous point désabusés de vos espérances illusoires par la vie de la vertueuse Henriette? Qu'ont été pour elle la grandeur, la pompe et les jouissances du siècle? Qui fut, sur la terre, élevée à une plus haute dignité?

Elle naît d'une des premières maisons régnantes de l'Europe; elle est fille du bon Henri; elle a régné sur trois puissans royaumes, et elle n'a presque pas cessé de boire à la coupe de l'infortune. Est-il un tableau plus capable de nous détromper des illusions que l'amour-propre, les richesses, le souvenir d'illustres aïeux, notre prétendu mérite, pourroient nous inspirer? Cependant, la tendre épouse d'un prince persécuté par son peuple, la veuve désolée du monarque immolé par ses sujets parricides, la souche d'une race auguste, mais poursuivie dès l'aurore de la vie par la mauvaise fortune, Henriette n'a pas éprouvé le malheur sans intervalles : la souveraine, qui chérit et combla de biens la nation qui l'outrageoit avec tant d'audace, goûtoit, même au sein des épreuves les plus déchirantes, de doux momens de paix et de bonheur. Mais, où puisa-t-elle ces consolations? au pied de la croix, dans la croyance des vérités du salut, et dans la profession fidèle et solennelle des vertus que le christianisme nous enseigne. O monde, que tu es trompeur! O piété chrétienne, que tu nous offres de délices! Ajoutons aux leçons éloquentes que nous présentent les œuvres de Henriette, celles que le sublime orateur de l'Évangile nous expose dans le contraste des fausses douceurs du

monde et des vraies douceurs de la religion. « Comme le monde, dit Bourdaloue, par ses erreurs aveugle l'esprit, c'est par ses douceurs qu'il gagne et qu'il pervertit le cœur; dans l'un, il agit par voie de séduction; dans l'autre, par voie d'attrait et de corruption. Ce que nous appelons douceurs du monde, c'est ce que saint Jean appelle concupiscence des yeux, concupiscence de la chair et orgueil de la vie; c'est-à-dire que, sous ce terme, nous comprenons tout ce qu'il y a dans le monde qui peut éblouir les yeux, charmer les sens, piquer la curiosité, nourrir l'amour-propre, rendre la vie aisée, commode, agréable, molle et délicieuse. »

Voilà par où le monde, dans tous les temps, s'est acquis un empire si absolu sur les cœurs des hommes; voilà par où il nous enchante et nous entraîne. Ce n'est pas que souvent on ne connoisse la bagatelle et le néant de tout cela; on en est détrompé selon les vues de l'esprit : mais, par une espèce d'ensorcellement, tout détrompé qu'on est de ces fauses douceurs du monde, on y trouve toujours un certain goût dont on a toujours les plus grandes peines à se défendre. En vain la raison veut-elle venir au secours, nous avons beau raisonner et faire les plus belles réflexions: tous nos raisonnemens n'empêchent pas que ce

goût ne se fasse sentir, et qu'il ne nous emporte par une espèce de violence.

Il n'y a que la religion à qui il soit réservé de le bannir de nos cœurs ou de l'y étouffer. Comment cela? 1°. par l'esprit de pénitence qu'elle nous inspire; car elle nous fait souvenir sans cesse que nous sommes pécheurs; et cette vue fréquente de nos péchés et des justes châtimens qui leur sont dûs, nous remplit d'une sainte haine de nous-mêmes, et nous donne ainsi du dégoût pour tout ce qui flatte notre sensualité, comme étant peu convenable à des pénitens; 2°. par l'estime des biens éternels, où elle nous fait porter toutes nos prétentions et tous nos désirs. Le cœur, occupé de la haute idée que nous concevons de cette béatitude qui nous est promise, se dégage peu à peu de tous les objets mortels, et devient comme insensible à tout ce que le monde peut lui offrir de plus attrayant. « Tout ce que je vois sur la terre me paroît méprisable et insipide, s'écrioit un grand saint, quand je lève les yeux au ciel! » Bien d'autres avant lui l'avoient pensé de même, et bien d'autres l'ont pensé après lui; 3°. par les consolations divines que l'esprit de religion répand dans les âmes vraiment chrétiennes, consolations ca-

chées aux mondains, parce que l'homme sensuel, dit le grand apôtre, ne peut comprendre ce qui est de Dieu. Consolations spirituelles, d'autant plus relevées au-dessus de tous les plaisirs des sens, que l'esprit est plus noble que le corps; consolations si douces et si abondantes, que le cœur en est quelquefois comme inondé et enivré. A peine les saints les pouvoient-ils soutenir, tant ils en étoient comblés et transportés. Saint François Xavier s'écrioit, en s'adressant à Dieu : « C'est assez Seigneur, c'est assez. » Sainte Thérèse tenoit aussi le même langage, et demandoit que Dieu interrompît, pour quelque temps, le cours de ses douceurs célestes, dont elle étoit toute pénétrée; d'autres en tomboient dans des extases et des défaillances où ils demeuroient des heures entières, et qui les ravissoient hors d'eux-mêmes. Le monde en jugera tout ce qui lui plaira : ce qui est certain, c'est qu'avec tous ses agrémens et tous ses charmes, il n'a rien de comparable à ces saintes délices et à ces joies secrètes que la religion nous fait goûter : une âme qui les a une fois ressenties, ne sent plus rien de tout le reste.

PRATIQUE.

L'histoire de l'illustre et malheureuse Henriette m'enseignera 1°. quelle est la valeur de toutes les promesses du monde, lorsqu'il veut nous éblouir par les fausses joies que l'on goûte sous son tyrannique empire : 2°. j'y apprendrai quel est aussi le moyen de se sanctifier, au sein des épines dont est semée la voie des grandeurs et des voluptés : 3°. j'y apprendrai encore quel usage avantageux on peut faire de l'élévation du rang, qui nous fournit les moyens de faire du bien, non-seulement à ceux qui nous approchent, mais encore à la multitude de nos semblables. Si ce bien n'est pas seulement un bien transitoire, si ses effets s'étendent au-delà des temps, si le grand ou le souverain, en faisant des heureux sur la terre, peuple à la fois le ciel de nouveaux citoyens, oh! qu'alors la grandeur devient précieuse pour qui la possède! Heureux qui en fait un semblable emploi! Heureuse donc celle qui fut la fille du bon Henri et la veuve de Charles Ier. ! Heureuse à jamais Henriette-Marie, l'appui des catholiques persécutés, la mère tendre de ses peuples, et l'amie compatissante de tous les infortunés!

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

ÉPOUSE DE LOUIS XIV,

Décédée l'an de Jésus-Christ 1683.

(Précis de sa vie, extrait des Mémoires rédigés par le R. P. Et. Trasser, cordelier, et publiés à Paris, chez Lambert-Ronsand, en 1682.)

Marie-Thérèse, Infante d'Espagne, fille de Philippe IV et d'Isabelle de France, sa première épouse, naquit à Madrid, le 20 septembre 1638. Elle étoit à peine parvenue à sa cinquième année, qu'on reconnut en elle ce don précieux de la grâce, cet attrait pour la vertu qui se fortifia toujours avec l'âge : elle manifesta de bonne heure une grande vivacité d'esprit, et une facilité extraordinaire à comprendre et à retenir ce qu'on lui enseignoit.

Mais à quoi servent les talens, si la piété ne les embellit pas ? L'auguste père de la petite Marie-Thérèse étoit digne de sentir tout le prix de ce principe, qui fut son guide dans l'éducation de sa fille. Instruit de la vie exemplaire et des grandes lumières du R. P. Jean de Palme, de l'ordre de Saint-François, il crut ne

pouvoir mieux confier la conduite de l'Infante qu'à la direction de ce saint religieux, afin qu'il versât dans son esprit et dans son cœur la rare intelligence et tous les beaux sentimens que sa mère, la vertueuse Élisabeth de Bourbon, en avoit reçus. Sous la direction de l'homme de Dieu, l'enfant de bénédiction commença à jeter les fondemens de ces vertus héroïques, qu'elle cultiva jusqu'à la mort. Heureux le matin de la vie, quand il a pour mentor un être mûri par une longue expérience, et blanchi au service des autels! On reconnut à sa ferveur et à l'assiduité qu'elle avoit pour la prière et pour le service divin, les prémices de cette piété qui, depuis, brilla sur un si grand théâtre. Sa soumission aux volontés du roi son père, et sa docilité aux avis de son confesseur, étoient parfaites. Cette fleur naissante acquéroit chaque jour un parfum plus suave de sainteté sous la main du cultivateur habile qui la surveilloit; mais bientôt le Seigneur appela à lui son serviteur; et le père André de Guadaloupe, choisi par le monarque, pour continuer le même emploi, n'arrosa pas moins heureusement la semence jetée par son prédécesseur dans l'âme de la jeune princesse. Son illustre naissance, et le rang qu'il tenoit dans la religion, l'avoient également éclairé sur la connoissance de l'es-

prit de la cour et sur les devoirs du cloître : il ménagea les inclinations de la jeune Marie-Thérèse avec tant de prudence, qu'il réussit à lui apprendre le secret de vivre au milieu du grand monde, sans y vivre selon ses maximes, à concilier les douleurs du calvaire avec les délices de la cour, et à conserver l'humilité chrétienne au milieu des grandeurs de la dignité royale. Fidèle à ses salutaires avis, elle commença à régler ses prières, à retrancher quelque chose de sa dépense, même pour le nécessaire, afin d'avoir plus de moyens de soulager les pauvres, et à se retirer quelque temps, le matin et le soir, dans son oratoire, pour y faire ses lectures et ses oraisons. C'est par de si favorables dispositions qu'elle répondoit d'avance aux vues secrètes de la Providence, qui destinoit sa servante à occuper le premier trône de l'Europe, pour y être un modèle offert aux regards des grands, et à tous les rangs de la société.

Dans un traité de paix conclu entre la France et l'Espagne, l'une des principales conditions fut le mariage du roi avec l'Infante Marie-Thérèse. Louis XIV l'épousa par procureur, à Fontarabie, le 3 juin 1660 ; et, le 9 du même mois, en personne, à Saint-Jean-de-Luz, en

présence des deux cours. La jeune reine, qui fit son entrée à Paris le 26 août suivant, fut reçue comme un ange de paix, au milieu des acclamations publiques, qui furent en cette circonstance des témoignages non équivoques d'une joie universelle.

Après cette cérémonie, la reine eut pour un de ses premiers soins d'aller visiter les temples du Seigneur, pour lui consacrer, par des actes solennels de religion, les prémices de son règne. Sa cour devint une école de sagesse, où ses exemples instruisoient autant que ses discours. L'ordre y régnoit partout; la vertu y étoit plus estimée que la naissance et la fortune. Les sentimens de la princesse furent comme la règle des personnes qui l'approchoient; et, si l'on n'imitoit pas en tout sa conduite, au moins ne pouvoit-on s'empêcher de l'admirer, et de respecter ceux qui marchoient sur ses traces.

L'accroissement de sa grandeur ne diminua rien de son humilité, et son cœur, tout entier au roi son époux, n'en fut pas moins fidèle à Dieu; elle considéra des yeux de la foi le rang suprême et dangereux où le ciel l'avoit élevée, et se laissa aisément persuader que sa dévotion devoit en être plus fervente, sa piété plus exemplaire, et sa conduite plus réglée; elle continua donc invariablement et

avec une ferveur nouvelle ses exercices spirituels ; éclairée par le sage dépositaire de sa conscience, elle prit la résolution de communier tous les dimanches et les principales fêtes de l'année; coopéra à des œuvres saintes ou importantes, au bien de l'Église et à la gloire de la mère de Dieu; anima ses actions de l'esprit de foi, et s'attacha à remplir avec une fidélité inviolable tous les devoirs que la religion, la justice et la charité nous obligent de rendre à Dieu, au prochain et à nous-mêmes. Ces trois points, dont l'exacte observance forme le caractère parfait d'une vie sainte, étoient gravés si profondément dans son esprit et dans son cœur, qu'elle se faisoit une application continuelle d'y satisfaire sans manquer à la moindre circonstance ; son esprit étoit éclairé des lumières de Dieu, et son cœur embrasé de son amour au point qu'elle avoit toujours présente l'idée de ses grandeurs et de ses bontés. Cette idée salutaire la portoit à embrasser avec ardeur tout ce qui pouvoit contribuer à sa gloire, et à craindre jusqu'à l'ombre de ce qui auroit pu lui déplaire. Elle l'aimoit d'un amour si tendre, que souvent elle témoigna le désir de donner mille fois sa vie pour empêcher qu'il ne fût offensé. On l'entendoit soupirer toutes les fois qu'elle apprenoit qu'il s'étoit commis

un forfait, ou que les infidèles avoient remporté quelque avantage sur les chrétiens. Une âme si aimante ne pouvoit être présomptueuse : mais plutôt, la crainte des jugemens de Dieu la pénétroit si vivement, qu'elle n'étoit pas capable d'y penser ou d'en entendre parler sans être saisie de frayeur. Cette crainte entretenoit la continuelle et sévère vigilance qu'elle portoit sur elle-même ; si elle s'étoit permis une légère saillie d'humeur, quoique la faute ne fût pas entièrement volontaire, elle en ressentoit des regrets qui faisoient couler ses larmes ; et ces mêmes regrets, qui avoient l'amour pour principe, lui en firent souvent répandre pendant ses confessions. A ces motifs de repentir se joignoit la frayeur dont la pénétroient les redoutables jugemens de Dieu. Alors, ses confesseurs étoient obligés de s'appliquer plutôt à exciter sa confiance en la bonté divine qu'à lui inspirer la crainte des rigueurs de sa justice.

Dans l'intérieur de sa vie privée, elle régloit l'emploi de son temps avec tant de prudence et d'exactitude, que la lecture des livres saints succédoit à la prière, que les exercices de sa charité suivoient ceux de sa dévotion, et que son travail pour la décoration des autels occupoit tous les momens qu'elle pouvoit dérober aux récréations de la

cour; mais de toutes les occupations de sa journée la plus délicieuse pour son cœur, c'étoit celle où elle se livroit à l'oraison dans son oratoire. Aussi, lorsqu'elle n'étoit pas obligée d'être avec le roi, ou de faire quelque action de charité, aucun engagement d'affaire, aucun divertissement n'étoient capable de la soustraire à l'exercice le plus cher à son cœur. Elle couroit donc aux autels pour y goûter avec David un humble repos; et, dérobée, dans son intérieur, au tumulte qui l'entouroit, Marie-Thérèse y trouvoit le Carmel d'Élie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissemens de Jésus. Son unique peine étoit de ne pouvoir continuer son exercice dans les voyages, à ses heures réglées. Dès que l'on étoit arrivé au lieu où l'on devoit coucher, tandis que chacun s'occupoit à chercher du délassement, la pieuse reine voloit à l'église pour y adorer Dieu, pour y faire sa prière, y donnoit autant d'application et le même espace de temps que si elle n'avoit pas été incommodée des fatigues du voyage. Lorsque Louis XIV alloit à Strasbourg, le soir d'un jour de fête, la cour s'arrêta à Bersulaire, petite ville d'Allemagne, dont les habitans étoient presque tous luthériens; la princesse, qui avoit communié le matin à Molsheim, demanda qu'on la conduisît à l'église; apprenant qu'il n'y en avoit point pour les catholiques, elle

en eut une douleur si vive qu'elle avoua que c'étoit la plus grande qu'elle eût ressentie de sa vie. Pour adoucir sa peine, elle se fit dresser un oratoire, y fit sa prière dans un profond recueillement, et y demanda instamment à Dieu la conversion de nos frères séparés, et le rétablissement du culte catholique dans ces contrées, où il fleurissoit autrefois. Oh! combien la prière du juste est puissante sur le cœur de Dieu! la bonne reine vit presque au même instant sa prière exaucée. Lorsqu'elle sortoit de son oraison, le roi son époux lui dit qu'il alloit donner des ordres pour élever en cette ville une église aux catholiques, et qu'il y établiroit des ecclésiastiques pour faire le service divin. Jamais nouvelle ne fut plus agréable à son cœur, que la foi remplissoit de ses dons. Soumise, comme le plus petit, le plus ignorant, le plus simple des enfans de l'Église, elle ne pouvoit souffrir qu'on dît en sa présence la moindre parole qui fût contraire à la croyance commune; elle avoit un éloignement extrême pour ces esprits turbulens et audacieux qui tendent à introduire dans la religion quelque nouveauté. Que de zèle elle mettoit à déconcerter leurs odieuses menées et à renverser leurs desseins! Ce n'est pas que l'esprit d'erreur n'imaginât

mille artifices pour la surprendre et pour altérer la pureté de sa foi; elle étoit si éclairée des divines lumières, qu'elle découvroit d'abord les piéges qu'on lui tendoit, et s'expliquoit d'une manière si chrétienne en présence des téméraires qui hasardoient de lui présenter des ouvrages infectés d'une doctrine dangereuse, qu'ils ne recueilloient que confusion de leurs entreprises.

Elle étoit trop fidèle à ses devoirs envers Dieu, pour manquer à ceux qui avoient pour objet son auguste famille et le prochain. Qui fut jamais épouse plus tendre et plus fidèle, quoique, hélas! les amours criminelles et scandaleuses du prince fussent si propres à blesser mortellement son cœur! Il en fut sans doute profondément désolé; mais, ni plainte, ni murmure, ni froideur, ni le plus léger éloignement, rien, enfin, n'annonça que son âme en éprouvât du ressentiment; l'histoire racontera, la postérité saura combien la patience de cette pieuse reine fut exercée; mais que nos neveux apprennent en même temps quelle rare modération elle fit toujours paroître dans ces épreuves si sensibles et si multipliées. Pleine de déférence pour Anne d'Autriche sa belle-mère, elle recevoit ses avis avec autant de confiance que de respect, l'accompagnoit dans tous ses exercices de dévotion, assistoit avec

elle aux solennités publiques autant que ses autres devoirs pouvoient le lui permettre, et principalement aux sermons des prédicateurs les plus célèbres, surtout à ceux de Bossuet, alors l'oracle de la chaire.

A l'époque des grandes fêtes, et de celles qu'elle révéroit le plus particulièrement, la jeune reine alloit faire des retraites dans des communautés austères, où, non contente de s'unir aux prières et aux gémissemens des épouses de l'Agneau, elle vouloit encore partager leurs plus pénibles observances. Un jour une religieuse, admirant tant de ferveur dans une reine, lui en témoigna sa surprise : « Ah ! ma fille, répondit la princesse, vos prières et vos pénitences, auxquelles j'espère participer par la miséricorde de Dieu, me donnent mille fois plus de consolation que toutes les joies des théâtres et tous les divertissemens de la cour. »

Il seroit injuste d'attribuer à une vaine ostentation, ce zèle empressé de la reine à paroître en public à toutes les pratiques extérieures de la religion. Son recueillement dans les églises, son immobilité surprenante dans la prière, pendant des temps très-considérables et dans des hivers fort rigoureux, son profond abaissement en la présence de Dieu, sa tranquille persévérance à continuer ses lectures et ses

oraisons au milieu du tumulte que l'empressement de la voir causoit autour de sa personne, étoient des signes non équivoques des sentimens qui tenoient son cœur comme anéanti sous le poids de la majesté divine. Un jour qu'elle assistoit à la messe dans un monastère qu'elle visitoit fréquemment, on eut la maladresse de répandre un vase plein d'eau sur ses habits; cet accident causa du trouble et de l'agitation autour de la nouvelle Esther; mais elle étoit si profondément pénétrée de la présence de Dieu, qu'elle ne s'en aperçut pas. Une autre fois qu'elle étoit dans l'église des Récollets de Saint-Germain-en-Laye, l'inconsidération de quelques personnes causa une violente sédition; tout le monde fut alarmé, la princesse seule demeura comme impassible, et ne donna aucune marque de distraction; recueillement admirable, et qui lui sembloit si aisé, qu'elle n'avoit pas besoin de faire des lectures pour porter son esprit à la méditation! Dieu lui découvroit lui-même, par des lumières extraordinaires, la grandeur des mystères, l'excellence des vertus, et l'éclairoit sur les autres sujets de dévotion qu'elle vouloit approfondir. Elle s'abandonnoit tellement à la considération de ces merveilles, qu'elle ne quittoit jamais qu'avec regret son oraison. Ce n'est pas, cependant, qu'elle ne lût souvent des

livres de piété pour nourrir son esprit des mêmes pensées que Dieu avoit communiquées aux saints. Qui n'admirera pas qu'au sein des pompes et des grandeurs humaines, ce qu'elle lisoit le plus volontiers, étoient les œuvres de sainte Thérèse, de saint Pierre d'Alcantara et de saint François-de-Sales ? Ces pieuses lectures allumoient si bien dans son cœur le feu du divin amour, qu'elle ne pouvoit, lorsqu'elle étoit seule, en contenir les épanchemens. Ses dames, obligées, en certaines circonstances, d'entrer dans son oratoire pendant le temps de ses exercices, la trouvèrent souvent prosternée sur la terre, ou les bras étendus en croix, regardant fixement Jésus crucifié avec des yeux pleins de feu, ou versant des larmes, expression non équivoque de l'amour dont son âme étoit embrasée. Le même sentiment se manifestoit toutes les fois qu'au sermon elle entendoit parler de l'amour infini du fils de Dieu, dans les mystères de son incarnation, de son eucharistie et de sa mort. Cette pensée la pénétroit si vivement, qu'elle abaissoit sa coiffure pour pleurer avec plus de liberté, et se servoit du même artifice pour cacher aux hommes les doux épanchemens de son cœur lorsqu'elle assistoit au très-saint sacrifice, ou s'approchoit de la table sacrée.

Après ces consolans détails, pourroit-on s'étonner de tous les témoignages qu'elle a laissés dans une multitude d'églises particulières, de l'humble simplicité avec laquelle elle s'associoit aux dévotions établies pour révérer les mystères du Christianisme, ou pour honorer les saints. J'ai dit l'humble simplicité; eh! qui fut en effet plus humble dans une condition privée que Marie-Thérèse sur le premier trône de l'univers? « O spectacle merveilleux, et qui ravit d'admiration le ciel et la terre! A l'exemple de David, une grande reine attaque de tous côtés sa propre grandeur, et l'orgueil que cette grandeur tend à inspirer; elle pouvoit dire sans doute: O Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé, mes regards ne se sont point élevés.» Dans une si haute élévation, elle ne laissa jamais percer le moindre sentiment d'orgueil, ou de mépris; ceux qui furent honorés de sa confiance intime, et qui eurent ainsi quelque communication des plus tendres sentimens de son cœur, savoient qu'elle étoit tellement prévenue de la pensée de son néant, au milieu de ses grandeurs et de l'éclat de sa majesté, qu'elle disoit souvent à Dieu, et quelquefois à ses amis: « Je ne suis qu'une misérable créature remplie de mille imperfections et un vrai néant.» Que c'étoit mal lui faire la cour que de lui donner des louanges,

ou de lui parler de sa naissance, ou de ses talens, ou de ses agrémens ! Elle avoit une extrême aversion pour ces sortes d'entretiens ; si la flaterie ordinaire auprès des grands fit quelque impression sur son cœur, ce fut en lui offrant l'idée de perfections imaginaires ; mais elle ne supportoit pas qu'on lui parlât de celles dont le ciel l'avoit favorisée ; lorsqu'en sollicitant une grâce, on tentoit d'obtenir sa faveur par des éloges, elle avoit coutume de ne point répondre, ou elle le faisoit de manière à prouver que son cœur n'étoit pas disposé à rien accorder à ceux qui offensoient celle de ses vertus qui lui étoit la plus chère, son humilité. Aussi, lorsque l'on étoit instruit de ses sentimens, on lui exposoit simplement le besoin que l'on avoit de son secours ; plusieurs même réussissoient dans leurs demandes, en lui parlant d'un ton si peu respectueux, qu'une femme moins humble que la princesse en eût été offensée. De tous les jours de l'année, aucun ne lui étoit plus agréable que le jeudi de la semaine sainte, non-seulement parce que le Sauveur du monde nous y a donné les plus grandes marques de son amour, mais encore parce qu'elle pouvoit imiter en ce jour l'humilité de son maître, en lavant les pieds à douze pauvres filles, comme il avoit lavé ceux de ses apôtres ; elle faisoit cette action

avec une ferveur et une joie qu'elle ne pouvoit dissimuler ; après avoir lavé et essuyé les pieds de ces pauvres filles, elle les arrosoit de ses larmes, et les baisoit avec une si vive tendresse, qu'il étoit aisé de présumer que, pendant cet exercice d'humilité, son cœur avoit goûté à longs traits de célestes consolations. Cette vertu lui paroissoit si belle, et maîtrisoit en elle la nature, au point qu'elle souffroit avec joie les mépris et les railleries qu'on se permettoit quelquefois sur sa conduite. Enfin, elle craignoit de s'accorder quelque chose qui pût être contraire à l'humilité, et elle mettoit toute son application à cacher les avantages de la nature et de la grâce dont Dieu l'avoit favorisée. Eh ! ne les ignora-t-elle point elle-même ? ne s'attachoit-elle pas à se dérober la connoissance des qualités précieuses qui ornoient sa personne ? Voilà le cachet des élus, le caractère des vrais amis de Dieu, de ne se croire que misère et péché ; ce sentiment d'elle-même excitoit ses regrets, lui faisoit verser devant Dieu des larmes sur ses fautes. Quoi ! les âmes innocentes ont-elles aussi les pleurs et les amertumes de la pénitence ! Hélas ! qui croit ne pas pécher se trompe lui-même. Ce sont, dira-t-on, des péchés légers ; mais la reine n'en connoissoit aucun de

cette nature ; d'ailleurs l'ombre la moins sensible se remarque sur des vêtemens qui n'ont pas encore été souillés, et leur blancheur éclatante n'en décide que mieux les taches. Elle disoit souvent, dans cette bienheureuse simplicité qui lui étoit si commune avec les saints, qu'elle ne comprenoit pas comment on pouvoit commettre volontairement un seul péché, quelque peu notable qu'il fût. Elle ne disoit pas, « Il est véniel » ; elle disoit, « Il est péché » ; et son cœur innocent ne pouvoit en soutenir la pensée. Alors pénétrée de ses infirmités spirituelles, s'il arrivoit quelque malheur à sa personne, à sa famille, à l'état, elle s'en accusoit seule. Elle fut donc non-seulement humble au milieu de toutes les grandeurs, mais encore enrichie de toutes les vertus. C'étoit surtout lorsqu'elle étoit comme pécheresse aux pieds d'un prêtre, attendant la sentence de miséricorde de Jésus-Christ, qu'elle s'abandonnoit à toute son humilité. A ces sentimens elle faisoit succéder l'amour le plus tendre : toujours affamée de cette viande céleste, et toujours tremblante en la recevant avec une sainte ferveur, quoiqu'elle ne pût communier assez souvent pour son désir, elle ne cessoit de se plaindre modestement des communions fréquentes qu'on lui ordonnoit. Qui eût pu refu-

ser l'eucharistie à l'innocence, et Jésus-Christ à une foi si vive et si pure? Avec quel profond respect, et dans quelle attitude humiliante, elle se préparoit à recevoir ce divin sacrement! Comme elle étoit prévenue de son néant, en se comparant avec la grandeur infinie de son divin maître! Elle n'en approchoit qu'après avoir été quelque temps prosternée, pour faire un aveu public qu'elle s'estimoit indigne d'entrer dans une alliance si étroite avec son Dieu. Le guide sacré, qui connoissoit les dispositions de son âme, multiplioit ses communions à mesure qu'il voyoit l'accroissement de son amour pour le Seigneur.

Que n'aurions-nous pas à dire de sa dévotion pour la mère de Dieu! Elle visitoit avec une extrême ferveur toutes les églises qui lui étoient dédiées, récitoit tous les jours l'office composé à son honneur, et avec une attention si parfaite, qu'elle l'avoit imprimé dans sa mémoire, et que le secours des livres ne lui étoit plus nécessaire. Elle jeûnoit toutes les veilles des fêtes que l'église célèbre à sa gloire; ni la fatigue des voyages ni les dérangemens de sa santé n'auroient pas été capables de l'en dispenser à ses yeux. Alors son confesseur lui ordonnoit de compenser le mérite du jeûne par une aumône considérable.

La grâce du baptême, qui nous rend enfans

de Dieu et nous inspire une confiance particulière pour les saints dont nous portons le nom, avoit fait une grande impression sur le cœur de Marie-Thérèse. Dès ses premières années, elle avoit montré beaucoup de ferveur, pendant ces huit jours que l'église propose tous les ans aux fidèles, pour les disposer à la naissance du Sauveur; mais ce sentiment devint plus profond depuis qu'elle eut monté sur le trône de France. Elle se préparoit à cette solennité comme devant être celle qui la combleroit des grâces et des bénédictions de Dieu, et qui renouvelleroit en elle les admirables effets de la vertu du baptême. Chaque jour de cette octave, elle passoit une heure et demie le matin, et autant l'après-midi, à genoux devant le Très-Saint-Sacrement. La saison étoit quelquefois si rigoureuse, qu'on ne voyoit avec elle, dans l'église, que ceux de sa maison qui avoient assez de zèle pour soutenir un froid qui paroissoit insupportable aux autres personnes attachées à son service. Elle auroit pu, sans doute, satisfaire à sa dévotion dans son oratoire; cependant, lorsque la cour étoit à Saint-Germain-en-Laye, la princesse ne laissoit pas de se rendre à l'église des Récollets, afin d'avoir la consolation d'y adorer le Très-Saint-Sacrement, et de voir ce divin Sauveur dans un état encore plus humilié, et avec un

cœur en apparence plus rempli d'amour que dans la crèche à sa naissance.

La piété touchante que nous venons de dépeindre ne pourroit être inconciliable avec les doux sentimens de la nature; la voix de ces sentimens se fit entendre à son cœur pour accroître ses mérites. Ah! que ne souffrit-elle pas, comme épouse et comme mère! Malheur à qui voudroit être à Dieu, sans être, pour la gloire de son divin maître et pour son propre salut, dévoué à sa famille. Celui qui n'est pas un excellent parent, sauroit-il être le vrai disciple d'un Dieu qui fut tout amour pour les hommes? Marie-Thérèse ne pouvoit jouir de la sécurité pendant ces fameuses campagnes, où Louis se montroit en conquérant; elle voyoit toujours avec effroi cette précieuse vie dont la sienne dépendoit, trop facilement hasardée. Que de terreur elle ressentoit alors! Mais quels regrets n'éprouva-t-elle point à l'époque de la mort de ses enfans, et que n'eut pas à souffrir son cœur déchiré par des pertes si cruelles! « Représentons-nous, disoit le grand Bossuet, dans l'oraison funèbre de la princesse, ce jeune prince que les grâces sembloient elles-mêmes avoir formé de leurs mains : pardonnez-moi ces expressions, il me semble que je vois encore tomber cette fleur;

alors, triste messager d'un événement si funeste, je fus aussi le témoin, en voyant le roi et la reine, d'un côté, de la douleur la plus pénétrante, et de l'autre, des plaintes les plus lamentables, et, sous des formes différentes, je vis une affliction sans mesure; mais je vis aussi, des deux côtés, la foi également victorieuse; je vis le sacrifice agréable de l'âme humiliée sous la main de Dieu, et deux victimes royales immoler d'un commun accord leur propre cœur ». Elle avoit eu, de son mariage avec Louis XIV, trois princes et trois princesses : le Dauphin seul survécut à sa mère; ses frères et sœurs moururent tous, les uns peu de temps après leur naissance, les autres dans un âge où l'on ne pouvoit douter qu'ils n'eussent conservé l'innocence baptismale. Quelque affectée que fût de ces pertes une aussi tendre mère, sa foi essuyoit ses larmes; elle accouroit, éplorée, dans son oratoire ou à l'église, se prosternoit devant Dieu pour adorer ses décrets, et lui offroit ces innocentes victimes, comme le plus précieux gage de son amour. Elle passoit à *Luzarches* au retour d'un voyage, lorsqu'on lui annonça la mort de son second fils, le duc d'Anjou : tandis que toute sa maison verse des larmes, elle se jette à genoux pour offrir à Dieu le sacrifice qui lui est imposé; elle fait

ensuite appeler son confesseur, pour se préparer à la communion, afin d'unir son sacrifice à celui de Jésus-Christ, et de puiser dans la source du salut la plus pure des consolations. Une des dames de la cour, voulant lui témoigner sa douleur sur la mort d'une des jeunes princesses, lui dit : « Qu'en pleurant celle d'une fille de France, elle pleuroit aussi celle d'une future reine d'Espagne. » Marie-Thérèse lui répondit : « Quoique mes regrets soient aussi vifs que puissent l'être ceux d'une mère chrétienne sur la mort d'un enfant qui promettoit beaucoup, toutefois j'aime mieux qu'elle soit morte dans son enfance, pour jouir plus tôt du bonheur éternel, que d'avoir vécu dans l'incertitude de son salut, pour être reine d'Espagne. » Si le dauphin réunit toute l'affection de son auguste mère, ce ne fut point une affection aveugle et charnelle. Aux instructions que lui donnoient des personnages d'un éminent mérite, que le prince avoit placés auprès de son fils, elle joignoit souvent les siennes ; et toute sa tendresse pour cet enfant ne tendoit qu'à lui inspirer une véritable piété, la crainte de Dieu, un attachement sincère pour le roi, une bonté paternelle pour ses peuples, la compassion pour les malheureux, et une fidélité inviolable à tous ses devoirs. Non-seulement elle étoit pour lui un

modèle de conduite, un exemple vivant et animé de toutes les vertus, mais encore elle ne cessoit de prier, et de faire prier Dieu qu'il versât sur lui ses plus abondantes bénédictions. A la naissance du duc de Bourgogne, malgré la fatigue que lui avoit causée le long et périlleux travail de la dauphine, elle se fit dire la messe, y communia, et ne voulut aller se reposer qu'après avoir offert à l'auteur de tout bien un sacrifice d'actions de grâces, et lui avoir présenté le trésor que la famille royale venoit d'acquérir.

Ce seroit donc une extrême injustice de soupçonner que la piété de Marie-Thérèse l'eût rendue moins exacte à ce qu'elle devoit à l'état et à sa famille. Sa soumission aux ordres du ciel étoit la règle de celle qu'elle avoit pour le roi son époux. Elle le regardoit, après Dieu, comme l'unique objet de ses respects et de ses complaisances; elle voloit au-devant de ce qui pouvoit lui être agréable, et évitoit jusqu'à la moindre chose qui auroit pu lui déplaire. Les fatigues des longs voyages, l'incommodité des chemins durant l'hiver, et les dangers auxquels une grande agitation, avec très-peu de repos, exposoit sa santé, ne purent jamais diminuer son désir de conformer en tout sa volonté à celle du monarque; elle le suivoit avec joie partout où il croyoit sa présence néces-

saire. Pendant la marche, elle ménageoit le temps avec tant de circonspection, que, sans rien omettre de ses pieux exercices, elle étoit disposée à partir même avant l'heure que le prince avoit indiquée. Quoique l'on arrivât quelquefois extrêmement tard pour le coucher, elle ne laissoit pas d'être levée de grand matin les jours de ses communions, afin de goûter cette manne cachée dont les délices ne peuvent être appréciées que par celui qui en ressent les saintes douceurs. Loin de la distraire, ces voyages lui procuroient des moyens de répandre la bonne odeur de ses vertus, et lui fournissoient de nouvelles occasions de multiplier les actes de sa charité.

Ces excellentes qualités devoient sans doute lui concilier le cœur de son époux ; mais il ternissoit la gloire de son règne par d'illégitimes attachemens. Il est vrai que ce long désordre n'altéra point son estime pour une épouse aussi accomplie ; il la respectoit, la chérissoit comme une âme sainte qui sollicitoit, par la ferveur de ses prières et la voix de ses bonnes œuvres, la prospérité de l'État : sa confiance en ses lumières parut même avec éclat, lorsque, sur le point de partir pour la Hollande, il lui confia le gouvernement du

royaume. Cette régence dura peu, mais justifia parfaitement le choix du monarque.

Si la famille royale eut les premières affections de la bonne reine, son cœur et sa foi lui avoient formé une autre famille qui lui fut infiniment chère, l'immense société de tous les malheureux. Sa charité à leur égard, et son empressement à les soulager, étoient sans bornes. Quoiqu'elle fit beaucoup de retranchemens sur sa dépense, pour augmenter ses libéralités, sa caisse ne pouvoit y suffire. Louis XIV, qui ne vouloit pas qu'on laissât son épouse manquer d'argent, lorsqu'elle l'employoit d'une manière si édifiante, étoit souvent obligé de lui procurer de nouveaux fonds. Si quelquefois on lui représentoit qu'elle étoit trop magnifique dans ses dons, elle répondoit, avec beaucoup de douceur, que Dieu et le roi y suppléeroient. Outre ses aumônes réglées chaque année pour les pauvres de la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois, outre des pensions assignées à d'autres églises, et à une multitude de monastères qui ne subsistoient presque que de ses bienfaits, elle ne se refusoit à aucune des bonnes œuvres qu'on lui proposoit.

Sa compassion pour les indigens ne se bornoit pas à des aumônes abondantes; elle mettoit ses délices à humilier sa grandeur, ou

plutôt à la relever aux yeux de Dieu et de toute sa cour, en visitant les pauvres et les servant elle-même jusque dans les hôpitaux. Combien de fois on la vit, dans celui de Saint-Germain-en-Laye, aller de lit en lit soigner les pauvres malades, et leur rendre tous les services qu'ils recevoient ordinairement de la main des domestiques ! Ceinte d'un tablier de grosse toile, elle leur présentoit la nourriture, les soutenoit, les essuyoit pendant leur repas, et descendoit pour eux à des soins en apparence si ignobles, que beaucoup de dames de sa suite en auroient eu horreur. Lorsqu'on lui représentoit que cet exercice pourroit préjudicier à sa santé ; « Je ne puis, répondoit-elle, employer ma santé plus glorieusement qu'à servir Jésus-Christ souffrant dans ses membres. » Puis, pour enflammer des feux de sa charité les personnes de sa suite, elle leur représentoit la grande récompense promise dans l'Évangile à ceux qui visiteroient et soulageroient le Sauveur dans la personne des pauvres ; mais, si elle ressentoit un si tendre intérêt pour la santé de ces infortunés, quel intérêt plus vif n'éprouvoit-elle pas pour le salut de leurs âmes ! Un jour, s'apercevant qu'un prêtre étoit resté peu de temps auprès d'un agonisant, elle lui en témoigna sa peine ; et l'ecclésiastique apportant pour excuse que

le malade n'entendoit plus sa voix, elle le pria toutefois de rester près de lui, parce que, disoit-elle, la nature, faisant à la mort les derniers efforts, pourroit lui donner encore quelque rayon de raison et de liberté, moment précieux pour lui inspirer le repentir et la confiance. Oh! quels sentimens elle inspiroit à ceux qui l'entendoient exhorter un mourant! avec quelle onction elle le pressoit de sanctifier ses souffrances par une parfaite conformité à la volonté de Dieu! Elle parloit alors avec tant de lumières et de feu, que l'on éprouvoit la présence de l'esprit ineffable s'énonçant par sa bouche. Ainsi les hôpitaux, ces asiles de toutes les misères, que les amateurs du monde regardent avec horreur, étoient pour la princesse une école de vertu. A la vue des foiblesses et des infirmités de la nature humaine, elle apprenoit quel profond mépris on doit faire des grandeurs, des richesses et des plaisirs de la vie présente. La patience qu'elle remarquoit dans les pauvres, pendant les violentes agitations de leurs maladies, lui enseignoit qu'à son tour elle auroit à donner le même exemple lorsqu'il plairoit à Dieu de la visiter de la même manière. Cependant les représentations des médecins et les ordres du roi l'ayant forcée

à abandonner des exercices trop pénibles, mais qui faisoient sa consolation, elle crut, en se soumettant aux volontés de Louis, devoir redoubler ses largesses et former de nouveaux établissemens, pour dédommager les membres souffrans de Jésus-Christ des services qu'il ne lui étoit plus permis de leur rendre en personne. C'est ainsi qu'elle avoit fait disposer, à Poissy, une maison pour y loger des malades qui venoient des pays éloignés. Quoique ces pauvres fussent en grand nombre, et obligés quelquefois d'y demeurer long-temps, ne pouvant se remettre en route à cause des rigueurs de l'hiver, elle ne laissoit pas de pourvoir à tout ce qui étoit nécessaire pour leur vêtement et la nourriture, et ensuite leur faisoit distribuer de l'argent pour retourner dans leur pays.

Les pauvres du royaume n'étoient pas les seuls qu'elle soulageât avec tant de bonté; elle étendoit ses bienfaits sur ceux des pays étrangers, assistoit les chrétiens placés au milieu des infidèles, et cherchoit tous les moyens possibles pour procurer aux nations barbares la connoissance de l'Évangile : on étoit assuré de lui plaire en réclamant sa recommandation pour le soutien de la foi, ou en lui procurant quelque occasion d'étendre le royaume de Jésus-Christ. L'esprit de

religion qui l'animoit la rendoit extrêmement sensible aux pertes ou aux conquêtes du Christianisme. Quand la Hongrie et l'Empire furent menacés de la domination des Musulmans, la reine redoubla ses prières, et multiplia ses dévotions pour apaiser la colère de Dieu, irrité des péchés des mauvais chrétiens : on lui entendit dire plusieurs fois, qu'étant chrétienne sur toutes choses, elle craignoit encore plus pour la religion de Jésus-Christ que pour la maison d'Autriche. Son amour pour l'Église la portoit à révérer toutes les lois de la discipline ecclésiastique; elles étoient, aux yeux de sa foi, comme les franges des vêtemens du Sauveur, dont elle s'efforçoit, à l'exemple de la femme malade de Génésareth, d'attirer en elle la vertu secrète, et elle se conformoit aux observances prescrites avec la plus scrupuleuse attention. Elle avoit d'abord suivi les usages d'Espagne, moins sévères qu'en France sur le jeûne et l'abstinence; il ne fallut que l'avertir de ses obligations pour la voir renoncer aussitôt aux adoucissemens que les coutumes de son pays lui avoient fait regarder comme permis, et que la flatterie ou une molle complaisance auroit pu lui représenter comme licites. Ce zèle pour les règles ecclésiastiques étoit aussi fervent qu'éclairé. Lorsqu'elle demandoit une

grâce ou recommandoit quelqu'un aux supérieurs, elle déclaroit expressément que c'étoit sans préjudice pour les lois de l'Église et le bon ordre qui devoit y être conservé. Un prélat très-éclairé lui ayant un jour représenté qu'une affaire pour laquelle elle s'intéressoit ne pouvoit s'arranger selon ses désirs, à moins qu'on ne donnât atteinte à la discipline, elle le pria de n'avoir aucun égard à ses sollicitations, ajoutant ces paroles : « J'ai assez de mes péchés, sans me charger de ceux des autres. »

Cet amour envers l'Église se manifestoit encore, et dans son zèle pour la gloire de ses temples matériels, et dans son respect pour ses véritables sanctuaires, les prêtres de Jésus-Christ : elle se plaisoit à orner les autels du travail de ses mains, et à enrichir les églises de ses dons. Celles des paroisses de Saint-Germain-en-Laye, du Pec, et d'autres villages d'alentour, plusieurs églises de France, reçurent aussi de sa pieuse libéralité un très-grand nombre d'ornemens et des vases sacrés, dont la richesse devoit donner au culte plus d'éclat et de magnificence. Comment une âme aussi pieuse n'auroit-elle pas goûté les conseils évangéliques! Comment auroit-elle pu se défendre d'un profond respect et du plus vif intérêt pour les chrétiens fer-

vens qui les pratiquoient ! Oh ! que de vierges chrétiennes, soupirant après le cloître, trouvèrent dans la pieuse magnificence de Marie-Thérèse le moyen de remplir leurs vœux ! Que de pauvres monastères, ruinés par le feu ou par la fureur de la guerre, lui durent leur rétablissement ! De concert avec la reine mère, elle fonda le couvent des Carmélites de la rue du Bouloy, à Paris.

Une des aumônes les plus chères à ce cœur magnanime étoit celle qu'elle faisoit avec une sainte profusion, pour soutenir les travaux et contribuer à la subsistance des missionnaires employés à la conversion des infidèles. Elle avoit une prédilection particulière pour les pauvres religieux de Saint-François, dévoués dans la Palestine à la conservation du christianisme et à toutes les œuvres d'une charité apostolique : avec quel zèle elle appuyoit les requêtes présentées au roi son époux en faveur des saints lieux ! Mais elle ressentoit une douleur extrême, lorsqu'elle apprenoit que l'artifice des Grecs, la perfidie des ennemis de la foi, suscitoient quelque obstacle à l'exécution des ordres du roi. On lui vit répandre beaucoup de larmes, lorsqu'elle fut instruite que le patriarche des Grecs, ayant corrompu par de riches présens les ministres du grand-seigneur,

avoit obtenu l'ordre de faire sortir les religieux de Saint-François de l'église du Sépulchre et même des saints lieux. Elle conjura Louis XIV d'employer tout son zèle et son autorité à réintégrer dans la possession des saints lieux ces humbles missionnaires, qui en étoient gardiens depuis quatre cents ans.

Aurois-je besoin d'ajouter à ces traits celui de sa tendre vénération pour les ministres du Très-Haut? Elle ne souffrit jamais qu'on en parlât avec mépris en sa présence; et c'étoit pour son cœur et pour sa foi un besoin continuel d'honorer dans leurs personnes la puissance et l'autorité de Jésus-Christ.

L'ensemble de ces belles vertus appeloit les récompenses célestes. Une princesse si parfaitement détachée de la terre étoit sur le point d'entrer en possession de la souveraine félicité, et cependant rien n'annonçoit sa mort prochaine. Elle fut légèrement incommodée le lundi 26 juillet 1683, et deux jours se passèrent sans aucune alarme; les inquiétudes dont elle se plaignoit ne lui firent pas garder le lit: la nuit avant le troisième jour, la maladie se déclara, et le danger devint tout à coup si pressant, que l'on crut devoir lui faire administrer le saint viatique. Son confesseur, appelé pour lui annoncer le péril, la disposa à faire le sacrifice de sa vie par ces

consolantes paroles de saint Paul : « Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur. »—« Qu'importe donc, répondit la reine, avec autant de fermeté que de religion, qu'importe de vivre ou de mourir! « Ensuite, l'idée du jugement de Dieu, la considération du compte terrible que les grands ont à lui rendre, la pénétrèrent de frayeur; mais elle se rassura bientôt par la confiance en la miséricorde de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ. Elle reçut le saint viatique avec l'effusion de la plus tendre piété. S'apercevant de la douleur dont le roi étoit saisi, elle lui adressa ces dernières paroles : « Je ne puis qu'être sensiblement touchée de la tendresse que vous me témoignez; mais, dans l'état où je suis, j'ai peine à soutenir l'émotion qu'elle me cause, et tous les momens qui me restent, je dois les ménager pour l'éternité. » On engagea le roi à se retirer, pour épargner à l'un et à l'autre une trop vive affliction. Dans le moment, la reine eut le transport au cerveau : on vit sur sa personne les symptômes d'une mort prochaine; et, tandis qu'on se disposoit à lui donner l'extrême-onction, elle expira vers les trois heures après midi, le 13 juillet 1683, âgée de quarante-cinq ans. La cour, la ville et les provinces la regrettèrent comme une mère et une puissante

protectrice. Elle fut surtout amèrement pleurée par les personnes de sa maison, qui avoient connu de plus près ses rares vertus et la bonté de son cœur. Le roi lui rendit publiquement ce témoignage. « Depuis vingt-trois ans que je vivois avec la reine, je n'ai point reçu d'autre chagrin de sa part, que celui de l'avoir perdue. »

Marie-Thérèse, nous n'avons point à pleurer votre mort. Cette fin bienheureuse, si digne d'une vie de sacrifices et de vertus, ce saint dégoût du monde, ces ardens désirs de vous élancer vers les cieux sur les traces de la colombe, cette multitude d'œuvres saintes qui vous ont précédées, et qui, telles qu'un parfum suave, sont montées jusqu'au trône de l'agneau, tout nous dit que votre dernier soupir a vu commencer votre triomphe. Excellente parente, épouse accomplie, mère si tendre et si généreuse, femme chrétienne, modèle parfait pour vos peuples, ce sont eux qui perdent leur amie, leur mère, leur appui, leur consolatrice, leur avocate, que dirai-je! l'instrument d'une Providence bienfaisante. C'est donc sur eux qu'ils doivent verser des larmes amères ; la perte est inappréciable. Mais l'épouse de Louis XIV, en descendant au tombeau, n'auroit-elle laissé orphelins et

malheureux que les sujets de la capitale et des provinces ? Eh ! les grands n'eurent-ils rien à regretter pour eux-mêmes ? La présence de leur bonne souveraine faisoit chaque jour entendre à leur conscience chancelante, ou peut-être déchirée de remords, cette voix éloquente et secrète : « Non, la religion, dans l'élévation de ses maximes, dans la sublimité de sa doctrine, dans l'étendue de ses sacrifices, dans l'héroïsme de ses préceptes, n'a rien d'impraticable. « Ton lâche cœur se soulève en vain, tes passions ont beau frémir, ton ambition se révolter ; contemple ta reine, et ose encore avancer, après avoir étudié ce beau modèle, que le christianisme est pour les anges, et non pour des hommes foibles et fragiles comme toi. O Louis ! l'honneur et la gloire de ton auguste maison ! Louis, qui portas le nom de grand, et qui le méritas mieux par tes infortunes suportées en héros, et par les derniers ans de ton règne, que par tes triomphes et tes conquêtes ! O Louis ! quel souvenir affreux dut t'accabler en voyant périr la silencieuse et si tendre victime de tes criminels amours ! En dépit de tes passions si scandaleusement satisfaites, tu fus contraint de vénérer l'austérité des mœurs de ton épouse. Ces mœurs angéliques, en déposant contre toi, pendant des désordres si prolongés, opposoient

comme une digue aux déplorables résultats de toutes ces fêtes voluptueuses, de tous ces plaisirs impurs, qui faisoient régner dans ta cour une licence effrénée. Quel contraste entre la vie de l'épouse et celle de l'époux, entre la vie de la reine et celle des grands, entre la vie de l'auguste souveraine et celle de vils et dissolus courtisans! Ah! si la piété brilla comme un soleil au sein de la corruption qu'entraînent à leur suite l'opulence, l'égarement du cœur, la mollesse et l'oubli des saintes règles de la foi, disons que, nulle part et dans aucune situation, il n'est impossible de pratiquer la vertu; avançons hardiment que, quelle que soit la corruption des mœurs et le penchant en faveur de l'incrédulité et du libertinage, le Seigneur compte encore des élus parmi les méchans, et que ces amis de Dieu se retrouvent, même de nos jours, et sous le toit couvert de chaume, et sous les lambris dorés. Dieux de la terre, l'auguste époux de Marie-Thérèse auroit sans doute recueilli les fruits précieux de la piété de son épouse; il eût trouvé dans sa conduite un censeur aussi tendre que puissant, qui l'eût rappelé à ses devoirs, si de criminels flatteurs n'avoient pas empoisonné sa belle âme, et longtemps retardé son retour à la décence des mœurs et à la religion. Gardez-vous donc du mortel poison de la flatterie; éloignez comme

un vil et infâme corrupteur quiconque auroit l'impudente effronterie d'encenser vos vices, et de les ériger en vertus. Soyez, comme la reine, modestes au sein de vos grandeurs, religieux au centre de l'impiété; soyez bons, soyez compatissans comme elle, et alors vous pourrez vous appliquer à vous-mêmes ce que, dans la chaire chrétienne, un grand orateur du grand siècle adressoit à plusieurs d'entre vous. Lecteur sensible, j'en appelle à toi : ne reconnoîtras-tu pas trait pour trait les œuvres de la reine dans ce morceau de Massillon : » Saintes largesses de la vertu, que de nouveaux biens encore pour les peuples dans l'usage chrétien et charitable de vos richesses! vous mettez l'innocence à couvert; vous préparez des asiles de pénitence au crime; vous rendez la vertu aimable aux malheureux par les ressources qu'ils trouvent dans la vôtre. Vous assurez aux maris la fidélité de leurs épouses, aux pères, le salut de leurs enfans, aux pasteurs, la sûreté de leurs brebis, la paix aux familles, la consolation aux affligés, l'innocence à la veuve délaissée, un secours à l'orphelin, le bon ordre au public, à tous, l'appui de leur vertu ou le remède de leurs vices.

Et, ici, comprenez, si vous le pouvez, les fruits immenses de votre vertu, et les avan-

tages inestimables qu'en retire l'Église. Que de scandales évités ! que de crimes prévenus ! que de maux publics arrêtés ! que de foibles conservés ! que de justes affermis ! que de pécheurs rappelés ! que d'âmes retirées du précipice ! que vous contribuez, quand vous servez Dieu, à la gloire de l'Église, à l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ, à l'honneur de la religion, à la consommation des saints, au salut de tous les fidèles ! qu'il se trouvera un jour d'élus dans le ciel, de toute langue et de toute tribu, qui mettront à vos pieds leurs couronnes d'immortalité, comme pour confesser publiquement qu'ils vous en sont redevables ! Quelle consolation pour vous de pouvoir vous dire à vous-même qu'en servant Dieu, vous lui attirez des serviteurs, et que votre piété devient une source de bénédictions pour les peuples ! Non ; s'il y a quelque chose de flatteur dans l'élévation, ah ! ce n'est pas les vaines distinctions que l'usage y attache ; c'est d'y pouvoir devenir, en servant Dieu, la source du bien public, le soutien de la religion, la consolation de l'Église, et les principaux instrumens dont Dieu se sert pour l'accomplissement de ses desseins de miséricorde sur les hommes. »

PRATIQUE.

Pour retirer un fruit salutaire de la vie que je viens d'étudier, je forme et j'accomplirai fidèlement les résolutions suivantes : La première, de regarder comme infiniment dangereux tout poste éminent dans la société ; la seconde, de ne me plaindre jamais de l'infidélité de mes proches, si j'en éprouve un traitement injuste, mais de garder le silence sans cesser de les aimer ; la troisième, de prier chaque jour, et avec toute la ferveur dont je serai capable, pour le bonheur et la sanctification des parens ou des amis dont j'aurois éprouvé l'injustice, le refroidissement, l'oubli même ; la quatrième, de prendre Dieu seul pour confident de mes peines, et de le bénir sans cesse comme un ami incomparable que l'on trouve toujours au besoin, et dont l'intimité est une source intarissable de paix et de satisfaction, de jouissances pures et saintes dans la vie du temps, et de délices et de bonheur ineffable dans la vie de l'éternité.

ALPHONSE-FRANÇOIS,

DUC DE MODÈNE,

Décédé l'an de Jésus-Christ 1644.

(Abrégé de sa Vie, extrait du *Triomphe de la Croix sur les Attraits de la Souveraineté*, ouvrage publié par le P. Casimir de Toulouse, capucin, à Paris, chez Pierre Debats, en 1674.)

ALPHONSE-FRANÇOIS, fils de César d'Est, duc de Modène, et de Virginie de Médicis, naquit à Ferrare le 21 octobre 1591. La joie que donna sa naissance fut d'abord de courte durée : un accident de la nature menaça ces illustres parens, ou de la perte prochaine d'un enfant aussi désiré, ou de la cécité, qui devoit être en lui l'effet du sang extravasé sur toute la figure ; mais les religieux auteurs de ses jours le vouèrent à saint François d'Assise, et leurs vives alarmes se changèrent, contre l'opinion des médecins, dans une soudaine et bien douce consolation : la difformité disparut, et le visage du petit prince devint d'une beauté parfaite.

Cette première faveur fut suivie d'une autre, qui manifesta de nouveau la protection spéciale

que le ciel lui accordoit. A peine âgé de cinq ans, il tomba dans une pièce d'eau assez profonde. Les cris des jeunes seigneurs qui l'accompagnoient, portèrent la terreur dans l'âme de son gouverneur, qui, se promenant à peu de distance, accourut pour le retirer. Il y réussit; mais la chute eut des suites assez alarmantes, pour que les médecins perdissent l'espoir de lui conserver la vie. Nouvelle désolante pour la famille, qui se livre d'abord à une sorte de désespoir, mais qui ensuite se rappelle le prodige opéré par l'intercession de saint François, au moment de la naissance d'Alphonse. On a de nouveau recours aux prières et aux vœux, et l'enfant précieux renaît une seconde fois à la vie.

La maison d'Est sembloit comme élevée au faîte de l'honneur par sa souveraineté sur plusieurs états, et de la puissance par les richesses qu'une longue paix lui avoit acquises, lorsque la mort d'Alphonse II, duc de Ferrare, en 1597, devint l'occasion d'un différent entre le duc César, son héritier, et le pape Clément VIII. Le souverain pontife réclamoit le duché de Ferrare, que son adversaire fut enfin obligé de céder au saint siége. Le jeune prince dont nous écrivons la vie, remis en otage à la cour de Rome pour l'exé-

cution du traité, et conduit à Fayence, y fut reçu, par le cardinal Aldobrandin, avec tous les égards dus à sa haute naissance.

Rendu à sa patrie et sous les yeux du duc son père, il reçut une éducation conforme au rang qu'il devoit occuper dans le monde; et eut d'abord pour gouverneur le marquis de Fontanelles, aussi recommandable par la noblesse des sentimens que par l'origine. A ce premier instituteur succéda le comte de Ronchi, homme d'une éminente vertu, et jouissant d'ailleurs, pour l'étendue de ses connoissances, de l'estime de tous les princes d'Italie. Ses soins eurent tant de succès, que son illustre élève manifesta de bonne heure les brillantes et solides qualités qui devoient le distinguer un jour. Ses actions répondoient à la grandeur de sa naissance; il unissoit à la beauté des formes une vigueur de tempérament que de mâles et continuels exercices ne pouvoient manquer d'accroître. On l'accoutumoit à braver l'intempérie des saisons, à se montrer insensible au froid comme à la chaleur, à soutenir de longues et rudes fatigues. Doué de beaucoup d'esprit et de pénétration, il apprit à considérer la grammaire, la langue grecque et les autres branches des humanités, moins comme les occupations que comme les jeux de son enfance.

Naturellement éloquent, il s'appliqua à la rhétorique et à la philosophie, pour s'énoncer avec grâce et d'une manière solide. Les mathématiques n'avoient point de difficultés pour lui, et les travaux de la guerre faisoient l'objet de ses récréations.

Jaloux de ne rien négliger de ce qui pouvoit contribuer à orner son esprit et embellir ses connoissances, le duc fonda une académie de savans, et voulut que son fils assistât à toutes les conférences. A cette école, il acheva de se former, et apprit à traiter et à discuter les affaires les plus importantes.

Le comte de Ronchi, qui désiroit de donner à l'Europe, dans la personne de son élève, non-seulement un grand prince aux yeux du monde, mais surtout un grand prince selon le cœur de Dieu, mettoit tous ses soins à lui faire aimer la religion. Assidus l'un et l'autre aux offices divins, à la fréquentation des sacremens, à la prédication de la parole divine, et aux autres pratiques du christianisme, le vertueux maître vouloit encore imprimer plus profondément dans le cœur d'Alphonse les sentimens d'une fervente piété; par ce motif, il le conduisoit aux maisons religieuses, surtout à des monastères renommés pour leur fidélité à des règles austères, tels que ceux de l'ordre de Saint-François. Il avoit remarqué

queje une prince témoignoit une inclination particulière pour ces pieux cénobites, et qu'il prenoit plaisir à converser familièrement avec eux. Il choisissoit leur église de préférence pour y communier, et avoit coutume de se retirer dans leur communauté pendant toute la semaine sainte, afin de se disposer au devoir pascal.

Le fils du duc de Modène avoit conçu une vive affection pour un religieux, nommé Jean de Sestola, et lui avoit donné toute sa confiance. Les pieux entretiens qu'il eut avec lui disposèrent son cœur à recevoir les impressions de la grâce, et le goût de grands et généreux sacrifices. Sestola devint à cette époque, et le directeur de sa conscience, et le compagnon de ses travaux.

Un jour que le prince mangeoit au réfectoire, ce qui étoit pour lui une véritable jouissance, on lut, pendant le repas, ce passage d'un pseaume : « Seigneur, un seul jour dans votre maison vaut mieux que mille partout ailleurs ; j'ai préféré d'être le dernier dans la maison de mon Dieu, plutôt que d'habiter dans les tentes des méchans. » A l'instant, son esprit fut pénétré d'une lumière divine qui lui découvrit la vanité du monde et les avantages de la vie solitaire. Il considéroit que celui qui parloit étoit roi aussi-

bien que prophète ; que ces paroles étoient une exhortation, et lui montroient un exemple à imiter. Cette pensée l'occupa si vivement, qu'elle l'empêcha de continuer son repas. Ses yeux et ses mains immobiles faisoient assez connoître qu'un objet important s'étoit emparé des puissances de son âme. Sortant du réfectoire, il pria son ami Jean de Sestola de lui mettre par écrit ces mêmes paroles, désirant les porter toujours sur lui, pour renouveler, par la lecture qu'il en feroit, les bons sentimens qu'il en avoit reçus. Depuis ce moment, ses progrès dans la vertu furent si rapides et si remarquables, que le pape Clément VIII écrivit au duc, père d'Alphonse, pour le féliciter d'avoir un tel fils ; et, par un bref exprès, il donnoit à celui-ci sa bénédiction apostolique. Le comte de Ronchi jouissoit doublement du succès de ses peines. A la reconnoissance publique se joignoit l'attachement si touchant et si vif de son élève, qui avoit coutume de dire que, s'il devoit la vie à César d'Est, il devoit sa bonne vie à Alphonse de Ronchi. Ce bienfait, il ne l'oublia jamais.

Les sciences et la piété n'éteignirent point en lui ce noble feu qu'il avoit hérité de ses ancêtres. La guerre étoit alors très-allumée dans la Flandre ; un désordre affreux y ré-

gnoit, et l'hérésie y faisoit des progrès effrayans. Le théâtre de ces troubles étoit éloigné des états de Modène; cependant le cœur du jeune homme s'enflammoit : jamais il n'entendoit faire le récit de ces désastres, qu'il ne dît en soupirant : « Que les princes catholiques ont tort! S'ils unissoient leurs forces, l'hérésie ne sauroit leur résister, et l'Église ne seroit plus déchirée. » Cette improbation vint à la connoissance de son père, qui le reprit de blâmer ainsi les souverains catholiques, à qui de très-importantes raisons d'état ne permettoient pas cette union. — « Les maximes de l'Évangile la demandent, » répondit le jeune prince. — « Mais, répliqua le duc, comment croyez-vous qu'on pût travailler à une union pareille? » — « En leur donnant un généreux exemple, continua-t-il, si vous voulez me le permettre. » A cet élan, le père pleura de joie, l'embrassa, et lui dit : « Mon fils, vous êtes encore trop jeune; le temps vous fournira des occasions de mettre à l'épreuve cette belle ardeur qui vous anime. » Le prince revint souvent à la charge. Le comte de Ronchi joignoit ses instances aux siennes; et le duc, à qui cette demande étoit très-agréable, ne s'y refusoit que par la crainte que son fils, à peine en sa quinzième année, ne pût soutenir les fatigues de la guerre.

Dans ces circonstances, il arriva de Flandre

les plus désolantes nouvelles. Les sectaires, devenus plus puissans, y renversoient les autels, violoient ce qu'il y avoit de plus saint, faisoient cesser le service divin dans les lieux dont ils se rendoient maîtres, et traitoient les catholiques, mais surtout les ministres sacrés, avec une barbarie jusque là inconnue dans l'histoire des nations. Au récit de tant d'horreurs, Alphonse paroît enflammé, lève les yeux au ciel, frappe du pied la terre pour marque de son impatience, et parle à l'auteur de ses jours en ces termes: « Je suis très-obligé à votre altesse sérénissime de la tendresse qu'elle a pour moi; mais souffrez que, sans violer le respect que je vous dois, je lui fasse remarquer de l'excès dans son amour. Il n'est ni avantageux pour moi, ni conforme à la gloire de votre nom, que je passe ma jeunesse dans les délices de la cour: c'est en vain que je porte le nom du grand Alphonse, si je perds les occasions de l'imiter; c'est en vain que je suis l'aîné de vos enfans, si je refuse l'exemple de la générosité à mes frères: je vous supplie donc de m'accorder ces vieilles troupes que vous entretenez; elles ne me paroissent plus nécessaires pour la défense de votre état, puisque vous n'avez point d'ennemis à repousser ou à attaquer. Je suis jeune, il est vrai, mais la bonne éducation supplée le défaut des

années. Avec des troupes si bien disciplinées, j'amenerai un puissant secours aux catholiques; je soutiendrai le courage de ceux qui tiennent ferme contre l'hérésie ; j'animerai ceux qui chancellent, et j'aurai bonne part à la victoire. Quand la justice de nos armes n'auroit pas le succès que nous en devons espérer, il est toujours au pouvoir des braves et des catholiques de mourir avec honneur et mérite. Peut-on périr plus glorieusement que les armes à la main, et peut-on mourir plus saintement que pour les intérêts de cette religion sainte que nos ancêtres ont professée? Par la gloire de l'illustre famille d'Est, par l'attachement qu'elle a toujours eu pour l'Église catholique, je vous conjure de permettre à mon zèle de faire voir que je suis votre fils. » Ces paroles émurent profondément son père, et, couronnant ses vœux, il ordonna les préparatifs de la campagne ; mais la nouvelle de la paix se répandit à l'instant fixé pour le départ, et Alphonse fut le seul que cette nouvelle affligea.

Le duc César songea bientôt, après cet événement, à procurer à son fils une alliance digne de sa naissance et des heureuses qualités dont il étoit doué. Il obtint pour lui en mariage Isabelle, fille de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, princesse également

accomplie par les charmes de sa personne, les grâces de son esprit et les qualités de son cœur. Dans un âge encore tendre, elle s'étoit acquis, par sa piété, l'estime et la vénération même de toute l'Italie. Jamais union ne se consomma sous de plus heureux auspices; la nouvelle épouse se montra, dans la cour de Modène, ce qu'elle avoit été dans celle de Savoie, un rare modèle de toutes les vertus. Il est juste que nous fassions ici connoître celle qui, éminemment recommandable par elle-même, fut l'instrument dont Dieu se servit pour sanctifier le prince son époux. Quel ordre parfait n'avoit-elle pas mis dans la distribution des heures de la journée! deux étoient consacrées à la méditation. Elle trouvoit une consolation ineffable dans l'adorable Sacrement de l'autel, qu'elle recevoit trois fois la semaine, pendant l'avent et le carême, et, dans les autres temps de l'année, à toutes les fêtes de dévotion. Au moment de la communion, elle paroissoit embrasée d'amour; et, lorsqu'elle entendoit la messe, son exemple retenoit dans la modestie tous ceux qui y assistoient. A chacune des fêtes de l'année, elle faisoit exposer le très-Saint Sacrement dans l'église des religieux de Saint-François; et les ornemens dont l'autel étoit paré étoient l'ouvrage de ses mains.

Les visites ordinaires n'étoient pas capables de la distraire de son travail. Sa dévotion envers la Sainte Vierge l'avoit portée à la choisir pour son avocate et sa protectrice spéciale auprès de Dieu. Lorsqu'elle étoit enceinte, elle fixoit les neuf samedis qui précédoient ses couches pour faire célébrer la messe chez les pères théatins; elle y communioit, et répétoit à genoux neuf fois l'*Ave Maria* devant quelque image de la mère de Dieu. Isabelle vouloit honorer ainsi les neuf mois pendant lesquels cette vierge immaculée avoit porté Jésus-Christ dans son sein. Comment énoncer dignement la charité de la princesse! elle ne connoissoit point de bornes; et le trésorier de l'épargne ayant témoigné son inquiétude aux aumôniers sur ses excessives largesses, elle le fit appeler et lui dit : « On m'a porté plainte contre vous, et on dit que vous voulez mettre des bornes à mes libéralités. Je connois en cela que vous avez fait peu de réflexion à la promesse de Jésus-Christ à ceux qui donnent pour l'amour de lui. Je veux donc que vous observiez mes ordres, car je n'ai pas besoin de tuteur; je vous donne permission d'augmenter mes libéralités, mais je vous défends de les diminuer. » Elle chargea une personne pieuse de faire la

recherche des pauvres honteux, afin de les secourir avec une délicatesse extrême. Elle poussoit quelquefois sa charité jusqu'à se déguiser en paysanne pour aller les consoler elle-même. L'argent de sa cassette particulière étoit destiné à la dot des filles indigentes, et à retirer du vice les femmes qui s'y étoient abandonnées. Cette sainte princesse portoit sa sollicitude jusque sur les morts; elle cherchoit à les soulager par des prières et d'abondantes aumônes faites à leur intention. Pour animer et répandre cette dévotion salutaire, elle fit rétablir, dans l'église de Saint-Sébastien, la confrérie de Notre-Dame-des-Suffrages; et, l'ayant enrichie d'ornemens d'or et de soie, fonda plusieurs messes pour le repos des âmes souffrantes.

La piété d'Isabelle n'avoit rien de sauvage; au contraire, elle étoit éclairée, aimable, ne connoissoit ni les scrupules, ni cette humeur chagrine qui repousse au lieu d'attirer. Soigneuse de plaire à son époux, elle partageoit ses parties de plaisir; sa présence seule en auroit banni tous les excès, en auroit écarté tous les dangers. Par une conduite si judicieuse et si attachante, elle gagna le cœur du prince au point que non-seulement il n'aima jamais d'autre femme, mais que la bonne intelligence qui régnoit entre eux n'a-

voit jamais eu le plus léger nuage. Unis par les mêmes goûts pour la vertu, et par les mêmes inclinations, ils s'étoient promis que celui qui auroit le malheur de survivre à l'autre, lui conserveroit inviolablement dans son cœur la place qu'il y auroit occupée. Pénétrés d'une affection spéciale à la mémoire de saint François d'Assise, pour ne perdre jamais de vue ce sentiment, ils voulurent que le nom du saint fût toujours ajouté aux noms de leurs enfans, et que leur héritier présomptif n'en reçût pas d'autre au baptême. Quelle tendre et inquiète attention ces dignes époux donnoient à l'éducation des jeunes princes! Leur famille étoit si bien réglée, qu'elle paroissoit plutôt une église domestique que l'habitation d'un grand du monde.

Mais, hélas! à quelle époque douloureuse et humiliante ne touchons-nous pas! et combien peu l'homme a sujet de se glorifier et de compter sur sa vertu! Jusqu'ici, Alphonse-François, affable aux personnes de sa cour, n'avoit donné à aucune le droit de s'applaudir d'être le favori. Quelques courtisans, vils adorateurs de la fortune, et d'ailleurs partisans secrets d'un affreux machiavélisme, autant que lâches apologistes des passions criminelles, as-

pirèrent, par ces voies perfides, au coupable avantage d'être les premiers dans ses bonnes grâces. Pour atteindre au succès de leurs vœux, il n'est rien qu'ils ne mettent en usage, point de piéges qu'ils ne tendent à la vertu de leur maître. Ils l'attaquent d'abord par les sens, lui peignent l'amour comme un penchant aussi doux qu'innocent, et vont jusqu'à présenter à ses regards les plus belles femmes de Modène, pour essayer de faire impression sur son cœur. Le prince sort victorieux du combat; mais ces bas intrigans ne perdent pas courage, cherchent le côté foible, et parviennent à démêler, dans le caractère du duc, une vive sensibilité pour le mot honneur, et une trop grande attache à son autorité. C'est sur ce point qu'ils dirigent leurs batteries, lui persuadant d'abord que la clémence est une lâcheté, que le pardon des injures est une montre de foiblesse qui attire le mépris. Ils lui peignent les plus légers manquemens de respect comme des crimes de lèse-majesté, donnent de fausses interprétations aux actions les plus irrépréhensibles de tous les courtisans, et s'annoncent comme étant les seuls qui lui rendent les hommages que l'on doit à sa personne.

Saint Jérôme disoit que les flatteurs sont les étincelles du démon, parce que leurs

discours enflamment les passions dominantes; Alphonse-François faillit d'en être la malheureuse victime. Écoutant avec complaisance des discours qui se trouvoient conformes à ses inclinations, il méprisa les sages conseils du comte de Ronchi, qui s'étoit conservé dans l'usage de lui parler, avec une respectueuse liberté, sur ses plus grands intérêts : son ancien élève, semblable à Roboam, écarta de sa personne les vieillards et les sages qui cherchoient à lui inspirer la douceur et la clémence, et n'écouta plus que de vils intrigans. Quelle cruelle et soudaine métamorphose dans les sentimens d'Alphonse! le bonheur d'être aimé n'est plus rien pour lui, il veut régner par la terreur; le plus léger rapport enflamme sa colère; de l'emportement il passe au désir de la vengeance; et, de ce criminel désir, qui le pourroit croire, il en vient à se montrer cruel. Cette conduite extravagante, et si contraire à la voix sublime et douce des maximes évangéliques, lui fit perdre l'affection du peuple, et réduisit plusieurs familles au désespoir. Une d'elles, dont il avoit fait maltraiter le chef, forma l'abominable projet de lui ôter la vie : des hommes apostés dans le jardin du palais épioient l'instant où le prince avoit coutume de s'y promener, lorsque la Provi-

dence permit que ces malheureux fussent saisis d'une frayeur subite, et se retirassent sans être aperçus. Cet horrible dessein resta enseveli dans les ténèbres; mais, lorsque Alphonse fut revenu à des principes vertueux, les conspirateurs s'adressèrent au guide de sa conscience, pour lui en faire demander pardon.

Quelle fut la douleur de la sainte princesse, à la vue de l'affreux changement qui s'étoit opéré dans le cœur de son époux! Prières, larmes, conseils, tout fut mis en œuvre pour le retirer de cet abîme, et tout paroissoit inutile. Elle étoit obligée d'user des plus grands ménagemens pour ne pas irriter encore davantage un caractère qui se montroit si aisément irascible et farouche. Cependant elle saisissoit les occasions propres à lui parler le langage du sentiment. On vient dire au prince qu'un gentilhomme de Modène, qu'il avoit honoré de sa confiance, a osé mal parler de lui. Ce rapport lui fait d'abord prendre la résolution de s'en venger sans délai; mais ayant eu beaucoup d'affection pour l'accusé, il hésite encore : dans son irrésolution, il entre chez la princesse, qui, le voyant plus rêveur qu'à l'ordinaire, lui demande ce qui l'occupoit. Alphonse raconte ce qu'il vient d'apprendre. « J'ai de la peine, répondit

Isabelle, à penser que vous l'ayez cru, et que, sans mieux examiner la chose, vous méditiez une vengeance. Ce gentilhomme est trop sage pour avoir voulu vous irriter, et le rapport sera, comme beaucoup d'autres, l'ouvrage perfide de quelque flatteur. Je n'ai pu être insensible aux pleurs des familles que vous avez mises dans la désolation; et leur innocence opprimée me fait appréhender que Dieu, qui est le protecteur des innocens, ne punisse enfin vos cruautés. Hélas! puis-je voir nos enfans, puis-je penser à eux sans qu'une frayeur secrète me saisisse! Puis-je, comme leur mère, n'être pas outrée de douleur, lorsque je les considère ainsi que des victimes qui doivent expier ces traits d'inhumanité! » Son discours fut interrompu par ses sanglots. « Vous croyez, reprit-elle, qu'il vous est glorieux de vous faire redouter comme un lion; vous vous trompez: le grand Alphonse, dont vous portez le nom, étoit un objet de crainte pour les ennemis de ses états; mais il se faisoit aimer de tous ses sujets. Le duc de Savoie, mon père, est dans une haute réputation de générosité; et néanmoins la maxime qu'il observe inviolablement, est de ne mécontenter jamais personne; et ceux qui ont à traiter avec lui s'en retournent toujours satisfaits, ou de promesses, ou de présens, ou de paroles. Imitez ces grands hommes,

et n'écoutez plus les discours de ceux qui veulent établir leur fortune aux dépens de votre honneur; faites ce sacrifice à l'amour que vous portez à vos enfans; et s'il vous reste quelque tendresse pour moi, ne m'affligez pas au point de me faire embrasser l'ennemi de Dieu lorsque je vous embrasse. » Alphonse, attendri, promit à sa vertueuse épouse de se modérer; mais combien une coupable habitude est un lien difficile à rompre, surtout quand elle est fortifiée par une inclination naturelle! il faut un miracle de la grâce et de bien généreux efforts pour la surmonter. Quelque résolution qu'il eût prise, il ne fut pas plus maître de lui-même; cependant, lorsqu'il s'étoit laissé emporter aux accès de sa colère, qu'il réfléchissoit sur l'offense dont il venoit de se rendre coupable, une noire mélancolie s'emparoit de son esprit; il se retiroit à l'écart, et, déplorant sa misère, il s'adressoit les reproches les plus amers. « Eh quoi! se disoit-il, sont-ce là les effets de la protestation que tu as faite à Dieu, et de la parole que tu as donnée à la princesse? Comment oseras-tu paroître devant elle, puisque tu ne peux la voir sans lui renouveler l'appréhension de quelque malheur? Hé! quel profit retires-tu de vivre dans cet orgueil? Les gens de bien n'osent plus

converser avec toi, tu seras contraint de vivre solitaire comme une bête sauvage qui fait peur à tout le monde. « Il se livroit à ces tristes rêveries, lorsque, ouvrant les exercices spirituels de Rodriguès, il lut cette sentence de saint Jean-Chrysostome : « Il est comme impossible que celui-là se perde, qui contribue par ses soins au salut des autres. » Consolé par cette idée, il prend la résolution de faire tous ses efforts pour conquérir des âmes à Jésus-Christ. Les Juifs et les pécheurs publics deviennent surtout l'objet de sa sollicitude. Soins, argent, autorité, il emploie tout pour ramener au bercail les brebis égarées. Un de ceux qui retira le plus de fruits de la charité du prince, fut un gentilhomme de Modène, qui, pour échapper aux poursuites de la justice, s'étoit rendu chef de bandits. Alphonse lui fit promettre sa grâce, s'il consentoit à quitter cet affreux brigandage ; il accepta cette offre, entra dans l'ordre des religieux de Saint-François, fit une austère pénitence de ses crimes, et mourut en odeur de sainteté. C'étoit beaucoup sans doute de travailler avec zèle à la conversion des pécheurs ; mais, combien les soins du prince eussent été plus efficaces, si lui-même eût donné l'exemple d'une conversion sincère ! Il avoit à la vérité de bons désirs, mais qui n'étoient que des désirs stériles,

parce qu'il demeuroit enchaîné sous l'empire tyrannique de ses passions.

Pendant qu'il luttoit ainsi contre la grâce, la princesse, accouchée d'une fille, fut saisie d'une fièvre très-aiguë, accompagnée de violentes douleurs ; et le mal empirant, les médecins déclarèrent le danger où elle se trouvoit. Le duc et son fils se livrèrent au dernier accablement, tandis que des prières publiques furent ordonnées pour obtenir de Dieu la conservation d'Isabelle ; personne n'avoit le courage de l'instruire de la grièveté de son mal. Le comte de Scapinelli, qu'elle avoit toujours honoré de son intime confiance, et qu'elle estimoit singulièrement pour sa haute vertu, se rappela heureusement la promesse qu'il avoit faite à la fille de son souverain, lorsqu'elle jouissoit de la santé, et celle-ci avoit contracté envers lui le même engagement. Il s'approcha du lit de sa malade, et lui parlant des prières qu'elle avoit fait faire pour elle à la Sainte Vierge : « Madame, ajouta-t-il, vous continuez toujours de nous donner des exemples de vertu, et vous soutenez, par des actes de piété, les douleurs qui n'auroient de nous que des actes d'impatience. Oh ! que vous agissez sagement, d'appeler à votre secours celle qui, étant la dispensatrice des grâces, ne laisse point manquer, dans la nécessité, les

personnes qui lui sont dévouées! » A ces dernières paroles, prononcées avec l'accent de l'affliction, Isabelle se tourna vers lui, et voyant ses yeux baignés de larmes, devina ce qu'il vouloit faire entendre. Néanmoins, pour l'obliger à se déclarer, elle lui dit : « Comte, quel est votre sentiment? » — « Mes larmes, répond-il, sont les témoins de la tristesse qui m'accable, lorsque, par la fidélité que je dois à notre promesse réciproque, je me trouve réduit à vous rendre un service que je voudrois recevoir de votre altesse. Les médecins, Madame, ont désespéré. « Ses pleurs interrompant son discours, achevèrent sa déclaration; mais la princesse le regardant avec un doux sourire : « Quoi! cher Comte, dit-elle, vous vous affligez de ce qui fait ma consolation! Essuyez vos larmes, et ayez soin qu'on n'oublie rien de ce qui peut me disposer à bien mourir. » — Ce mot fut comme une épée qui perça de douleur le cœur de tous ceux qui étoient dans l'appartement. Le cri qu'ils poussèrent remplit de frayeur l'âme du prince; il accourt, et s'étant approché du lit : « Il s'affligent, lui dit son épouse, lorsque je me réjouis. Si j'avois à regretter quelque chose dans ce monde, ce seroit votre société; mais, devant me conformer à la volonté de Dieu, je n'ai que deux grâces à vous demander : je vous prie donc, pour vous-même, pour vos

enfans, et par l'affection réciproque que nous avons, vous pour moi, moi pour vous, sans qu'on puisse dire qui de nous a l'avantage, je vous conjure que vous renonciez à ces criminelles maximes qu'on vous a inspirées. Prenez un esprit de douceur, et faites-vous aimer. L'autre grâce que je vous demande, est que votre altesse souffre qu'après ma mort, mon corps soit enseveli dans des habits de religieuse. » Le prince lui promit de remplir ses volontés; et, ne pouvant retenir ses larmes, il se retira pour se livrer sans contrainte à sa douleur. La sainte princesse, après avoir reçu les sacremens de l'Église, bénit ses enfans et les personnes qui lui étoient attachées, et expira le samedi, dans l'octave de l'Assomption, l'année 1626. Les pauvres la pleurèrent comme leur mère, les ordres religieux comme leur bienfaitrice, et toute la cour comme son modèle. Son corps fut inhumé dans l'église des Théatins, en habit de capucine, dans une chapelle qu'elle avoit fait bâtir à l'honneur du bienheureux *Amé de Savoie.*

L'indifférence qu'Alphonse manifesta d'abord, en apprenant la mort de sa vertueuse épouse, présenteroit quelque chose de révoltant, si cette indifférence apparente n'eût été qu'une sorte de stupeur qui suspendit un mo-

ment toutes ses facultés. Monté en voiture, avec les jeunes princes ses enfans, il se rend au monastère des religieux de Saint-François, et y reçoit, d'un œil sec, les complimens de condoléance qui lui sont adressés. Il semble entendre sans émotion les sanglots qui échappent à tous ceux qui avoient connu son illustre épouse, et qui regardoient sa perte comme une calamité publique. Il discourt, en philosophe stoïcien, sur la brièveté de la vie, sur la vanité du monde; mais ensuite il parle en chrétien du détachement des choses sensibles, et, par ce discours, se rend le consolateur de ceux qui étoient venus pour le consoler. Le lendemain matin, levé de fort bonne heure, la perte qu'il vient de faire se présente à son esprit dans toute son étendue; de ce moment, sa tranquille douleur s'évanouit, sa philosophie l'abandonne; il passe tout à coup à l'excès du désespoir; ses cris alarment les cénobites, ils accourent et restent muets à la vue du prince plongé dans un abîme de douleurs. « Retirez-vous, leur dit-il avec véhémence, retirez-vous, j'ai sujet de pleurer; je suis le plus malheureux des hommes; je ne mérite pas de survivre à une personne si accomplie! Retirez-vous, je vous en conjure. » Forcés d'obéir à cet ordre, ils le laissent seul; mais, appréhendant quelque accident

funeste, ils le surveillent d'un appartement assez voisin pour le voir et l'entendre sans en être aperçus. Il n'est point de transports auxquels ce malheureux prince ne s'abandonne; il frappe sa poitrine, et s'écrie dans les plus déchirantes angoisses : « C'est toi, oui, c'est toi qui lui as ôté la vie!... Ne l'avoit-elle pas prédit, que la main de Dieu s'appesantiroit sur ta famille, pour punir ton orgueil et tes cruautés? Tu as méprisé ses conseils; c'est donc avec justice que Dieu t'a ravi ce trésor. Ne te plains point de ce que tu ne possèdes plus celle dont tu t'es rendu indigne. Mais, hélas! aimable princesse, où êtes-vous? Que ne m'est-il permis de donner ma vie pour vous empêcher de mourir? falloit-il que la foudre qui devoit m'écraser, tombât sur vous qui étiez innocente? » Puis, se jetant à terre devant un crucifix : « C'est moi, dit-il, Seigneur, c'est moi qui vous ai offensé, c'est moi qui dois en souffrir la peine. Je suis un vindicatif qui persécutai tant de familles! Ah! Seigneur, puis-je attendre le pardon de mes fautes, moi qui n'ai point voulu faire grâce à ceux mêmes qui s'humilioient devant moi! Pendant que le sang que vous versez pour mon salut relève mes espérances, la prière que vous faites pour ceux qui vous tourmentent, condamne ma conduite

et me plonge dans l'effroi. Adorable Jésus, je me jette aux pieds de votre miséricorde ; ayez pitié de moi selon la grandeur de votre bonté ; agréez le sacrifice de mon cœur contrit et humilié. »

Après cette prière, il se met sur son lit et s'endort. Pendant son repos, il crut voir la princesse, qui, vêtue en habit de religieuse, l'invitoit à changer de vie : alors il se rappelle ses promesses, et pense que ce songe est une leçon que Dieu lui donne pour lui enseigner ce qu'il doit faire. Plein de ces idées, il retourne à son palais ; dès lors il s'applique tout entier à la réforme de sa vie ; et, afin d'y travailler avec succès, écarte de la cour les objets qui auroient pu mettre obstacle à son avancement spirituel ; il chasse les flatteurs qui avoient médité sa ruine, et leur défend de paroître jamais en sa présence. Il fit ensuite une confession générale qui fut souvent interrompue par ses larmes et ses gémissemens. Mais il ne cessa pas seulement de commettre le mal, il voulut se dévouer entièrement à la piété, s'attacha de tout son cœur à l'oraison mentale, à la fréquentation des sacremens, et trouva bientôt et goûta Dieu dans ces saints exercices. Les lumières qu'il y acquéroit n'étoient pas sans chaleur; son cœur fut en peu de temps pénétré des

flammes de la charité, et ne respira plus que pour Dieu. L'heureux changement du prince en produisit un non moins heureux dans la cour : la piété devint de mode, si nous osons nous servir de ce terme ; du moins elle parut considérée, respectée, quoique chacun discourût à son gré sur une conversion aussi subite : les uns l'admiroient, les autres ne la croyoient pas solide, et se flattoient peut-être, en secret, qu'elle ne seroit pas de longue durée.

Mais Alphonse-François ne cessoit de soupirer après une vie de retraite et de pénitence. Un jour, plus fortement occupé de ce désir, il fit appeler le gardien des religieux de Saint-François, et lui communiqua ce qui se passoit dans son âme, ainsi que la résolution qu'il avoit formée d'embrasser son ordre, si toutefois il le croyoit propre à mener un tel genre de vie. L'homme de Dieu lui répondit avec beaucoup de prudence, et termina ses considérations par lui déclarer que, quoique né pour la souveraineté, il n'y avoit pas de doute que, si Dieu l'appeloit à une vie sainte, il lui donneroit les moyens d'exécuter son généreux dessein, et qu'avec la grâce, il n'étoit point de difficultés qu'il ne pût vaincre, point de nœuds qu'il ne pût rompre.

« Priez Dieu pour moi, dit le prince, afin que son esprit m'éclaire et me fortifie. Cependant gardez mon secret. »

L'ennemi du salut employoit tous ses efforts pour détruire l'ouvrage de la grâce, tantôt représentant au prince le bien qu'il laisseroit à faire, si, renonçant à son autorité, il prenoit le parti de la retraite; tantôt lui exagérant la délicatesse de sa complexion, la force de ses habitudes, les rigueurs de la pénitence. « Quoi! se disoit Alphonse à lui-même, pourras-tu soutenir, sans que ta santé en soit altérée, l'austérité de la vie que tu veux embrasser? Toi, logé dans un palais, toi, somptueusement vêtu, si délicatement nourri, si mollement couché, comment pourras-tu renoncer à ces commodités de la vie? Te contenteras-tu d'une cellule sans ornement, d'un habit pauvre, d'une nourriture grossière, d'un ais couvert de paille pour reposer la nuit? encore ton sommeil sera-t-il interrompu par la psalmodie. Avec un ulcère à la jambe, comment pourras-tu marcher à pied, dans la boue, dans la neige? Il n'est pas digne de toi de commencer une entreprise que tu ne saurois continuer sans des dispenses qui seroient d'un mauvais exemple. Quand Dieu t'a inspiré le dessein de renoncer à tes états, il a allumé dans ton cœur le désir de contribuer à

la conversion des hommes, et tu ne saurois mieux y réussir qu'en te rendant l'imitateur de saint François-Xavier. Le vœu des missions étrangères, que font les PP. Jésuites, te donnera le moyen de t'éloigner de l'Italie, et d'aller dans les Indes, pour y travailler plus commodément au salut des âmes et à la gloire de Dieu. »

Ces pensées et mille autres de cette nature ébranloient beaucoup sa vocation ; mais il y fut confirmé par la rencontre suivante : il se trouvoit dans le monastère des religieux de Saint-François, qu'il alloit visiter lorsqu'il vouloit délasser son esprit. Voyant sur une table les chroniques de l'ordre, et à l'ouverture ayant rencontré la vie de saint Antoine de Padoue, il en lut une partie ; cette lecture le fit entrer dans une profonde considération de la vanité du monde, et pendant laquelle il lui sembloit que saint François lui disoit intérieurement : « Prends cette règle et lis. » Remis de cette sorte de rêverie, il lut effectivement cette règle, et y apprit que les religieux de cet ordre portoient les lumières de l'Évangile aux nations infidèles, aussi-bien que les Jésuites : frappé comme d'un trait de lumière, il bannit ses irrésolutions, fait appeler le père Jean de Sestola, l'interroge sur divers points de sa règle, et enfin lui de-

mande si la pauvreté que l'institut de Saint-François professe par vœu, n'est point un obstacle aux voyages que les missions nécessitent, et si elle n'expose point les missionnaires aux mépris des infidèles, ce qui devroit empêcher le succès de leur ministère? «Notre travail, répond Sestola, seroit fort infructueux si la conversion des âmes étoit un effet de la politique humaine; mais comme elle est l'affaire de Dieu même, ceux qui y travaillent doivent régler leur conduite sur les maximes que Jésus-Christ a données à ses apôtres. Il leur a défendu la possession des biens de la terre, et les a envoyés dans un état si humble, qu'il les comparoit à des brebis parmi les loups; leur zèle armé de la pauvreté et de l'humilité a détruit les idoles, et a établi l'Église. Ce grand détachement des choses sensibles est une prédication muette, et très-puissante sur l'esprit de ces peuples barbares. Le refus même qu'on a fait plusieurs fois des biens qu'ils nous offroient, leur a démontré, par expérience, que nous traversons les mers pour leur apporter le trésor d'une doctrine céleste, et non pas pour usurper leurs possessions, et leur a donné une si haute estime des prédicateurs du saint Évangile, que nos missionnaires sont plus en peine de se défendre des honneurs qu'ils leur rendent, qu'à se for-

tifier contre leurs mépris. Au reste, monseigneur, ils n'appréhendent pas que celui qui donne aux petits des corbeaux la pâture qu'ils lui demandent par leurs cris, abandonne ceux qui se sacrifient à son service. Ils savent la promesse que Dieu a faite à saint François, de nourrir ses enfans, tandis qu'ils se confieront en sa providence; c'est pourquoi, quand cet admirable patriarche les envoyoit, il leur disoit, en leur donnant sa bénédiction : « Remettez-vous de tous soins entre les mains du Seigneur, et il vous nourrira. »

A ce discours, le prince ne balançant plus, annonce au père de Sestola que sa résolution est irrévocablement prise d'entrer dans l'institut de Saint-François. Celui-ci lui observe qu'il ne doit rien précipiter dans une affaire d'une si grande importance; que l'âge avancé du duc César et le peu d'expérience du prince François, son fils, demandent, pour le bien public, qu'il diffère encore au moins jusqu'à ce que ce dernier soit en état de gouverner. Que ce délai lui donnera le temps de se disposer, par des bonnes œuvres, au saint état qu'il veut embrasser. Alphonse reconnoît la sagesse de ce conseil et se retire, résolu de pratiquer, sous la pourpre et dans son palais, toutes les rigueurs de la vie monastique. Mais il reconnut que ce serait une témérité funeste que de

vouloir se conduire seul dans la carrière de la pénitence; ce fut d'après le consentement de son directeur qu'il se livra à tous les genres d'austérités que l'on a coutume d'exercer dans les ordres les plus sévères. Jeûnes, veilles, macérations, il employa tout pour détruire en lui le vieil homme et créer l'homme nouveau, qu'il vouloit offrir en sacrifice au Seigneur. Ce fervent pénitent devint d'autant plus avide des croix et des mortifications, qu'il avoit beaucoup péché, et qu'il désiroit avec ardeur satisfaire à la justice divine. Il assistoit régulièrement trois fois la semaine aux instructions de deux congrégations pieuses établies à Modène, l'une par le comte Paul Boschetti, homme aussi illustre par sa vertu que par sa naissance, l'autre sous la direction des PP. Théatins. Alphonse en retira tant d'avantages, qu'il voulut, pour le bien de tous les fidèles, concourir à leur propagation, soit par son autorité, soit par ses largesses.

Associé par son père aux actes de son autorité, il ne s'occupa plus que du bonheur des peuples. Il fonda un collége pour les enfans nobles, établit une école de charité, où l'on admettoit les enfans des pauvres qui se présentoient pour apprendre les premiers élémens des sciences, fit de sages règlemens en faveur des bonnes mœurs, et ouvrit une

maison de refuge aux femmes qui, s'étant laissé séduire, vouloient revenir à Dieu par la pénitence; elles y étoient nourries et entretenues gratuitement. Ce n'étoit point assez pour son cœur de retirer du vice les personnes qui avoient eu le malheur d'y tomber; il voulut aussi préserver les jeunes personnes des dangers auxquels la misère les exposoit. Une maison fut disposée pour les rassembler; elles y étoient pourvues de tout ce qui pouvoit leur être nécessaire, et on les y occupoit à un travail honnête. Lorsqu'elles parvenoient à l'âge d'être mariées, on leur donnoit une dot capable de les établir convenablement. Bientôt les chrétiens de Modène, jaloux d'imiter la générosité de leur bon maître, retracèrent les vertus de l'Église primitive : quelque inégalité de biens qu'il y eût parmi eux, il n'y avoit point de pauvres, parce que la charité suppléoit à la disette des uns par l'abondance des autres.

L'application que le prince donnoit aux besoins de l'état et à ces œuvres saintes, ne pouvoit le distraire du désir qui l'animoit de quitter le monde. Il fréquentoit assidûment l'église des religieux de Saint-François, particulièrement aux jours qu'ils célébroient quelque fête. Celle de la Commémoration des stigmates de saint François lui donna le désir

d'aller visiter la montagne d'Alnerne, où ce grand serviteur de Dieu reçut cette grâce, et Assise, lieu où il est inhumé. Il vouloit de là passer jusqu'à Lorette pour y rendre ses hommages à la sainte Vierge. En ayant obtenu la permission du duc, son père, il partit à pied, en habit de pèlerin, avec les princes Obiso, son second fils, Borso et Foresto, ses deux frères, et le père de Sestola : celui-ci célébra la messe avant de se mettre en route, communia le prince, bénit les vêtemens et les distribua à la pieuse compagnie. Alphonse, en recevant le sien, se dit à lui-même : « J'apprends aujourd'hui ce que je suis, et les sentimens que je dois avoir. Je ne suis que pèlerin sur la terre ; ma vie n'est qu'un passage qui se terminera dans peu de jours, et peut-être dans peu de momens : pourquoi donc aurois-je de l'attachement aux richesses, ou aux vanités du siècle. Ah ! Seigneur, remplissez de vos lumières le prince François, afin qu'étant plutôt en état de gouverner, je rompe les liens qui me retiennent, et que je n'aie plus de pensée que pour votre service. » Puis, se tournant vers ceux qui devoient le suivre : « Prions Dieu, dit-il, qu'il nous bénisse, et qu'il sanctifie nos pas. » Alors le religieux commença les prières qu'on nomme

l'Itinéraire ; et, les ayant achevées, ils partirent tous ensemble. Ils touchoient au but de leur pèlerinage, qu'ils avoient sanctifié par la prière, la lecture et la récitation des psaumes, évitant de passer par les villes où le prince craignoit d'être reconnu, lorsqu'il tomba malade ; on le transporta à Sestola, chef-lieu du Frignan et de la Suesolo. Obligé de renoncer au voyage qu'il avoit entrepris, il distribua aux pauvres et aux monastères la somme qu'il y avoit destinée, et laissa le peuple dans l'admiration des vertus qu'il lui avoit vu pratiquer pendant son séjour dans ces deux villes. Il n'avoit point encore quitté Suesolo, lorsqu'un courrier lui annonça la mort du duc César, son père. La religion purifie et renforce les sentimens de la nature : Alphonse fut accablé de douleur. Cependant l'arrivée du prince François, revenu de ses voyages, se montrant parfaitement capable de lui succéder, allégea sa profonde affliction. Il écrivit d'abord au comte de Ronchi, son ancien gouverneur; puis, se tournant vers le guide de sa conscience, resté seul dans son cabinet, il lui dit : « La perte que j'ai faite m'a sensiblement touché, et je ne pourrois m'en consoler de ma vie, si je n'avois déjà choisi saint François pour mon second père. Considérant que mon fils peut gouverner, et que

le poids des mes états lui sera léger, je bénis le nom de Dieu, de ce qu'il a rompu les liens qui me retenoient encore dans le monde.»

De retour à Modène, il fit rendre à l'auteur de ses jours les honneurs funèbres, et prit possession de ses états. Alphonse, au sein de la nouvelle pompe qui l'environne, gémit comme Esther, et ne cesse de soupirer après l'heureux jour où, foulant aux pieds ces vaines grandeurs, il se dépouillera de la pourpre, pour se revêtir de la bure, et quittera les délices de la cour pour embrasser les austérités du cloître. Il assembla son conseil et lui déclara que, sa santé étant très-affoiblie, il laisseroit le gouvernement à son fils le prince François, et qu'il avoit l'intention de se retirer pour quelque temps à Sassuolo, superbe château des souverains de Modène, et à dix mille de la ville. Après avoir donné au jeune prince les instructions nécessaires, il se rendit dans cette magnifique demeure, où il avoit mandé le provincial de l'ordre de Saint-François, afin de lui faire part de sa résolution. L'homme de Dieu lui exposa les difficultés qu'il rencontreroit à l'exécution d'un semblable projet, lui représenta l'austérité de la règle, le contraste frappant entre la vie qu'il a menée, comme souverain, à celle qu'il se proposoit d'embrasser.

Il lui remet sous les yeux le bien qu'il a déjà opéré, celui qu'il peut faire encore; enfin, il essaie de tout son pouvoir de le dissuader de sa résolution. « Je me suis comme accoutumé, répondit le duc, à toutes les austérités et à toutes les humiliations de votre ordre, fussent-elles plus difficiles qu'elles ne le sont. Les jeûnes, les veilles, les macérations ne sauroient m'intimider; et il n'est point de supérieur de si mauvaise humeur auquel je ne sois déterminé à me soumettre parfaitement, point de commandement si fâcheux auquel je n'obéisse avec complaisance, pour l'amour de celui qui, étant roi de tous les hommes, s'est soumis à ses sujets, et a été obéissant jusqu'à mourir sur la croix. Pour les fondations que j'ai faites, Dieu en est l'auteur, il aura soin de son ouvrage, il est le père des pauvres; si j'ai été l'instrument de sa providence pendant quelque temps, il substituera un autre à ma place, et je prierai mon fils de continuer mes libéralités. Après tout, quand j'aurois de la répugnance à m'abaisser, quand les fondations devroient se détruire, Dieu m'appelle, je ne dois pas résister à sa grâce; et c'est de mon obéissance à cette vocation que dépend le salut de mon âme. Demeurant dans l'état où je suis, je puis faire beaucoup de bonnes œuvres, il est vrai, mais je

puis aussi abuser de mon pouvoir, comme j'ai fait autrefois. Il m'est avantageux, et même nécessaire, de me dépouiller de tout; et si tous les royaumes de la terre étoient unis en une seule monarchie, et que j'en eusse la disposition, je les quitterois avec autant de complaisance que je laisse mes états. N'éludez donc point ma demande, par des détails qui m'obligeroient à avoir recours à votre général, pour trouver en sa bonté la consolation que je ne trouverois point en vous; je vous supplie, recevez-moi au nombre de vos frères, car je m'estimerai trop heureux, si je puis être le dernier dans la maison du Seigneur. » En prononçant ces dernières paroles, il se jeta aux pieds du religieux, et versa des larmes. L'autre, relevant le prince, et mêlant ses larmes aux siennes: « Monseigneur, lui dit-il, lorsque j'ai parlé à votre altesse, ce n'a point été pour lui refuser un bien qui vaut mieux que les couronnes, parce qu'il nous donne la possession de nous-mêmes. On ne dompte pas aisément des passions que de lâches courtisans nourrissent et enflamment par la flatterie, et c'est une espèce de miracle de n'être point superbe dans les grandeurs, ni avare dans les richesses. L'état religieux nous dépouillant de ces choses extérieures, qui peuvent si facilement corrompre les

mœurs, met dans une parfaite tranquillité d'esprit ceux qui sont fidèles observateurs de ses lois. Si votre altesse persévère dans son dessein, comme je l'espère de la grâce de Dieu, elle fera l'expérience de cette vérité : les humiliations attireront sur vous les bénédictions du ciel ; la pauvreté vous mettra dans une espèce d'indépendance, et vous trouverez, dans les austérités qui l'accompagnent, des douceurs qui vous donneront du mépris, pour ne pas dire de l'horreur, de ce que la cour a d'attrayant. Vous avouerez que le joug du Seigneur est bien doux, et que c'est véritablement régner que de servir Dieu.... Au reste, votre humilité va trop loin en demandant d'être admis au nombre des frères lais. Dieu vous appelle à l'exercice de la prédication par le zèle qu'il vous a donné pour le salut des âmes. Vous pouvez donc être sûr de mon consentement, et, selon le pouvoir que j'en ai, je vous reçois au nombre des clercs de notre ordre. »

Il ne restoit plus qu'à faire choix d'un couvent. Le duc souhaitoit extrêmement de s'éloigner de Modène, où tout lui eût offert des objets de distraction. Il fut arrêté qu'il iroit dans quelque province d'Allemagne, et qu'avant de partir il feroit demander au souverain pontife les permissions nécessaires, pour éviter

le retard qu'un autre provincial pourroit apporter à le recevoir. Après cette conférence, le provincial de Bologne se retira. Avant de le laisser partir, le duc lui écrivit en ces termes :

« Mon Révérend père,

» Après avoir demandé votre bénédiction, je vous supplie de me déclarer, comme un supérieur doit faire à son sujet, comment je dois me comporter, dans l'affaire que je vous ai communiquée, pour le salut de mon âme et le bien de la religion. Je me remets entièrement entre vos mains, sachant que je ferai la volonté de Dieu, lorsque j'obéirai à vos ordres. J'espère que vous aurez la bonté de ne point m'oublier dans vos saints sacrifices, et que vous recommanderez aux prières de tous vos religieux celui qui vous est parfaitement soumis, et qui vous salue avec affection.

» Alphonse-François D'EST. »

Un courrier fut expédié au pape Urbain VIII, pour lui demander, avec sa bénédiction, trois indults; le premier pour avoir le choix d'une des provinces d'Allemagne, le second pour faire profession le jour même de sa vêture, et le troisième pour que le père Jean de Ses-

tola lui fût assigné pour confesseur permanent, et qu'il lui fût permis, ainsi qu'à un autre religieux, d'accompagner son altesse, soit en voiture, soit à cheval, pendant le voyage. Le pape lut ces lettres avec admiration, et dit en pleurant : « Voilà un duc qui, par le mépris des grandeurs, nous enseigne la modération dans l'élévation où Dieu nous a placés. » Sa Sainteté accorda toutes les permissions demandées, et le bref en fut expédié sur-le-champ au duc de Modène.

Ses progrès dans la vertu devinrent encore plus sensibles depuis son aggrégation à l'ordre de Saint-François. Il sembloit ne plus vivre sur la terre, toutes ses pensées étoient au ciel. L'arrivée du bref du Saint-Père le combla de joie, et il ne s'occupa plus que du soin d'exécuter son projet. Il s'y disposa par une nouvelle confession générale ; ensuite, ayant fait appeler son fils, il lui déclara sa résolution de lui remettre le gouvernement de ses états, et d'embrasser l'ordre de Saint-François. Le jeune prince, accablé de cette nouvelle, se jette aux pieds du duc, et s'écrie : « Ah ! mon père, est-ce ainsi que vous m'abandonnez ? Si vous voulez quitter vos états, vous devez chercher un autre successeur, je ne pourrois me séparer de vous : j'aime votre personne

et non pas vos biens ; n'étant point engagé dans le mariage, je suis libre de vous suivre. »

Le duc, touché d'une affection si tendre, versa des larmes ; mais, sans s'écarter en rien de sa détermination, il représente à son fils qu'il doit obéir à la voix de Dieu qui l'appelle, et lui ordonne d'accepter l'acte de démission qu'il va déposer dans ses mains. Contraint d'obéir à l'autorité d'un père et d'un souverain, le fils cède avec une répugnance qui fait honneur à son cœur ; le duc mande le chancelier et les ministres, leur apprend qu'il les fait appeler pour qu'ils soient témoins d'une action qu'il méditoit depuis long-temps, et qu'il demandoit leur silence jusqu'à ce que le prince régent en eût fait sa déclaration ; il ajoute qu'après l'expérience qu'il a de leur fidélité, il ne doute nullement qu'ils ne se soumettent aux ordres qu'il leur donne, et que, l'affaire étant de très-grande importance, il vouloit la commencer par la prière. Après que l'on a récité les litanies de la Sainte Vierge, il ouvre le bréviaire, et lit à voix haute ce répons : *Regnum mundi et omne ornamentum sæculi contempsi propter amorem Domini mei Jesu Christi* ; c'est-à-dire : J'ai méprisé le royaume du monde et toute la pompe du siècle pour

l'amour de mon Seigneur Jésus-Christ. Puis, s'étant relevé, il commanda au chancelier d'écrire sa démission et son testament, qu'il lui dicta. Quand il eut annoncé sa détermination d'entrer dans un humble monastère de Saint-François, l'étonnement fut général, la plume tomba des mains du chancelier. « Pourquoi êtes-vous si surpris? leur dit le duc ; ma retraite de Modène vous devait être un présage de ma retraite du monde. Dieu m'appelle ailleurs ; je ne saurais demeurer plus longtemps parmi vous, parce que notre bonheur consiste à suivre les desseins de la Providence. Je vous laisse le prince François, mon fils ; il est votre souverain par la démission que je fais de mes états en sa faveur ; soyez lui fidèle comme vous me l'avez été, et vous trouverez en lui les mêmes bontés. » Tout le monde fondoit en larmes, Alphonse seul avoit un visage riant comme une personne qui a secoué un joug importun ; les pièces ayant été signées, il fit chanter le *Te Deum* en actions de grâces, à l'instant même, 24 juillet 1629. La religion avoit triomphé de la nature ; mais celle-ci, néanmoins, eut ses droits, et ce ne fut pas sans verser beaucoup de larmes que, le 31 du même mois, il se sépara de son fils pour se ren-

en Allemagne. Avant de partir, il écrivit les deux lettres suivantes :

« *A la cité de Modène.*

» La mort des grands est un livre dans lequel on apprend à mépriser le monde et à s'appliquer au salut de son âme. Du milieu de ces ténèbres il sort une lumière qui nous découvre la vanité des grandeurs de la terre, et l'erreur de ceux qui les poursuivent avec ardeur ou qui s'y attachent avec désordre. Un faux éclat les éblouit, les conduit à l'oubli de leur devoir, et leur fait perdre de vue cette gloire qui doit assurer notre bonheur, et qui est la récompense de l'humilité. C'est cette importante leçon que le Saint-Esprit nous enseigna à la mort de feu madame l'infante de Savoie, notre très-chère épouse d'illustre mémoire. Les circonstances qui l'accompagnèrent, me détachant de tout ce que le monde estime, firent naître dans mon cœur le désir de me retirer dans un cloître pour servir Dieu avec plus de sûreté et moins d'imperfection. Il y a déjà long-temps que nous aurions exécuté ce dessein, si nous n'avions cru être obligés d'attendre que le prince François se fût formé au gouvernement : maintenant que sa prudence surpasse son âge, et qu'il réunit en lui-même la grandeur de courage d'Alphonse II, la longani-

mité de feu César, et la piété de la princesse sa mère, nous avons résolu de ne plus différer la démission de nos états,. et notre retraite dans l'ordre de Saint-François, auquel nous nous sentons appelés par les ineffables miséricordes de Dieu. Nous avons voulu faire part de tout ceci à notre bonne ville de Modène, l'assurant que, si nous pouvions porter quelque regret au service de Dieu, ce seroit celui de quitter un peuple que nous aurons toujours en affection. Nous avons donc laissé le gouvernement de nos sujets, et la possession de tous nos biens au prince François, que nous avons prié de vous conduire plutôt en père que de vous commander en souverain, et de joindre la clémence à la justice, afin de soutenir l'honneur de la maison d'Est, qui a été toujours recommandable par l'union de ces deux vertus. Nous nous promettons aussi de votre fidélité, que, dans cette conjoncture, vous aurez pour lui le même attachement que la ville de Modène a toujours eu pour ses souverains. Nous vous recommandons, au-dessus toute. choses, le culte de Dieu et les fondations qui ont été érigées sous notre autorité; car ce sont vos meilleurs remparts, et le fondement de votre prospérité. Enfin, nous espérons que vous ne nous oublierez pas, et que, par vos prières, vous attirerez sur nous quelque

puissante grâce, qui nous facilitera les obligations de la vie que nous allons embrasser, vous souhaitant, par un juste retour, les bénédictions spirituelles et temporelles. Comme, de ce moment, nous nous séparons de tout commerce avec le monde, vous pourrez donner votre réponse à mon successeur qui tient de nous l'ordre de l'ouvrir.

» Dieu vous ait en sa sainte garde.

» ALPHONSE-FRANÇOIS D'EST.

» Sassuolo, 31 juillet 1629. »

« *A la cité de Reggio.*

» L'heureuse mort de la jeune infante de Savoie, notre très-chère épouse, et votre très-honorée dame, a été pour nous le principe d'une nouvelle vie, par le désir qu'elle nous fit entrevoir de mourir au monde, et de vivre seulement pour Dieu : c'est pourquoi, ayant reconnu dans le prince François les qualités d'un souverain, nous nous sommes démis de nos états en sa faveur, pour éxécuter notre dessein, entrant dans l'ordre de Saint-François pour y faire pénitence. Le respect et l'affection que vous avez eus toujours pour la maison d'Est, et en particulier pour notre personne, me persuadent que vous aurez du

regret de ma retraite, et ce ne sera pas sans raison, puisque l'affection que nous avions pour notre très-fidèle cité de Reggio devoit vous faire espérer, et pour le général et pour le particulier, les effets de notre bonté et de notre protection. Mais soyez persuadés que notre successeur est parfaitement informé de votre fidélité ; que, pour imiter ses ancêtres, il gouvernera avec équité et avec clémence, et qu'il se portera à votre soulagement, et par inclination, et par la recommandation que nous lui avons faite. Soyez donc fidèles à son service et attachés à ses intérêts. Nous vous recommandons le culte de Dieu, la dévotion à l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, précieux trésor que vous possédez depuis tant d'années. Sans ces sentimens de religion envers les choses sacrées, les villes sont exposées à beaucoup d'infortunes, et les princes ne sauroient régner en paix. Comme nous voulons vous avoir présens dans notre souvenir, pour prier Dieu qu'il lui plaise de vous combler de biens spirituels et temporels, nous espérons que vous en ferez de même pour nous, afin que Dieu nous éclaire et nous fortifie par sa grâce en son service. La consolation que nous attendons de la fidélité à notre vocation auroit été imparfaite, si nous n'en avions nous-mêmes fait part à de si bons

sujets, pour vous témoigner qu'abandonnant toutes choses, nous conservons toujours de tendres sentimens d'affection pour vous. Vous pourrez adresser votre réponse à mon successeur, qui l'ouvrira selon l'ordre qu'il en a de nous.

» Dieu vous ait en sa sainte garde.

» De Sassuolo, 31 juillet 1629. »

Les opinions se partagèrent sur le contenu de ces lettres. Les uns louèrent le généreux sacrifice du prince; les autres le regardèrent comme le fruit d'une imagination exaltée; mais les pauvres, qui vivoient de ses libéralités, faisoient éclater la plus vive douleur. Ils pleuroient le duc de Modène, comme on pleure un père tendre, un ami généreux et compatissant. La consternation se répandit dans toute la ville. Le deuil y fut universel, et, quoique l'on assurât ces infortunés que le bon duc avoit, par son testament, pourvu à tous leurs besoins, rien ne pouvoit tarir la source de leurs larmes.

En lisant la réponse des conservateurs de Modène aux adieux de leur souverain, de leur père, nous reconnoîtrons aisément combien le siècle d'Alphonse différoit essentiellement du nôtre, soit pour l'amour et la la pratique du christianisme, soit pour les prin-

cipes de soumission et de fidélité à l'autorité souveraine.

« Monseigneur,

» Les actions des hommes peuvent être honorées par des éloges; mais celles de Dieu doivent être révérées en silence! La résolution que votre altesse sérénissime a prise est une œuvre du Très-Haut, et cette générosité, qui vous met au-dessus de tous les accidens de la fortune, ne suffisoit pas pour renoncer à des états si grands et si paisibles, pour abandonner des sujets si fidèles, pour s'éloigner d'une famille si illustre et aimée avec tant de tendresse, et changer les délices d'un grand prince en la pauvreté austère des enfans de Saint-François : cette entreprise excède si fort la condition de la nature, qu'elle ne peut être que l'effet d'une grâce très-efficace. Nous adorons la conduite de la Providence divine; mais, étonnés par la grandeur d'une action si extraordinaire, et très-mortifiés d'une séparation si sensible, nous ne pouvons empêcher que la tristesse de nos cœurs ne se répande sur nos visages. Notre douleur seroit extrême, si la perte que nous faisons par votre retraite n'étoit récompensée par la succession du sérénissime duc François. Nous voyons le père dans le fils, et nous remarquons en lui les vertus

de tous ses ancêtres ; nous serons toujours soumis à ses volontés, attachés à ses intérêts : quand il s'agit de fidélité, les Modénois ne sauroient dégénérer d'eux-mêmes, et c'est la protestation que nous faisons à votre altesse, plus de cœur que de bouche. Comme nous espérons que, par ses prières, elle attirera sur nous les bénédictions de Dieu, nous supplions aussi la divine majesté de seconder vos desseins par la force de ses grâces et par le don de la persévérance; c'est le souhait de ceux qui sont avec soumission,

» Monseigneur,

» De votre altesse sérénissime, les très-humbles et très-obéissans serviteurs et très-fidèles sujets,

» *Les conservateurs de Modène.* »

Les magistrats de Reggio ne furent pas moins religieux dans la réponse suivante à la lettre dont le duc les avoit honorés.

« Monseigneur,

» La résolution que votre altesse sérénissime a prise d'embrasser la vie religieuse, nous a jetés dans un étonnement qu'on pourroit peut-être comprendre, mais qu'on ne sauroit exprimer. La perte que nous faisons d'un sou-

verain si débonnaire, nous cause une tristesse qui nous empêche de participer aux douceurs dont Dieu accompagne votre retraite. Il nous reste pourtant cette consolation dans notre déplaisir, que l'affection de votre altesse sérénissime nous servira de rempart contre toutes nos infortunes, et nous la supplions très-humblement de se souvenir de nous dans ses prières. Nous serons parfaitement soumis au sérénissime duc François; nous perdrons plutôt la vie que la fidélité, et dans cet illustre fils, nous reconnoîtrons le père et les ancêtres dont il a reçu, comme en héritage, les belles qualités. Plaise à Dieu de bénir vos desseins! Afin d'y contribuer en quelque chose de notre côté, nous offrirons nos supplications à la mère de Dieu, notre avocate et protectrice, dont nous conservons l'image miraculeuse: elle obtiendra que Dieu exauce nos désirs, par lesquels nous vous souhaitons toutes les bénédictions du ciel, comme étant avec toute soumission,

» Monseigneur,

» De votre altesse sérénissime, les très-humbles et très-obéissans serviteurs et très-fidèles sujets,

» *Les magistrats de Reggio.* »

Le duc partit de Sassuolo, où l'on ne connoissoit pas ses intentions, prétexta une partie de chasse, et ne prit qu'une suite peu nombreuse. À quelque distance, il congédia la plupart de ses gens, se rendit à Scandiano, et se fit conduire, à minuit, au couvent des religieux de Saint-François : « Priez Dieu pour moi, dit-il au gardien ; je vais en Allemagne prendre l'habit de votre ordre. » Un coup de tonnerre dans un jour serein n'étonne pas plus un voyageur, que cette parole ne surprit ceux qui l'accompagnoient. Le prince, ne se réservant que son premier gentilhomme et un page, ordonna aux autres de retourner à Sassuolo, où les ordres de son successeur les attendoient. Dans leur subite affliction, ils firent de vains efforts pour obtenir la permission de le suivre. De Sestola son confesseur, et un autre religieux, montèrent dans la voiture du duc, qui fut transformée en oratoire mobile. La psalmodie, les lectures et les entretiens spirituels occupèrent tous les instans du voyage. Après plusieurs jours de marche et d'extrême fatigue, ils arrivèrent au monastère de Méran, petite ville du Tirol. Le duc avoit choisi ce couvent comme le plus pauvre de toute la province. Le provincial l'attendoit à la porte avec la communauté ; cet honneur affligea le nouveau pénitent ; il supplia le pro-

vincial d'oublier ce qu'il avoit été, et de le considérer désormais comme son disciple, ajoutant qu'il estimoit plus l'état qu'il alloit embrasser, que toutes les grandeurs de la terre, et que la joie qu'il auroit à obéir surpasseroit de beaucoup celle qu'il avoit jamais eue à commander. Il se jeta aux pieds de son supérieur, lui demanda sa bénédiction, et la grâce d'être admis dans son couvent. Il y passa quelques jours en habit séculier, suivant l'usage de l'ordre, pratiquant avec un zèle admirable tous les exercices des autres religieux. Le 7 septembre, veille de sa vêture et vigile de la Nativité, il s'y prépara par des prières ferventes et des pénitences extraordinaires.

Il étoit dans une profonde méditation, lorsque son confesseur et son premier gentilhomme, entrant dans sa cellule, le trouvèrent prosterné devant l'image d'un crucifix. Le père de Sestola tenoit en main une petite corbeille d'osier, dans laquelle il y avoit des ciseaux et du linge. « Monseigneur, lui dit-il, si vous persistez dans vos saintes résolutions, vous verrez vos souhaits bientôt accomplis : demain on dépouillera votre altesse des habits qu'elle porte, pour la revêtir d'un habit pauvre et grossier... Vous devez changer votre couronne ducale en celle de clerc, et si je vous couronne

en coupant vos cheveux, c'est pour signifier l'empire que vous acquerrez sur vous-même, en renonçant aux ornemens du corps, aux plaisirs des sens, et que vous vous élevez au-dessus des biens de la terre par le mépris que vous en faites. » — « Ne me traitez plus de monseigneur ni d'altesse, répond Alphonse; traitez-moi de frère, c'est le seul titre que je désire, c'est le seul qui fait mon bonheur et ma gloire. Je ne persévère pas seulement dans le dessein que Dieu m'a inspiré, mais encore tous les momens où je diffère de l'exécuter me paraissent trop longs. » Il se met à genoux, et, tandis qu'on lui coupe les cheveux, son premier gentilhomme, ému par la comparaison qu'il fait en lui-même de l'état passé à l'état présent de son bon maître, ne peut retenir ses sanglots. « Quoi! comte, lui dit alors le duc, vous pleurez quand je me réjouis! regrettez-vous des cheveux dont je fais si volontiers le sacrifice? essuyez vos yeux, et, pour remercier Dieu des grâces dont je lui suis redevable, disons le cantique de la Sainte Vierge. *Magnificat anima mea Dominum.* » Plus il parloit, et plus le cœur du comte s'attendrissoit. Il alloit se retirer, lorsque le duc lui ordonna de prendre les ciseaux, et d'aider le père à lui couper les cheveux. Soit émotion, soit défaut d'expérience, ils blessèrent le prince à la tête.

Celui-ci ne s'en plaignoit point, et ce ne fut que la vue du sang qui les avertit de leur maladresse. Comme ils lui en demandèrent pardon : « Les épines, répondit-il, dont le Seigneur fut couronné pénétroient bien plus avant, et lui causoient bien plus de douleur. » Après cette cérémonie préliminaire, il passa presque toute la nuit en prières, pour se préparer à celle qui devoit l'engager pour toujours au service de Dieu.

Le bruit s'étant répandu que le duc de Modène devoit être reçu dans l'ordre de Saint-François, une foule immense s'assembla pour contempler cet attendrissant spectacle. Lorsqu'on vit paroître ce prince, la tête dépouillée de ses cheveux et marchant à la suite du provincial, des cris se firent entendre dans toute l'église. Le provincial entonna le *Veni Creator*, qui fut suivi d'un discours très-pathétique que prononça le père Jean de Sestola, et dans lequel il présenta le duc comme un nouvel Élie, qui se retiroit, ainsi que le prophète, dans la solitude, pour se soustraire aux dangers du monde et aux vanités du siècle. Le duc écouta tout ce discours à genoux; et, lorsqu'il fut achevé, le provincial dit d'une voix élevée : *Que le Seigneur vous dépouille du vieil homme et de ses actions.* Alors le duc,

avec un visage serein, donnant son chapeau, ses gants, son épée et ses autres vêtemens à son premier gentilhomme, s'écria : « Je vous quitte avec complaisance, dépouilles du monde, et je renonce à la vanité dont vous êtes les marques plutôt que celles d'une véritable grandeur. Plaise à Dieu que tous mes péchés, mes mauvaises habitudes, mes perverses inclinations, demeurent éternellement ensevelies sous vos plis ! » On le revêtit en même temps de l'habit de Saint-François : on lui mit la corde, on lui donna un crucifix, en un mot, toutes les marques de son nouvel état. Au moment où l'on enleva le tapis que l'on avoit étendu entre lui et le peuple, mille sanglots se firent entendre. Le père Jean de Sestola, remontant sur le marche-pied de l'autel, fit faire silence, et dit au duc « que, suivant la sainte coutume de l'ordre, ayant quitté le monde, il devoit aussi se quitter lui-même, et que, pour l'en faire souvenir, il ne s'appelleroit plus que *frère Jean-Baptiste*. » On lut ensuite à haute voix le bref par lequel le souverain pontife le dispensoit de l'année de noviciat, et l'autorisoit à prononcer immédiatement ses vœux. Le provincial lui ayant demandé s'il vouloit faire usage de ce privilège, ou s'il ne désiroit point faire une plus longue expérience des rigueurs de la religion avant de s'y engager, le prince

répondit « qu'il étoit sorti du monde sans nulle intention de retour; que, les affaires publiques l'ayant obligé de différer l'exécution de son dessein, il devoit réparer ce délai en avançant sa profession. « Ensuite il prononça ses vœux dans la forme ordinaire, et, le *Te Deum* ayant été chanté, chacun se retira pénétré d'une profonde admiration.

Après la cérémonie, le frère Jean-Baptiste d'Est fut conduit à sa cellule, qui étoit un peu plus grande que les autres, et qui, se trouvant placée à l'angle du dortoir, avoit deux fenêtres. C'en fut assez pour alarmer sa modestie. Tremblant qu'on n'eût pas encore oublié ce qu'il avoit été, il se jeta aux genoux du provincial, pour obtenir d'être mis dans la cellule la plus pauvre et la plus incommode du monastère, comme étant le dernier de tous les religieux. Cette grâce lui fut néanmoins refusée. Alors, appréhendant que l'on n'usât d'une trop grande douceur à son égard, il employa les larmes et les supplications pour conjurer le père provincial de le traiter comme novice, disant que, s'il avoit demandé le privilége d'avancer sa profession, ce n'avoit été que pour faire plus tôt à Dieu l'holocauste de son cœur, et nullement pour s'exempter des épreuves et des assujétissemens du noviciat. Le supérieur crut devoir céder à ses

pieux désirs, et le mit avec les jeunes profès, sous la conduite du père directeur du séminaire. Ces profès n'étoient distingués des novices qu'en ce qu'on usoit envers eux de moindres ménagemens.

Le frère Jean-Baptiste mit son application à conformer ses affections et ses actions à l'esprit de l'institut, et à se pénétrer de ses maximes. Assidu à toutes les pratiques de sa communauté, les plus humiliantes étoient celles auxquelles il se portoit avec le plus de zèle. Spectacle édifiant pour les anges et pour les hommes que la vue de cet Alphonse se soumettant à la parole et au moindre signe, non-seulement d'un supérieur, mais encore des autres religieux, lui qui, peu de temps auparavant, commandoit avec tant de fierté, étoit obéi avec tant de promptitude. Lui, que naguère servoient tant d'officiers, se fait honneur de balayer un couvent, de laver la vaisselle, de rendre aux malades les services les plus dégoûtans, les plus révoltans même pour la nature! Quand le supérieur lavoit les pieds des voyageurs, selon la coutume de l'ordre, il se présentoit pour lui aider, et il ne manquoit jamais de leur baiser les pieds. Il s'accusoit publiquement tous les jours, comme les autres, des fautes qu'il avoit pu commettre,

et accomplissoit avec joie et soumission toute pénitence qui lui étoit imposée. Jamais on ne l'entendoit dire un mot qui eût pu rappeler son ancienne dignité ; une seule fois il se souvint d'avoir été prince.

On l'avoit envoyé à la campagne ; et, quoique la journée ne fût pas forte, il en revint les pieds fort ensanglantés, parce que le chemin étoit pierreux. Sa joie de souffrir cette douleur, pour l'amour de Jésus crucifié, étoit inexprimable. Cependant le père gardien, l'ayant fait retirer dans sa cellule, lui envoya un frère pour mettre un appareil à ses plaies. Ce frère, que l'éducation n'avoit jamais poli, et que la solitude n'avoit pu dépouiller d'une rudesse sauvage de caractère, répondit brusquement au prince, qui lui témoignoit sa reconnoissance de l'attention du père gardien : « Je ne sais pourquoi il vous considère tant : car, tout duc que vous étiez, qu'avez-vous apporté plus que moi en religion ? » Le serviteur de Dieu le regardant avec un doux sourire : « Sachez, mon frère, répondit-il, que j'ai apporté plus que vous. » Puis, prenant un visage sérieux, il ajouta, en soupirant : « J'ai apporté les péchés des princes, qui sont ordinairement plus grands que ceux du peuple ; c'est pourquoi je dois faire plus de pénitence que vous. » L'heureux empire qu'il avoit obtenu

déjà sur lui-même, obtint au serviteur de Dieu cet esprit de ferveur et d'onction qui lui rendit aimables et faciles les exercices les plus pénibles de la vie monastique. Toujours le premier au chœur, soit le jour, soit la nuit, il en sortoit le dernier. Il psalmodioit d'un ton si pénétré, qu'il étoit aisé de connoître quels sentimens l'animoient, et les douceurs qu'il goûtoit dans la récitation du saint office. Quand il sortoit de la méditation, son visage paroissoit enflammé du feu qui consumoit son âme, et qui donna dans la suite tant de force et d'efficacité à ses prédications.

Est-il étonnant qu'il ait conservé, dans le cloître, ce grand fond de bonté qui le portoit à soulager l'infortune lorsqu'il étoit duc de Modène? n'étoit-ce pas pour l'amour de Dieu qu'il avoit renoncé à tous les biens du monde! Dans son nouvel état, aimant la pauvreté plus que les avares n'aiment les trésors, du moins il offroit de ferventes prières pour ceux qu'il ne pouvoit plus secourir par des aumônes. Doué pour les malades d'une tendresse de prédilection, il en fit éprouver les heureux effets au père de Sestola, son constant ami. Ce religieux étoit frappé d'une maladie si grave, que les médecins désespéroient de sa guérison. Déjà cette sueur froide, l'avant-coureur de la mort, annonçoit sa fin

très-prochaine, et l'on n'attendoit plus que son dernier soupir, lorsque le frère Jean-Baptiste, qui ne le quittoit presque pas, proposa au père gardien de recourir à la prière, et d'appliquer au malade l'huile de Saint-Félix. Le gardien assemble la communauté, on invoque d'une voix commune l'assistance de la sainte Vierge, et le supérieur ordonne au frère Jean-Baptiste de prendre l'huile et d'en faire un signe de croix sur le front du mourant. Il obéit, et, dès cet instant, le malade se trouve hors de danger. Les médecins, appelés, déclarent que ce prodige est dû sans doute à la foi, à la simplicité et à l'obéissance du frère Jean-Baptiste, et qu'ils regardent cette guérison comme surnaturelle.

Tandis que l'humble religieux, occupé tout entier de sa propre sanctification, se croit indigne de travailler à celle des autres, il reçoit une lettre du père Jean-Marie de Noto, général de l'ordre, qui lui commande de s'adonner à la prédication. Le général avoit eu plusieurs conférences avec Alphonse-François, duc de Modène. Instruit qu'il avoit étudié la théologie, il le croyoit propre à remplir la mission évangélique. Le frère Jean-Baptiste, à la réception de cette lettre, se prosterne devant son crucifix et s'écrie : « Seigneur mon Dieu, je ne fais que commencer à goûter les douceurs de la retraite, et l'on

m'appelle à la prédication! Je cherche à me rendre inconnu, et l'on m'expose à un emploi d'éclat! C'est pourtant votre volonté, puisque c'est celle de mes supérieurs; mais puisque c'est vous, Seigneur, qui avez lié la mienne par le vœu d'obéissance; puisqu'il n'en est pas de vous comme des princes de la terre, qui élèvent ceux qu'ils veulent aux dignités, mais qui ne leur en donnent pas le mérite; puisque c'est vous qui tirez la lumière du sein des ténèbres: éclairez mon entendement des splendeurs de votre vérité; embrasez mon cœur d'un zèle apostolique; donnez-moi les grâces dont j'ai besoin pour m'acquitter des obligations qu'on m'impose, et pour ne pas déshonorer ce sacré ministère par mon incapacité. » Il écrit à son supérieur, dans les termes d'une soumission parfaite et d'un respect profond. Il lui représente néanmoins son peu de lumières, mais l'assure que, quelque indigne qu'il se reconnoisse d'un ministère aussi saint et aussi sublime, il est prêt à faire ce qui lui sera ordonné. Le pape Urbain VIII lui adresse un bref de dispenses, pour être admis au sacerdoce, lui commandant expressément de recevoir tous les ordres, sans garder les interstices. « Hé! mon père, dit l'humble cénobite à son confesseur, en recevant ce bref, la dignité de prêtre ne surpasse-t-elle pas le mérite des

hommes et des anges ! comment oserois-je m'élever à un ordre si saint ! Il demande une âme si pure, que saint François s'en est toujours défendu; ne dois-je pas l'imiter, puisqu'il est notre père, moi dont la vie a été si remplie d'iniquités? Comment oser porter dans mes mains l'agneau qui a été immolé pour nous, moi qui fus un vindicatif? La Sainte Vierge, apprenant que le fils de Dieu devoit se faire homme dans son sein, s'écria : Comment est-ce que cela se peut faire? A plus forte raison dois-je dire de même, lorsque j'apprends que mes paroles doivent mettre le même fils de Dieu sur nos autels. » Son confesseur lui ayant représenté que, l'ordre du souverain pontife étant précis, il ne devoit ni ne pouvoit y résister, il se prépara à son ordination par des veilles, des jeûnes; des pénitences et des prières ferventes : il la reçut des mains de Pierre de Belli, évêque suffragant de Trente. Tous les témoins de cette touchante cérémonie furent ravis d'admiration de la piété, de la modestie du nouveau prêtre. Il reçut la grâce du sacerdoce dans toute sa plénitude; ses méditations devinrent plus longues, ses mortifications plus austères. Il célébra sa première messe le 25 de mars, à l'honneur de l'Annonciation de la Sainte Vierge et du mystère de l'Incarnation. Le

père Jean-Baptiste d'Est poursuivit, avec une grande assiduité, l'étude de la théologie pour se rendre plus capable de l'exercice de la prédication : bientôt ses paroles, soutenues de ses exemples, produisirent un grand fruit dans la vigne du Seigneur. Il souhaitoit ardemment de s'avancer dans l'Allemagne, où il espéroit convertir à la foi de l'Église romaine des princes de la maison d'Est, qui persécutoient violemment les catholiques. Il communiqua ce désir au père général dans la lettre suivante :

« Mon Révérend père,

» Le peu de lumières que je me trouve avoir à peine acquis dans notre ordre, m'a fait balancer long-temps à vous écrire ; mais je sens en moi-même un si grand zèle pour le salut des âmes, que je ne puis plus m'empêcher de vous déclarer le désir qui me presse. Je supplie donc votre révérence de me permettre d'aller dans les provinces où l'hérésie est le plus dominante, afin d'y travailler à ramener les sectaires dans le sein de l'Église, ou d'y répandre mon sang pour la gloire de Jésus-Christ. J'ai raison de croire que ce dessein me vient de Dieu, parce qu'il me fut inspiré avec la première pensée de ma conversion ; que, s'étant conservé depuis ce temps

dans mon cœur, il s'y est fortifié par les méditations que j'ai faites sur notre règle. Sa Sainteté, de son propre mouvement et sans en avoir été sollicitée de ma part, m'a commandé de me faire consacrer prêtre, et vous m'avez fait prédicateur, lorsque j'y pensois le moins. Ne me refusez donc pas la permission d'accomplir un dessein si conforme à l'esprit de saint François, et je vous en conjure par le zèle que vous avez pour l'honneur de notre ordre, et par la bonté que vous m'avez témoignée jusqu'ici. Quelques lettres écrites en ce couvent ont donné sujet de croire que votre révérence vouloit m'envoyer en Italie; je la supplie, pour l'amour de Jésus-Christ, de m'en dispenser : elle connoît assez les raisons que j'ai de lui faire cette très-humble prière. Je soumets pourtant et mes sentimens et mes désirs à votre volonté; disposez de moi en supérieur.

» Je suis avec respect, etc., etc.,

» F. JEAN-BAPTISTE. »

Peu de jours après qu'il eut écrit cette lettre, le père de Sestola reçut du général l'ordre de l'aller trouver à Salsbourg, et ce départ donna occasion au père Jean-Baptiste d'exprimer plus ouvertement son désir dans

une nouvelle lettre à son général; il y disoit :

« Mon très-révérend père,

» Quoique je sois résolu d'aller dans le pays où l'obéissance me conduira, j'ai pourtant considéré que l'évêque d'Alberstat, le duc de Brunswick et celui de Lunébourg, qui descendent de la maison d'Est, sont malheureusement plongés dans l'hérésie, et j'ai cru que la charité m'oblige d'employer mes soins pour les détromper : j'espère que Dieu me fera la grâce de gagner quelque chose sur leur esprit; mais, s'ils sont assez obstinés pour s'offenser de mes discours et pour s'irriter contre moi, je regarderai comme un grand avantage que ceux qui devroient me caresser me fassent souffrir et m'ôtent la vie. Si votre révérence n'approuve pas ce dessein, elle peut m'envoyer en Angleterre, où vous avez déjà fait passer d'autres missionnaires, ou dans la mission de l'Agnedira, où les hommes sont naturellement cruels et peu dociles à l'Évangile. J'ai confié à mon confesseur tout ce que j'avois à vous écrire : il vous exprimera et mes désirs et mes soumissions, car je me résigne parfaitement à votre volonté, et je suis avec respect, etc., etc.

« F. Jean-Baptiste. »

Cette demande parut à quelques personnes plus digne de blâme que d'éloge; la calomnie alla jusqu'à prétendre que son but étoit de traiter d'une affaire d'état. Ainsi les entreprises des saints sont souvent mal interprétées, le démon faisant ses efforts pour en empêcher l'heureux fruit. Le général lui répondit :

« Mon révérend père,

» J'ai connu, et par vos lettres et par les conférences que j'ai eues avec le père Jean de Sestola, le saint désir que vous avez de porter la parole de l'Évangile parmi les infidèles : je rends grâces à Dieu de ce qu'il vous donne des sentimens si chrétiens et si religieux, et à nous l'espérance que vous profiterez de plus en plus dans l'étude de la perfection. Le père Jean a mis par écrit toutes les propositions que vous lui avez confiées, et j'ai donné de ma main la réponse à chacun des articles. Si ma réponse ne se trouve pas conforme à vos sentimens, je vous prie de croire que ce n'est point par le défaut de bonne volonté à vous satisfaire; mais la longue expérience que j'ai des affaires de la religion m'oblige d'en user ainsi. Vous êtes encore comme dans l'enfance de la vie spirituelle, et il vous est nécessaire de ne prendre

nul mouvement de vous-même, et d'attendre celui que les supérieurs voudront vous donner. Je suis très-édifié de votre soumission. Soyez sûr que les supérieurs feront ce qu'ils pourront pour votre consolation; et, tandis que vous vous en remettrez à eux, vous suivrez les ordres de la Providence divine. Je me réjouis de ce que vous avez un si grand zèle pour le salut des âmes; le lieu même que vous avez choisi pour travailler, me paroît fort convenable : mais, parce qu'en ces sortes d'affaires on ne doit rien précipiter, priez Dieu qu'il me fasse connoître la résolution que je dois prendre sur votre demande; et, vous souhaitant sa bénédiction, je suis, etc., etc.

» P. C. F. Jean-Marie DE NOTO,

» *Ministre général.*

» De Salsbourg, ce 14 mai 1630.»

Après avoir lu cette réponse, le père Jean-Baptiste, s'adressant à son crucifix : « Seigneur, dit-il, je reconnois maintenant que je suis religieux; je vous fais le sacrifice de ma volonté, et mes désirs seront toujours réglés par les ordres de mes supérieurs. » Le général lui permettoit de retourner en Italie, si la nécessité l'exigeoit; mais l'humble religieux

avoit une extrême répugnance à se rapprocher du théâtre de sa grandeur passée : néanmoins, lorsqu'il fut informé que la peste faisoit d'horribles ravages à Modène, il se résolut, suivant l'avis de ses supérieurs, à s'y rendre, pour porter des secours spirituels à ceux qui étoient affligés de ce fléau. Il partit de Maran, accompagné du père de Sestola et d'un autre religieux. Comme il n'étoit point encore accoutumé à de longues marches à pied, il se blessa si grièvement les pieds, qu'il fut arrêté à Bolsano pendant quinze jours : il se remit en route sans vouloir monter à cheval, soulagement que la règle permet en cas de nécessité. Comme on le lui représentoit, il répondit : « On ne doit pas faire tout ce que l'on peut, et il faut le moins possible user de l'indulgence de la loi. » Ces trois religieux endurèrent dans ce voyage toutes les incommodités de la faim, de la chaleur, de la lassitude, et essuyèrent souvent des rebuts humilians; on n'accordoit l'hospitalité qu'avec beaucoup de répugnance, parce qu'on redoutoit les effets de la contagion. La veille de Saint-Barthélemi, ils arrivèrent à Perraruolo, bourg appartenant à la république de Venise, où ils trouvèrent un radeau sur la Piave, et qui devoit partir le lendemain. Ils s'y établirent pour descendre jusqu'à Belluno, et commencèrent leur voyage, suivant

leur usage, par la prière. Pendant qu'ils s'occupoient à ce saint exercice, les autres passagers prononçoient beaucoup de blasphèmes, parce que le vent leur étoit contraire. Le père Jean-Baptiste leur fit d'abord de doux reproches; mais, ne pouvant rien gagner sur leur esprit, il les menaça de la malédiction de Dieu, et les pria de le mettre à terre, prévoyant le châtiment qui alloit fondre sur eux. Ils le refusent; et au même instant, le courant emporte le radeau avec tant d'impétuosité, qu'il va se briser contre un rocher. Tous les conducteurs périssent; les trois religieux restent seuls sur deux poutres qui, par hasard, étoient liées l'une à l'autre. Le poids les enfonçant, les faisoit nager entre deux eaux, et ils furent ainsi portés près d'un rocher. Ils s'y attachèrent et parvinrent à y monter. Ils s'aperçurent alors qu'ils n'avoient évité ce danger que pour tomber dans un autre plus imminent encore. Ce rocher, ou plutôt cette pointe de rocher, avançoit dans une eau fort profonde; le roc d'où elle sortoit, étoit si escarpé, que, quelques efforts qu'ils fissent, ils ne purent parvenir à y atteindre. Le temps étoit chargé, et ils étoient extrêmement mouillés.

Le serviteur de Dieu, loin de faire aucun

reproche à ses compagnons qui, malgré sa répugnance, avoient voulu s'embarquer sur ce radeau, prit en main un crucifix qui, seul avec le bréviaire, lui étoit resté du naufrage; et leur adressant la parole : « Pourquoi êtes-vous tristes, leur dit-il? Pourquoi êtes-vous chagrins? si c'est pour la perte de ces malheureux, votre douleur est juste, parce qu'il y a bien de l'apparence qu'ils sont morts sans se repentir de leurs blasphèmes; mais si c'est pour ce que vous souffrez, voici (montrant le crucifix) qui doit être votre consolation, puisque, tout fils de Dieu qu'il est, il a incomparablement plus souffert pour l'amour de vous, que vous ne souffrirez jamais pour l'amour de lui : si c'est pour la crainte que la disposition du lieu vous donne d'être délaissés ici sans secours, vous êtes des hommes de peu de foi. Croyez-vous que nous ayons été jetés ici par le caprice d'une fortune aveugle, et que la tempête nous ait dérobés aux yeux de celui sans la permission duquel un cheveu ne tombe point de notre tête? Confions-nous en sa providence; et celui qui fournit aux petits des corbeaux la nourriture qu'ils demandent par leurs cris, ne manquera pas de pourvoir à nos nécessités si nous l'en prions. » Ces paroles ranimèrent l'espérance dans ces cœurs abattus. Ils récitèrent ensemble les

litanies des saints. Leur prière n'étoit pas achevée, que le temps s'éclaircit et qu'une corde vint tomber à leurs pieds. Cette corde avoit été attachée par une extrémité à un gros arbre planté sur le sommet, et ce secours avoit été procuré par le commandant d'une forteresse voisine qui avoit appris de la sentinelle que trois infortunés se trouvoient sur cette pointe de roc. On obligea le père Jean-Baptiste à en faire usage le premier; mais la rudesse de la corde lui ayant écorché les mains, il éprouva une si vive douleur, qu'il n'eut pas la force de monter. En se laissant couler il se fit de nouvelles plaies, et, tombant sur un éclat de pierre, il se blessa les genoux. Enfin, à l'aide de gros nœuds, des soldats parvinrent à l'attirer au haut du rocher, ainsi que ses compagnons. Le père Jean-Baptiste étoit tout en sang; il ne proféra pas une seule plainte: levant les mains au ciel, il rendit grâces à Dieu, puis à ceux qui l'avoient généreusement secouru. Evitant d'aller à la forteresse, dans la crainte d'être reconnu du commandant, ils continuèrent leur route nu-pieds jusqu'à ce que des bergers leur rapportassent leurs sandales, qui avoient été trouvées sur le rivage avec quelques débris du naufrage.

A Corbola, ils furent contraints de faire quarantaine; le père Jean-Baptiste ne se crut

pas arrêté dans ce lieu sans un dessein particulier de la divine Providence, et voulut mettre à profit son séjour forcé dans cette ville, en travaillant au salut des âmes. Il prêcha souvent, fit le catéchisme aux enfans, visita les malades, consola les affligés, termina des différens, et se livra à tous les exercices de la charité la plus ardente. La peste gagna cependant les environs de Corbola ; le serviteur de Dieu engagea les habitans à faire un vœu en l'honneur de saint François : ce qui fut exécuté, et la ville fut préservée de ce fléau. La mémoire de cette heureuse préservation est consacrée par un monument en marbre, sur lequel on a gravé de fort beaux vers italiens.

Après deux mois de séjour à Corbola, le père Jean-Baptiste reçut ordre de retourner dans la province du Tyrol ; il s'embarqua sur le Pô pour se rendre à Trieste par la mer Adriatique. A peine y fut-il entré, que le vaisseau éprouva une horrible tempête. Le désordre se mit bientôt parmi les matelots ; ils se livrèrent à des imprécations. Les provisions manquèrent ; ils alloient être réduits au désespoir, lorsque le père Jean-Baptiste engagea l'équipage et les passagers à recourir à Dieu par l'intercession de la Sainte Vierge. Cet état de choses dura cinq jours entiers,

pendant lesquels ils eurent à souffrir toutes les horreurs de la faim et du froid. Un jeune homme, nommé Jean Casollati de Corbola, fut, pendant le fort de la tempête, saisi d'une fièvre ardente : le père Jean-Baptiste lui prodigua les soins les plus tendres, et lui prédit que, quoiqu'on eût récité près de lui les prières des agonisans, il ne périroit point dans le bateau; que Dieu vouloit lui donner le temps de se mieux préparer; mais cependant que sa mort n'étoit retardée que de quelques mois. L'événement vérifia la prédiction.

Arrivés à Trieste, ils n'obtinrent qu'avec de grandes difficultés la permission de débarquer, et encore à la condition qu'ils feroient quarantaine dans une petite loge du jardin des religieux de Saint-François. On rendit d'abord au père Jean-Baptiste tous les honneurs dus à sa naissance; il fut accueilli par une salve de mousqueterie, au moment où il entra dans le port : mais, quelques jours après, le bruit s'étant répandu que deux hommes étoient morts de la peste dans la barque qui l'avoit amené, l'émeute devint générale dans la ville. La populace accourut en foule au monastère; l'on ne sait jusqu'où elle eût porté la violence, s'il n'eût été prouvé que ces deux hommes étoient morts sur un autre bâtiment.

Pendant le séjour du père Jean-Baptiste à

Trieste, l'archiduc Léopold et la reine de Hongrie l'allèrent visiter ; la reine voulut avoir la consolation de communier de sa main. Le serviteur de Dieu prêchoit souvent dans l'église de Trieste ; et, le Seigneur accompagnant ses paroles de la force de son esprit, il convertissoit les pécheurs les plus obstinés. Les comtes Matthias et Philippe de la Tour qui, quoique frères, se portoient une haine mortelle et s'étoient formé deux partis dans la ville, se sentirent si vivement touchés à une de ses prédications, qu'ils lui confièrent les intérêts qui les divisoient. La réconciliation se fit en présence de l'archiduc, qui alla dîner avec eux au réfectoire des religieux de Saint-François. Jean-Baptiste institua, dans la même ville, la confrérie des Suffrages, pour le soulagement des âmes du purgatoire ; et, avec les aumônes qui lui furent confiées, il fit jeter les fondemens d'une fort belle église, où cette confrérie s'est conservée avec une grande dévotion. Il partit, regretté de tout le peuple, et se rendit, d'abord par mer et ensuite à pied, à la ville de Goritia ; il en repartit à la fin de juin, après y avoir donné une retraite qui produisit de grands fruits, et avoir fondé un monastère de religieuses de Sainte-Claire, en faveur des personnes du sexe qui, touchées

de ses instructions, désiroient se consacrer entièrement à Dieu.

En continuant son voyage, il fit un pèlerinage à une chapelle dédiée à la Sainte Vierge, située au haut d'une montagne. La fatigue du chemin fit rouvrir une plaie qu'il avoit à la jambe, ce qui lui causa de très-grandes douleurs dans le reste de la route. Les disciples de la croix n'eurent, pendant plusieurs jours, qu'un seul pain d'orge et des noix pour toute nourriture. Ils reposèrent quelques jours à Villaco, dans la Carinthie. Deux sectaires ayant appris qu'un religieux, autrefois duc de Modène, étoit arrivé, demandèrent à lui parler, et la conversation de l'homme de Dieu agit si fortement sur leur esprit, qu'ils abjurèrent l'hérésie. A une auberge où les voyageurs demandèrent l'aumône, on les fit entrer dans la cuisine, et on leur servit quelques restes, dans lesquels ils trouvèrent une quantité considérable de mouches. Le serviteur de Dieu ne laissa pas d'en manger; et, remarquant que la vue d'un si misérable repas avoit ôté l'appétit à ses compagnons, il leur dit en souriant : « Les serviteurs de Dieu ne doivent pas appréhender les piqûres des mouches, et l'estomac des pauvres doit recevoir toute sorte de viandes sans dégoût. Mangez, et la violence que vous vous ferez se changera en douceur

qui vaudra mieux que les mets les plus exquis. » A Inspruck, où il recevoit souvent la visite de l'archiduc et de la grande duchesse de Toscane, il laissa de nouveaux témoignages de sa piété et de son zèle pour le salut des âmes. Lorsqu'il arriva près de Vienne, l'empereur, qui étoit alors à Luxembourg, lui envoya le comte de Montecuculli avec un carrosse; mais le saint religieux voulut faire le voyage à pied. Il fut reçu à la cour avec les plus grands honneurs. Cependant il n'obtint pas de l'empereur, et pour des raisons politiques, ce qu'il demandoit à ce prince, de l'aider de son pouvoir à Brunswick et en Saxe, où il désiroit travailler à la conversion des sectaires. Il repartit le lendemain pour Vienne. Pendant la route, il gardoit un profond silence. Le père de Sestola lui ayant demandé s'il avoit obtenu de l'empereur ce qu'il desiroit: « Non, répondit-il, et je dois vous avouer que je suis bien en peine de connoître quelle est la volonté de Dieu. Je me sens animé d'un grand zèle, et j'étois persuadé que ce zèle me venoit de Dieu; mais les continuelles contradictions que j'y trouve me font appréhender que je ne me sois trompé, et font naître en moi le dessein d'une profonde retraite. Je ne veux pourtant pas me rebuter pour ce premier refus; nous demeurerons quelque temps dans notre

monastère de Vienne, et peut-être que Dieu changera la volonté de l'empereur. »

Les esprits malintentionnés ayant attribué à des motifs d'ambition ou d'intérêts politiques le séjour du pieux cénobite à Vienne, il reçut du général l'ordre d'en sortir et de fixer sa résidence en Stirie. Cet ordre lui fut signifié à la prière des ennemis de la maison d'Est. Il n'en fut point ému; et, loin de se permettre le plus léger murmure, il baisa la lettre de son supérieur, et dit à son ami : « Il faut s'arrêter peu aux jugemens des hommes: et ne serois-je pas malheureux si je cherchois à leur plaire? Vous qui êtes le témoin de ma conduite et le confident de mes desseins, jugez si l'on ne se trompe point étrangement. On croit que je veux m'établir à Vienne pour traiter des affaires temporelles, et je n'y suis venu que pour procurer le salut des âmes qui se perdent. Rien pourtant n'arrive sans un ordre particulier de la Providence divine, à laquelle nous devons toujours être soumis. »

Cette conduite de ses supérieurs à son égard le dépouilla si bien de lui-même, qu'il ne se retrouvoit plus dans ses actions, et qu'il suivoit avec complaisance les ordres qui contrarioient davantage ses vues ou ses desseins.

Parti de Vienne à pied, sans vouloir accepter les voitures et les provisions que lui

fit offrir l'empereur, l'ancien souverain de Modène réduit toute sa nourriture à un peu de pain demandé pour l'amour de Dieu, et ce pain, il le donne encore sur la route à une femme indigente, qui sollicite sa charité. La plaie de sa jambe, que le voyage avoit accrue, exige que l'on mette un appareil. L'un de ses compagnons laisse tomber une chandelle allumée sur la blessure, en la nettoyant; la violence de la douleur arrache au malade un cri perçant; le frère lui demande pardon : « C'est moi, réplique Jean-Baptiste, qui dois vous demander pardon du mauvais exemple que je vous ai donné par mon impatience. Ce que je souffre n'est qu'une petite partie des peines que je mérite, et des tourmens que les martyrs ont endurés. »

Cette plaie dura autant que sa vie; et, malgré les vives douleurs qu'elles lui faisoit éprouver, il continua toujours de voyager à pied.

L'obéissance est une source de tranquillité pour l'esprit d'un vrai chrétien, et surtout d'un bon religieux, parce qu'elle le décharge des sollicitudes de sa propre conduite, et que la voix de son supérieur est pour lui la voix de Dieu même. Le père Jean-Baptiste sentoit si profondément l'avantage de cette vertu, qu'il fut dans le plus grand embarras quand, à Villaco, il se trouva libre de diriger sa

route vers Bologne, ou de rester en Stirie. Il demande l'avis de ses compagnons de voyage; personne ne veut dire son sentiment. « Puisqu'il en est ainsi, dit-il, imitons les apôtres qui, se trouvant indécis pour faire un choix, jetèrent le sort, après avoir imploré l'assistance du Saint-Esprit. » Le billet tiré marquant Bologne, le père Jean-Baptiste part de Villaco, et prend le chemin d'Italie.

Comme nulle part il ne se faisoit connoître, il eut plusieurs occasions de donner des preuves de son humilité. Ayant été reçu fort charitablement dans un monastère de Saint-Benoît, sous le titre de religieux de Saint-François, deux moines furent députés par l'abbé pour les entretenir, et l'on conversa d'abord des avantages de la vie religieuse; l'un d'eux en prit occasion de parler du duc de Modène, et du nouvel état qu'il avoit embrassé. « Ce fut, mes pères, ajouta-t-il, une très-grande conversion que celle de ce prince. » Le serviteur de Dieu, qui se tenoit caché, lui répondit avec modestie : « Il est vrai, car, s'il a été prince, il a été aussi un grand pécheur, et Dieu lui a fait une abondante miséricorde. » — « Mais, mon père, continua l'autre, est-il possible qu'il ait pu s'accoutumer aux austérités de votre vie? Peut-il se lever à minuit, jeûner

si long-temps, aller les pieds nus en hiver, faire les voyages à pied, et porter un habit sans linge? Sans doute, vous avez considéré sa condition, et vous lui avez donné quelque dispense, comme il est bien raisonnable, et comme nous eussions fait s'il fût entré parmi nous? » — « Tout le privilége, répartit le père Jean-Baptiste, que celui dont vous parlez a parmi nous, est qu'ayant porté dans la religion les péchés d'un prince, qui sont ordinairement plus énormes que les péchés des autres, il est obligé de faire plus de pénitence, car la peine doit être conforme aux crimes. Il a promis à Dieu d'exécuter la règle de Saint-François, il faut qu'il l'observe comme les autres disciples; autrement ce seroit en vain qu'il seroit entré parmi eux. » Le lendemain, au moment où les pauvres voyageurs alloient continuer leur route, on apporta une lettre qui donnoit avis à l'abbé du passage du duc de Modène par son monastère. L'abbé, connoissant alors quel étoit son hôte, lui fit des excuses de ne l'avoir pas reçu selon sa qualité, et le pressa de demeurer quelques jours pour se rafraîchir; sur le refus de Jean-Baptiste, il lui offrit, mais sans succès, une litière et des provisions. Enfin, s'étant remis en route avec ses compagnons, et évitant de s'arrêter dans les lieux où l'ancien souverain

auroit pu être reconnu par de vieux serviteurs, il ne voulut entrer que de nuit dans Modène.

Près d'un village, ils rencontrèrent une de ces femmes, la honte de leur sexe et le scandale de la religion. Elle étoit accompagnée de deux libertins. Le père Jean-Baptiste parle à ces insensés avec une admirable douceur, et les exhorte à changer de vie. Il n'en obtient que des outrages : alors, levant les yeux vers le ciel, il s'écrie d'une voix altérée : « Seigneur, arrêtez votre colère, et ne punissez pas ces pauvres créatures selon la rigueur de votre justice. La passion les aveugle, et elles ne savent pas ce qu'elles font : par votre sang précieux je vous conjure de les éclairer de vos lumières, brisez leur cœur de regret, afin qu'ils fassent pénitence. » Puis, s'adressant à cette femme : « Allez, âme perdue, lui dit-il, prenez garde à vous; repentez-vous promptement de vos péchés, de peur que la mort du corps ne vous surprenne dans celle de l'âme. » Le lendemain on trouva cette jeune fille massacrée à peu de distance du lieu où l'homme de Dieu lui avoit parlé.

Nos pieux voyageurs trouvèrent les portes de Modène fermées; le père Jean-Baptiste qui s'étoit séparé de ses compagnons pour éviter tout soupçon de la part des habitans, demanda

humblement l'hospitalité à un palefrenier qui la lui refusa avec dureté. Il alloit se résoudre à passer la nuit sous un portail, lorsqu'un des autres religieux vint l'avertir que la charité d'un pauvre forgeron, plein de respect pour la mémoire de saint François, leur offroit un asile. Le serviteur de Dieu refusa le lit qui lui fut offert, et se coucha sur une caisse où il reposa quelques heures. A l'ouverture des portes, ils se rendirent secrètement au couvent de leur ordre. Cependant le bruit de l'arrivée de l'ancien souverain de Modène s'étant bientôt répandu, le duc François son fils, accompagné de toute la cour, vint au monastère, rendre ses hommages à son vertueux père. L'austérité de sa vie, empreinte sur tous ses traits, cet habit grossier, dont il ne l'avoit point encore vu revêtu, inspirèrent au jeune duc une sorte de terreur qui l'empêcha d'abord de parler; mais l'humble auteur de ses jours l'ayant pressé sur son cœur avec une tendresse vraiment paternelle, il fondit en larmes, et exprima tous les sentimens dont son cœur étoit oppressé. Alors le père Jean-Baptiste, écartant sa qualité de père pour reprendre celle de religieux, ne voit plus en son fils que la personne du souverain, et lui dit : « Monseigneur, vous ne devez point être surpris de l'état dans le-

quel vous me voyez; vous devez vous en fai
honneur, et j'en fais ma joie. Je loue Dieu c
la grâce qu'il m'a faite lorsqu'il m'a dégagé d
siècle pour m'incorporer dans un ordre c
tout conspire à ma sanctification : j'ai dû n
point vous donner avis de mon retour, parc
que je n'aurois pu le faire sans m'attirer de
honneurs qui m'auroient été à charge, parc
qu'ils n'auroient pas été conformes à ma pro
fession, et parce que je ne viens ici que pou
obéir à mes supérieurs. Ce n'est pas que j'ai
perdu l'affection que je vous dois; j'offre con
tinuellement mes prières pour votre prospé
rité; mais je me croyois appelé ailleurs pou
le salut des âmes. La consolation qui me rest
est que, comme je l'espère de votre piété
vous favoriserez mes desseins quand il s'agir
de la gloire de Dieu. » Le jeune souverai
l'assura qu'il seroit toujours le maître dans se
états, et le supplia de prendre un appartemen
dans le palais, promettant qu'il n'y seroit nul
lement détourné des exercices de son sain
état. Le généreux pénitent répondit qu'il n'a
voit point quitté le monde pour y rentrer, e
que, ne se repentant pas du parti qu'il avo
pris, il ne démentiroit point, par sa conduit
extérieure, les sentimens dont il étoit animé
« Nos cellules, ajouta-t-il, sont assez grande

pour un corps qui n'aura dans quelque temps qu'un sépulcre pour demeure.»

L'épouse du duc François vint aussi rendre ses respects à son beau-père, et se jeta à ses pieds pour lui demander sa bénédiction. La cour étant retirée, tous les ordres de l'état se présentèrent pour payer un tribut d'admiration à leur ancien souverain; et comme ce siècle religieux n'avoit pas l'empreinte du siècle indifférent où nous vivons, ils s'en retournèrent en rendant grâces à Dieu du merveilleux changement qui s'étoit opéré en lui. Ils avoient peine à comprendre les prodiges de la grâce, qui, d'un prince devenu le plus dur et le plus redouté, avoit fait l'homme le plus humble, le plus doux et le plus affable.

Après avoir donné à la nature et aux bienséances les premiers momens de son arrivée à Modène, le père Jean-Baptiste ne songea plus qu'à rentrer dans la profondeur de sa retraite, et à redoubler de mortifications et d'austérité. Toutes les douceurs que son fils lui envoyoit, étoient aussitôt remises au supérieur pour être distribuées aux malades. Les prières de quarante heures s'établirent par son zèle, pendant le carnaval, dans l'église métropolitaine de Modène. Il monte lui-même en chaire, et des acclamations se font entendre dans toutes les parties de la sainte et vaste

basilique. Combien il dut être éloquer l'homme qui, ayant renoncé au monde, à se pompes, à la souveraineté même, pour embra ser la vie la plus abjecte, prêchoit la pénitenc sur le théâtre même de ses grandeurs! et que fruits abondans ne retira-t-on pas de son zèle de ses discours, et plus encore de ses exemples

La maison des Filles Préservées, ainsi qu celle du Refuge, qu'il avoit fondées, étoier dans l'état le plus déplorable; cette der nière étoit même totalement abandonnée par son crédit auprès de son fils, et par le aumônes qu'il se procura, il les rétablit l'un et l'autre, et eut la consolation de les voir s remplir de nouveau selon le but de leur ins titut. Ce zèle, cependant, ne plaisoit pas tous. Une personne considérable à la cour lu ayant dit qu'il n'avançoit rien, parce que ce femmes, après avoir contracté de criminelle habitudes, les conservoient dans cette maiso de refuge, et que, lorsqu'on les en retiro pour les mettre en service ou pour les établi elles retomboient bientôt dans le vice, il r pondit : « Quand on travaille au service de âmes, on doit y apporter tous les soins poss bles, mais en remettre le succès à Dieu seu Je ne doute point que quelques malheureu ses personnes ne retombent dans le péch après avoir fait pénitence en cette maison

c'est un effet de sa fragilité et de son ingratitude ; il y en a plusieurs qui profitent du secours qu'on leur donne, et dont on n'a jamais eu nul sujet de se plaindre après leur conversion : et, quand toutes devroient se perdre, c'est gagner beaucoup que de faire cesser, au moins pour quelque temps, le scandale qu'elles donnent; pour moi, je croirois ma peine bien récompensée, quand, par tous mes soins, je n'empêcherois qu'un seul péché mortel. » Son zèle ne trouvant plus d'hérésie à combattre, il le tourna vers les Juifs, et procura la conversion de plusieurs membres du peuple autrefois si cher au Seigneur. Le démon, jaloux de tout le bien qui s'opéroit par les efforts du saint homme, lui suscita de nouvelles persécutions. Ses ennemis prétendent qu'il n'est qu'un intrigant qui, sous le prétexte de ses missions, cherche à connoître les affaires des particuliers, à pénétrer les secrets des familles; qu'il est à charge au duc son fils, auquel il fait payer de grandes sommes pour des desseins inutiles; qu'il n'est venu à Modène que pour s'exempter de souffrir et de faire pénitence ; qu'il est nourri délicatement; qu'il se fait porter tous les jours des mets du palais; qu'enfin il est religieux seulement en apparence, mais séculier en réalité.

Le père Jean-Baptiste n'ignoroit pas ces récits

calomnieux et si outrageans pour son innocence; mais il n'en étoit point ému : jaloux de plaire à Dieu seul, il ne vouloit pas être loué des hommes; Dieu l'avoit placé bien au-dessus de toutes ces insultes; il ne cherchoit de consolations que dans le secret témoignage de sa conscience. Ce reproche qu'on lui faisoit d'être un homme jaloux de mets recherchés, étoit si loin même de la vraisemblance, que non-seulement il n'eut jamais une nourriture différente de celle de la communauté, mais qu'il ne pouvoit même souffrir qu'on le plaignît à cet égard, quelque dégoûtante qu'elle pût être. Sa cellule, aussi étroite que celle des jeunes religieux, n'avoit d'autre ornement qu'une croix; son habit étoit de la même étoffe que celle de ses confrères; il ne portoit point de tunique dans les plus grands froids, quoique la règle en donnât la liberté. Son cœur étoit pénétré de si grands sentimens sur sa profession, qu'on l'a souvent entendu dire qu'il préféroit son état à tous les royaumes du monde, et sa bure à la tiare du souverain pontife.

Après avoir demeuré quelques mois à Modène, il partit pour Reggio. L'évêque étant venu au-devant de lui, l'humble religieux se jeta à genoux, et ne voulut point se relever qu'il n'eût reçu sa bénédiction. Livré tout entier aux bonnes œuvres, il contribua dans

cette ville à la conversion de plusieurs Juifs et de quelques Turcs, qui demandèrent le saint baptême. Deux maisons furent établies par ses soins : l'une, destinée à l'instruction des catéchumènes ; et l'autre, à servir d'asile à de pauvres filles, et dans laquelle on les occupoit à des travaux conformes à leur sexe. Ayant appris qu'une dame de Modène entretenoit en secret un commerce criminel, il se dispose aussitôt à lui parler. Après s'être fortifié par de ferventes prières, il l'appelle à l'église, et lui adresse les reproches qu'elle mérite. D'abord elle nie tout : ensuite, contrainte, par les détails qu'il lui donne, de s'avouer coupable, elle proteste en même temps que rien au monde ne peut la faire changer. Le serviteur de Dieu la prie du moins d'entendre la messe qu'il va célébrer : elle y consent. Pendant le saint sacrifice, la grâce parle à son cœur, et elle sort pénitente.

L'homme de Dieu, continuant ses pieuses missions, va de ville en ville, de bourg en bourg, pour distribuer le pain de la divine parole. Un homme du monde lui marque son étonnement de ce qu'il ne préfère pas rester dans sa retraite à mener une vie aussi fatigante : « Dieu m'a appelé, répondit-il, au travail, et non pas à une dévotion aisée. » — « Au moins, reprit le prétendu sage, devriez-vous

renoncer à ce qui peut compromettre votre honneur. » — « Il y a long-temps, reprit le serviteur de Dieu, que j'ai méprisé l'honneur du monde ; la charité vaut mieux que l'honneur, et les bonnes œuvres valent mieux que les trésors. »

Un libertin étoit poursuivi d'une passion criminelle pour une femme, qui, convertie par les prédications du P. Jean-Baptiste, s'étoit retirée à la maison de refuge à Modène. Ce pécheur conçut tant de haine contre le saint religieux, qu'il ne craignit pas de l'aller trouver et de l'accabler d'outrages. Celui-ci répondit, sans s'émouvoir : « Allez, mon frère, Dieu vous fasse la grâce de vous reconnoître ; soyez en repos, cette femme est en sûreté, et vous hors de l'occasion d'offenser le divin maître. »

Son humilité ne permit jamais qu'on pensât à lui pour la supériorité : il se plaçoit au-dessous de tous les autres hommes ; et c'étoit un sujet toujours nouveau d'admiration, que de voir celui qui avoit commandé en souverain, à genoux et baisant la terre pour recevoir la bénédiction de son supérieur, toutes les fois qu'il sortoit du couvent ou qu'il y rentroit. Le cardinal Magalotto disoit que le capucin d'Est prêchoit sans parler, et que l'exemple de son humilité et de sa pauvreté persuadoit la

vertu avec plus de force que l'éloquence des plus habiles prédicateurs.

Au monastère de Castelnovo, où il s'étoit retiré pour s'occuper tout entier pendant quelque temps de son intérieur, il concourut de toutes ses forces à la construction de l'édifice qu'on y élevoit. Un religieux, s'apercevant qu'il sortoit de ce pénible exercice accablé de sueur, raccommoda une vieille robe pour qu'il pût en changer lorsque la sienne étoit trop mouillée. Le P. gardien lui fit des reproches de ce qu'il avoit ainsi deux habits à son usage, ce qu'il disoit n'être ni selon la règle, ni de bon exemple. Le Père Jean-Baptiste reçut cette correction avec humilité, et alla sur-le-champ remettre la robe qui lui avoit été donnée.

Attaqué, à Concordia, d'une maladie qu'occasionèrent ses fatigues perpétuelles dans l'exercice du saint ministère, il prédit qu'il n'en mourroit point, mais que Castelnovo, devant être le lieu de son repos, il auroit la force d'y retourner, ce qui arriva effectivement. La calomnie le poursuivit jusque dans ce dernier asile, où l'on prétendoit qu'il n'étoit venu que pour être plus près du théâtre de la guerre, qui divisoit alors plusieurs princes d'Allemagne. Les circonstances dont on accompagnoit cette calomnie étoient tellement odieuses, qu'il en fut vivement touché, lui

qui jusqu'alors s'étoit montré insensible à tout ce que la calomnie avoit inventé contre lui. « Eh quoi! dit-il à un ami en versant des larmes, jusqu'à quand le monde me persécutera-t-il? Jusqu'à quand le monde observera-t-il si bien mes actions, et les interprétera-t-il si mal? Si je me retire du monde, ce n'est qu'hypocrisie; si je vais en Allemagne, ce n'est que politique; si je reviens à Modène, ce n'est que mépris de ma profession; si je prêche, je suis un fanatique; si je me rends ici pour songer aux affaires de mon salut et me préparer à bien mourir, ce n'est qu'une intrigue de guerre. Oh! monde, que tu es bizarre! Que malheureux sont ceux qui te servent! .... Mais vous, mon Dieu, qui connoissez le fond de mon cœur, faites-moi la grâce de trouver ma consolation dans les opprobres de votre croix. »

Prévoyant sa fin prochaine, il fit construire un oratoire souterrain, avec un sépulcre, sous la chapelle du bienheureux Félix. Comme quelqu'un en murmuroit, il se contenta de répondre qu'un couvent devoit avoir un sépulcre, et que celui-ci seroit bientôt occupé. Le 17 du mois de mai, il fut attaqué d'une fièvre ardente, et la maladie prit en peu de jours des caractères de gravité qui effrayèrent. Il fit une confession générale; et comme

on l'exhortoit à mettre sa confiance dans l'intercession de la Sainte Vierge et du bienheureux Félix, qui deux fois l'avoient rendu à la vie, le serviteur de Dieu demanda quel jour on feroit l'office du bienheureux : on satisfit à sa question, et il répliqua : « Dieu soit loué et son saint nom béni! ce jour sera le terme de mes peines, et je dormirai et me reposerai dans le Seigneur. »

Les médecins avoient toujours conservé de l'espoir jusqu'au moment où il éprouva une foiblesse dont on eut peine à le faire revenir. Alors un danger pressant se manifesta. Instruit de son état, il pria le gardien de rassembler la communauté dans sa cellule; et, recueillant le peu de forces qui lui restoient : « Je vous ai fait appeler, leur dit-il, pour vous faire part de la bonne nouvelle que l'on vient de me donner. On m'a annoncé, et je le savois déjà, que mon départ s'approche, et j'espère aller bientôt dans la maison du Seigneur, pour y jouir du dernier effet de ses miséricordes. La joie que j'en ai reçue est si grande, que je ne puis la retenir dans mon cœur; et je me sens si puissamment obligé envers mon Dieu, que je vous prie de m'aider à lui en rendre des actions de grâces : récitons donc les cantiques de la Sainte Vierge. » Il commença, avec une ferveur céleste, le *Magni-*

ficat, que les religieux continuèrent, puis le cantique de Zacharie. Le saint mourant reprenant la parole : « La joie que je ressens, dit-il, ne m'empêchera pas de faire un acte de justice, et de déclarer que j'ai trouvé dans la religion les exemples de vertu que je m'y étois promis. Maintenez donc l'ordre dans la régularité, car c'est un dépôt dont chacun doit répondre à Dieu. Vous le ferez sans doute, si vous reconnoissez ce bonheur du religieux qui goûte sa profession. Heureux et mille fois heureux celui que Dieu a retiré du monde, s'il est fidèle à ses vœux, libre des sollicitudes qui embarrassent les âmes dans le siècle! à couvert de mille occasions où l'innocence fait si facilement naufrage, il est attentif à l'affaire de son salut, et il jouit d'un avant-goût des délices du paradis. Pour moi, je loue et remercie Dieu de ce qu'il m'a fait connoître une vérité si salutaire : je meurs, et je meurs content ; et si j'ai quelque regret, c'est de n'avoir pas connu et embrassé plutôt une vie qui dépouille les possesseurs des biens de la terre pour les revêtir des vertus. Oh! que cette pauvreté est riche, qui mérite le royaume des cieux, la possession de Dieu-même! Elle est tout mon trésor, et je vous déclare que je n'ai jamais cru que ce dont j'ai l'usage fût en ma disposition. C'est pourquoi, P. gardien, je

vous supplie, dépouillez-moi de cet habit que je porte; accordez-moi, par charité, l'habit le plus mauvais qui soit dans le monastère, pour couvrir ce misérable corps. » Le Père gardien cédant à ses désirs, il baisa le vêtement qui lui fut apporté; et comme on vouloit le découdre pour lui épargner la peine de s'en couvrir, il s'y opposa, en disant qu'il ne falloit rien gâter pour le soulagement de son corps. Il se dépouilla en répétant les paroles de Job : « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et j'y rentrerai nu. Il est juste que j'imite mon père saint François et Jésus-Christ notre souverain maître. » Il reçut le saint viatique avec tous les sentimens de la piété la plus tendre, demanda pardon à tous ses frères; puis fit approcher le prince Philibert son fils, qui étoit accouru au bruit de sa maladie, le bénit avec une tendresse paternelle, et le chargea de porter cette bénédiction à ses autres enfans. Il demanda l'extrême-onction; et, après l'avoir reçue, ne voulut plus penser qu'à l'éternité, et récita à plusieurs reprises le psaume *Miserere*.

Pendant qu'il étoit occupé à ce saint exercice, le P. Jean de Sestola, son plus intime ami, arriva de Parme, où il avoit été retenu quelque temps. « Soit béni le Seigneur, s'é-

cria le saint agonisant, qui vous a amené ici pour ma consolation ! c'est vous qui m'avez aidé à sortir du siècle et à entrer en religion ; c'est vous qui m'aiderez à sortir de cet exil pour entrer dans le paradis. » Ce religieux s'étant approché du malade, il l'embrassa avec beaucoup d'affection. « Ne m'abandonnez plus, lui dit-il, conservez-moi par vos discours dans la présence de Dieu. » Ce saint ami fondoit en larmes et ne pouvoit proférer une seule parole. S'étant cependant fortifié, il s'acquitta dignement du devoir qu'impose à celui qui survit à son frère, un attachement céleste envers lui.

L'illustre pénitent, les yeux fixés sur son crucifix, répéta plusieurs fois ces paroles : « *In manus tuas*, *Domine*, etc. » Et, après s'être recommandé à la sainte Vierge par cette prière : « *Maria, mater gratiæ, mater misericordiæ, tu me ab hoste protege et horâ mortis suscipe,* » il expira sans nul signe de douleur, les bras placés en croix sur sa poitrine, les yeux élevés vers le ciel, le 24 mai 1644, âgé de 53 ans, dont il en avoit passé seize dans l'ordre de Saint-François.

Grands et souverains du monde, vous dont la pompe et la magnificence se réduiront bientôt à une poignée de poussière, quelle leçon le duc Alphonse-François ne vous offre-t-il pas sur les

dangers qui entourent les trônes, et qui, à côté des jouissances si vaines et si courtes, montrent l'abus criminel qu'il est trop facile d'en faire! Mais surtout quelle attendrissante leçon vous présente l'humble père Jean-Baptiste, si je vous conduis à sa tombe, non pour échanger, ainsi que lui, la pourpre avec la bure (cette vocation céleste n'est que celle du petit nombre), mais du moins pour apprendre à gouverner, à régner en princes dignes d'être proposés, honorés comme les disciples de Jésus-Christ. Alphonse mérite à tous égards de vous enseigner ces admirables maximes que, depuis, notre grand Bossuet dictoit à ses contemporains : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même et ne leur laisse que leur propre foiblesse, il leur apprend leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde; et il

leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. » Puissances de ce monde! c'est ainsi que notre Alphonse vous invite à considérer, à peser la grandeur et l'origine de vos pouvoirs, afin de vous désenchanter d'une majesté que vous n'avez reçue que pour l'utilité des peuples. Eh! comment agirez-vous donc pour la leur rendre douce et précieuse? Les derniers jours du règne d'Alphonse vous l'enseignent, et c'est comme par sa bouche que le grand orateur du grand siècle va continuer de vous instruire. « Qu'y a-t-il de plus convenable à la puissance, que de secourir la vertu? A quoi la force doit-elle servir, qu'à défendre la raison? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi? . . . . Accourez, puissances du siècle; voyez dans quel sentier la vertu chemine, doublement à l'étroit, et par elle-même et par l'effort de ceux qui la persécutent. Secourez-la, tendez-lui la main: puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans, contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins

à couvert des insultes du dehors (*). » Eh! pourquoi donc, et à quelles fins grandes et sublimes le Tout-Puissant vous a-t-il, souverains de vos frères, revêtus d'une éclatante majesté? « Les rois, reprend ici notre Bossuet, les rois, non plus que le soleil, n'ont pas reçu en vain l'éclat qui les environne. Il est nécessaire au genre humain, et ils doivent, pour le repos autant que pour la décoration de l'univers, soutenir une majesté qui n'est qu'un rayon de celle de Dieu (**). »

PRATIQUE.

1°. J'irai quelquefois dans le palais de Modène, à côté du lit funèbre de la vertueuse Isabelle, et là, comme Alphonse, je recueillerai les salutaires conseils que nous donne la mort : 2°. plus souvent je visiterai la cellule du pauvre volontaire Jean-Baptiste, pour apprendre à son école l'art si précieux de dompter la nature, de réprimer les sens et d'asservir des passions dangereuses : 3°. en con-

(*) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

(**) Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche.

templaut Isabelle sur le trône, et son époux sous la cendre et le cilice, je me dirai : « Rien n'est grand dans ses sacrifices, rien n'est magnifique dans ses promesses, que la vertu. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES VIES CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

Pages.

FIN DE LA TABLE.

